3 1761 08433113 1

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
D'AMIENS

THÉOLOGIE
6494

ANCIEN FONDS
E 4694

ACQUISITIONS NOUVELLES
N°

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lettresdequelq02gu

LETTRES

DE

QUELQUES JUIFS

ALLEMANDS ET POLONOIS,

A M. DE VOLTAIRE.

Avec un petit Commentaire extrait d'un plus grand.

QUATRIEME EDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME SECOND.

228876
19.1.29.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS, rue du Hurepoix, à S. Ambroise.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

BM
648
G78
1776
t. 2

LETTRES
DE
QUELQUES JUIFS
ALLEMANDS & POLONOIS,
A M. DE VOLTAIRE,

TROISIEME PARTIE.

Réfutation de divers endroits du Traité de la Tolérance, & autres Ecrits de M. de Voltaire.

LETTRE PREMIERE.

Où l'on examine, s'il étoit impossible qu'il se trouvât dans le pays des Madianites autant de filles & autant de bestiaux, que le rapporte l'Auteur du Livre des Nombres.

NOUS venons de lire, Monsieur, l'endroit de votre *Traité de la Tolérance*,

où vous parlez de la victoire remportée par nos peres sur les Madianites. Vous y rapportez, » que les vainqueurs trou-» verent dans le camp des vaincus six » cents soixante & quinze mille brebis, » soixante & douze mille bœufs, soi-» xante-un mille ânes & trente-deux » mille jeunes filles «. Vous accompagnez ce texte d'une note où vous dites : » Ma-» dian n'étoit point compris dans la Terre » promise. C'est un petit canton de l'I-» dumée, dans l'Arabie Pétrée : il com-» mence vers le Septentrion au torrent » d'Arnon, & finit au torrent de Zared, » au milieu des rochers & sur le rivage » oriental du lac Asphaltide. Ce pays est » habité aujourd'hui par une petite horde » d'Arabes. Il peut avoir huit lieues ou » environ de long, & un peu moins en » largeur «.

Cette opposition entre un si grand nombre de filles & de bestiaux, & la petite étendue que vous donnez à ce pays, n'est probablement point amenée sans dessein. Vous avez voulu, sans doute, jetter du ridicule sur ce récit, & par conséquent sur le Livre où il se trouve. Tel paroît être aussi le but d'un autre Ecrivain, qui pense comme vous, si ce

n'eſt pas vous-même (1) ; il nous aſſure, que *pluſieurs perſonnes doutent de ce fait :* & un troiſieme, qui craint moins de dire ſa penſée, déclare qu'il le trouve *tout-à fait abſurde* (2). Puiſque vous revenez ſi ſouvent (3) ſur cette difficulté, & que vous la répétez tant de fois avec tant de confiance ; il eſt probable que vous ne la regardez pas comme médiocrement embarraſſante. Examinons-là donc ; & voyons, ſi ce récit eſt au fond auſſi peu croyable & auſſi abſurde, que vous le prétendez.

---

(1) *Si ce n'eſt pas vous-même.* C'eſt M. de Voltaire lui-même, dans ſa Philoſophie de l'Hiſtoire. *Edit.*

(2) *Abſurde.* C'eſt encore M. de Voltaire. Voyez Evang. de la Raiſon. *Aut.*

(3) *Puiſque vous revenez ſi ſouvent*, &c. Il eſt ſingulier, que des Ecrivains, qui ſe piquent d'être inſtruits, s'aheurtent ſi obſtinément à une objection ſi frivole. L'Auteur, qu'on réfute ici, l'a répétée dix à douze fois pour ſa part. Il auroit pu, ce ſemble, ménager un peu plus ſon papier & ſes Lecteurs : *Occidit crambe repetita.* Edit.

§. I.

Si l'Auteur du Livre des Nombres a avancé, que les Iſraélites trouverent tous ces beſtiaux & toutes ces filles dans le camp des Madianites.

Aſſurons-nous d'abord (car c'eſt toujours par-là qu'il faut commencer avec vous autres) ſi l'Auteur du Livre des Nombres dit effectivement ce que vous lui faites dire.

Où nos Hébreux trouverent-ils ces jeunes filles & ces beſtiaux, dont le nombre vous étonne ? *Dans le camp des Madianites*, dites-vous. Trente-deux mille jeunes filles, ſoixante-douze mille bœufs, ſoixante-un mille ânes, &c. *dans un camp !* Il faut l'avouer ; un pareil fait n'eſt pas fort vraiſemblable ; on ne traîne pas d'ordinaire tant d'embarras & tant de ſuite, quand on va combattre un ennemi qu'on redoute (1).

(1) *Un ennemi qu'on redoute.* Il eſt pourtant bon d'obſerver, que les Orientaux ſe faiſoient ſuivre par leurs femmes & toutes leurs familles dans leurs excurſions militaires. Un ſeul camp renfermoit quelquefois toute une nation : les Hiſtoriens & les Voyageurs nous l'apprennent

Mais puisque vous vouliez critiquer ce récit, du moins falloit-il le lire avec quelque attention. Y est-il dit, que ces trente-deux mille jeunes filles & tous ces bestiaux furent trouvés *dans un camp ?* Non, Monsieur, on y voit au contraire (1), que les Hébreux vainqueurs se répandent dans le pays, qu'ils enlevent les filles, les bestiaux, &c. & que de retour auprès du Législateur, ils trouvent, en comptant leur butin, qu'il monte aux sommes marquées par l'Auteur sacré. Ce fut donc de tout le pays & non *du camp* des Madianites, qu'ils tirerent ces filles & ces bestiaux; ainsi la circonstance vraiment absurde, qu'*ils les trouverent dans le camp*, ne doit point être imputée à Moyse, qui ne l'avance pas, mais aux Critiques qui la lui prêtent. C'est eux qui l'ont imaginée, eux qui l'écrivent & qui la débitent froidement à leurs Lecteurs; c'est donc sur eux & sur eux seuls qu'en doit tomber le ridicule.

Un autre de ces Ecrivains juge à propos

---

des camps des anciens Indiens, Perses, Arabes, & même de ceux d'aujourd'hui. Nous avons cru pouvoir négliger cette réponse. *Aut.*

(1) *On y voit au contraire* &c. Voy. Livre des Nombres, chap. XXXI. *Aut.*

de mettre ces filles & ces beſtiaux *dans un village* (1). C'eſt ainſi que ces Critiques ſont d'accord. *Dans un camp*, dit l'un ; dans *un village*, dit l'autre. Eh ! Meſſieurs, que ne les laiſſez-vous où Moyſe les met ? On voit bien que vous voulez, à quelque prix que ce ſoit, trouver matiere à plaiſanter. Mais ces plaiſanteries, fondées ſur le faux, ſont-elles bien philoſophiques ?

§. II.

S'il eſt impoſſible, qu'il ſe ſoit trouvé trente-deux mille filles dans un pays d'environ huit lieues de long, ſur un peu moins de large.

A la bonne heure, direz-vous, Monſieur. Ces trente-deux mille filles ne ſe trouverent *ni dans un village*, *ni dans un camp* ; &, puiſqu'il faut en convenir, Moyſe n'a point avancé ces abſurdités,

(1) *Dans un village.* Cet Ecrivain eſt M. de Voltaire, qui accorde pourtant ailleurs, qu'*il y avoit dans le pays ſablonneux de Madian quelques villages.* Comme s'il n'y avoit eu dans ce pays que des villages ! Mais l'Ecriture parle de *ſes villes & de ſes châteaux.* Nomb. XXX. 10. *Aut.*

que nous lui imputons seulement pour égayer nos Lecteurs. Mais n'en est-ce pas toujours une, de prétendre qu'il se soit trouvé tant de filles, *dans un pays de huit lieues de long sur un peu moins de large* ?

Je veux, pour un moment, que vos mesures soient justes, & que le pays de Madian n'ait eu en effet que l'étendue, que vous lui donnez. Seroit-il impossible, même dans cette hypothese, qu'il s'y fût trouvé trente-deux mille filles ? Si ce nombre vous paroît incroyable, c'est sans doute parce qu'il supposeroit trop d'habitans dans un si petit pays. Calculons donc.

Trente-deux mille filles supposent autant de garçons ou à-peu-près. Ce seroit donc en tout 64,000 jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe, qu'il faut compter depuis la naissance jusqu'au mariage (1). Ces jeunes personnes, selon l'estimation commune, devoient faire au moins la

(1) *Depuis la naissance jusqu'au mariage.* C'est sur quoi le texte Hébreu ne laisse aucun doute ; & la Vulgate dit expressément: *Puellas autem & omnes fœminas virgines reservate vobis.* Voy. Livre des Nombres, chap. XXXI. *Aut.*

moitié de la nation (1). Pour juger du nombre des Madianites par celui de leur jeuneſſe, il ne s'agiroit donc que de multiplier 64,000 par 2, ce qui ne donneroit qu'un total de cent vingt-huit mille têtes (2). Croyez-vous, Monſieur, qu'un pays de huit lieues de long ſur à-peu-près au-

---

(1) *La moitié de la nation.* On n'avoit dit, que le tiers dans l'Edition précédente : mais c'eſt en effet au moins la moitié, ſelon l'eſtimation commune. On avoit donc beaucoup trop accordé au ſavant Critique. Il eſt beau d'être généreux ; mais il eſt néceſſaire d'être vrai.

L'Auteur de la Défenſe des Livres de l'ancien Teſtament ſuit l'eſtimation à laquelle nous nous en tenons ici : elle paroît d'autant plus vraie pour ces temps reculés, que les obſtacles qui arrêtent maintenant la fécondité des mariages étoient alors inconnus. *Id.*

(2) *Total de* 128,000 *têtes.* Il eſt à remarquer, que Moyſe n'envoya, pour combattre les Madianites & pour ſubjuguer tout le pays, que douze mille hommes. Quand l'armée ennemie auroit été une fois plus forte, ce qui n'eſt pas sûr, elle ne ſuppoſeroit pas cent vingt-huit mille habitans dans le pays, en comptant avec M. de Voltaire, un ſoldat par cinq perſonnes. A juger donc par-là du nombre des Madianites, nous l'aurions plutôt augmenté que diminué. *Aut.*

tant de large, ne peut pas nourrir cent vingt-huit mille habitans ?

Un pays de cette étendue doit contenir environ deux cent quarante-huit mille arpens, & un arpent de bonne terre peut nourrir quatre perſonnes. A n'en compter que trois (1); quarante-trois mille arpens auroient ſuffi & au-delà pour nourrir les cent vingt-huit mille Madianites. Ajoutons-y, ſi vous voulez, quinze mille ar-

(1) *A n'en compter que trois, &c.* C'eſt probablement ſur une ſemblable eſtimation, que dans pluſieurs diſtributions de terres, faites non-ſeulement ſous les Rois de Rome, mais plus de quatre cents ans après ſa fondation, on ne donna que deux arpens à chaque citoyen ou *colon*. On croyoit ſans doute, que c'étoit aſſez pour les nourrir eux & leurs familles; & ces colons le croyoient auſſi, apparemment, ſans quoi ils ne les auroient pas acceptés, pour aller mourir de faim loin de leur patrie. Voyez *Denis d'Halicarnaſſe*, *Tite-Live*, *&c.* Et *Columelle* nous apprend que quatre arpens de terre faiſoient toutes les poſſeſſions du célebre Dictateur Quintius-Cincinnatus. Seroit-il déraiſonnable de ſuppoſer que la famille de ce Dictateur, femme, enfans, eſclaves, montât à douze perſonnes, & de mettre à ſix les familles des colons dont nous venons de parler ? On ſait que c'étoit l'uſage dans ces diſtributions de terres, de donner la préférence aux peres de famille chargés d'enfans. *Aut.*

pens, en supposant que les terres du pays de Madian ne rapportoient pas tous les ans, & qu'il en falloit laisser chaque année un tiers en repos; nous n'aurons en tout que cinquante-huit mille arpens employés à la nourriture des habitans. Est-il inconcevable, que sur deux cent quarante-huit mille arpens, il s'en soit trouvé cinquante-huit mille d'une bonté ordinaire? Trente-deux mille filles ne supposent donc point trop d'habitans dans un pays de cette étendue.

A ces preuves de calcul, joignons des exemples. *Tant d'habitans*, dites-vous, *dans un si petit pays!* mais oubliez-vous, Monsieur, ou prétendez-vous nier (1)

(1) *Prétendez-vous nier*, &c. Il le prétend en effet. Mais, quoi qu'il en puisse dire, ces nombreuses & vastes grottes taillées dans les montagnes; ces aqueducs souterreins, qui les traversoient, pour porter au-delà les eaux du fleuve & la fertilité; ces canaux, ces lacs immenses creusés de main d'hommes; tant de monumens prodigieux qui subsistent encore, & les ruines mêmes, dont l'Egypte est couverte depuis la mer jusqu'aux cataractes, annoncent évidemment une population, sinon telle que les Anciens la représentent, du moins fort au-dessus des petites idées que l'Auteur s'en est faites, & qu'il voudroit en donner à ses Lecteurs, *Edit.*

celle de l'Egypte, encore plus étonnante à proportion, & néanmoins atteſtée par tant d'Ecrivains ; celle de la Judée, même ſous les Rois Aſmonéens & ſous les Hérodes, population immenſe, reconnue par les Auteurs mêmes Payens ; celle de la Grece & particulierement de l'Attique, pays de peu d'étendue, ſec, montueux, pierreux, & pourtant très-peuplé ; enfin celle de Rome ſous Servius, c'eſt-à-dire, dans un temps où l'Etat Romain, qui n'avoit pas huit lieues de long ſur autant de large, nourriſſoit déja plus de deux cens mille perſonnes (1) ? Vous inſcrirez-vous en faux contre tous ces faits, & pour en combattre un de l'Hiſtoire ſacrée, en nierez-vous tant d'autres de l'Hiſtoire Profane ? Combien n'y a-t-il pas de cantons, même de nos jours, dans la Chine, l'Angleterre, la Flandre, &c. qui dans moins de huit lieues de long, ſur autant de large, nourriſſent plus de cent vingt-huit mille habitans ?

Vous dites vous-même, Monſieur,

(1) *Plus de deux cent mille perſonnes, &c.* Ils devoient monter au-delà, à en juger par le dénombrement fait ſous le regne de ce Prince. Voyez *Tite-Live, &c. Edit.*

qu'*il eſt avéré que l'Etat Romain, juſqu'à l'an 400 de la fondation de Rome, n'avoit que huit lieues de long, ſur à-peu-près autant de large.* Croyez-vous que ce pays n'avoit pas alors cent vingt-huit mille habitans ? Si l'on ſe rappelle les dénombrements faits, les armées levées, les peuples vaincus, les Tribus ajoutées aux anciennes, &c. depuis le regne de Servius juſqu'à l'époque dont vous parlez, on ſera convaincu que cet Etat de huit lieues de long ſur autant de large, avoit beaucoup plus d'habitans que nous n'en ſuppoſons dans le pays des Madianites. Et vous ne pouvez pas dire, que les terres des environs de Rome étoient beaucoup plus fertiles que celles des Madianites, vous, qui aſſurez que *le terrein autour de Rome a toujours été ſtérile.* Cent vingt-huit mille perſonnes & plus peuvent donc vivre dans un pays de huit lieues de long ſur autant de large, dont les terres ſeroient d'une bonté ordinaire ou même au-deſſous ; & c'eſt un aveu, auquel vous ne pouvez vous refuſer, ſans vous contredire.

§. III.

S'il eſt incroyable que les beſtiaux, dont l'Auteur du Livre des Nombres fait le détail, aient pu vivre dans le pays des Madianites.

Mais, direz-vous, Monſieur, un pays de huit lieues de long ſur huit lieues de large, pourroit-il nourrir avec tant d'habitans, tous les beſtiaux détaillés dans le Livre des Nombres ?

Nous n'irons pas chercher dans l'antiquité, ni loin de nous des exemples d'un auſſi grand nombre de beſtiaux nourris dans un pareil, ou même dans un moindre eſpace de terrein. L'Angleterre ſeule peut nous en fournir pluſieurs. Citons-en quelques-uns d'après un Auteur eſtimé. Le Chevalier John Nicols, Ecrivain très-inſtruit dans l'économie rurale, rapporte que le Dorſetshire, dans un terrein de quatre lieues de diametre, nourrit, indépendamment des autres beſtiaux, plus de cinq cent mille moutons. Il parle encore d'un autre canton, où dans une étendue moins conſidérable de terrein marécageux, il s'en trouve, dit-il, quatre à cinq cent mille : enfin il

nous apprend qu'aux environs de Dorsheſter on en a compté ſix cent mille dans un circuit de deux lieues: n'eſt-ce pas à proportion autant ou plus que ſix cent ſoixante & quinze mille brebis, ſoixante & douze mille bœufs, &c. nourris dans un pays de huit lieues quarrées? Nous croyons que votre patrie même fourniroit plus d'un exemple pareil dans quelques-unes de vos Provinces, & s'ils n'y ſont pas plus communs, nous en dirions bien la cauſe.

Quoi qu'il en ſoit, ceux de vos Compatriotes, qui ont écrit ſur l'agriculture, poſent des principes également favorables à notre ſentiment. Ils nous aſſurent qu'un arpent de terre peut nourrir trois bœufs; ce ſeroit donc aſſez de vingt-quatre mille arpens pour ſoixante & douze mille bœufs, & de dix mille cent ſoixante & dix arpens pour ſoixante & un mille ânes, même en ſuppoſant qu'un âne mange moitié autant qu'un bœuf. Selon les mêmes Ecrivains, douze brebis peuvent vivre ſur un arpent de terre; ainſi il ne faudroit pour ſix cent ſoixante & quinze mille brebis, que cinquante-huit mille deux cent cinquante arpens. Réuniſſez toutes ces ſommes, vous trouverez que quatre-vingt dix mille quatre cent

vingt arpens suffisoient pour tous ces bestiaux ; & si vous y ajoutez les cinquante-huit mille arpens réservés pour la nourriture des habitans, vous n'aurez jamais qu'un total de cent quarante-huit mille quatre cent vingt arpens employés. Or, nous vous le demandons, Monsieur, étoit-il impossible, que sur deux cent quarante-huit mille arpens que le pays des Madianites devoit contenir, il s'en trouvât cent quarante-huit mille quatre cent vingt, propres à être mis en pâture ou en labour ? Et ne sommes-nous pas en droit de conclure, qu'il n'est point du tout incroyable, qu'il y ait eu dans ce pays autant d'habitans & de bestiaux que Moyse le dit ; & que son récit ne peut paroître absurde qu'à ceux, qui n'auroient aucune idée des ressources de l'agriculture ancienne ni de la moderne ?

Ces calculs se trouvent confirmés par un exemple sans replique, sur-tout pour vous ; c'est celui de vos Romains de l'an 400 de la fondation de Rome. Ces Romains, aussi nombreux au moins que nos Madianites, & qui ne possédoient pas plus de terrein, ne manquoient pas sans doute de troupeaux. Comme ils n'étoient pas moins intelligens agriculteurs que braves guerriers, il est à pré-

ſumer qu'ils en avoient beaucoup. Vous ne croyez pas apparemment qu'ils les envoyaſſent paître chez leurs voiſins. Huit lieues quarrées ſuffiſoient donc pour eux & pour leurs beſtiaux. Pourquoi n'auroient-elles pas ſuffi pour les beſtiaux des Madianites & pour eux-mêmes ?

§ IV.

Avantages négligés dans les calculs précédens.

Vous voyez, Monſieur, que nous n'exagérons rien : il s'en faut même beaucoup, que nous ayons profité de tous nos avantages dans les calculs précédens.

D'abord ſur les 248,000 arpens que le pays des Madianites pouvoit contenir, nous n'en avons trouvé que cent quarante-huit mille quatre cent vingt, néceſſaires à la nourriture des habitans & de leurs beſtiaux. Nous en ſuppoſons donc près de cent mille ſans aucun rapport. N'aurions-nous pas pu, en cas de beſoin, en ſuppoſer quelques milliers de plus, qui euſſent pu fournir du moins quelque pâture ?

2°. On peut eſtimer avec l'Auteur des Recherches ſur la population de l'Au-

vergne, du Lyonnois, &c. à deux ſeptiers de bled la conſommation annuelle de chaque perſonne, l'un portant l'autre. Huit ſeptiers devoient donc ſuffire pour nourrir quatre Madianites ; ſur-tout en y ajoutant le lait & la chair de leurs nombreux troupeaux, & s'agiſſant d'un climat chaud, où l'on eſt naturellement plus ſobre, & de ces temps reculés, où la vie des hommes étoit plus ſimple, & leur table plus frugale. Or, ſuppoſer qu'un arpent de terre donne huit ſeptiers de bled, ce n'eſt aſſurément pas ſuppoſer une fertilité peu commune. Vous en pourriez remarquer une plus grande aux environs même de votre Capitale (1), ſi

(1) *Aux environs de votre Capitale*, &c. On nous aſſure que dans le canton voiſin de Paris, qu'on nomme la France, l'arpent de terre rapporte, année commune, dix à douze ſeptiers de bled. C'eſt ce que paroît ſuppoſer le ſavant Abbé de Fleury, dans ſon Traité des Mœurs des Iſraélites. Il y poſe pour principe, qu'un arpent de bonne terre peut nourrir deux perſonnes, qui conſommeroient chacune ſix ſeptiers de bled par an, ou cinq livres & demi de pain par jour. Il dit s'en être aſſuré par des recherches qu'il avoit faites, probablement dans ce canton, où il avoit une maiſon de campagne.

Ce ſavant Ecrivain, dans un calcul qu'il fait

vous en étiez plus près. Nous nous sommes pourtant restreints à ne compter que trois personnes par arpent.

Ajoutez que les mêmes terres qui servent à nourrir les hommes, fournissent aux bestiaux de la pâture & des fourrages.

3°. Nous avons estimé la nourriture d'un âne à la moitié de celle d'un bœuf. Mais un de vos plus célebres Ecrivains, (1) dans l'éloge éloquent qu'il fait de

---

au sujet de la population de la terre promise, donne à chaque Israélite cinq livres & demi de pain par jour : c'est trop assurément ; & la raison qu'il en apporte n'est rien moins que concluante. Dans quelques Etats de l'Europe, la ration de chaque soldat n'est que d'une livre & demi de pain ; ce n'est peut-être pas assez. Compter, comme nous faisons ici, deux livres de pain par personne, en comprenant dans le nombre les petits enfans, les femmes, les vieillards & les malades, c'est probablement donner ce qui suffit, & même au-delà. *Edit.*

Nous lisons de même dans un Agriculteur célebre (M. Sutieres,) » qu'il y a des terres » franches de bonne nature qui donnent douze » septiers de bled par arpent : on en a vu même » plusieurs fois qui ont donné jusqu'à quinze » septiers mesure de Paris «. *Chret.*

(1) *De vos plus célebres Ecrivains*, &c. M. de Buffon, dans son Histoire Naturelle du Cabinet du Roi. *Un certain Abbé, qu'on nomme, je crois, Pluche*, a fait la même remarque. Il

l'âne, obſerve judicieuſement qu'une des qualités eſtimables de cet utile quadrupede, eſt la frugalité ; qu'il vit de peu, & que les herbes les plus ſéches & les plus dédaignées par les autres animaux ſuffiſent à ſa ſubſiſtance. Nous pouvions donc compter pour peu de choſe la nourriture de ces 61,000 ânes, que vous voudriez nous faire regarder comme un objet d'importance. Voilà déja trois articles ſur leſquels nous pouvions gagner pluſieurs milliers d'arpens, ſans choquer la vraiſemblance.

4°. Nous aurions pu obſerver encore, que parmi ces beſtiaux nombreux dont parle Moyſe, on ne voit point de chevaux, animaux plus néceſſaires pour la courſe & pour les combats, que pour les travaux pénibles de la campagne, qui conſomment beaucoup & qu'on ne mange point (1). Il n'en eſt pas ainſi des beſtiaux

---

nous ſemble que M. de Voltaire auroit pu traiter ce ſage Ecrivain avec plus d'honnêteté. *Edit.*

(1) *Et qu'on ne mange pas.* Un de vos Auteurs, qui aient le mieux écrit ſur l'agriculture & la population, a dit quelque part : *Otez un cheval, vous mettez deux hommes de plus dans un pays.* Id.

trouvés dans le pays des Madianites : les ânes, qu'on ne mange pas, consomment peu ; & si les bœufs consomment davantage, on les mange.

5°. Une autre remarque que nous pouvions ajouter, c'est que, si les Madianites avoient manqué de terrein pour nourrir leurs bestiaux, voisins du désert comme ils l'étoient, ils auroient pu y envoyer en pâture, du moins une partie de leurs troupeaux. Car ces déserts, quoi que vous en disiez, Monsieur, n'étoient pas tellement arides, qu'il n'y eût divers cantons où les bestiaux pouvoient trouver à paître. On le voit dans l'Ecriture, & les Voyageurs modernes nous le confirment.

6°. Nous avons supposé qu'un tiers des terres labourables du pays de Madian reposoit tous les ans. Mais combien de terres ne connoissons-nous pas, même actuellement, qui ne reposent jamais ou rarement, en Angleterre, en Flandre, &c ? Combien, sur-tout dans les pays chauds, donnent des grains & des légumes à l'ombre des arbres fruitiers & des vignes, & qui, après avoir porté quelquefois plus d'une récolte, sont aussi-tôt ensemencées pour l'année suivante : fertilité, dont on voit plus d'un

exemple, non-seulement en Italie, mais même dans quelques-unes de vos Provinces, au pied des montagnes & dans les vallées. Etes-vous sûr, que celles des Madianites n'étoient pas naturellement assez fécondes & cultivées avec assez de soin, pour produire de même; & que toutes leurs terres labourables aient eu besoin de reposer comme les vôtres?

Enfin, Monsieur, dans ces anciens temps, & particulierement dans ces petits Etats (1), les causes actuelles de l'infertilité de tant de pays n'existoient point encore. Les servitudes aviliſſantes, les impôts accablans, les taxes arbitraires, &c. tous ces fléaux de l'agriculture & de la population étoient ignorés. On ne connoiſſoit ni ces grands propriétaires (2),

(1) *Petits Etats*, &c. On remarque que l'Egypte, la Grece, l'Italie ancienne & moderne, &c. n'ont gueres été plus peuplées ni plus fertiles, que quand elles étoient diviſées en petits Etats. *Id.*

(2) *Ces grands propriétaires*, &c. Nous liſons dans quelques Auteurs d'agriculture, qu'en multipliant les propriétaires des terres, on en multiplie d'ordinaire le produit: ils mettent les grands propriétaires & même les grands fermiers au nombre des fléaux de la population. *Edit.*

qui envahiſſent tout & qui négligent tout ; ni leur faſte plus ruineux que leur négligence. On ne voyoit ni ces maſſes de bâtimens qui dérobent la terre à la culture, ni ces jardins, ces parcs immenſes, où l'utile eſt ſacrifié par-tout à l'agréable. Point de ces remiſes, aſyles d'un gibier deſtructeur, ni de ces loix inſenſées de la chaſſe (1), codes barbares, reſtes odieux & ſoigneuſement conſervés d'un gouvernement de Sauvages. La profeſſion publique de l'oiſiveté n'étoit point un état reſpecté, & l'on ne ſavoit point encore que ne rien faire, c'eſt honorer Dieu & vivre noblement. Tout y étoit cultivateur (2) : les arts de pur agrément, peu connus, n'occupoient point une partie des Citoyens à des travaux ſuperflus & honorés, l'agriculture étoit le grand art & le premier de tous comme le plus néceſſaire (3).

(1) *De la chaſſe*, &c. On voit bien que ces Juifs Allemands n'ont point de terres. *Chret.*

(2) *Tout y étoit cultivateur.* Il y a lieu de croire, que les Madianites joignoient le commerce à l'agriculture. On voit dans la Geneſe, que des Marchands de cette Nation alloient trafiquer en Egypte, & qu'ils y portoient de la réſine de Galaad & des aromates, lorſque Joſephe leur fut vendu par ſes freres. *Edit.*

(3) *Le plus néceſſaire.* Les beſtiaux ſont une

Voilà, Monsieur, ce qui peut rendre & a souvent rendu de petits pays capables de nourrir un grand nombre d'habitans. Qu'un arpent de terre est fertile, quand un cultivateur, que rien ne décourage, sait en tirer tout ce qu'il peut produire! *Laudato ingentia rura : exiguum colito*, disoit le Chantre de l'agriculture Latine : maxime vraie, dont vous paroissez ne pas comprendre tout le sens.

§. V.

Nature du terroir des Madianites : objections de l'Auteur, & réponses.

Vous prétendez, Monsieur, que le pays des Madianites ne ressemble en rien à ceux dont nous venons de parler. *C'est*, dites-vous, *un canton stérile.*

Mais savez-vous d'où vient cette stérilité ? si c'est de la nature du sol, ou d'autres causes, soit politiques, soit mo-

---

des plus riches branches de l'agriculture : on sait que le pays de Madian abondoit en bétail. Les Madianites les vendoient aux peuples voisins, & en rapportoient en échange ces chaînes & ces brasselets, ces pendans d'oreilles d'or, &c. dont l'Ecriture parle, *Nomb. XXXI.* 50. Id.

rales ; de la tyrannie des petits Princes & des vexations qu'exercent les Pachas ; de la négligence des habitans, ou de la foibleſſe du Gouvernement, qui n'oſe les défendre contre les incurſions de leurs voiſins (1) ; en un mot, ſi c'eſt parce que ce pays eſt naturellement ſtérile qu'il n'eſt point cultivé, ou parce qu'il manque de cultivateurs qu'il eſt ſtérile ?

Il n'eſt habité maintenant que par une petite horde d'Arabes. Donc il n'a jamais été plus peuplé ! Quelle conſéquence ! Combien d'autres pays, ſur-tout ſous la domination Turque, autrefois très-peuplés, ſont maintenant preſque déſerts : ſans aller même ſi loin, jettez un coup d'œil ſur la campagne de Rome : voyez ce qu'elle eſt, & rappellez-vous ce qu'elle a été.

C'eſt un pays de montagnes. Mais ignorez-vous que dans cette contrée ce ſont les montagnes, qui donnent les plus riches pâturages (2), & qu'encore à

(1) *Les incurſions de leurs voiſins*, &c. C'eſt à toutes ces cauſes que les Voyageurs modernes attribuent la ſtérilité actuelle & la dépopulation de la Paleſtine & de tous les pays voiſins. *Voyez* Shaw, &c. *Aut.*

(2) *Riches pâturages*, &c. Voici de quelle préſent,

préſent, dans la Paleſtine & dans les pays voiſins, on les préfere aux plaines pour

---

maniere Shaw parle des montagnes de la Paleſtine. » Il s'y trouve, dit-il, des endroits » remplis de cette herbe courte & délicate, que » les beſtiaux préferent à tout, & qui rend leur » lait plus délicieux, & leur chair plus ſuccu» lente. Tant s'en faut, que du temps des Iſ» raélites les montagnes fuſſent inhabitables & » infertiles, ou le rebut du pays, que dans le » partage qui s'en fit, celle d'Hébron fut ac» cordée à Caleb comme une faveur ſingu» liere «. Ces montagnes reſſemblent apparemment à celles de Steyning en Angleterre, aux hauteurs de Brigthelmſtone, & aux plaines élevées de Sarisburi. On peut faire dans ces plaines pluſieurs milles, ſans y rencontrer d'habitations; elles n'ont ni arbres, ni ruiſſeaux: le terrein y eſt abſolument inculte; à peine quelques lignes de bonne terre couvrent la craye: mais l'herbe courte, qui y croît, en fait d'excellens pâturages, chargés de troupeaux de trois à cinq mille moutons chaque. Voyez, *a Tour Thro' Great-Britain.* Aut.

Le paſſage de Shaw qu'on vient de rapporter, pourroit ſervir de commentaire au verſet du Pſeaume que M. de Voltaire a rendu ſi mauſſadement par *montagnes de Dieu, montagnes graſſes; pourquoi regardez-vous les montagnes graſſes.* C'eſt-là le ſecret de Perrault, qui traduiſoit platement des endroits ſublimes d'Homere, & les trouvoit enſuite indignes d'un bon Ecrivain. Perrault étoit-il un modele à être imité par M. de Voltaire?

nourrir leurs bestiaux ? Pensez-vous ; Monsieur, que celles du pays de Madian, de huit lieues de long sur autant de large, sont toutes couvertes de roches nues ? Si vous en avez des preuves, vous auriez bien dû les produire ; car enfin on n'est pas obligé de vous en croire toujours sur votre parole.

Supposé même, que ce pays ne soit à présent qu'un fond naturellement stérile & couvert de rochers arides, qu'en pourriez-vous conclure ? Savez-vous avec quelque certitude, si ces rochers, selon vous, aujourd'hui stériles & nuds, n'étoient pas alors chargés de bonne terre, que les vents, les pluies, les torrens auront insensiblement entraînée & recouverte de gravier & de sable ? Ces révolutions, que vous devriez supposer impossibles, pour que votre raisonnement fut juste, ne sont pas rares : la plus légere teinture de l'Histoire & de la Géographie, ne permet pas d'en ignorer beaucoup d'exemples.

L'Auteur du Livre des Nombres, quel qu'il soit, devoit connoître ce pays ; il vivoit dans le voisinage, & il écrivoit pour un peuple dont les terres étoient limitrophes ; auroit-il eu la mal-adresse de mettre tant de peuples & tant de bestiaux dans un pays, qu'il auroit su n'avoir

été couvert que de rochers nuds & de sables brûlans ? sur-tout étant le maître, au moins dans votre système, de placer ailleurs la scene d'un événement, que son dessein n'étoit pas de rendre incroyable. Par quel trait encore d'une pareille mal-adresse, l'Auteur du Livre des Juges auroit-il représenté, comme si riches en bestiaux & en or, les habitans d'un pays si pauvre (1) ? Que dirons-nous de l'Historien Josephe ? Il n'ignoroit pas sans doute ce que c'étoit que le pays de Madian. Il ne balance pourtant pas à le donner comme un pays fertile, & ses habitans comme un peuple riche ; & c'est ainsi qu'en parlent d'autres anciens Ecrivains. Ce pays, dans ces premiers temps, n'étoit donc pas tel que vous voudriez nous persuader qu'il est maintenant ; (2) & nous avons pu le supposer meilleur, sans aucune invraisemblance.

(1) *Pays si pauvre.* Voyez Liv. des Juges, Ch. VI.

(2) *Qu'il est maintenant.* Le P. Nau en donne une autre idée que M. de Voltaire : il assure que le bord oriental de la mer morte des plaines fertiles, qu'elles sont peuplées d'un grand nombre d'Arabes la plupart Chrétiens, qu'on trouve plusieurs Villages aux environs du Zared &c. *Chrét.*

§. VI.

De l'étendue du pays des Madianites. Que le Critique n'a pu se flatter de la connoître au juste. Qu'il est, sur cet objet, peu d'accord & en contradiction formelle avec lui-même.

Ainsi, Monsieur, sans rien outrer dans nos calculs, en négligeant même plusieurs avantages dont nous aurions pu nous prévaloir, nous vous avons prouvé, que le peuple, que supposent 32,000 jeunes filles & tous les bestiaux dont l'Auteur des Nombres fait le détail, pourroit vivre dans un pays de huit lieues de long, sur à-peu-près autant de large, d'une bonté médiocre : & vous n'avez aucune preuve, que le pays des Madianites soit naturellement aussi mauvais que vous le dites, moins encore qu'il l'ait été dans ces anciens temps. Nous pourrions donc nous en tenir là ; & c'en seroit assez pour faire voir que l'absurdité, que vous croyez appercevoir dans le récit de Moyse, est imaginaire. Mais allons plus loin : donnons à votre objection une réponse plus précise, & qui n'exige ni hypotheses, ni calculs.

Quand tous ceux que nous venons de faire seroient faux, quand le pays des Madianites n'auroit pas été de cette bonté même médiocre, dont nous avons supposé que pouvoit être une partie du terrein, il vous resteroit toujours à prouver, qu'il n'avoit que l'étendue qu'il vous plût de lui attribuer : sans cela votre objection porte à faux, & vos plaisanteries retombent à plomb sur vous-même. Or, quelles preuves en avez-vous, Monsieur ?

Ce pays, dites-vous, *est borné au nord par l'Arnon, au midi par le Zared, au couchant par le lac Asphaltide.* A la bonne heure. Mais savez-vous jusqu'où il s'étendoit vers le levant, & si vers le sud-est il ne s'avançoit pas au-delà de la source du Zared ? Il étoit limitrophe de celui de Moab, ou plutôt il y étoit en partie enclavé ; de sorte qu'on a quelquefois confondu les deux peuples. Connoissez-vous au juste les bornes qui les séparoient, & le point précis où commençoit le désert, dont les Madianites étoient voisins ? L'Ecriture ne détermine rien sur aucun de ces objets : les plus habiles Critiques, les plus savans Géographes n'en parlent qu'avec incertitude. Quels sont donc vos garants, & où avez-vous pris ce que vous avancez avec tant de confiance ?

Nous pourrions au contraire citer plusieurs Savans, qui, à portée de connoître ce pays un peu mieux que vous, lui donnent beaucoup plus d'étendue que vous ne faites; Joſephe, Euſebe, Jérôme, &c. (1) Mais laiſſons ces autorités, dont vous affectez de paroître faire peu de cas : bornons-nous à une, qui ne peut manquer d'être de quelque poids, du moins à vos yeux : cette autorité, Monſieur, c'eſt la vôtre.

Si vous ne donnez ici au pays de Madian qu'*environ huit lieues de long ſur un peu moins de largeur*, vous lui en donnez dans un autre endroit *huit de long ſur autant de large* ſans reſtriction, & ailleurs encore *environ neuf en tout ſens* (2). C'eſt déja au moins une lieue quarrée, c'eſt-à-dire, environ 3870 arpens ajoutés; mais ce n'eſt pas tout.

Dans votre Philoſophie de l'Hiſtoire (3), vous éclatez en reproches contre

(1) *Euſebe*, *Jérôme*, &c. Ces deux Ecrivains ont vécu près du pays de Madian : ils avoient fait, ſur les lieux, une étude de la Géographie de l'Ecriture; & ils ont laiſſé des Traités ſur cette matiere. *Aut.*

(2) *Environ neuf en tout ſens.* Voyez *Phil. de l'Hiſt. art.* Victimes humaines. *Aut.*

(3) *Philoſophie de l'Hiſtoire.* Voyez ibid. Le

Moyſe, de ce qu'ayant été *comblé de bienfaits, & ayant reçu des ſervices ſignalés du Grand-Prêtre de Madian, qui lui avoit donné ſa fille pour épouſe & ſon fils pour guide dans ces déſerts, il le paya de la plus noire ingratitude, en dévouant les Madianites à l'anathême.* Vous croyez donc que les Madianites dévoués par Moyſe & ceux de Jéthro étoient le même peuple; autrement vos reproches ne ſeroient que de vaines déclamations, & votre raiſonnement ſeroit auſſi faux que votre indignation eſt déplacée. Or, ce Grand-Prêtre & ſes Madianites vivoient loin du lac *Aſphaltide*, ſur la partie de la mer rouge nommée golfe d'Élath, ou golfe Elanitique, à cinquante lieues au moins du Zared. Le pays de Madian, Monſieur, pouvoit-il avoir cinquante lieues de long, & n'en avoir que huit ou neuf? Il nous paroît, que de ces deux aſſertions l'une ne peut ſubſiſter avec l'autre; il faut opter. Ou les plaintes que vous faites contre Moyſe dans la Philoſophie de l'Hiſtoire ſont fauſſes; ou ce que vous avancez, dans le Traité de

même reproche eſt répété dans le même Ouvrage, art. *Moyſe*, & en pluſieurs nouvelles Brochures. *Edit.*

la Tolérance, sur l'étendue du pays des Madianites, n'eſt pas vrai. Choiſiſſez, Monſieur, dans lequel de ces Ouvrages vous aimez mieux avoir raiſon. Car il eſt difficile que vous l'ayez dans tous les deux; ou plutôt il eſt très-probable, que vous vous trompez tout-à-la-fois dans l'un & dans l'autre.

§. VII.

Ce qu'on peut penſer, avec le plus de vraiſemblance, des Madianites & de leur pays; & ce qui doit le plus étonner, dans ce que l'Auteur dit de la victoire remportée ſur eux par nos peres.

Diſons le vrai, Monſieur, ou du moins ce qui paroît en approcher davantage. Ces Madianites, que vous devez confondre, pour raiſonner juſte dans votre Philoſophie de l'Hiſtoire, étoient probablement deux peuples très-diſtingués. Ils n'avoient ni la même origine, ni la même habitation, ni le même culte. Ceux de Jéthro deſcendoient de Madian, fils de Chus (1); les autres

(1) *De Madian, fils de Chus.* C'eſt par cette raiſon que la Madianite Sephora, femme de

d'Abraham, par Madian (1), fils de ce Patriarche & de Céthura. Ceux-ci adoroient Baal-Péor (2) ou Belphegor, comme les Moabites leurs voisins : ceux-là paroissent avoir conservé jusqu'au temps de Moyse quelques connoissances & peut-être même le culte du vrai Dieu (3). Ceux de Jéthro vivoient, comme nous venons de le dire, sur le bord du golfe Elanitique. Madian, leur capitale (4), étoit à l'orient de ce golfe, & leur pays s'étendoit jusqu'à la côte occidentale, &, selon quelques-uns, jusqu'au mont Sinaï. Au contraire, ceux que nos peres vainquirent étoient voisins de la mer morte : leur principale ville (5) étoit sur l'Arnon, assez près de la capitale des

---

Moyse, est appellée Chusite. *Num.* 12, & Habacuc emploie les mots de Madianites & de Chusites comme synonymes. *Aut.*

(1) *D'Abraham par Madian*, &c. Voyez *Genese, Chap. XXV.* Id.

(2) *Adoroient Baal-Péor.* Voyez *Num.* 31. Id.

(3) *Le culte du vrai Dieu.* Jéthro offre des sacrifices au Dieu d'Israël. *Exod. Chap. XVIII.* Aut.

(4) *Madian leur capitale*, &c. Elle porte encore aujourd'hui le même nom. *Id.*

(5) *Leur principale ville*, &c. Elle s'appellois comme l'autre, Madian ; il en restoit des ruines du temps de S. Jérôme. *Id.*

Moabites. Ils étoient riches en or & en troupeaux : leur pays, qui dans l'étendue même que vous lui donnez, suffisoit pour le peuple que 32,000 filles supposent, & pour tous les bestiaux que Moyse compte, en renfermoit vraisemblablement davantage ; car apparemment tout ne fut pas enlevé ou exterminé par les vainqueurs. Probablement une partie trouva moyen d'échapper : mais très-probablement aussi ce pays ne se bornoit pas aux huit lieues de long sur autant de large, que vous lui assignez. Ses enclaves dans le pays de Moab, sa proximité du désert, le silence de Moyse, & sur-tout le vôtre, sur ses bornes à l'orient, permettent de lui donner plus d'étendue.

S'il y a donc quelque chose de ridicule ou de surprenant dans ce que vous dites de la victoire remportée par nos peres sur les Madianites, ce n'est pas de voir Moyse mettre tant de filles & tant de bestiaux dans un pays, dont il ne fixe point les limites : c'est de voir un Historien Philosophe, un Ecrivain éclairé rebattre tant de fois, & avec tant de confiance, une objection si mince en elle-même, & qui d'ailleurs porte si évidemment sur un faux exposé ; c'est de le voir décider de l'étendue d'un pays, sans

en connoître au juste les bornes, & pour trouver de l'absurdité dans le récit d'un Auteur respecté, & de l'odieux dans sa conduite, se mettre aveuglément en contradiction formelle avec soi-même. Voilà, Monsieur, ce qui pourra surprendre & choquer quelques Lecteurs.

Pour nous, ces écarts ne nous surprendront point : nous savons que les plus grands hommes sont hommes ; & que, quelques lumieres qu'ils aient, de quelque impartialité qu'ils se flattent, il faut toujours qu'ils payent par quelque endroit le tribut à l'humanité.

Nous sommes, &c.

P. S. Dans l'*article Fonte tiré des Questions sur l'Encyclopédie*, vous avez daigné, Monsieur, répondre à cette Lettre. Votre réponse est courte, mais elle est charmante, joliment décorée d'ornemens d'un goût tout nouveau.

Vous nous y parlez *des Presbytériens, & de Fairfax, & de Cromwell, & de leur victoire, & du village de Nasby, où ils trouverent plus de six cent soixante mille brebis, soixante & douze mille bœufs, trente-deux mille petites filles* (qui n'étoient pas toutes des *petites filles*) &c.

Répliquerons-nous ici à cette ingé-

nieuſe & fine alluſion (1) ? Non.

Quand vous aurez prouvé & bien prouvé, que ces ſix cens mille brebis, &c. furent trouvées *dans un village ;* que ſix cens ſoixante mille brebis, &c. ne pouvoient vivre dans un pays de *huit lieues de long ſur huit de large*, & qu'il étoit défendu aux Habitans d'aller faire paître leurs beſtiaux dans les déſerts voiſins : quand vous aurez prouvé, ſur-tout, qu'on peut dire d'un pays, dont on ne connoît pas les bornes, qu'il n'a que *huit lieues de long ſur huit de large ;* & que ce pays de *huit lieues de long ſur autant de large*, borné au midi par un ruiſſeau, s'étendoit au midi à *cinquante lieues* par-delà ce ruiſſeau, &c. quand, dis-je, vous aurez prouvé tout cela (ce qui vous ſera fort aiſé ſans doute), nous tâcherons de vous répondre. Juſques-là nous ne reviendrons plus ſur cette

(1) *Et fine alluſion.* Cette alluſion qu'on lit dans l'*article Fonte tiré des Queſtions ſur l'Encyclopédie*, ne ſe lit point dans les *Queſtions ſur l'Encyclopédie.* On n'y parle ni *des Preſbytériens*, ni de *Fairfax*, ni de *Cromwell*, &c. mais de *Theopompe* & de *Lycophron*, &c. Dans ce genre d'ornemens, le moderne vaut l'antique, & l'antique le moderne. *Edit.*

matiere : auſſi-bien, contre notre intention, notre Lettre paroit vous avoir donné de l'humeur.

Vous nous dites avec vivacité : » Vous » êtes ſi attachés aux Presbytériens d'An- » gleterre, que vous pouſſez l'eſprit de » parti juſqu'à vous emporter contre les » gens ſenſés, qui trouvent un peu d'exa- » gération dans ces récits, & qui ſoup- » çonnent quelque faute de Copiſte «. Mais vous êtes ſi tolérant, ſi humain, ſi doux, Monſieur, pourquoi montrer tant d'antipathie & de haîne contre les *Preſbytériens ?*

Nous ne nous étions point *emportés ;* nous avions parlé de la maniere du monde la plus tranquille & la plus modérée. Vous êtes le ſeul, Monſieur, qui ayez trouvé dans nos Lettres de *l'eſprit de parti & de l'emportement.*

Nous ne faiſons, comme on l'a vu, aucune difficulté de reconnoître des *fautes de Copiſte*, quand on les prouve ; mais nous ne voyons pas, que vous ayez bien bien établi la néceſſité d'en admettre dans le paſſage en queſtion. Ne vous bornez pas à de ſimples redites, Monſieur ; apportez des preuves, & nous nous ferons un devoir de nous y rendre, ſi elles ſont ſolides.

LETTRE II.

Si les Juifs ont été un peuple anthropophage.

QUEL avantage c'eſt, Monſieur, de porter dans les recherches de l'antiquité un eſprit impartial & des lumieres ſupérieures ! On fait alors des découvertes que les Critiques vulgaires n'auroient pas ſeulement ſoupçonnées.

C'eſt ainſi que vous venez d'en faire une, qui enrichira à jamais le tréſor de nos connoiſſances hiſtoriques : découverte curieuſe, ſinguliere, intéreſſante, qui vous appartient toute entiere, & dont vous ne partagez la gloire avec perſonne.

Cette grande découverte, que tant d'habiles Interpretes & de ſavans Commentateurs, tant d'Hiſtoriens graves & de Critiques éclairés n'avoient pas même entrevue, & qu'il vous étoit réſervé de faire, c'eſt que nos peres étoient *une horde* de ſauvages tels ou pires que les Cannibales, des mangeurs de chair humaine, *parmi leſquels cet horrible aliment fut en uſage, même du temps de leurs Prophetes.*

Voilà, Monsieur, ce qu'on avoit ignoré jusqu'à vous, & ce que vous venez d'apprendre enfin à l'univers.

Cette assertion si neuve, pour ne pas dire si étrange, nous avoit paru d'abord une de ces plaisanteries, que quelques Ecrivains se permettent quelquefois dans les sujets les moins plaisans; & les folies que vous débitez si gaiement dans la Lettre de votre M. Clocpitre, nous avoient confirmés dans cette idée.

Mais non, c'est une assertion sérieuse, on n'en peut plus douter. Vous la répétez gravement dans un Ouvrage où vous vous donnez pour le conciliateur & l'ami du genre humain (1): & de cet Ecrit elle a passé dans d'autres, jusques dans le *Dictionnaire* intitulé *Philosophique*, & même dans les *Additions* à la sage & véridique *Histoire générale*.

Si la nouveauté de la découverte a surpris quelques Lecteurs, la singularité des preuves sur lesquelles vous l'établissez, les étonnera sans doute encore davantage. Nous allons en rapporter quelques-unes des plus démonstratives: par celles-ci on pourra juger des autres.

---

(1) *Ami du genre humain.* Voy. *Traité de la Tolérance*, pag. 119. *Aut.*

Nous ne nous arrêterons point à ce que vous faites dire par votre *M. Clocpitre* : ce ne sont pas des raisonnemens qu'il faille discuter, mais des plaisanteries dont on doit rire. C'est quand vous parlez comme Historien & comme Philosophe, qu'il faut vous entendre.

§. I.

Premiere preuve tirée de ce que plusieurs peuples ont mangé de la chair humaine.

Il y a eu des peuples anthropophages ; donc les Juifs le furent aussi ! C'est ainsi que vous raisonnez, Monsieur ; & ce raisonnement vous paroît si convaincant, que vous l'employez avec la plus grande confiance.

» La plupart des premiers Voyageurs » & des Missionnaires, dites-vous dans » les *Additions à l'Histoire générale*, » rapportent tous, que les Brasiliens, les » Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, » &c. mangeoient leurs captifs ; & ils ne » regardent pas ce fait comme un usage » de quelques particuliers, mais comme » un usage de la nation. Tant d'Auteurs » anciens & modernes ont parlé d'an- » thropophages, qu'il est difficile de les

» nier. Je vis en 1725 à Fontainebleau
» une femme sauvage de couleur cendrée:
» je lui demandai si elle avoit mangé
» quelquefois de la chair humaine : elle
» me répondit que oui très-froidement
» & comme à une question ordinaire.....
» On a vu dans les siecles les plus civi-
» lisés le peuple de Paris dévorer les
» restes sanglans du Maréchal d'Ancre,
» & le peuple de la Haye manger le
» cœur du grand Pensionnaire Witt.
» Nous avons parlé d'amour, dites-vous
» encore dans le Dictionnaire Philoso-
» phique, art. *Anthropophages* : il est
» dur de passer de gens qui se baisent à
» gens qui se mangent. Il n'est que trop
» vrai qu'il y a eu des anthropophages :
» nous en avons trouvé en Amérique ; il
» y en a peut-être encore. Les Cyclopes
» n'étoient pas les seuls qui se nourris-
» soient quelquefois de chair humaine....
» Les Tintyrites, les Gascons, les Sa-
» guntins se nourrissoient autrefois de la
» chair de leurs compatriotes..... Pour-
» quoi les Juifs n'auroient-ils pas été
» anthropophages ? C'eut été la seule
» chose qui eut manqué au peuple de
» Dieu pour être le plus abominable
» peuple de la terre «.

Nous ne contestons point, Monsieur ;

ce que *tant d'Auteurs anciens & modernes* ont rapporté, & puisque la *plupart* des premiers Voyageurs & des Missionnaires disent *tous* que les Brasiliens, &c. mangeoient de la chair humaine, & qu'une femme de *couleur cendrée* (car la couleur y fait beaucoup (1) vous a répondu *très-froidement* qu'elle en avoit mangé, nous n'avons garde de nier des faits si bien constatés. Nous avouerons même ce que l'antiquité raconte des Cyclopes, *qui se nourrissoient quelquefois* de chair humaine, & des Gascons, &c. *qui se nourrissoient autrefois* de la chair de leurs compatriotes, &c. nous ne croyons pas que vous veuilliez tirer de tous ces exemples aucune conséquence contre nos peres. Premierement, l'origine des Juifs est connue; & l'on sait

(1) *La couleur y fait beaucoup.* La couleur ne fait rien ici: mais il est inconcevable combien elle fait ailleurs aux yeux du grand Ecrivain, que nous avons l'honneur de combattre. Elle distingue, selon lui, les races des hommes: un blond & un brun, un blanc & un noir, &c. ne peuvent pas être venus de la même tige: cela est évident, insoluble. Voyez pourtant ce qu'en a dit le savant Auteur de la *Défense des Livres de l'ancien Testament.* Nous pourrons un jour traiter aussi cette matiere. *Aut.*

qu'ils n'ont jamais eu, comme les peuples dont vous parlez, l'avantage de passer par l'état de sauvages, qu'un grand Philosophe du dix-huitieme siecle prétend être *l'état de la nature*. Secondement, ils n'ont point été aussi polis peut-être, que les descendans des Gaulois, ni aussi phlegmatiques que ceux des Bataves; mais il seroit difficile de prouver qu'ils aient eu comme eux de ces emportemens de rage dans lesquels une populace furieuse *mangea le cœur & dévora les restes sanglans de ses ennemis*. On ne lit rien de pareil dans nos annales, où nos peres, pourtant, ne sont point épargnés. Troisiemement, ces emportemens même, lorsqu'on en trouve à peine un ou deux exemples dans toute l'Histoire d'un peuple, soit qu'ils aient eu pour principe les fureurs de la vengeance ou les horreurs de la famine, ne suffisent pas pour qu'on puisse traiter ce peuple d'anthropophage. Personne ne s'est encore avisé de traiter de la sorte le peuple de la Haye ni celui de Paris. Enfin, y ayant toujours quelque atrocité à manger son semblable, il semble qu'on n'en doit point accuser une nation toute entiere sur des conjectures ou sur de simples inductions; il faut des preuves:

vous en apporterez peut-être ! Voyons.

Il eſt dur de paſſer de gens qui ſe baiſent à gens qui ſe mangent. Tranſition heureuſe ! contraſte piquant ! Oh ! Monſieur, qu'il y a d'eſprit là-dedans & de décence (1) !

Pourquoi les Juifs n'auroient-ils pas été anthropophages ? Ce *pourquoi non* eſt, en vérité, convaincant, démonſtratif ! on ne peut tenir contre des raiſonnemens de cette force ! La ſuite, ſur-tout, eſt pleine d'honnêteté, de modération philoſophique, & particulierement d'amour du vrai ; c'eſt une des plus belles antitheſes, qui ſoient dans vos Ouvrages, où il y en a tant.

Les Tintyrites, les Saguntins & les Gaſcons, &c. Il y a, ce ſemble, quelque différence entre ces peuples & les Hé-

(1) *D'eſprit là-dedans & de décence.* C'eſt ainſi que dans la ſuite du même article, on traite de *fadaiſes* ces abominables déréglemens. Tel eſt le ton léger, qu'on prend dans cette œuvre philoſophique. Voyez l'*Apologie de la Religion Chrétienne.*

M. de Voltaire a déclaré, que tous les articles du Dictionnaire ne ſont pas de la même main : on peut donc douter que l'article *Anthropophages* ſoit de lui. La nouvelle Edition nous apprendra plus au juſte quels ſont ceux qui lui appartiennent. *Aut.*

breux. Des témoins oculaires, des Voyageurs instruits déposent, que les premiers se nourrissoient de chair humaine : mais avant vous, aucun Ecrivain n'avoit dit, que les Israélites fussent *dans l'usage* d'en manger. Votre autorité, Monsieur, est assurément très-respectable : mais elle n'est pas tout-à-fait contemporaine, ni, du moins lorsqu'il s'agit de nos peres, tout-à-fait impartiale. N'en pourriez-vous pas citer quelqu'une plus voisine de leur temps ? Oui, dites-vous.

§. II.

Seconde preuve. Menaces de Moyse.

» Moyse même menace les Juifs, » qu'ils mangeront leurs enfans, s'ils » transgressent sa loi. (*Additions.*) Il » ne leur est prescrit en aucun endroit » de manger de la chair humaine : on les » en menace seulement, & Moyse leur » dit, que s'ils n'observent pas ses céré- » monies, les meres mangeront leurs » enfans «. (*Dict. Phil.*)

Cette preuve, Monsieur, est dans le même genre & de la même force que la précédente.

Moyse menace les Juifs, qu'ils man-

geront leurs enfans, &c. Donc c'étoient des anthropophages ! Conſéquence admirablement bien tirée ! D'autres en conclûroient tout le contraire ; mais chacun a ſa façon de raiſonner, & la Logique des grands hommes ne reſſemble point à celle du vulgaire.

Il n'eſt preſcrit aux Juifs en aucun endroit d'en manger. C'eſt toujours quelque choſe, que vous en conveniez : le peuple Juif vous doit des remercimens pour un aveu ſi généreux.

On les en menace ſeulement. Prenez donc garde, Monſieur. Puiſqu'on les *en menace*, c'eſt une preuve que cette nourriture n'étoit ni ordinaire, ni goûtée parmi eux. Si on *menaçoit* un Cannibale de lui faire manger de la chair humaine, on le feroit rire. On ne *menace* les gens de leur faire manger que ce qu'ils déteſtent. Ainſi vos expreſſion mêmes combattent vos raiſonnemens, & renverſent vos preuves.

§. III.

Troiſieme preuve tirée des promeſſes d'Ezéchiel.

Mais, dites-vous, Monſieur, ſi on les en *menace* dans un endroit, on le leur *promet* dans un autre.

» Ezéchiel *promet* aux Juifs, pour les » encourager, qu'ils mangeront de la » chair humaine. (*Traité de la Tolér.*) Et encore *pag.* 22 *des Addit. à l'Hiſt. &c.* » Le Prophete Ezéchiel *promet* (1) » aux Hébreux, de la part de Dieu, » que s'ils ſe défendent bien contre le » Roi de Perſe, ils auront à manger de » la chair de cheval & de la chair de » cavalier «. Et encore *Dict. Phil. art.* Antropophages. » Il faut bien que les » Juifs du temps d'Ezéchiel fuſſent *dans* » *l'uſage* de manger de la chair hu- » maine, puiſqu'il leur prédit, ch. 39, » que s'ils ſe défendent bien contre le » Roi de Perſe, ils mangeront non-ſeu- » lement les chevaux, mais encore les » cavaliers & les autres guerriers. Cela » eſt poſitif «.

Cela eſt du moins répété bien des fois dans vos Ecrits : cette preuve y revient ſouvent : tant elle vous paroît ſolide!

---

(1) *Ezéchiel promet*, &c. Si M. de Voltaire parle ſérieuſement, comme il y a lieu de le penſer, eſt-il croyable qu'il ait lu l'endroit d'Ezéchiel qu'il cite ſi ſouvent? S'il veut plaiſanter, où eſt le mot pour rire à traveſtir un Ecrivain & à lui faire dire ce qu'il n'a point penſé? *Edit.*

Tâchons d'en faire sentir toute la force.

Ezéchiel promet aux Juifs, qu'ils mangeront la chair du cheval & celle du cavalier : donc ces chairs étoient pour eux des mets excellens. Pour le coup la conséquence est juste ; il n'y a pas moyen de s'en défendre : il ne s'agit que de s'assurer, si le Prophete dit en effet ce que le Philosophe lui fait dire. Mais peut-on en douter, ou former là-dessus le plus léger soupçon ? Citer faux & attribuer à un Auteur un sens tout contraire au sien, non une fois & en passant, mais en vingt endroits, non-seulement en plaisantant, mais dans des Ecrits sérieux ; un Historien grave, un Philosophe ami du vrai n'en peut être capable. Ce seroit se jouer avec trop peu de ménagement de la crédulité de ses Lecteurs & abuser à l'excès de leur confiance.

Néanmoins la chair de cheval & celle de cavalier n'étant point un mets ordinaire, *l'Historien Philosophe* étant Poëte, & les Poëtes prenant quelquefois la liberté de feindre, il ne sera pas hors de propos de rapporter ici en entier le passage du Prophete. Le voici d'après la Vulgate.

Fils de l'homme, prophétise contre Gog, & dis-lui : Voici ce que dit le Seigneur ;

Seigneur ; je t'amenerai des contrées de l'Aquilon, & je te conduirai par des détours sur les montagnes d'Israël. J'y briserai ton arc dans ta main gauche, & j'abattrai tes fleches de ta main droite. Tu tomberas sur ces montagnes, toi, tes bataillons & tous les peuples qui sont avec toi. Je te donnerai à dévorer aux bêtes sauvages, aux oiseaux & aux animaux carnassiers..... Le temps approche ; il est arrivé, dit le Seigneur : voici le jour dont j'ai parlé. Les habitans sortiront des villes d'Israël : ils ramasseront les armes & les brûleront ; le bouclier & les javelots, l'arc & les fleches, les bâtons de tes mains & tes longs épieux seront jettés au feu. Les enfans d'Israël n'iront plus couper du bois dans les forêts. Ils feront du feu avec tes armes ; ils pilleront ceux qui les ont pillés, & ces nations avides deviendront leur proie, dit le Seigneur.... Dans ce jour je rendrai célebre la vallée des Voyageurs. J'en ferai le tombeau de Gog & l'étonnement des passans. On y ensevelira Gog avec toute son armée, & on l'appellera la vallée de l'armée de Gog. ....

Toi donc, Fils de l'homme, écoute ce que t'ordonne le Seigneur. Dis aux bêtes sauvages, aux oiseaux de proie &

à tous les animaux carnaſſiers : Venez, hâtez-vous, accourez aux nombreuſes victimes que je vas immoler pour vous, ſur les montagnes d'Iſraël ; vous mangerez la chair des braves & vous boirez le ſang des Princes de la terre (1). *Vous vous repaîtrez de leur graiſſe, vous vous enivrerez de leur ſang, & vous ſerez raſſaſiés à ma table* (2) *de la chair du*

---

(1) *Le ſang des Princes de la terre*, &c. Nous croyons, nous autres Hébreux, qu'on pourroit trouver dans ce paſſage, quoique foiblement traduit, de la chaleur, des idées fortes, des figures hardies, &c. Quelques Chrétiens en jugent de même : mais ils peuvent ſe tromper & nous avec eux.

On lit quelque choſe d'aſſez reſſemblant dans les Poéſies Runniques. *Les corbeaux & les vautours*, dit le Poëte, *pleurent le vaillant guerrier qui leur apprêtoit de ſuperbes repas.*

Mais tous ces traits d'*une éloquence de Barbares*, ne valent pas ce qu'on lit dans le *Dictionnaire Philoſophique*, que *les guerriers, pour la plus vile récompenſe, travaillent à la cuiſine des corbeaux & des vers.* On ne doute pas, que beaucoup de perſonnes ne trouvent ces expreſſions fort nobles & la réflexion fort ienſée. *Edit.*

(2) *A ma table*, &c. Nous remarquerons, en paſſant, que ſur ces mots *à ma table*, M. l'Aumônier Clocpitre fait cette réflexion très-judicieuſe, c'eſt que, *puiſqu'il eſt ici parlé de*

cheval, du cavalier belliqueux, & de tous leurs guerriers, dit le Seigneur

C'eſt dans ce paſſage que vous trouvez, Monſieur, qu'Ezéchiel promet *aux Juifs de leur faire manger de la chair humaine!* perſonne que vous, aſſurément, n'y verra rien de ſemblable. Que ſignifieroient donc ces mots, *dis aux bêtes ſauvages, aux oiſeaux de proie & aux animaux carnaſſiers, venez* &c ? Pour appercevoir dans ces expreſſions, que *la promeſſe eſt faite aux Juifs*, il faut avoir vos yeux. Quant à nous qui n'en avons pas de ſi perçans ou de ſi diſtraits, nous continuerons de penſer que le texte & le bon ſens bornent évidemment cette promeſſe aux animaux carnaſſiers, & probablement nous ne ſerons pas les ſeuls à le croire.

---

table, ces verſets doivent s'appliquer aux Juifs, parce que, dit-il, *les animaux carnaſſiers ne mangent point à table.* C'eſt ainſi qu'on raiſonne, ou plutôt qu'on plaiſante dans toute cette Lettre. En vérité, s'il y a du ſel là-dedans, ce pourroit bien n'être pas du ſel Attique. *Edit.*

§. IV.

Scrupule du Critique.

Il paroît, que vous avez eu vous-même quelque remords, de l'avoir étendue jusqu'à nos peres : car dans le *Nota bene*, mis à la fin de la premiere Edition de votre *Traité de la Tolérance*, vous dites d'un ton modeste :

» On croit s'être trompé dans l'en-
» droit où l'on cite le passage d'Ezéchiel,
» qui promet qu'on mangera le cheval
» & le cavalier. Cette promesse est faite
» par le Prophete aux animaux car-
» nassiers «.

On croit ! Comme si vous n'en étiez pas sûr, ou qu'il put y avoir là-dessus le moindre doute !

Cette promesse est faite, &c. On diroit que vous allez avouer votre mépriſe & la rétracter : mais non ; le scrupule ne dure pas long-temps.

Vous ajoutez aussi-tôt,

» Il y a quatre versets dans lesquels le
» Prophete promet cette nourriture de
» sang & de carnage. Les deux derniers
» peuvent s'adresser aux Juifs comme aux
» loups & aux vautours : mais les Com-

» mentateurs les appliquent seulement » aux animaux carnassiers «. Puis, comme si vous aviez regret à un aveu que la vérité vous arrache, pour nous enlever du moins une partie des Commentateurs, vous assurez dans une nouvelle Edition, que » si quelques Commentateurs appli- » quent ces deux versets aux animaux » carnassiers, plusieurs les rapportent aux » Juifs «.

Les deux derniers versets, dites-vous, *peuvent s'adresser aux Juifs, &c !* Sans doute, ils le peuvent ; il ne faut pour cela que renverser toutes les regles de la grammaire & du bon sens : bagatelle !

Mais les Commentateurs les appliquent seulement aux animaux, &c. Rien de plus vrai : les Commentateurs ne les appliquent point à d'autres.

Mais, Monsieur, si *les Commentateurs les appliquent seulement aux animaux carnassiers*, comment avez-vous pu dire dans votre nouvelle Edition, que *plusieurs Commentateurs les rapportent aux Juifs*. Nous croyons que ces propositions se contredisent, & que l'une détruit assez évidemment l'autre : Nous nous trompons, sans doute ; vous avez quelque maniere de concilier des assertions si opposées !

Plusieurs les rapportent aux Juifs, &c. Si vous en connoissez *plusieurs*, vous auriez bien dû en nommer du moins quelques-uns. Nous avouons, pour nous, que nous n'en savons aucun: non, Monsieur, pas un seul, à moins que vous ne vous comptiez parmi les Commentateurs. Mais vous prétendez qu'il y en a : c'est assez pour quelques Lecteurs. Comment ne pas croire sur sa parole un Auteur, qui déclare modestement, que *quand il écrivoit, la vérité tenoit la plume ?*

Telles sont, Monsieur, vos plus fortes preuves ! telle est la justesse & la solidité de vos raisonnemens ! N'est-il pas évident que voilà les Hébreux bien convaincus, que la chair humaine étoit pour eux non-seulement une nourriture *d'usage*, mais un mets appétissant ? La découverte est humiliante pour leurs descendans ; mais que faire ? A de telles démonstrations, quelles réponses ?

Finissons, & après avoir un peu ri des raisonnemens, plaignons sincérement le raisonneur. Convenoit-il, Monsieur, à un homme de votre mérite, à un Philosophe ennemi des préjugés, au premier Historien de sa Nation, de deshonorer ses Ouvrages par des calomnies si grossieres & des citations si fausses ? &, pour

uſer de vos expreſſions, *d'inſulter juſqu'à ce point* (1) *à la vérité & à ſes Lecteurs?*

(1) *D'inſulter juſqu'à ce point*, &c. Nous n'approuvons point qu'on uſe de ces expreſſions à l'égard de M. de Voltaire; quoiqu'il n'ait pas fait difficulté de les employer contre le Jéſuite Daniel. Il eſt un ton & des libertés, que les grands hommes peuvent prendre, mais que les hommes ordinaires ne doivent point ſe donner avec eux. *Edit.*

Parce qu'il eſt échappé à ce Jéſuite de dire, qu'*Henri IV. embraſſa la Religion Romaine, non-ſeulement par la raiſon de l'intérêt de l'Etat, mais par conviction;* M. de Voltaire conclut qu'*un Jéſuite ne peut écrire l'Hiſtoire fidelement.* Cela peut être vrai; mais ce n'eſt pas ſeulement le Jéſuite, qui ne le peut: c'eſt tout Ecrivain partial, quelque habit qu'il porte.

Il dit ailleurs, que *le Pere Daniel ne paſſe pas pour un Hiſtorien aſſez profond & aſſez hardi, mais qu'il paſſe pour un Hiſtorien très-véridique.* Accordez cela avec ce qu'il dit ici.

Il ajoute, que *le Pere Daniel erre quelquefois, mais qu'il n'eſt pas permis de l'appeller un menteur.* Et il eſt permis de dire, qu'*il inſulte à la vérité & à ſes Lecteurs:* il eſt permis de le traiter, dans des *conſeils raiſonnables*, d'*indigne Hiſtorien.*

C'eſt ainſi que ce grand homme ſe permet tout, même ce qu'il ne permet à perſonne, même des contradictions qu'il ne manqueroit pas de relever très-durement dans tout autre. *Chret.*

Ce n'étoit point ainſi que l'illuſtre Boſſuet écrivoit l'Hiſtoire. Ce grand homme, ce génie vraiment ſublime, que vous oſez traiter de *déclamateur*, en connoiſſoit mieux la dignité & les devoirs. Il ſavoit que ſi elle a le droit de juger les peuples, elle n'a pas celui de les calomnier.

Et quelle Philoſophie, que celle qui, dominée par la haine, & livrée à la prévention la plus aveugle, ſe permet ces outrageantes ſorties contre un peuple, dont les deſcendans ne ſont déja que trop à plaindre ! Eſt-ce là celle des Monteſquieu & des Locke ?

Vous dites quelque part, qu'*il y a des erreurs hiſtoriques & des menſonges hiſtoriques :* ajoutez, Monſieur, qu'il y a des *calomnies hiſtoriques ;* & jugez vous-même dans quel rang il faut mettre l'imputation que nous venons de réfuter.

Nous ſommes avec reſpect, &c.

LETTRE III.

Si les Juifs immoloient des hommes à la Divinité, & si leur loi autorisoit ces sacrifices.

APRÈS avoir accusé nos ancêtres d'avoir mangé des hommes, ce ne devoit être qu'un jeu pour vous, Monsieur, de leur imputer d'en avoir immolé. Si l'on vous en croit, ces sacrifices barbares étoient d'usage parmi eux, & leur législation atroce les ordonnoit.

Cet odieux reproche vous paroît si constant, que vous ne cessez point de nous l'objecter. Vous nous l'aviez fait dans vos *premiers Mêlanges*, vous le répétez dans les *nouveaux ;* on le retrouve dans votre *Tolérance ;* il reparoît dans la *Philosophie de l'Histoire*, dans le *Dictionnaire Philosophique*, &c. tant vous souhaitez de l'inculquer à vos Lecteurs ; tant vous vous croyez sûr de plaire, au milieu même des plus ennuyeuses redites (1) !

(1) *Ennuyeuses redites.* M. de Voltaire con-

Il faut pourtant l'avouer, Monsieur, si vous avez souvent répété ce reproche, vous n'êtes pas le premier qui nous l'ayez fait. Plus d'un *libre Penseur* Anglois s'en étoit avisé long-temps avant vous (1). Comme vous ne faites gueres que transcrire les raisonnemens de ces Ecrivains, pour vous réfuter, il suffira de vous exposer ici ce que leurs savans compatriotes y ont répondu (2).

§. I.

On avoue que quelques Juifs ont offert aux Dieux des Cananéens des sacrifices de sang humain. Ces sacrifices réprouvés par la loi. Horreur qu'elle en inspire.

Tel a été long-temps le déplorable

---

vient lui-même que depuis quelque temps *il aime à se répéter.* Nous avouons franchement, que nous ne sommes pas du nombre de ceux à qui toutes ces répétitions ont pu paroître agréables. *Edit.*

(1) *Avant vous.* Voyez *le Christianisme aussi ancien que le monde*, par Tindal, & le *Moral Philosopher* de Morgan, &c. *Aut.*

(2) *Y ont répondu.* Voyez sur-tout les *Réponses du Docteur Léland* aux deux Ouvrages que nous venons de citer. *Aut.*

aveuglement des hommes, qu'ils crurent plaire à la Divinité, en lui immolant leurs semblables. Presque tous les peuples regarderent ces sacrifices comme les plus sûrs moyens d'appaiser le Ciel, & de détourner ses vengeances. Cette superstition barbare se répandit chez les nations même les plus polies & les plus éclairées de l'ancien & du nouveau monde : mais elle ne régna nulle part avec plus d'empire que parmi les Cananéens. Ces cruautés religieuses auxquelles on ne recouroit ailleurs que dans des occasions extraordinaires, étoient fréquentes parmi eux. C'étoit une des principales abominations pour lesquelles Dieu avoit résolu de les détruire ; & Moyse n'avoit rien défendu plus expressément à son peuple, que d'imiter ce détestable culte : *Tu ne donneras pas*, leur dit-il (1), *tes enfans à Moloch..... Ne vous souillez point par ces abominations, comme ont fait les Nations que je vais chasser de devant vous, pour les punir de ces crimes.* Et plus bas : *Si quelqu'un donne ses enfans à Moloch, il sera mis à mort, & tout le peuple le lapidera. Que si le peuple néglige*

(1) *Leur dit-il.* Voy. Lévit. Ch. XVIII. ℣. 21. & Ch. XX. ℣. 2.

de le punir, & n'obéit point à mes ordres, j'exterminerai le coupable, toute sa race & tous ceux qui auront consenti à son crime.

Mais nous ne pouvons le dissimuler. Malgré toutes les précautions que le Législateur avoit prises & les défenses qu'il avoit faites, ce culte affreux s'introduisit parmi nos ancêtres, & l'Ecriture leur en fait en plus d'un endroit, d'amers reproches. *Ils se sont mêlés parmi les nations*, dit le Psalmiste (1), *& ils ont appris leurs œuvres : ils ont servi les Idoles de Canaan, ils leur ont immolé leurs fils & leurs filles, la terre a été inondée de sang innocent, & souillée par leurs abominations. Va*, dit le Seigneur à Jérémie (2), *va dans la vallée du fils d'Ennom, & tu diras : Ecoutez la parole du Seigneur, Rois de Juda, & vous habitans de Jérusalem. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais répandre sur ce lieu mes vengeances, des fléaux tels que tous ceux qui en entendront parler en seront épouvantés. Parce qu'ils m'ont abandonné*

(1) *Dit le Psalmiste.* Pseaume 105. ℣. 37, &c.

(2) *A Jérémie.* Chap. XIX. ℣. 2, &c.

pour servir des Dieux étrangers que leurs peres n'ont point connus, qu'ils ont rempli ce lieu de sang innocent & bâti des hauts lieux pour y brûler leurs enfans & les offrir en holocauste à ces Dieux, choses que je n'ai point ordonnées, dont je n'ai point parlé, & qui ne sont jamais montées dans mon cœur; les jours viennent, dit le Seigneur, & la vallée d'Ennom sera appellée la vallée du carnage.

Vous voyez, Monsieur, quand & à qui ces Israélites, indignes de l'être, offroient ces odieux sacrifices. Ce n'étoit point *à leur Dieu :* c'étoit, lorsqu'ils le quittoient, pour des Dieux étrangers; ou lorsqu'au mépris de sa loi ils mêloient au culte, qu'elle prescrit, les rites impurs des Nations idolâtres. Mais vous voyez aussi quelle horreur Moyse & les Prophetes leur inspiroient pour ces pratiques barbares.

§. II.

Que la loi des Juifs, loin d'ordonner ou d'approuver qu'ils offrissent à leur Dieu ces sacrifices, le leur défendoit expressément.

Vous nous dites pourtant, avec ce ton d'assurance que vous savez prendre, mais

qui n'en impose plus à personne, que ; si *la loi Juive condamne les sacrifices de sang humain, offerts par les Juifs aux Dieux des Cananéens, elle leur prescrit d'en offrir de pareils à leur Dieu ; que ces sacrifices sont clairement établis dans la loi de ce déteſtable peuple, & qu'il n'y a aucun point d'Hiſtoire mieux conſtaté.*

Nous vous l'avouons, Monſieur, ces expreſſions de *peuple déteſtable, exécrable, &c.* nous étonnent toujours dans vos Ecrits. Il nous ſemble que ces termes emportés n'étoient point faits, pour trouver place dans les Ouvrages d'un Ecrivain poli & d'un Philoſophe humain & doux. Eſt-ce donc là l'urbanité Françoiſe ? Eſt-ce là la modération qu'inſpire une certaine Philoſophie ?

Quoi qu'il en ſoit, laiſſons les injures & répondons aux aſſertions ; voyons ſi ce que vous avancez avec une ſi étonnante confiance, comme le point d'Hiſtoire le mieux conſtaté, a, je ne dis pas quelque certitude, mais ſeulement l'ombre de la vraiſemblance.

1°. Si nous ne nous trompons, il eſt difficile de lire attentivement les paſſages que nous venons de rapporter, & ſurtout ces mots de Jérémie, *choſes que je n'ai point ordonnées, dont je n'ai point*

parlé & qui ne sont jamais montées dans mon cœur, sans sentir, que ce n'est pas seulement la destination, mais la barbarie de ces sacrifices, que la loi réprouve & que les Prophetes condamnent.

2°. Si le Dieu des Juifs eut agréé ces sacrifices, auroit-il arrêté la main d'Abraham, prêt à lui immoler son fils? Content d'avoir éprouvé l'obéissance & la foi de son serviteur, il lui défend d'étendre son bras sur une victime si chere, & lui en substitue une autre. Cette conduite, dans un temps où, selon vous (1), les Cananéens immoloient déja leurs enfans à leurs Dieux, n'annonce-t-elle pas que le Dieu d'Abraham n'étoit point, comme les Divinités de ces idolâtres, un Dieu qui se plût à voir couler le sang innocent? Le refus de cette victime, dans ces circonstances, étoit sans doute une leçon frappante, par laquelle Dieu, en même temps qu'il éprouvoit la foi d'Abraham, vouloit ap-

(1) *Selon vous.* » Philon dit que dans la » terre de Canaan on immoloit quelquefois » ses enfans avant que Dieu eût ordonné à » Abraham de lui sacrifier son fils unique » Isaac pour éprouver sa foi «. Cette Note est de M. de Voltaire, à qui nous nous joignons volontiers dans cette occasion. *Aut.*

prendre pour toujours à ce saint homme & à sa postérité l'horreur qu'il a de ces superstitions barbares.

3°. Si ces sacrifices avoient été prescrits ou approuvés par la loi, auroit-on tant de peine à en trouver des exemples, & comment auroient-ils été si rares? Comment tant de saints personnages, tant de Rois pieux, un David, un Josias, un Aza, un Josaphat, un Ezéchias, &c. n'ont-ils jamais offert ces sacrifices, qu'elle auroit autorisés & prescrits, ni recouru à un aussi puissant moyen, d'obtenir le secours du Seigneur dans les fâcheuses extrémités, où quelques-uns d'entr'eux se trouverent réduits. N'y a-t-il pas tout lieu de croire que, si ces sacrifices avoient été permis, ils auroient été plus communs? Jugeons-en par les autres peuples.

4°. La loi Juive entre dans les plus grands détails sur l'article des sacrifices; elle marque les especes de quadrupedes & d'oiseaux qui pouvoient être offerts au Seigneur, les qualités qu'ils devoient avoir, le temps & les circonstances où l'on devoit les offrir, la maniere de les préparer au sacrifice, les cérémonies qui devoient l'accompagner, &c. Si cette loi eut ordonné qu'on sacrifiât des hom-

mes, si elle eut regardé les victimes humaines comme une des oblations les plus agréables au Seigneur, seroit-il possible qu'elle n'eut rien prescrit, rien réglé sur les rites & les cérémonies de ces sacrifices? N'auroit-elle pas déterminé quelles personnes devoient & pouvoient être offertes, en quelle occasion & de quelle maniere elles devoient l'être, &c? On n'y trouve néanmoins aucun détail, pas un seul réglement sur tous ces objets. Nous osons le dire, Monsieur, ce silence de la loi est une démonstration qu'elle n'exigeoit, ni n'approuvoit ces sacrifices sanguinaires.

5°. Mais, voici quelque chose de plus positif. Il y a dans la loi Juive une prohibition expresse d'offrir au Seigneur ces sacrifices. Elle se trouve au Chapitre XII. du Deutéronome. v. 29, 30, 31. Voici ce qu'on y lit : *Quand le Seigneur aura chassé de devant ces Nations* (les Cananéens) *& qu'il t'aura établi à leur place, garde-toi de les imiter & de prendre leurs cérémonies, en disant : Comme ces Nations ont adoré leurs Dieux, ainsi j'adorerai le mien. Tu ne feras pas de même à l'égard de ton Dieu. Car ces Nations ont fait, pour honorer leurs Dieux, des abominations que le Seigneur déteste,*

leur offrant leurs fils & leurs filles, & les brûlant dans les flammes. Il eſt clair que Dieu défend ici à ſon peuple, non-ſeulement d'honorer les Dieux des Cananéens, mais d'imiter la maniere dont ils les honoroient; déclarant ſpécialement, que les ſacrifices, qu'ils leur faiſoient de leurs fils & de leurs filles, ſont des uſages abominables à ſes yeux, un culte qu'il abhorre & qu'il proſcrit. *Tu ne feras pas de même*, dit-il, *à l'égard de ton Dieu : tu obſerveras ce que je t'ai ordonné & tu n'y ajouteras ni n'en retrancheras rien.* En vérité, Monſieur, croire & ſoutenir après une défenſe auſſi formelle, jointe à toutes les réflexions précédentes, que la loi Juive ordonnoit ou autoriſoit les ſacrifices de ſang humain, ne ſeroit-ce pas s'aveugler volontairement & combattre l'évidence ?

§. III.

Objection tirée de la loi du Charem, Lévitique, Chapitre XXVII, ℣. 29. Réponſe.

Cependant vous nous faites une objection à laquelle il faut répondre. *Le Lévitique*, dites-vous, *défend expreſſé-*

ment au verſet XXVII du Chap. XXIX (1), *de racheter ceux qu'on aura voués : il dit ces propres paroles*, il faut qu'ils meurent. (*Premiers Mêlanges.*) Et dans un autre endroit, vous aſſurez qu'*il étoit expreſſément ordonné par la loi Juive, d'immoler les hommes voués au Seigneur. Tout homme voué ne ſera point racheté, mais ſera mis à mort ſans rémiſſion. La Vulgate traduit* non redimetur, ſed morte morietur. (*Dict. Phil. art.* Jephté.)

Mais puiſqu'il eſt certain, comme on vient de le voir, que la loi Juive, loin d'exiger ou d'approuver les ſacrifices de ſang humain, les défendoit expreſſément, on ne peut douter, que le paſſage du Lévitique que vous citez, ne ſoit ſuſceptible d'un autre ſens que celui que vous lui donnez; & ce ſens n'eſt pas difficile à découvrir.

Si vous euſſiez pris la peine de lire avec attention, & dans l'original, ce

(1) *Chap. XXIX.* Il falloit dire, ℣. 29 du Chap. XXVII ; car le Lévitique n'a pas vingt-neuf Chapitres. C'eſt une faute d'impreſſion ſans doute à corriger dans la nouvelle Edition. L'exactitude & la fidélité dans les citations, ne ſont pas le grand mérite de M. de Voltaire. *Edit.*

Chapitre du Lévitique, vous auriez vu, Monsieur, que dans la premiere partie il est question du *Neder*, ou vœu simple, après lequel on pouvoit racheter ce qu'on avoit voué au Seigneur, & que dans le vingt-huitieme verset, il s'agit du *Cherem* particulier & volontaire.

Ce *Cherem* étoit un vœu indispensablement obligatoire: c'étoit un dévouement irrévocable accompagné de serment, une consécration absolue & sans retour, par laquelle on cédoit au Seigneur tous ses droits à la chose. Tout Israélite pouvoit ainsi dévouer ce qui lui appartenoit, *quæ habet, quæ illius sunt*, sa maison, ses terres, ses bestiaux, ses esclaves, &c. & les choses ainsi dévouées, ne pouvoient être rachetées à quelque prix que ce fut. Ce qui avoit été voué par le *Neder*, étoit *saint à l'Eternel*: *mais* (dit le verset 28) *ce qui aura été dévoué par le Cherem, sera* (non pas immolé) *mais très-saint à l'Eternel*, & lui appartiendra sans pouvoir retourner au premier maître par échange ou par rachat. En conséquence de cette loi, les animaux purs étoient immolés, & les impurs vendus au profit du Sanctuaire. Les terres, les maisons restoient en propriété au Temple & à ses Ministres. Quant aux

hommes, c'eſt-à-dire aux enfans & aux eſclaves (car ce ſont là les perſonnes qui appartenoient au pere de famille, & les ſeules qu'il pouvoit dévouer) ils n'étoient point *ſacrifiés* : ils étoient conſacrés au Seigneur & employés pour toute leur vie au ſervice du Temple & des Prêtres. C'eſt ainſi, Monſieur, que tous les Ecrivains Juifs, qui, apparemment, entendent leurs loix, expliquent ce 28e. verſet.

Mais dans le vingt-neuvieme, que vous citez ſeul, & ſur lequel vous vous appuyez uniquement, il n'eſt plus queſtion de ce *Cherem particulier & volontaire*. Ce verſet ne regarde que les choſes & les perſonnes dévouées à la deſtruction par le *Cherem pénal*, *l'anathême ſolemnel*, prononcé par l'autorité publique. Tels furent les Cananéens dévoués par Dieu même, à être exterminés en punition de leurs abominations exécrables : tels Séhon & les Amorrhéens ſes ſujets, les Amalécites, dont il avoit été dit : *exterminez le nom d'Amalec, & qu'il n'en ſoit plus parlé ſous le Ciel*, les Madianites, les habitans de Jéricho, &c. Ce Cherem pénal eſt prononcé au Chapitre 22 de l'Exode & 13 du Deutéronome, contre tout particulier & toute

ville Israélite qui tomberoit dans l'idolâtrie, & sacrifieroit à d'autre Dieu qu'au Seigneur. On en voit encore un exemple dans le Livre des Juges, Chapitre 21, ℣. 5, où l'Assemblée générale du peuple d'Israël soumit à l'anathême, & s'engage de mettre à mort tous ceux qui ne se rendroient point à Masphat pour combattre les Benjamites; dévouement en conséquence duquel les habitans de Jabes en Galaad, qui ne s'y trouverent point, furent passés au fil de l'épée.

Toutes les personnes ainsi dévouées devoient être exterminées comme exécrables & maudites. Aucune rançon ne pouvoit être acceptée à leur place, quelque considérable qu'elle pût être. Elles étoient mises à mort sans rémission, mais elles n'étoient point sacrifiées: peine de mort & sacrifice ne sont pas la même chose. Il y a quelque différence entre ces idées: ce seroit ignorance ou mauvaise foi de vouloir les confondre.

Voilà, Monsieur, comme ce Chapitre du Lévitique doit s'entendre au jugement de tous nos Ecrivains anciens & modernes; & leur consentement unanime doit être, ce semble, de quelque poids, du moins lorsqu'il s'agit de l'in-

telligence de nos loix & de la connoiſſance de nos uſages.

Cette explication qui, comme vous voyez, n'eſt pas nouvelle, concilie parfaitement tout ce paſſage du Lévitique avec l'horreur, que l'Ecriture inſpire par-tout pour l'homicide en général & pour les parricides religieux en particulier, & avec la défenſe très-expreſſe & très-claire que nous avons citée du Deutéronome. Elle a de plus l'avantage d'être conforme à l'uſage conſtant de la Nation Juive, chez laquelle il ne ſe trouve aucun exemple de maître qui ait immolé ſes eſclaves, ni de pere qui ait ſacrifié ſes enfans *au Seigneur*, ſi ce n'eſt peut-être celui de Jephté : il faut en dire ici quelque choſe.

§ IV.

S'il eſt évident que Jephté immola réellement ſa fille : ſi ce ſacrifice, en le ſuppoſant réel, étoit dans l'eſprit de la loi.

Vous commencez, Monſieur, par décider la queſtion. *Il eſt certain*, dites-vous, (Traité de la Tolérance), *par le texte de l'Ecriture, que Jephté immola ſa fille.* A quoi vous ajoutez dans le

Dictionnaire Philosophique : *il est évident par le texte du Livre des Juges, que Jephté promit de sacrifier la premiere personne qui sortiroit de sa maison, pour venir le féliciter de sa victoire. Sa fille unique vint au-devant de lui ; il déchira ses vêtemens & l'immola, après lui avoir permis d'aller pleurer sur les montagnes le malheur de mourir Vierge. . . . . Je m'en tiens au texte : Jephté voua sa fille en holocauste, & il l'immola.*

Si vous vous en teniez au texte, vous auriez raison, Monsieur ; il ne resteroit plus qu'à savoir si vous l'entendez bien. Mais dire que Jephté promit de sacrifier la premiere *personne* qui sortiroit de sa maison pour venir le *féliciter sur sa victoire*, & qu'il permit à sa fille d'aller pleurer sur les montagnes *le malheur de mourir Vierge*, est-ce vous en tenir au texte, ou l'accommoder à vos idées ? Où trouvez-vous dans le texte cette premiere *personne* sortie de sa maison, ces *félicitations sur sa victoire*, & ce malheur de *mourir Vierge* ?

D'autres n'y voient, Monsieur, que le vœu alternatif de consacrer au Seigneur, ou d'offrir en holocauste, non la *premiere personne*, mais *ce qui se présenteroit le premier à lui, en entrant dans sa maison ;* &

& la permiſſion donnée à ſa fille d'aller *pleurer ſa virginité*, & non pas *le malheur de mourir vierge*. Ces expreſſions ne ſont pas tout-à-fait les mêmes : les vôtres tranchent la queſtion, celles du texte la laiſſent en quelque ſorte indéciſe.

Joignez à cette eſpece d'indéciſion du texte, combien il eſt difficile de ſe perſuader, que Jephté ait fait un vœu barbare auquel la nature répugnoit, que la raiſon condamnoit, & qu'il ne devoit pas ignorer que Dieu avoit en horreur : combien il eſt peu vraiſemblable qu'il l'ait exécuté lui-même, ou que les Prêtres lui aient ſervi de Miniſtres, que les Magiſtrats l'aient permis, que le peuple l'ait ſouffert, &c.

Auſſi ce qui vous paroît *évident & certain par le texte*, a-t-il paru fort douteux à pluſieurs Savans, tant Juifs que Chrétiens (1). Ils prétendent au contraire,

(1) *Que Chrétiens.* Voyez ce qu'en ont écrit, entr'autres les ſavans Commentateurs de la Bible Angloiſe, ceux de l'Hiſtoire univerſelle, &c. joignez-y Grotius, le Clerc, Marsham, Vatable, Jenkins, le Pere Houbigant, une Diſſertation donnée nouvellement par M. Baüer, & ſur-tout Schudt, qui a recueilli tout ce qui s'eſt dit de plus fort en faveur de la conſécration de la fille de Jephté au célibat. Nous croyons

& non sans fondement, que la fille de Jephté ne fut pas réellement sacrifiée, mais seulement consacrée au service du Tabernacle, dans une perpétuelle virginité ; & que ce fut cette consécration, cette nécessité de passer ses jours dans le célibat, état humiliant aux yeux de toutes les femmes Juives, qu'elle alla pleurer sur les montagnes, & qui arracha des larmes à son malheureux pere, privé par-là de l'espérance de se voir aucune postérité d'une fille si chere.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, quand on vous accorderoit, que ce sacrifice fut réel, comme en effet plusieurs de nos Ecrivains anciens & modernes l'ont pensé, comme l'ont soutenu quelques-uns de vos Savans (1), & comme nous serions portés à le croire, s'ensuivroit-il qu'il a été

---

qu'après avoir lu tous ces Ecrivains, on pourroit au moins former des doutes raisonnables sur ce qui paroît si *évident* à M. de Voltaire. Au reste, on peut prendre sur cette question le sentiment qu'on juge à propos : que le sacrifice de Jephté ait été réel ou non, il n'en résultera jamais que la loi Juive ait exigé ou permis de tels sacrifices, ce que M. de Voltaire veut prouver. *Aut.*

(1) *Quelques-uns de vos Savans.* Nous pouvons citer entr'autres Louis Capelle, Dom Martin, Guillaume Dodwell, &c. M. Chais paroît se décider aussi pour ce sentiment.

dans l'esprit de la Loi ? Jephté put se croire obligé de l'offrir : mais Jephté étoit-il infaillible ? N'a-t-il pas pu être emporté hors des regles, par un zele plus ardent qu'éclairé, par un attachement scrupuleux & mal entendu à l'engagement imprudent qu'il avoit pris ? Est-ce par la conduite d'un seul homme qui pouvoit se tromper, ou par l'usage constant de la Nation & par le texte même de la Loi, qu'il faut juger de son véritable sens ?

A quelle Loi Jephté auroit-il voulu obéir ? A la Loi du *Neder* ou vœu simple ? Mais après le vœu simple, on pouvoit racheter ce qui avoit été voué. A la Loi du *Cherem* ? Mais dans tout le récit du vœu de Jephté, il n'est question que du *Neder* & jamais du *Cherem*. Jephté parle de sacrifier, d'offrir en holocauste ; & la Loi du Cherem ne parle ni d'holocaustes, ni de sacrifices, mais de dévouement & de peine de mort.

Enfin si Jephté n'agit que par obéissance à une Loi expresse & connue ; si ce fut un trait de zele & de piété, d'avoir fait ce vœu, & une fermeté louable de l'avoir exécuté, comment n'a-t-il jamais eu d'imitateurs ? Comment les Ecrivains inspirés n'ont-ils loué en aucun endroit, ni

proposé cette action pour modele ? *Saint Augustin & presque tous les Peres de l'Eglise l'auroient-ils blâmée*, comme vous dites qu'ils l'ont fait ? Et tous ceux de nos Ecrivains, qui ont cru ce sacrifice réel, se seroient-ils réunis, anciens & modernes, à dire comme Josephe, *qu'il ne fut ni conforme à la loi, ni agréable à Dieu ?*

Mais l'Ecriture dit, *que Jephté fut rempli de l'Esprit de Dieu, & S. Paul, dans son Epitre aux Hébreux, Chapitre II, fait l'éloge de Jephté, & le place avec Samuel & David.* (Tolér. art. *Si l'intolérance*, &c.)

Oui, Monsieur, l'Ecriture dit que Jephté fut rempli de l'esprit de Dieu : mais elle ne dit nulle part, que ce fut lorsqu'il voua sa fille & qu'il accomplit son vœu : & il nous paroît que les Chrétiens prouvent assez bien que si *Saint Paul* met Jephté au rang des Héros Israélites, ce n'est pas à raison de ce sacrifice, dont il ne dit rien, quoiqu'il parle de celui d'Abraham.

Mais, ajoutez-vous encore, *Saint Jerôme, dans son Epitre à Julien, dit : Jephté immola sa fille au Seigneur, & c'est pour cela que l'Apôtre le compte parmi les Saints. Dieu*, dit Dom Cal-

met, *n'approuve pas ces dévouemens, mais lorsqu'on les a faits, il veut qu'on les exécute, ne fut-ce que pour punir ceux qui les faisoient.* (Ibid.)

Saint Jérôme, Monsieur, étoit un des plus savans hommes de son temps : il connoissoit notre Langue, notre Histoire, notre Géographie, &c. Mais nous ne croyons pas qu'il soit une autorité infaillible, même parmi les Chrétiens, ni Dom Calmet non plus.

Au reste, *si Saint Jérôme a dit que Jephté est mis par l'Apôtre au nombre des Saints, parce qu'il immola sa fille*, il dit aussi que ce ne fut point le sacrifice qui fut agréable au Seigneur, mais l'intention de celui qui l'offroit. *Non sacrificium placet, sed animus offerentis.* C'est ce que remarque Dom Calmet, à qui vous devez la citation de l'Epitre à Julien, qu'apparemment vous n'avez pas lue.

Puis donc qu'il n'est pas sûr que le sacrifice de Jephté ait été réel, & qu'il est certain, que s'il a été réel, il ne fût point conforme à la loi, cet exemple ne prouve point ce que vous en voulez conclure. Ceux que vous y ajoutez, ne le prouvent pas davantage.

§. V.

Autres prétendus exemples de sacrifices de sang humain. D'Agag, des trente-deux filles Madianites, de Jonathas, &c.

Vous regardez, Monsieur, la mort d'Agag comme une conséquence de la loi du Lévitique. *C'est*, dites-vous, (Traité de la Tolérance, Philosophie de l'Histoire & ailleurs, car ce trait est souvent répété,) *en vertu de cette loi, que Samuel coupa en morceaux Agag, à qui Saül avoit pardonné, & c'est même pour avoir épargné Agag que Saül fut réprouvé du Seigneur.*

En vertu de cette loi. Vous avez raison, Monsieur, si par cette loi vous entendez celle du 29.e verset, la loi du *Cherem pénal*. Mais puisqu'elle étoit si formelle, Saül n'avoit-il pas tort de l'enfreindre ?

Observons pourtant qu'Agag, soumis à l'anathême comme Amalécite, est mis à mort par une autre raison encore, pour ses cruautés personnelles. *Comme ton épée*, lui dit Samuel en l'égorgeant, *a enlevé leurs enfans à des meres, ainsi ta mere sera sans enfans.* Le traitement

qu'il éprouve eſt donc en partie la peine de ſon inhumanité. C'étoit non-ſeulement le Chef d'un peuple proſcrit, mais un tyran ſanguinaire. Quel ſi tendre intérêt croyez-vous devoir prendre au ſort de ce barbare ?

Samuel coupa en morceaux Agag. C'eſt ainſi qu'on traduit d'ordinaire ce paſſage, & c'eſt apparemment ce qui vous a donné lieu de traiter Samuel de *Prêtre boucher.* Mais 1°. le mot Hébreu, qui ſignifie tailler en pieces, couper en morceaux, ſignifie auſſi ſimplement mettre à mort avec l'épée. 2°. L'âge de Samuel, les expreſſions du texte, le génie de la langue Hébraïque, tout porte à croire, que le Prophete ne mit pas lui-même à mort Agag, mais ſeulement qu'il donna ordre de le faire mourir; & c'eſt ainſi que Joſephe l'a entendu. Rien n'eſt plus commun, non-ſeulement dans les Auteurs Hébreux & Grecs, mais même dans les Latins, que de dire que quelqu'un a fait une choſe, pour dire qu'il l'a fait faire. Pourquoi aſſurez-vous donc ſi poſitivement, ce qui probablement n'a aucun fondement raiſonnable ?

Vous oubliez encore, que l'Ecriture reproche à Saül la conſervation des beſtiaux & des effets précieux des Ama-

lécites. Ainsi ce ne fut pas précisément & uniquement *pour avoir épargné Agag*, qu'il fut réprouvé.

Vous concluez de sa mort, que *les Juifs offroient des hommes à la Divinité : témoin*, dites-vous, *le Roi Agag, coupé en morceaux. En effet, on peut regarder la mort d'Agag comme un vrai sacrifice. On voit dans cette fatale aventure un dévouement, un Prêtre, une victime ; c'étoit donc un vrai sacrifice* (1).

Non, Monsieur, *Agag coupé en morceaux* ne prouve point, que les *Juifs immoloient des hommes à la Divinité*. Il est mis à mort, mais il n'est point offert en sacrifice. Dire qu'on voit dans cette aventure *un Prêtre, une victime*, &c. que ce fut donc *un vrai sacrifice*, c'est jouer puérilement sur les mots, & par une adresse plus digne d'un Sophiste qui veut éblouir, que d'un Philosophe qui cherche à instruire, conclure du figuré au propre.

Il n'y a pas plus de vérité dans ce que vous dites, (Philosophie de l'Histoire, art. *Victimes humaines*) en parlant des Madianites; que *Moyse commanda qu'on*

(1) *Un vrai sacrifice.* Voy. *Traité de la Tolérance.* Aut.

massacrât tous les mâles, mais qu'on gardât les filles, dont trente-deux seulement furent immolées au Seigneur: & (Traité de la Tolérance), *que plusieurs Commentateurs prétendent, que trente-deux filles furent immolées au Seigneur.* Cesserunt in partem Domini triginta duæ animæ. (Nomb. Chap. XXXI.)

Ces trente-deux filles furent la part du butin réservé au Seigneur: elles étoient destinées à servir dans son Tabernacle comme esclaves (1) elles ne furent donc point immolées. Si *plusieurs Commentateurs prétendent* qu'elles le furent, ils le *prétendent* sans fondement. Le texte ne le dit point, ou plutôt il dit, ou du moins il donne à entendre tout le contraire. Croyez-nous, Monsieur, *tenez-vous en au texte.*

C'est encore selon vous, (premiers Mélanges) *en suivant cette loi, la loi*

(1) *Comme esclaves.* Les filles, qui furent données aux combattans, au peuple, & aux Lévites, devoient les servir comme esclaves. Il en étoit de même de celles qui furent *la part du Seigneur*: elles étoient destinées au service du Tabernacle, & par conséquent elles ne devoient point être immolées: On ne voit pas ici la moindre trace de sacrifice. Qu'importe à M. de Voltaire. *Aut.*

du Lévitique, que Saül voulut immoler son fils. Le premier Roi Juif, dites-vous, *immola des hommes : il jura d'immoler au Seigneur celui qui auroit mangé. Le peuple heureusement fut plus sage que lui, & ne permit pas que le fils du Roi fût sacrifié, pour avoir mangé un peu de miel.*

Le premier Roi Juif immola des hommes ! Quels hommes ? Où ? quand les immola-t-il ? Daignez en instruire vos Lecteurs. Quelle idée voulez-vous qu'on se fasse de vous, Monsieur, quand on vous voit avancer froidement des fausse-tés si palpables ! Si vous ne respectez ni la postérité, ni votre siecle, ne faudroit-il pas du moins vous respecter vous-même ?

Il jura d'immoler au Seigneur celui qui auroit mangé. Non, Monsieur, il ne jura pas *d'immoler au Seigneur celui qui auroit mangé :* il fit défense de manger ; & ferment de mettre à mort quiconque contreviendroit à cet ordre. Jonathas auroit donc perdu la vie pour avoir enfreint l'ordre de son Général, & encouru par cette désobéissance, l'anathême, la peine qui venoit d'être prononcée ; mais il n'auroit point été *immolé au Seigneur.* Etre puni de mort, ce n'est pas être offert en sacrifice. Quand vos Rois s'en-

gagent par ſerment de ne jamais faire grace aux Duelliſtes, & qu'en conſéquence on les condamne à mort, eſt-ce un *ſacrifice* qu'on offre au Seigneur ?

§. VI.

Si c'eſt une queſtion de nom, que les Juifs aient ſacrifié ou non des hommes à la Divinité.

Enfin, Monſieur, on lit dans vos Mêlanges ce ſingulier raiſonnement : *les Savans ont agité la queſtion, ſi les Juifs ſacrifioient en effet des hommes à la Divinité, comme tant d'autres Nations. C'eſt une queſtion de nom. Ceux que ce peuple conſacroit à l'anathême, n'étoient point égorgés ſur un autel avec des rites religieux ;* mais *ils n'en étoient pas moins immolés.*

Si *les Savans ont agité cette queſtion*, c'eſt une preuve, qu'ils n'en ont pas toujours agité de fort raiſonnables. Il ſuffiſoit de ſavoir, combien la Loi Juive condamne ces cruelles pratiques des Idolâtres, pour être perſuadé, qu'elle ne les a point ordonnées.

C'eſt une queſtion de nom. Si c'en eſt une, ſi vous la regardez comme telle,

pourquoi y revenez-vous si souvent ? Pourquoi la rebattez-vous en tant de manieres ? Une question de nom ne méritoit pas tant d'attention de votre part.

Mais encore, comment prouvez-vous que c'en est une ? *Ceux que ce peuple dévouoit*, dites-vous, *n'étoient point égorgés sur un autel, avec des rites religieux.* Vous dites vrai, Monsieur ; mais vous ne dites pas tout. Ajoutez qu'ils n'étoient point offerts à la Divinité, & concluez que ce n'étoient donc point de vrais *sacrifices.* Autrement, il faudroit dire, que tout ennemi, tout Citoyen rébelle tué dans une place prise d'assaut, sur-tout dans une guerre de Religion, est sacrifié à la Divinité : en ce cas, que de sacrifices offerts dans la seule journée de la Saint-Barthelemi !

Mais ils n'en étoient pas moins immolés, c'est-à-dire tués. Vous revenez encore à jouer sur les mots !

§. VII.

Récapitulation & conclusion.

Nous finissons en le répétant, Monsieur. Dans le 29e. verset du 27e. Chap. du Lévitique, il n'est point question de

facrifices, mais de châtimens féveres & irrémiſſibles, de dévouemens & de condamnations à la mort irrévocables. Ceux que l'autorité publique avoit ainſi dévoués, étoient mis à mort ſans rémiſſion, mais ils n'étoient point *immolés*. Chaque choſe a ſon nom dans les langues : nommer *immolation & ſacrifice*, ce que tous les autres appellent châtiment, peine de mort, exécution militaire &c. : c'eſt abuſer évidemment des termes, & brouiller à plaiſir les mots & les idées.

On ne doute point, que les ſacrifices de ſang humain n'aient été en uſage chez les Cananéens, les Egyptiens, les Carthaginois, les Romains, &c. L'Hiſtoire nous l'apprend ; mille témoignages inconteſtables nous le confirment. Il y avoit des rites preſcrits, des circonſtances & des temps marqués pour ces cérémonies barbares : le Gouvernement & la Religion les autoriſoient également : des Prêtres inhumains égorgeoient ces malheureuſes victimes ; leur ſang couloit ſur les autels, & le peuple l'offroit aux Dieux comme l'oblation la plus propre à mériter leurs bienfaits & à détourner leur vengeance. Il auroit fallu montrer de pareils traits dans l'Hiſtoire de nos peres : alors on auroit pu vous croire. Mais un

texte mal entendu & des équivoques puériles ne suffisent pas, pour leur imputer un culte détestable, qu'ils étoient venus punir dans les peuples de Canaan; un culte que leur loi proscrit formellement, & dont vous trouvez à peine, dans toutes leurs annales, un seul exemple condamné par ceux mêmes qui l'avouent, & qui n'a été imité par personne.

Oui, Monsieur, loin de croire que notre législation ait prescrit ou approuvé ces pratiques barbares, on avouera, pour peu que l'on connoisse notre Histoire & nos loix, que c'est à notre Religion, & aux Religions sorties de son sein, que l'Univers doit l'abolition de cet horrible culte. Et vous, Ecrivain instruit, Philosophe impartial, vous venez accuser nos peres de l'avoir pratiqué! En vérité, il faut que vous soyez bien sûr de vos Lecteurs, si vous ne craignez pas que tous ces reproches, dont le faux saute aux yeux, ne leur rendent à la fin vos lumieres ou votre bonne foi suspectes.

Nous sommes, avec respect, &c.

LETTRE IV.

Des Prophetes Juifs. Objections de l'illuſtre Ecrivain : réponſe.

CE n'eſt pas ſeulement, Monſieur, dans le texte de votre Traité de la Tolérance, que vous cenſurez nos Prophetes. Une longue Note & divers autres endroits de vos Ecrits, ſont deſtinés à cet objet.

Tantôt en proteſtant, que vous n'avez garde de confondre les Prophetes Juifs avec les Impoſteurs des autres Nations, vous tâchez de les mettre au même niveau : tantôt en feignant de les défendre, vous eſſayez de tourner en ridicule leurs actions & leurs diſcours ; & pour donner un air de fable à tout ce qu'on raconte de ces ſaints hommes, vous vous attachez à repréſenter leurs ſiecles comme des ſiecles de prodiges inouis, qui paſſent toute croyance.

Ce ramas d'objections, que vous préſentez avec votre adreſſe & votre confiance ordinaires, nous a paru mériter quelques réponſes. Ce ſera le ſujet de cette Lettre & des deux ſuivantes. La

matiere eſt importante, Monſieur. Un peu d'attention, s'il vous plaît. Nous n'en abuſerons pas.

§. I.

Premiere Objection : impoſſibilité de ſavoir l'avenir.

Vous établiſſez d'abord un principe qui, s'il étoit vrai, feroit néceſſairement de tous ceux qui ſe ſont donnés pour Prophetes, dans quelque Nation que ce puiſſe être, autant de fourbes & d'impoſteurs. Ce principe, c'eſt *qu'on ne peut ſavoir l'avenir*, & par conſéquent qu'on ne peut le prédire.

Il eſt vrai que, ce principe, vous ne le démontrez pas tout-à-fait. Vous dites qu'*il eſt* évident *qu'on ne peut ſavoir l'avenir, parce qu'on ne peut ſavoir ce qui n'eſt pas* (1). Quelle *évidence* & quelle preuve, Monſieur !

Dieu, qui connoît tout, connoît l'avenir, apparemment. Vous-même, vous connoiſſez le paſſé. Or l'avenir n'eſt pas encore ; & le paſſé n'eſt plus, il a ceſſé

(1) *Ce qui n'eſt pas.* Voy. Phil. de l'Hiſt. art. *Oracles.* Aut.

d'être : on peut donc connoître *ce qui n'eſt pas*. Il nous ſemble, Monſieur, que ce raiſonnement eſt un peu plus *évident* que le vôtre.

§. II.

Seconde Objection. Prophéties réduites au calcul des probabilités.

Si l'on ne peut ſavoir l'avenir, que faut-il donc penſer de toutes les Prophéties ? Vous allez nous l'apprendre.

Toutes les prédictions, dites-vous, *ſe réduiſent au calcul des probabilités.* Toutes ! cela eſt bientôt dit, Monſieur !

Mais, par quel calcul des probabilités, s'il vous plaît, un de nos Prophetes pût-il prévoir que l'autel, où Jéroboam ſacrifioit en Bethel, ſeroit renverſé trois cent ſoixante & un ans après, par Joſias ? Elie, annoncer que la race d'Achab ſeroit détruite ſans qu'il en reſtât un ſeul rejetton, & que Jéſabel, alors régnante, *ſeroit mangée par les chiens dans le champ de Jezrhael* ? Iſaïe, nommer Cyrus aux Juifs pour leur libérateur, plus de deux cens ans avant ſa naiſſance ? Jérémie prédire le rétabliſſement ſi peu croyable de Jéruſalem, & le retour des Juifs

dans leur patrie, après soixante-dix ans de captivité ? Daniel décrire la destruction de l'empire des Perses par Alexandre, & tous les maux qu'un de ses successeurs devoit faire au peuple Juif, &c. &c. Sincérement, Monsieur, croyez-vous que, pour prédire si sûrement des événemens si éloignés, si peu vraisemblables, & tant d'autres, il n'ait fallu que des *calculs de probabilités ?* Assurément, il falloit quelque chose de plus, vous le sentez bien.

§. III.

Troisieme Objection. Prophetes chez les autres Nations.

Mais, dites-vous, les Juifs ne sont pas les seuls qui se vantent d'avoir eu des Prophetes. *Plusieurs Nations, les Grecs, les Egyptiens, &c. eurent aussi leurs Oracles, leurs Prophetes, leurs Nabim, leurs Voyans* (1).

Oui, Monsieur : mais 1°. de ce que d'autres Nations ont eu de faux Prophetes, peut-on conclure que les Juifs n'en

(1) *Leurs Voyans.* Voy. Dict. Phil. Tolérance. Phil. de l'Hist. *Aut.*

ont point eu de vrais ? Il nous semble, que la fausse monnoie ne prouve pas, qu'il n'y en ait jamais eu de bonne : au contraire.

2°. Pourriez-vous nous montrer dans une seule de ces Nations, un corps de Prophéties aussi claires, aussi détaillées, aussi sagement écrites que les nôtres ? en justifier l'autenticité ? en prouver, comme nous l'accomplissement ?

3°. Pourquoi les prétendues Prophéties des autres Nations sont-elles tombées dans l'oubli ? Pourquoi furent-elles méprisées par les peuples mêmes, auxquels elles annonçoient tant de prospérités & de victoires ? Pourquoi les nôtres, conservées pendant tant de siecles, sont-elles encore aujourd'hui révérées, non-seulement par les Juifs, mais par les peuples les plus éclairés de l'Univers ? N'est-ce pas, parce que les unes ont été démontrées fausses, absurdes, supposées ? & que les autres ont été prouvées vraies par une suite d'événemens inconteſtables, que toute la prudence humaine ne pouvoit prévoir ?

§. IV.

Quatrieme Objection. Prophetes Juifs accusés d'avoir eu les mêmes motifs, & d'avoir usé des mêmes ressources que les faux Prophetes des autres Nations.

Vous protestez, Monsieur, comme nous l'avons déja dit, que *vous n'avez pas dessein de confondre les Nabim & les Roheïm des Hebreux avec les imposteurs des autres Nations.* Vous l'assurez, il faut vous en croire : & la maniere, dont vous parlez de nos Prophetes en tant d'endroits, en est une preuve tout-à-fait convaincante !

Mais quand ce seroit votre intention de les confondre, pensez-vous, Monsieur, qu'il vous seroit si facile d'y réussir ! Eh ! quel rapport, s'il vous plaît, entre la doctrine sublime, la morale pure, le désintéressement généreux des uns, & l'ambition, la cupidité, le fanatisme aveugle des autres ! Voyez-vous les Prophetes Juifs annoncer d'absurdes & barbares Divinités, prescrire des rites impurs, demander le

sang innocent (1) & faire conduire au sacrifice de malheureux enfans par les auteurs mêmes de leurs jours ?

Vous dites qu'*il n'étoit pas difficile de sentir qu'on pouvoit s'attirer l'argent & le respect de la multitude, en faisant le Prophete, & qu'on pouvoit réussir par l'ambiguité des réponses* (2). Tels furent en effet, les motifs qui conduisirent tant de fourbes, &. les moyens qu'ils employerent pour accréditer leurs impostures. Mais ces motifs furent-ils ceux de nos Prophetes ? La plupart de ces saints hommes ne recueillirent, selon vous-même, pour fruit de leurs travaux, que la haine des Rois, & le mépris des peuples, les persécutions, l'exil, la mort ; & l'événement n'avoit pas trompé leur attente.

L'ambiguité des réponses ne fut pas non plus leur ressource. La plupart de leurs prédictions ne laissoient aucun lieu

---

(1) *Le sang innocent.* On en voit une multitude d'exemples dans les anciens Auteurs profanes. Qui ne connoît pas ces vers ?

Sanguine placastis ventos & Virgine cæsâ.....
Sanguine quærendi reditus. Æneid. 11. Aut.

(2) *Ambiguité des Réponses.* Voy. Phil. de l'Hist. *Aut.*

à l'équivoque. Non-seulement les événemens, mais leurs circonstances, les temps, les lieux, les noms mêmes des personnes y étoient marqués; & le Philosophe Porphyre trouvoit les Prophéties de Daniel en particulier, si précises, qu'il crut n'en pouvoir éluder les conséquences, qu'en soutenant qu'elles avoient été écrites après les événemens. Si parmi tant de prédictions claires & si exactement accomplies, il s'en trouve d'obscures, leur obscurité n'est donc pas un voile destiné à cacher le subterfuge.

Vous en accusez pourtant nos Prophetes! &, ce qu'on n'auroit pas imaginé, vous citez pour le prouver, la réponse d'Elisée au traître Hazaël. Résolu d'assassiner le Roi de Damas son Souverain, le perfide étoit venu de la part de ce Prince malade, consulter le Prophete, & savoir de lui s'il guériroit. » Elisée, dites-vous, répondit, *que le* » *Roi pourroit guérir, mais qu'il mour-* » *roit.* Si Elisée n'avoit pas été un Pro- » phete du vrai Dieu, on auroit pu le » soupçonner de se ménager une évasion » à tout événement: car si le Roi n'étoit » pas mort, Elisée avoit prédit sa gué- » rison en disant *qu'il pouvoit guérir*, » & qu'il n'avoit pas spécifié le temps de

» ſa mort ». On pourroit en effet, le *ſoupçonner*, Monſieur, ſi l'on en jugeoit par la maniere dont vous rapportez cette réponſe. Mais quiconque prendra la peine de conſulter le texte, ſera bien éloigné de former un tel ſoupçon.

Eliſée y dit à Hazaël : *Allez, rapportez à votre Maître qu'il pourroit guérir*, c'eſt-à-dire, que ſa maladie n'eſt pas mortelle : *mais*, ajoute-t-il, en regardant fixement le traître, *le Seigneur m'a révélé qu'il mourra*, c'eſt-à-dire, que vous lui arracherez vous-même la vie. Ainſi le comprit Hazaël, & ſentant par cette réponſe & par le regard fixe du Prophete, qu'il avoit lu dans ſon cœur, *il ſe troubla & rougit*, dit le texte. Voilà comme Eliſée ſe ménageoit une évaſion !

Quand vous faiſiez cette objection, Monſieur, & que vous citiez en preuve la réponſe d'Eliſée, aviez-vous ſous les yeux le quatrieme Livre des Rois ? Il faut croire que non ; autrement, au lieu de ſoupçonner la ſincérité du Prophete, on pourroit douter de la vôtre.

Quoi qu'il en ſoit, ſi c'eſt là votre meilleure preuve, que nos Prophetes uſerent de ſubterfuges, par celle-ci, on peut juger des autres.

§. V.

Cinquieme Objection. Faux Prophetes chez les Juifs ; prétendue difficulté de les distinguer des vrais.

Mais, ajoutez-vous, *il s'élevoit chez les Hébreux de faux Prophetes, sans mission, qui croyoient avoir l'esprit de Dieu* (1).

Il s'en *élevoit* en effet, Monsieur, & les Hébreux n'en devoient point être surpris ; Moyse lui-même les en avoit prévenus.

Ces faux Prophetes se vantoient d'avoir l'esprit de Dieu : mais le *croyoient-ils ?* Nous pensons qu'il vous seroit difficile de le prouver.

Dans ce concours de vrais & de faux Prophetes, dites-vous, comment les distinguer ? *Ils se traitoient les uns les autres de Visionnaires & de Menteurs : il n'y avoit donc d'autre moyen de discerner le vrai, que d'attendre l'accomplissement des prédictions.*

---

(1) *L'Esprit de Dieu.* Voy. Phil. de l'Hist. art. *Prophetes.* Aut.

Aussi

Auſſi étoit-ce ſur cette regle, que les vrais Prophetes demandoient qu'on les jugeât : c'étoit par-là qu'ils vouloient qu'on les diſtinguât des Impoſteurs, qui parloient au nom du Seigneur, & que le Seigneur n'avoit point envoyés. *Quand un Prophete annonce la paix*, diſoit Jérémie, *ſi ſa prédiction arrive, on le reconnoîtra pour un vrai Prophete envoyé par le Seigneur* (1). *Où ſont*, ajoutoit-il, *ces Prophetes qui vous aſſuroient que Nabuchodonoſor ne reviendroit pas ? O Roi*, répondoit Michée à l'impie Achab, qui l'avoit condamné à reſter en priſon au pain & à l'eau, *juſqu'à ce que je revienne en paix*, diſoit-il, *de l'expédition, que je médite ; O Roi, ſi vous revenez en paix, (Peuple, écoutez-moi) : ce n'eſt pas le Seigneur qui m'a envoyé.* Eſt-ce là le langage de l'impoſture ? Et combien ne pourroit-on pas citer de leurs Prophéties, vérifiées par l'événement, ſous les yeux même de ceux à qui elles avoient été faites ?

(1) *Envoyé par le Seigneur.* Voy. Jérémie XXVIII. 9. XXXVIII. 18. *Aut.*

§. VI.

Sixieme Objection. Mauvais traitemens faits aux Prophetes.

C'eſt le ſujet, Monſieur, d'un article de votre Dictionnaire Philoſophique ; article dont vous vous êtes applaudi, ſans doute, comme d'un modele parfait de la plus fine raillerie & du plus ingénieux perſiflage. Voyons, ſi vous aurez lieu de vous en applaudir long-temps.

Les Prophetes Juifs ont été perſécutés. Oui, Monſieur, & ces ſaints hommes l'avoient prévu. Ils s'attendoient à cette récompenſe de leurs travaux & de leur zele pour leur Religion & pour leur patrie, dont le ſort étoit attaché à cette Religion. Auſſi les voit-on, pour la plupart, refuſer long-temps d'entrer dans ce pénible & laborieux miniſtere ; & ne s'en charger, que pour obéir aux ordres réitérés du Ciel. Mais, dès qu'une fois *le fardeau de la parole du Seigneur* leur eſt impoſé, ils ſe préſentent avec intrépidité aux Grands & au peuple ; ils leur reprochent leurs idolâtries & leurs crimes ; & les exils, les chaînes, les priſons, la mort même, rien ne peut étouffer leurs généreuſes voix.

C'étoit, dites-vous, *un mauvais mé-*

tier. Sans doute, si les *bons métiers* sont ceux qui rapportent le plus, qui procurent le plus sûrement les dignités, les aises & les commodités de la vie. Mais ne connoissez vous de *bons métiers* que ceux-là ? Que pensez-vous donc du *métier* des Socrate, des Regulus, de tant de Grecs vertueux, de tant de généreux Romains, qui pour éclairer ou servir leurs Concitoyens & sauver leur patrie, sacrifioient leur fortune, leur repos, leur vie même; & marchoient à travers les opprobres & les persécutions, où la voix du devoir & de la vertu les appelloit. *Mauvais métier*, assurément, aux yeux du petit Philosophisme égoïstique de nos jours, qui, concentré dans le présent, juge de tout par l'intérêt propre, & ne fait cas que de son bien-être. Abaissez-vous, Monsieur, jusques-là vos idées ? & l'Homme juste luttant contre l'infortune, & bravant, pour la vertu, les outrages, les tourmens & la mort, n'est-il à vos yeux qu'un mépriſable fanatique, & un vil objet de ridicule? O Philosophie moderne, que tes vues sont étroites, tes sentimens petits, & tes railleries déplacées !

Comment n'avez-vous pas compris, Monsieur, d'abord, que tant de souf-

frances, endurées avec tant de courage, ſont une preuve irréfragable de la conviction qu'avoient ces ſaints hommes de la divinité de leur miſſion? car ces hommes, ou plutôt cette longue ſuite, non interrompue, d'hommes ſages, éclairés, vertueux, auroient-ils ſouffert pour l'impoſture des maux qu'ils prévoyoient & qu'ils n'avoient pas pu ne pas prévoir? Comment n'avez-vous pas vu, en ſecond lieu, que bien loin que ces cruels traitemens puiſſent inſpirer pour eux du mépris, leur généreuſe & inébranlable conſtance à les ſouffrir, jointe à la beauté de leur génie, à l'élévation de leurs ſentimens, à leur zele, à leur vertu, doit les faire compter au rang des hommes de l'antiquité les plus dignes de notre admiration & de nos reſpects?

Ainſi en jugeoit un de vos Ecrivains ſacrés (1), lorſque conſidérant ces hommes de Dieu *errans ſur les montagnes, cachés dans les cavernes, empriſonnés, frappés par le glaive, lapidés, brûlés, ſciés*, il voyoit en eux des hommes, *dont le monde n'étoit pas digne*. Qui de vous, Monſieur, ou de lui, penſoit d'une maniere & plus juſte & plus noble? Nous ſommes, &c.

(1) *Ecrivains ſacrés*, S. Paul, Epitre aux Hébreux. *Chret.*

LETTRE V.

Si la nature n'eſt plus telle aujourd'hui qu'elle étoit du temps des Prophetes Juifs.

Vous faites encore contre nos Prophetes, une objection, Monſieur. Comme elle eſt de vous, & que perſonne, que nous ſachions, ne peut vous la diſputer, il ſera bon d'en dire un mot à part.

Vous prétendez, qu'après tout, rien ne doit ſurprendre dans les Prophetes Juifs; & la raiſon que vous en donnez, c'eſt que leurs ſiecles étoient des ſiecles tels que depuis on n'en a point vu de pareils, des temps où *la nature même n'étoit pas ce qu'elle eſt aujourd'hui* (1).

Que les mœurs & les uſages de ces anciens temps aient été fort différens des nôtres, on le ſait; mais que la nature même ait changé, & qu'elle ne ſoit plus telle aujourd'hui qu'elle étoit alors,

(1) *Aujourd'hui.* Voy. Traité de la Tolérance. Edit. de Geneve, pag. 126. *Aut.*

c'eſt ce que vous aurez de la peine à perſuader. En effet, Monſieur, ſurquoi fondez-vous cette aſſertion qui apparemment vous a paru plaiſante ?

§. I.

Des Poſſédés & des Enchanteurs.

Vous dites d'abord : » Les Magiciens » avoient ſur elle (ſur la nature) un » pouvoir qu'ils n'ont plus ; ils enchantoient les ſerpens : les poſſédés étoient » guéris avec la racine de *Barad* enchaſſée dans un anneau qu'on leur » mettoit ſous le nez. » Voilà, en vérité, d'excellentes preuves & très-habilement choiſies ! Entrons dans le détail.

Les Magiciens, les Poſſédés ! Quoi ! Monſieur, du temps de nos Prophetes, dans ces anciens temps où, ſelon vous, *on ne connoiſſoit point de Diables*, on connoiſſoit des *Magiciens*, & l'on guériſſoit les *Poſſédés ?* Cela eſt très-plaiſant en effet.

Les Poſſédés étoient guéris avec la racine de Barad. On l'a dit, Monſieur. Mais ce n'eſt ni dans nos Prophetes, ni dans nos Ecritures, que vous avez trouvé cette recette. Il ne faut pas confondre...

ſources reſpectables, avec celles où vous l'avez puiſée. Les Commentaires de nos Rabins, & l'Hiſtoire de Joſephe ne ſont pas nos livres canoniques.

Allons plus loin, Monſieur : prenez nos Prophetes, prenez tout le corps de nos Ecritures, & cherchez-y quelque paſſage où il ſoit queſtion, je ne dis pas de la racine de *Barad*, mais de vraies poſſeſſions & de véritables Poſſédés, en trouveriez-vous beaucoup ?

Il eſt vrai que dans le dernier âge de la République Juive, on vit des *poſſeſſions :* mais qui ne ſait qu'alors on a quelquefois donné ce nom à des maladies, dont on ignoroit la cauſe ?

Si nous vous répondions donc, que les poſſeſſions guéries ou prétendues guéries par la racine de *Barad*, n'étoient que des maladies, nous ne ſerions ni les premiers, ni les ſeuls à le dire. Or, dans ce cas, que deviennent vos plaiſanteries ? Sur quoi tombent-elles ? & ſur qui ? Eſt-ce que les ſimples ont perdu leurs vertus & ceſſé de guérir les malades ?

Les Magiciens enchantoient les ſerpens. Nous le croyons, Monſieur ; mais ce grand art s'eſt conſervé : les Américains, même aujourd'hui, charment

les serpens, & la race des Psylles n'est pas éteinte en Afrique (1). On en voit encore tous les jours en Egypte, qui manient les viperes & les serpens les plus redoutés, sans en craindre ni en ressentir aucun mal (2) : & peut-être se trou-

(1) *En Afrique.* Les Psylles étoient d'anciennes familles ou Hordes d'Afrique, célebres par l'art de charmer les serpens. On en vit souvent dans l'ancienne Rome donner des preuves de leur habileté en ce genre.

(2) *Aucun mal* Voyez les Voyages d'Hasselquist. » Une Psylle, dit cet habile Naturaliste, » m'apporta au Caire quatre sortes de ser- » pens, le *céraſtés*, le *jaculus*, le serpent de » mer, & les viperes des boutiques. Cette » femme me causa, ainsi qu'à M. de Liron- » court, Consul de France, & à tous les » François qui se trouverent présens, la plus » grande frayeur. Elle jetta à nos pieds ces » reptiles pleins de vie, & les laissa courir en » liberté autour de nous, pour nous faire voir » avec quelle assurance elle manioit ces ani- » maux terribles, sans qu'ils lui fissent le moin- » dre mal. Quand elle les mit dans les bocaux, » où ils devoient être conservés, elle les prit avec » ses mains nues, comme les femmes prennent » leurs lacets ou leurs rubans. Tous s'y laisserent » mettre assez aisément excepté les viperes, » qui trouverent moyen d'en sortir avant qu'elle » les eut bouchés, & monterent le long des » mains & des bras nuds de cette femme, sans » lui causer la moindre crainte. Elle les ôta

veroit-il à préſent d'auſſi habiles gens même dans votre pays (3).

» tranquillement de deſſus ſon corps, & les » remit dans le lieu deſtiné à leur ſervir de » tombeau. On nous aſſura, qu'elle avoit pris » ces reptiles dans la campagne avec la même » facilité.

» Il n'eſt pas douteux, que cette femme » avoit quelque moyen inconnu de ſe préſerver » de leurs morſures; mais il nous fut impoſſible » de tirer d'elle aucun éclairciſſement ſur ce » ſujet. L'art de charmer les ſerpens, eſt un » ſecret parmi les Egyptiens. Tous les Natu- » raliſtes & les Voyageurs devroient chercher » à découvrir quelque choſe de certain & de » déciſif ſur un objet ſi digne de leur curioſité. » Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que ce ſecret » ſoit reſté caché depuis plus de deux mille » ans, pendant que tant d'autres ont été di- » vulgués. Il n'eſt connu que de certaines per- » ſonnes, qui le tranſmettent à leurs deſcendans » & à leurs familles. Tout ce qu'on en a pu » ſavoir juſqu'à préſent, c'eſt que ceux qui » charment les ſerpens & les viperes ne tou- » chent point aux autres reptiles venimeux, » ſcorpions, léſards, &c; & que les familles, » qui charment ceux-ci, n'oſent toucher aux » autres; que ceux qui charment les ſerpens & » les viperes, les mangent aſſez communément » entr'eux, ſur-tout lorſqu'ils doivent en aller » prendre; & qu'ils vont enſuite demander la » bénédiction de leur Cheick, (Prêtre ou » Chef) qui entr'autres pratiques ſuperſti-

§. II.

De quelques prétendues métamorphoses.

Mais, ajoutez-vous, » on voyoit alors

» tieuſes, crache pluſieurs fois ſur eux. Ces » ſuperſtitions, & d'autres auſſi vaines, ſont » peut-être plus anciennes qu'on ne penſe, & » ont pu donner lieu aux loix de Moyſe contre » ces enchantemens ».

Dans une Note qu'on lit au-deſſous du texte que nous venons de citer, M. Linnæus aſſure » que M. Jacquin, qui réſidoit alors dans les » Indes occidentales, lui écrivit, que les In- » diens charment les ſerpens avec l'*ariſtolochia* » *anguicida*; & que feu M. Forskohl, pendant » ſes Voyages au Levant, lui marqua que les » Egyptiens employoient au même uſage une » eſpece d'ariſtoloche, mais ſans dire laquelle. » *Edit.* «

(3) *Dans votre pays.* M... R... de la Congrégation de S. Lazare, homme inſtruit & incapable d'en impoſer à perſonne, nous atteſte qu'il a connu à Beſançon un particulier auſſi habile ou auſſi hardi que les Pſylles, qu'il l'a vu plus d'une fois manier des viperes avec aſſurance, enfoncer ſon bras nud dans leurs trous & les en tirer à pleines mains; que de retour de cette eſpece de chaſſe, il envoyoit de ces viperes aux malades de ſa connoiſſance, qu'il gardoit les autres dans un cabinet, où il leur portoit de la nourriture, marchant ſans

» des métamorphoſes, telles que celles » de Nabuchodonoſor, changé en bœuf, » de la femme de Loth en ſtatue de ſel, » de cinq Villes en un lac bitumineux.

Des métamorphoſes ! Vous voulez, Monſieur, aſſimiler les temps de nos Prophetes aux ſiecles fabuleux de la Grece, & nos Ecritures à la Mythologie d'Ovide. C'eſt dans cette vue, ſans doute, que vous nommez très-poétiquement tous ces événemens des *métamorphoſes*. L'expreſſion eſt heureuſe & digne de vous: mais la juſteſſe répondra-t-elle à l'énergie ?

Cinq Villes métamorphoſées en un lac bitumineux. Oui, mais de pareils événemens ſe voient ailleurs que dans les *Métamorphoſes d'Ovide :* ils ne ſe bornent pas aux ſeuls temps de l'Ecriture. L'Aſie, l'Afrique, la Sicile, l'Italie, &c. pourroient vous en fournir des exemples plus récens. Combien de fois la foudre, les tremblemens de terre, les volcans, &c. n'ont-ils pas changé, ou ſi le mot vous plaît davantage, *métamorphoſé*,

---

crainte au milieu d'elles; & que, quand il en avoit trop, il les mangeoit en fricaſſée de poulet. M. R. aſſure qu'il en a goûté, & qu'il ne les trouvoit pas mauvaiſes. *Chret.*

même dans les derniers siecles, même de notre temps, les hommes en cendres, les lacs en montagnes, les Villes en lacs, &c?

On peut dire la même chose de la prétendue *métamorphose* de la femme de Loth *en statue de sel.* Cet événement n'est pas si étrange, qu'il faille nécessairement recourir aux Métamorphoses d'Ovide, pour en trouver qui lui ressemblent. Cette femme imprudente, tourne la tête vers Sodôme enflammée; elle contemple cet effrayant spectacle; & dans le moment un tourbillon de vapeurs sulfureuses, arsénicales, bitumineuses, chargées de sels métalliques, nitreux & autres, l'enveloppe de toutes parts: il l'étouffe; & son corps imprégné, pénétré de toutes ces substances, reste immobile & sans vie (1) comme

(1) *Comme une statue.* Le texte porte *devint une colonne ou pilier de sel.* Le Lac Asphaltite étoit prodigieusement salé. On l'appelloit par cette raison, la mer de sel ou mer très-salée, *mare salis*, *mare salsissimum.* Mais le mot *sel* en Hébreu ne marque pas seulement le sel commun: il s'applique encore au natron, au bitume, à diverses pierres de volcan.

Les Hébreux sous-entendant le mot *comme*, disoient *devenir pierre*, pour signifier devenir roide & immobile comme une pierre. Le cœur

une ſtatue. Qu'y a-t-il là qui ne puiſſe arriver, & qui ne ſoit en effet arrivé plus d'une fois dans les tremblemens de terre & auprès des volcans ? Témoins entr'autres ces payſans, dont parle Heidegger, qui, étant occupés à traire leurs vaches, furent ſurpris par un tremblement de terre qui occaſionna l'éruption d'une vapeur ſi maligne & ſi pénétrante, qu'eux & leurs vaches reſterent ſans vie comme autant de ſtatues.

Il n'en eſt pas de même du *changement de Nabuchodonoſor en bœuf*, ce ſeroit là une vraie métamorphoſe très-

---

de Nabal *devint pierre*, dit l'Ecriture, c'eſt-à-dire, reſta froid & ſans mouvement comme une pierre. Par l'expreſſion, *elle devint un pilier de ſel*, l'Ecriture n'a donc rien voulu dire, ſinon, que le corps de cette femme, pénétré de ces vapeurs, devint noir, roide, immobile comme une ſtatue ou comme un bloc de ces pierres bitumineuſes & couvertes de ſel, dont le lac étoit bordé & qu'on y trouve encore.

Si M. de Voltaire croit, ou veut faire croire, ou ſe perſuade que nous ſommes obligés de croire, que la femme de Loth fut réellement changée en une ſtatue de ſel de table, & que cette ſtatue dure encore ; c'eſt, pour un grand homme, donner trop dans des abſurdités populaires, ou ménager trop peu ſes Lecteurs. *Edit.*

digne d'Ovide, & très-reſſemblante à celles que ce Poëte a contées. La nature aſſurément n'en opere plus de ſemblable. Mais, où l'avez-vous priſe, Monſieur, cette métamorphoſe ?

Il eſt bien dit dans l'Ecriture que l'eſprit de ce Prince fut aliéné, qu'on le chaſſa de ſon Palais, qu'il erra pendant pluſieurs années dans les campagnes, qu'il fut expoſé à la roſée du Ciel, & qu'il vécut comme les bœufs, de l'herbe des champs; mais l'Ecriture ne dit nulle part qu'il ait été métamorphoſé en bœuf. Elle remarque au contraire, que *les poils de ſon corps devinrent comme les plumes des aigles, & que ſes ongles s'allongerent comme les griffes des oiſeaux*. Eſt-ce que les bœufs ont des griffes?

La prétendue métamorphoſe de Nabuchodonoſor en bœuf ne s'eſt donc opérée que dans votre imagination poétique (1). C'eſt cette imagination vive

(1) *Imagination poétique.* Cette métamorphoſe prétendue étoit une maladie, dont Dieu avoit puni l'orgueil de ce Prince; & cette maladie n'étoit pas tellement de ces anciens temps, que les Médecins n'en connoiſſent encore pluſieurs du même genre. Ils leur donnent les noms de *Lycanthropie*, *Cynanthropie*, &c. ſelon que les malades s'imaginent être devenus *loups*, *chiens*, &c. Voy. la *Médecine ſacrée* du ſavant Mead. *Aut.*

& féconde, qui vous a fait saisir entre Nabuchodonosor & un bœuf des rapports, que l'Ecriture n'y a pas mis & que vous seul pouviez y appercevoir.

C'étoit plaisanterie, sans doute : hé ! Monsieur, ne savez-vous plus plaisanter qu'en travestissant des Ecrits respectables ?

§. III.

Races de Géants : s'il y en a eu, & s'il en existe encore.

» La race des Géants, dites-vous encore, a disparu. Ezéchiel parle des » Pigmées, *Gamadim*, hauts d'une coudée, qui combattoient au siége de » Tyr ; & en presque tout cela les Auteurs sacrés sont d'accord avec les » profanes. »

Il y a eu des races de Géants. C'est un fait que non-seulement les Poëtes & les Mythologues, mais les Naturalistes, les Voyageurs & les Historiens de l'antiquité attestent de concert.

Ainsi, quand il n'existeroit plus de races de Géants, il seroit difficile de se refuser à croire ce qu'en disent nos

Ecrivains sacrés, de concert avec tant d'Auteurs profanes.

Mais est-il bien vrai que ces *races d'hommes aient disparu*? N'est-il pas au contraire fort probable qu'il y a encore sur la terre des Géants, c'est-à-dire des races d'hommes d'une taille au-dessus de l'ordinaire (1). Il nous semble, Monsieur, que ce fait ne peut plus gueres être révoqué en doute. Magellan & Pigaforte en avoient vus près du Détroit en 1519, & ils leur avoient donné le nom de Patagons, que les Habitans de ce pays conservent encore. Les relations de ces deux Navigateurs ont été confirmées depuis par les témoignages successifs d'une foule d'autres Navigateurs dignes de foi (2); & tout récemment le Commodore Byron (3) & MM. Guyot & de la Gi-

(1) *De l'ordinaire.* Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. III. On y lit l'analyse d'une dissertation, où l'Auteur prouvoit que les plus grands Géants, dont parlent les Anciens, n'avoient que dix à douze pieds. On n'en donne gueres aux plus hauts Patagons que huit à neuf. *Edit.*

(2) *Dignes de foi.* Voyez la Dissertation sur l'Amérique, par D. Pernety; ces Navigateurs y sont cités. *Aut.*

(3) *Le Comodore Byron.* » Dès que nous

randais (1) viennent d'en donner de nouvelles preuves. Probablemennt donc il exiſte encore des races de *Géants*, & la nature n'a pas changé ſur ce point.

» fûmes débarqués, dit la relation, les Sauvages » accoururent autour de nous, au nombre » d'environ deux cents, nous regardant avec » ſurpriſe, & ſouriant de la diſproportion de » notre taille avec la leur. Leur grandeur eſt ſi » extraordinaire, que même aſſis ils étoient » preſqu'auſſi hauts que le Commodore debout, » & le Commodore a ſix pieds, &c. (*Ibid.*) » *Aut.* «

(1) *Guyot & de la Girandais.* » Lorſqu'en » 1766, ils deſcendirent dans la baye Boucaut, » à l'eſt du détroit de Magellan, ils ignoroient » que le Capitaine Byron y eût vu l'année pré- » cédente des hommes d'une taille giganteſque. » Ils apperçoivent des hommes à cheval, qui » leur font ſigne de venir à eux : ils avancent, » & les trouvent d'une grandeur & d'une groſ- » ſeur qui les étonnent. Ils ont apporté à Paris » des habits & des armes de ces Coloſſes, dont » ils ont fait préſent à M. Darboulin, Fermier » général des Poſtes, chez qui on peut encore » les voir. (*Ibid.*) *Aut.* «.

On lit dans la même Diſſertation, qu'au Chili les hommes ont une vieilleſſe ſi vigoureuſe, qu'ils y engendrent encore à quatre-vingt-dix ans, & qu'on a vu des Sauvageſſes fécondes à quatre-vingt. La nature eſt donc encore la même que du temps de nos Prophetes & même du temps d'Abraham. *Edit.*

§. IV.

Pygmées d'Ezéchiel.

Quelques Voyageurs anciens, mais sur-tout les Poëtes, parlent aussi de Pygmées. C'étoit, selon eux, comme vous le savez, de *petits hommes hauts d'une coudée*, c'est-à-dire, d'environ un pied & demi, qui faisoient la guerre aux grues.

C'eût été, sans doute, une singuliere défense pour une Ville, que des hommes d'un pied & demi, armés de fleches & rangés en bataille sur ses tours & sur ses remparts. Mais, Monsieur, est-ce Ezéchiel qui donne de tels défenseurs à la Ville de Tyr ?

Votre Vulgate, il est vrai, dans l'énumération des troupes qui combattoient pour cette Ville, nomme les Pygmées ou Pygméens. Mais, si nous ne nous trompons, elle ne dit nulle part que ces Pygméens n'eussent *qu'une coudée* ou qu'un pied & demi de haut.

Et quand votre Vulgate parleroit de vrais Pygmées d'un pied & demi de haut, ce qui n'est pas; le texte n'en parle point, & c'est du texte qu'il s'agit.

Le texte Hébreu nomme les défenseurs de Tyr *Gamadim*, comme vous le dites très-bien. C'étoit, selon quelques Interpretes, le nom d'un peuple voisin de Tyr; d'autres déterminés par la racine de ce mot, croient qu'il ne signifie ici que des *hommes robustes*, des guerriers pleins de vigueur & de courage.

Ce n'est donc point le texte d'Ezéchiel, ce n'est pas même la Vulgate, qui met sur les remparts de Tyr des hommes *d'un pied & demi*; c'est vous, Monsieur, qui les y placez. Quand on vous voit donner à cette grande & puissante Ville de pareils défenseurs, si l'on ne peut admirer le Critique, on reconnoît le Poëte.

Au reste, Monsieur, en réduisant à leur juste valeur les exagérations ordinaires aux Poëtes, rien n'empêchera de croire avec Aristote (1), qu'il y avoit en effet, près de l'Astaboras & du Nil, un peuple Troglodyte, *d'une taille au-dessous de l'ordinaire*, qui chassoit aux grues & vivoit de ce gibier. C'étoient les Lapons de l'Afrique.

Les Lapons même ne sont pas le seul

(1) *Avec Aristote.* Voy. Hist. des Animaux. *Aut.*

peuple au-dessous de la taille ordinaire. Un de vos Naturalistes, envoyé aux Indes par le Gouvernement, écrivoit, il n'y a pas quatre ans (1), que les Quimosses, qui habitent les montagnes voisines du Fort Dauphin, n'ont communément que trois pieds six à neuf pouces; & que ces Pygmées, qui ne sortent pas de leurs montagnes & ne permettent à personne d'y pénétrer, ont beaucoup d'industrie, d'équité & de valeur. C'est ainsi qu'en ramenant les choses au vrai, on trouve que dans tous les siecles la nature est assez la même.

§. V.

Mais, dites-vous enfin, » le don de » prophétie étoit alors commun, & il ne » l'est plus ».

Il ne l'est plus, il est vrai : mais de ce qu'*il n'est plus commun*, s'ensuit-il qu'il n'ait jamais existé ? La rareté d'un don surnaturel peut-elle rien prouver pour ou contre la nature (2) ?

---

(1) *Il n'y a pas quatre ans.* Voy. Lettre de *M.* Commerson, à M. le Président des Brosses. (*Mercure, Janvier* 1772.) Aut.

(2) *Contre la nature* ! Les Chrétiens raisonneront de même sur les possédés, dont

Voilà, Monsieur, comme vous avez démontré, que *la nature n'étoit pas du temps de nos Prophetes ce qu'elle est aujourd'hui.* Jugez vous-même de la valeur de vos preuves & de la justesse de vos plaisanteries.

Nous sommes avec les sentimens les plus respectueux, &c.

---

parle l'Evangile, & sur leurs guérisons miraculeuses : ils disent, & avec raison, que ce *qui est au-dessus de la nature ne prouve rien contre la nature.*

C'est le comble du ridicule que les fables débitées par Josephe & par les Rabins sur leur Barad ou Baaras ; » racine de couleur de » flamme, disent-ils, & qui devenoit lumineuse » vers le soir ; qui fuyoit quand on vouloit la » prendre & qu'on n'arrêtoit qu'en l'arrosant d'u- » rine de femme ou de sang menstrual. L'arra- » cher, c'étoit s'exposer à une mort inévitable, » à moins qu'on ne prît certaines précautions, » la plus sûre étoit de fouiller tout autour de » la plante, & d'y attacher un chien, qui » l'entraînoit, en voulant rejoindre son maître, » & qui expiroit aussitôt : alors on pouvoit la » toucher sans risque. On la mettoit sous le » nez des possédés, & en l'ôtant on leur ti- » roit le démon du corps, par les narines. « Ce *Barad* étoit bien d'être cité par M. de Volt. *Chret.*

LETTRE VI.

Des Prophetes Juifs : ſuite. Du langage typique, allégorique & parabolique, qu'ils employent. De la liberté & naïveté de quelques expreſſions dont ils uſent.

C'EST un de vos tours favoris, Monſieur, de rapprocher les objets les plus éloignés & les matieres les plus diſparates. Qui ſe ſeroit attendu à vous voir, à propos de tolérance, diſſerter, à perte de vue, ſur le langage typique *des Prophetes Juifs* ? C'eſt néanmoins ce que vous faites dans une de ces *Notes* prétendues *utiles*, dont vous avez aſſez inutilement embarraſſé votre texte.

Vous y rapportez à votre maniere (1) quelques-unes de leurs actions énigmatiques, de leurs allégories & de leurs paraboles. Vous voulez, dites-vous, inſtruire & *raſſurer ceux qui, peu au fait des uſages de l'antiquité, peuvent être*

(1) *A votre maniere*, &c. Voy. Tolérance, pag. 119. *Aut.*

étonnés de ces singularités : dessein bien louable, s'il étoit sincere. Mais on a quelque lieu d'en douter, quand on pense à la maniere dont vous parlez de ces saints hommes dans vos Homélies, dans votre Philosophie de l'Histoire, dans votre Dictionnaire Philosophique, &c. &c. On ne tarde pas à s'appercevoir, que vous cherchez moins à lever les doutes qu'à présenter des difficultés.

Ces difficultés, Monsieur, ne sont pas neuves. Déja Tindal les avoit répétées, d'après d'autres qui les répétoient; & nous n'y voyons gueres de vous que l'art de les proposer, en feignant de les vouloir résoudre : adresse même dont Bayle, Bolingbroke, Shaftesburi, &c. vous avoient donné l'exemple.

Telles qu'elles sont pourtant, nous essayerons d'y répondre. Nous croyons qu'il n'est pas impossible de le faire d'une maniere satisfaisante.

§. I.

Langage Typique : son énergie : usité chez divers peuples, anciens & modernes, sauvages & policés.

Soit que les hommes n'aient pas eu

d'abord une assez grande variété de termes pour rendre leurs sentimens & leurs idées (1), soit que pour persuader des peuples grossiers, il fut nécessaire de remuer leur imagination par des objets sensibles ; c'étoit l'usage des anciens temps de s'exprimer en certaines occasions par des actions extraordinaires, qui représentoient vivement ce qu'on vouloit dire.

On ne peut douter que ce langage n'eut une énergie singuliere : il montroit l'objet au lieu de le décrire, & parlant (2) au plus vif des sens, il ne pouvoit manquer de réveiller les esprits les plus indifférens ou les plus distraits.

En vain Jérémie menaçoit Jérusalem

(1) *Leurs sentimens & leurs idées.* C'est à cette cause, que le savant Evêque de Glocester attribue l'origine du langage Typique ; & il paroît que c'en a dû être en effet la premiere source. M. de Voltaire, nous ne savons pourquoi, aime mieux aller chercher cette origine dans l'usage d'écrire en Hiéroglyphes. Assurément on a parlé par signes, par Types, avant d'écrire en Hiéroglyphes. *Edit.*

(2) *Au plus vif des sens.* C'est la pensée d'Horace :

Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus. *Edit.*

d'une

d'une ruine prochaine, on écoutoit à peine ſes diſcours : mais lorſqu'en ayant pris les principaux habitans, & qu'étant ſorti avec eux hors des portes, il eut briſé à leurs yeux le vaſe d'argile, en prononçant ces mots, *c'eſt ainſi, dit le Seigneur, que je briſerai Jéruſalem*, toute la Ville s'en émut.

Le Lévite envoye à chacune des Tribus un des membres ſanglans de ſa femme outragée : par quel diſcours eut-il pu demander plus énergiquement vengeance ? Et Saül pouvoit-il s'exprimer avec plus de force, que quand, après avoir mis ſes bœufs en pieces, il en fit porter les morceaux dans tout Iſraël, avec menace, qu'ainſi ſeroient traités les bœufs de quiconque manqueroit à ſe trouver en armes au rendez-vous général qu'il indiquoit ?

Ce langage d'actions, connu de tous les anciens Peuples, fut ſur-tout d'uſage en Orient ; & nos Prophetes, ſe conformant au goût du pays & aux mœurs de leur ſiecle, l'employerent ſouvent dans leurs prédictions.

Quand, pour le rendre ridicule, vous le bornez *aux temps d'un ancien monde tout différent du nouveau ;* vous vous trompez, Monſieur : on pourroit vous en

citer des exemples dans des temps plus récens, & même dans le siecle le plus poli de la Grece. Ainsi parlerent Tarquin à l'Envoyé de son fils, l'Ambassadeur des Scythes à Darius, Alexandre à son Favori, &c. & sans citer ici l'Amérique, où l'on a retrouvé ce langage, aujourd'hui même plusieurs peuples de l'Orient le conservent. Si vous n'aviez pas *tant d'affaires*, & que vous pussiez prendre la peine de lire les Ecrivains Orientaux ou les Voyageurs qui ont parcouru ces Contrées, vous verriez que plusieurs de ces anciens usages, qui vous paroissent *d'un autre monde*, y subsistent encore. De ce que ce langage est moins usité parmi vous, s'ensuit-il qu'il soit ridicule? Jugerez-vous toujours de tout par vos usages?

§. II.

Allégories & paraboles employées par nos Prophetes?

Au langage des actions & des types, les Orientaux en joignoient un autre, celui des allégories & des paraboles. Ils les inféroient, &, au rapport des Voyageurs, ils les inserent encore aujourd'hui dans leurs discours; de maniere, que si

l'on n'eſt point au fait de cet uſage, il eſt aiſé de s'y tromper & de prendre des figures pour des faits, & des paraboles pour des actions réelles (1).

C'eſt ce qui vous eſt arrivé quelquefois, Monſieur, en raiſonnant ſur nos Prophetes. Actions réelles, viſions, paraboles, vous avez pris ſouvent l'un pour l'autre; nous tâcherons de diſtinguer ce qu'il vous a plu de confondre.

§. III.

Jérémie portant des jougs.

Le langage typique fut porté, ſelon vous, par nos Prophetes, » à un point » qui étonne. Ces diſcours, dites-vous, » ces actions énigmatiques effarouchent » les eſprits foibles, qui ne ſont pas aſſez » familiariſés avec l'antiquité ».

Vous en citez des exemples, & vous commencez par Jérémie. Vous le repréſentez » lié de cordes, chargé d'un bât,

(1) *Des actions réelles.* C'eſt ainſi qu'on doute parmi les Chrétiens, ſi le Mendiant Lazare & le Samaritain ſont des paraboles ou des Hiſtoires véritables. *Edit.*

» & portant des colliers & des jougs ſur » le dos (1) ».

Nous trouvons bien dans l'Ecriture que Jérémie ſe chargea de chaînes, &, ſi vous voulez, qu'il ſe mit des jougs *ſur le dos* : mais nous ne voyons nulle part qu'il ait *porté un bât*. Il portoit des jougs pour montrer que Nabuchodonoſor alloit ſubjuguer la Judée & les Provinces voiſines : mais *un bât*, Monſieur, pourquoi l'auroit-il porté ? Un bât & un joug ne ſont pas la même choſe. Confondez-vous l'un avec l'autre, ou eſt-ce ſeulement pour faire rire, qu'au mépris de la vérité & du bon ſens, vous peignez Jérémie *chargé d'un bât* ? L'ingénieuſe & délicate maniere de plaiſanter !

Au reſte, Monſieur, ſi Jérémie, » en » ſe liant de cordes & en ſe mettant des » jougs ſur le dos, ne faiſoit que ſe con» former à l'uſage » , comme vous l'aſſurez ; que pouvoient avoir de ridicule ou d'étrange ces actions typiques *conformes à l'uſage* ?

(1) *Sur le dos.* Des jougs & des colliers ne ſe portent pas *ſur le dos*. Nous n'avons pas cru devoir relever ces expreſſions ridicules. On diroit que le ſavant Ecrivain n'auroit jamais vu de bœufs attelés. *Aut.*

§. IV.

Isaïe marche nud.

Vous passez, Monsieur, à Isaïe. » On » le voit, dites-vous, marcher *tout nud* » dans Jérusalem, pour marquer que le » Roi d'Assyrie emmenera d'Egypte & » d'Ethiopie une foule de Captifs qui » n'auront pas de quoi couvrir leur nudité. » Est-il possible qu'un homme marche » *tout nud* dans Jérusalem, sans être re- » pris de Justice. Oui, sans doute; Dio- » gene ne fut pas le seul dans l'antiquité, » qui eut cette hardiesse; Strabon parle » d'une Secte de Brachmanes, qui au- » roient été honteux de porter des vête- » mens: aujourd'hui encore, on voit » dans les Indes, des Pénitens qui mar- » chent *nuds*, &c. »

Ces faits sont curieux, assurément; & rapprocher, comme vous faites, Isaïe de Diogene & des Brachmanes, c'est un trait admirable de cet amour de la vérité qui vous enflamme.

Mais où avez-vous lu, Monsieur, qu'Isaïe ait marché *tout nud* dans Jérusalem? Non: il ne marcha point *tout nud*, il marcha sans robe & sans tunique,

comme les eſclaves, auxquels on laiſſoit *de quoi couvrir leur nudité.*

Le terme Hébreu, que vous rendez par *tout nud*, ne ſignifie ici, comme en beaucoup d'autres endroits, que *dépouillé de ſes vêtemens de deſſus.* Auſſi le texte remarque-t-il enſuite qu'Iſaïe marcha *ſans ſouliers & les pieds nuds* : remarque fort inutile, ſi le premier terme eut ſignifié *tout nud.*

Il y a plus : le mot Grec, le mot Latin & même le terme François, qui répondent au mot Hébreu, ne ſignifie pas toujours dépouillé de tous vêtemens.

Quand Virgile diſoit aux Laboureurs, *labourez nuds, ſemez nuds* (1), vouloit-il leur dire de ſe mettre *tout nuds* ? Et quand vous dites d'un pauvre, dans votre langue, qu'il *eſt nud* & même *tout nud*, eſt-ce dire qu'il n'a pas *de quoi couvrir ſa nudité ?*

---

(1) *Semez nuds.* Lorſque Virgile publia ſes Georgiques, un Critique liſant le commencement du vers *Nudus ara, ſere nudus*, le finit par les mots, *habebis frigora, febres. Labourez nuds, ſemez nuds*, diſoit Virgile ; *c'eſt le moyen d'avoir la fievre*, dit le Critique. Ne diroit-on pas, que c'eſt ſur cette mauvaiſe plaiſanterie, que nos Philoſophes ont copié les leurs ? *Edit.*

Etonnez-vous encore qu'Isaïe ait marché *tout nud* dans Jérusalem, & qu'il n'ait point été *repris de police* : mettez-le encore en parallele avec le Cynique Grec, les Brachmanes & les Santons ! Comme si Diogene & les Brachmanes avoient voulu figurer l'état d'esclavage ! Un autre motif conduisoit ces insensés ; & ce motif, qui n'étoit pas celui du Prophete, demandoit une nudité absolue.

Isaïe marchant *tout nud*, dans vos écrits, n'a donc pu faire rire, que des Lecteurs très-peu instruits : c'est tout le fruit qu'on peut se promettre de semblables railleries. Votre objet est-il, Monsieur, de faire rire les sots, en vous moquant d'eux ?

Tindal prétendoit de même que David avoit dansé *tout nud* devant l'Arche ; & il ne tient pas à vous, Monsieur, qu'on ne le croye. Mais, répondoit Leland, loin que David ait dansé *tout nud*, l'Ecriture remarque en termes exprès, qu'il *étoit vêtu de l'Ephod*, ou robe de lin que portoient les Prêtres. En disant qu'il dansa *nud* devant l'Arche, elle a donc voulu dire seulement qu'il avoit quitté ses vêtemens ordinaires & toutes les marques de sa dignité (signification dont

on trouve cent exemples, même dans les Auteurs profanes) & non qu'il danſa *tout nud.*

Ces pitoyables objections, ces froides railleries, que nos *Philoſophes* tranſmettent de main en main, ne rendront-elles pas à la fin leur érudition ou leur ſincérité ſuſpectes ?

§. V.

D'Oſée.

Oſée, dites-vous, étonne encore davantage. » Dieu lui commande de prendre une femme de fornication & d'en » avoir des enfans de fornication : il veut » enſuite que le Prophete couche avec » une femme adultere. Ces commandemens ſcandaliſent. Dieu n'a pu ordonner à un Prophete d'être débauché » & adultere.

Non ſans doute : mais nous prouveriez-vous bien *que Dieu ait ordonné à ſon Prophete d'être débauché.* Il lui commande de *prendre une femme* ; c'eſt donc un mariage & non un adultere, qu'il lui ordonne.

Suppoſons, ſi vous voulez, que cette femme ait été une proſtituée avant ſon

mariage, Osée en l'épousant la retiroit du désordre : il n'y a là ni adultere ni débauche.

Vous croyez qu'il est ordonné au Prophete *d'avoir* de cette femme *des enfans de fornication*: mais les plus habiles Commentateurs ne voient ici qu'un ordre de prendre avec la mere les enfans qu'elle avoit eus de ses débauches. *Prenez*, dit le texte, *femmes des fornications & enfans des fornications*.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il certain, que si les enfans de cette femme & du Prophete, fruits d'un mariage légitime, sont appellés *enfans de fornication*, ce ne peut être que relativement aux débauches précédentes de leur mere. Ainsi, quand on prendroit tous les termes de ce passage à la rigueur de la lettre, Osée, en exécutant l'ordre du Seigneur, n'auroit point été un *débauché*.

Mais est-il bien sûr, qu'il soit réellement question ici d'une femme prostituée ? Il y a, Monsieur, de bonnes raisons d'en douter. » Qu'un impie, disoit » tout récemment (1) un savant Chré-

(1) *Un savant Chrétien.* M. l'Abbé de ***. Ex-Professeur en Hébreu. Cette explication se trouve aussi dans les *principes discutés* des savans PP. Capucins de Paris. *Aut.*

» tien au Docteur Kennicott ; qu'un
» impie veuille prouver que le Seigneur,
» non-seulement permet, mais ordonne
» le contraire de sa loi, il oppose avec
» confiance ce verset d'Osée, & déja
» s'applaudissant de sa victoire, il éleve
» sur ce texte un trophée à l'impiété &
» à l'irréligion ; mais le vrai Hébraïsant
» ne s'émeut ni des cris de triomphe, ni
» de la sécurité de son adversaire.

» Il examine attentivement le texte :
» il voit qu'on y lit à la lettre, que le
» Seigneur dit à Osée : *Allez, prenez une*
» *femme des fornications & des enfans*
» *des fornications, parce que la terre en*
» *forniquant, a forniqué d'après le*
» *Seigneur.* Et d'abord il se rappelle que
» les Prophetes ne se servent gueres
» d'autres termes pour désigner l'idolâ-
» trie, que de ceux de *fornication* &
» *d'adultere ;* c'est un fait qu'on ne peut
» nier.

» Il fixe ensuite son attention sur ces
» mots, *parce que la terre se prostitue*
» *honteusement*, & il raisonne ainsi. Dieu
» a-t-il donné ordre à son Prophete d'é-
» pouser une prostituée, & Osée l'a-t-il
» exécuté réellement ? J'ai peine à le
» croire. Le bon sens & la raison me
» dictent que les enfans nés d'un légi-

» time mariage, ne peuvent être des
» enfans de proſtitution : ce n'eſt donc
» ni ſur la mere, ni ſur les enfans que
» doit tomber l'infamie de cette épi-
» thete. Sur qui tombera-t-elle donc ?
» Sur cette terre, qui pour ſe proſtituer
» aux Idoles, quitta l'alliance du Sei-
» gneur. Or ſi c'eſt la terre qui ſe proſ-
» titue, comme dit le Prophete lui-
» même, cette femme qu'il va épouſer
» par ordre du Seigneur, n'eſt pas une
» proſtituée, mais *une femme de la terre*
» *des proſtitutions ;* & les enfans qui lui
» naîtront, ſeront par la même raiſon,
» des enfans nés dans la terre des proſti-
» tutions, c'eſt-à-dire, de l'idolâtrie.

» En effet, le Royaume d'Iſraël ſe
» livroit depuis près de deux ſiecles à la
» plus monſtrueuſe idolâtrie. Pour l'en
» retirer, il faiſoit depuis long-temps les
» plus terribles menaces. Enfin il ſe ſert
» du miniſtere d'Oſée : Allez, lui dit-il,
» prendre une femme dans ce ſéjour de
» l'idolâtrie. Le Prophete obéit, il ſe
» marie, il a des enfans, & le Seigneur
» les nomme lui-même ; il en appelle un
» *plus de miſéricorde*, un autre, *vous*
» *n'êtes plus mon peuple.* Voilà quel
» étoit le but du Seigneur, c'étoit de
» tenir ſous les yeux de ce peuple ingrat,

» des enfans dont les noms fussent une » preuve, un souvenir, un monument » continuel & vivant de son indigna- » tion & des malheurs dont il alloit » l'accabler. Voilà quelle étoit la fin du » mariage qu'il ordonnoit au Prophete » de contracter, & il n'étoit pas né- » cessaire pour cela qu'il épousât une » prostituée ».

Que pensez-vous de cette explication, Monsieur ? N'est-elle pas naturelle & ses preuves très-plausibles ? Il n'est donc pas certain, que cette *femme des fornications* qu'Osée eut ordre d'épouser, ait été une *prostituée :* &, comme nous l'avons prouvé plus haut, quand elle l'auroit été avant son mariage, le Prophete auroit pu l'épouser, sans avoir été fornicateur ni *débauché*.

Nous en dirons autant de la femme adultere. Prenez tant qu'il vous plaira à la rigueur de la lettre (1), le texte

(1) *A la rigueur de la lettre*, &c. Nous ne pouvons nous empêcher d'observer, qu'un grand nombre de savans Interpretes & d'habiles Commentateurs, croient que ces ordres ne furent, peut-être, ni réellement donnés par le Seigneur, ni exécutés par le Prophete ; que probablement ce n'étoit que des figures d'élocution, *des paraboles conformes au style & aux*

d'Osée, vous ne prouverez jamais que le Seigneur lui ait ordonné de commettre avec elle un crime que sa loi défend & qu'elle punissoit de mort.

Si, au lieu de représenter ces démarches comme criminelles, vous vous fussiez borné, Monsieur, à les juger peu décentes dans un Prophete du Seigneur, vous auriez pu avoir quelque apparence de raison. Mais, on vous auroit répondu, que les décences ne sont pas par-tout les mêmes; qu'elles varient avec les idées & les mœurs des siecles & des peuples; qu'on n'avoit point alors, qu'on n'a pas même aujourd'hui dans l'Orient toutes les délicatesses de l'Europe sur les mariages; en un mot, que ces actions du Prophete, connu pour parler au nom du Seigneur & pour obéir à ses ordres, n'avoient rien qui pût le dégrader ou l'avilir, quoiqu'elles dussent paroître extraordinaires. Il falloit bien qu'elles le pa-

---

usages de ces anciens temps ? Ainsi l'ont pensé parmi les Juifs, le Paraphraste Caldéen, Aben-Ezra, Maimonides, &c. & parmi les Chrétiens, S. Jérôme, Witsius, Stillingfleet, &c. & il faut l'avouer, quoique nous tenions pour la lettre, les raisons sur lesquelles ils se fondent, ne sont rien moins que méprisables. *Aut.*

ruſſent, pour attirer l'attention & frapper les eſprits.

Vous nous ſaurez quelque gré ſans doute, Monſieur, de n'avoir cité ici aucun de ces paſſages groſſiérement burleſques, où vous parlez d'Oſée dans votre Dictionnaire Philoſophique & ailleurs. Nous aurons la même retenue dans l'article ſuivant, en traitant des allégories d'Ezéchiel. Nous ſupprimerons les traductions indécentes que vous en avez faites, & les expreſſions plus que libres, qui vous y ſont échappées. Nous jetterons le manteau ſur le Vieillard qui s'eſt oublié, & nous ne ferons pas rougir les Lecteurs honnêtes.

§. VI.

D'Ezéchiel. Allégories de ce Prophete. Contradiction du Critique.

Samarie & Jéruſalem idolâtres ſont repréſentées par Ezéchiel, ſous l'allégorie de deux proſtituées. Vous feignez de craindre, que les *peintures naïves* du Prophete ne choquent *des eſprits foibles* : vous entreprenez de les juſtifier. Mais, ce n'eſt qu'après les avoir montrées dans toute leur *naïveté*, que vous faites, un peu tard, une réflexion judicieuſe.

Ces expreſſions, dites-vous, *qui nous paroiſſent libres, ne l'étoient point alors; les termes qui ne ſont point deshonnêtes en Hébreu, le ſeroient dans notre langue.* Rien de plus ſage; c'eſt donc avec la plus grande circonſpection qu'on devroit faire paſſer certaines idées de notre langue dans la vôtre; jugez-vous, Monſieur, ſur ces principes.

Pour prouver que *nos bienſéances ne ſont pas celles des autres peuples*, vous ajoutez: » ces expreſſions d'Ezéchiel, » qui nous paroiſſent étranges, ne le » parurent point aux Juifs. Il eſt vrai que » la Synagogue ne permettoit pas, du » temps de S. Jérôme, la lecture de ce » Prophete avant trente ans: *mais* » *c'étoit parce qu'il dit, que le fils* » *ne portera plus l'iniquité de ſon pere.*. » en quoi il ſe trouvoit expreſſément en » contradiction avec Moyſe. » Ce paſ- » ſage *du Dictionnaire Philoſophique* » nous en rapelle un autre du *Traité* » *de la Tolérance.* Vous y dites: malgré » la contradiction formelle d'Ezéchiel » avec Moyſe, le Livre du Prophete » n'en fut pas moins reçu dans le canon » des Auteurs inſpirés de Dieu. Il eſt » vrai que la Synagogue n'en permettoit » pas l'uſage avant l'âge de trente ans:

» *mais c'étoit de peur que la jeuneſſe* » *n'abusât des peintures trop naïves* » *qu'on y trouve* «.

Remarquez-vous, Monſieur, comme vos deux textes s'accordent. Dans l'un, ce n'étoit point à cauſe de la contradiction formelle entre Ezéchiel & Moyſe, que cette lecture étoit défendue, *c'étoit de peur que la jeuneſſe n'abusât des peintures trop naïves qu'on y trouve.* Dans l'autre, ce n'étoit point à cauſe de ces expreſſions trop libres pour nous, mais non pour les Juifs; *c'étoit parce qu'Ezéchiel contrediſoit Moyſe.*

Non, Monſieur, Ezéchiel ne contrediſoit point Moyſe, nous l'avons prouvé, mais certainement l'un de vos textes contredit l'autre.

Quant à la Synagogue, en défendant de lire avant trente ans le Livre d'Ezéchiel, elle eut ſans doute raiſon. Des expreſſions honnêtes du temps du Prophete pouvoient être devenues trop libres dans le temps où ce réglement fut fait: on voit dans toutes les langues des exemples de ces révolutions (1). Eſt-ce pour

(1) *De ces révolutions.* On en trouveroit même dans la langue Françoiſe. Combien d'expreſſions, dont ſe ſont ſervis des Auteurs

contredire la Synagogue ou pour édifier la jeuneſſe Françoiſe, de l'un & de l'autre ſexe, qu'un Auteur célebre de cette nation a traduit ſi *librement* ces paſſages *trop libres* d'Ezéchiel ? Franchement, Monſieur, quelle conduite eſt la plus raiſonnable ; celle de la Synagogue ou celle de cet Ecrivain ?

§. VII.

D'Ezéchiel : ſuite. Ses viſions.

Soit inattention, ſoit pour égayer vos Lecteurs, vous leur donnez comme des réalités les viſions de ce Prophete. » Ezé-» chiel, dites-vous, mange le volume » de parchemin qui lui eſt préſenté ; il » demeure couché ſur ſon côté gauche » trois cents quatre-vingt-dix jours, & » ſur le côté droit quarante jours, pour » ſignifier les années de la captivité : il ſe

très-chaſtes dans des ouvrages de morale & de piété, qui révolteroient la plupart des Lecteurs. A peine pourroit-on ſoutenir la lecture des anciennes traductions Françoiſes même des livres ſaints, tant les termes qu'on employoit alors ſans ſcrupule, ſont devenus deshonnêtes. *Edit.*

» charge de chaînes, qui figurent celles » du peuple ; il couvre son pain d'ex- » crémens, &c «.

Ezéchiel mange le volume de parchemin, &c. Non, Monsieur ; *Ezéchiel ne mangea point le volume de parchemin*, & ce volume ne lui fut pas présenté réellement, mais en vision. Avec un peu plus d'attention, vous auriez remarqué que le chapitre d'Ezéchiel, d'où ce trait est tiré, commence par ces mots, *vision de la gloire de Dieu. Je voyois*, continue le Prophete, & *voilà qu'une main s'avança vers moi & me présenta un volume roulé ; elle le déroula, & l'esprit me dit : Fils de l'Homme mange ce volume, je le mangeai & je le trouvai aussi doux que le miel.*

Croyez-vous, Monsieur, que *S. Jean* ait mangé réellement le volume dont il parle dans son Apocalypse ? Ce trait explique l'autre. Quoi ! un Chrétien instruit, comme vous l'êtes, prend des allégories & des visions au pied de la lettre ! Vous vouliez rire, apparemment : c'est rire de bonne grace, en vérité !

Il demeure couché sur le côté gauche, &c. La suite de ce passage d'Ezéchiel, prouve encore, Monsieur, que ce fut en vision & non en réalité, que ces actions

ſe paſſerent. *L'eſprit m'enleva*, dit-il ; *il me mit debout ſur mes pieds, & il me dit : Fils de l'Homme renferme-toi dans ta maiſon : voilà des chaînes, dont tu ſeras lié, & tu ne ſortiras pas... Je collerai ta langue à ton palais... Tu dormiras ſur ton côté gauche trois cents quatre-vingt-dix jours, & quarante jours ſur ton côté droit... Voilà que je t'ai entouré de chaînes ; tu ne changeras point de côté, juſqu'à ce que tu aies ainſi paſſé tous les jours que doit durer le ſiége de ta patrie.* C'eſt, Monſieur, comme vous voyez, l'Eſprit qui enleve le Prophete, c'eſt l'Eſprit qui lui parle & qui l'enchaîne, pour le tenir ſur le même côté. Tout cela n'annonce-t-il pas une viſion plutôt qu'une réalité ?

Il couvre ſon pain d'excrémens. Cette action liée par la ſuite du récit avec les précédentes, ſe paſſa de même en viſion. C'eſt ſur quoi il ne peut y avoir de doute.

Quoi qu'il en ſoit, les mots Hébreux que vous rendez par *couvrir ſon pain d'excrémens*, ne ſignifient que *cuire ſon pain ſous des excrémens deſſéchés*, auxquels on mettoit le feu. La coutume d'employer à cet uſage les excrémens des animaux, ſur-tout des bœufs, des chameaux, &c. étoit commune dans les pays pauvres de l'Orient ; & les Voya-

geurs modernes nous apprennent qu'elle se conserve encore parmi les Arabes voisins de l'Euphrate (1) & en d'autres endroits. On étend sur une pierre une pâte sans levain, & peu épaisse. On la couvre d'excrémens d'animaux, on les allume, & le pain cuit assez promptement sous ces cendres. C'est à cet usage qu'Ezéchiel fait allusion, & c'est par-là qu'il annonce l'indigence à laquelle les Juifs devoient être réduits.

Quand on se rappelle ces coutumes, que peut-on penser des grosses plaisanteries de quelques Ecrivains, & même des vôtres, Monsieur? Reconnoissez-les.

» Le Seigneur, (2) dites-vous, lui or-
» donna de manger pendant trois cents
» quatre-vingt-dix jours du pain d'orge,
» de féves & de millet, couvert d'ex-
» crémens humains. Le Prophete s'écria,

(1) *Voisins de l'Euphrate*, &c. On en retrouve même quelque chose en France, en Bretagne & autres Provinces. On y ramasse les excrémens des animaux qu'on fait sécher au soleil, en les appliquant contre les murs des maisons, & au défaut d'autres matieres combustibles, on les employe pour chauffer les fours & cuire les alimens. *Edit.*

(2) *Dites-vous*, &c. Voy. Phil. de l'Hist. Dict. Phil. art. *Ezéchiel*, &c.

» pouah ! pouah ! pouah ! mon ame n'a » point été juſqu'ici polluée : & le Sei- » gneur lui répondit ; eh ! bien, je vous » donne de la fiente de bœuf, au lieu » d'excrémens d'homme, & vous paî- » trirez votre pain avec cette fiente. » Comme il n'eſt point d'uſage de manger » ſur ſon pain de telles confitures, &c.

Ainſi, Monſieur, à un pain cuit ſous la cendre de bouze allumée, vous ſubſtituez un pain *pêtri* avec cette fiente : voilà de la ſincérité philoſophique ! Vous couvrez ce pain *de ces confitures :* voilà du bel eſprit, une fine & délicate raillerie !

Miror & item indignor ! Oui, Monſieur, nous vous eſtimons trop, nous avons de vous de trop hautes idées, pour vous voir, ſans étonnement, vous abaiſſer à ces fades & plates bouffonneries ; *Miror !* Quoi ! c'eſt M. de Voltaire, c'eſt un Ecrivain de ce mérite, un homme d'un eſprit ſi délicat & d'un goût ſi épuré, qui ſalit, qui deshonore ainſi ſes Ecrits ! On ſouffre, quand on y penſe. *Indignor !*

Mais ſi la platitude & la groſſiereté choquent, le faux révolte encore davantage. Ici, Monſieur, l'attachement & le reſpect, dont nous faiſons profeſſion pour

vous ; nous tiennent dans une alternative, qui nous afflige. Quand vous repréſentiez en propres termes (ce n'eſt point à nous d'en rougir) Ezéchiel *mangeant de la merde à ſon déjeûner*, & que par la plus dégoûtante plaiſanterie vous étendiez ſur ſon pain de *telles confitures* ; ſi vous ne connoiſſiez ni le ſens de ſon texte, ni l'uſage auquel il fait alluſion ; quel ſavoir dans un Critique ! ſi vous en étiez inſtruit, quelle borne foi ! ſi, pour apprêter à rire à quelques ignorans, vous vous êtes fait un jeu d'imputer, de gaieté de cœur & contre toutes vos lumieres, à un homme reſpecté, des ſaletés qui révoltent, quel caractere !

Nous terminerons cet article, Monſieur, par une des plus ingénieuſes ſaillies du ci-devant *Dictionnaire Philoſophique*, maintenant *Raiſon par alphabet*.

Quiconque, y dites-vous, *aime les Prophéties d'Ezéchiel, mérite de déjeûner avec lui*. Que cela eſt bien dit, Monſieur ! & que certains Lecteurs ont dû être contens de cette ſaillie !

Mérite de déjeûner avec lui ! En déjeûnant avec Ezéchiel, on feroit un mauvais déjeûner, aſſurément. On mangeroit de mauvais pain cuit ſous la cendre de bouzes, ſelon l'uſage des peuples pauvres, voiſins des lieux qu'il habitoit.

Mais en déjeûnant avec vous, on en feroit un plus mauvais encore. On mangeroit sur son pain *pour confitures*... fi. Ce n'est pas là le déjeûner d'Ezéchiel ; c'est le vôtre, Monsieur ! c'est vous qui l'avez apprêté, & qui en régalez vos Lecteurs... fi, encore une fois.

Qui aime Ezéchiel, mérite de déjeûner avec lui ! Qui ne craint point de descendre à ces plates & grossieres railleries, que mérite-t-il.. ? O grand homme, que vous vous abaissez, & que nous vous plaignons !

Ainsi, Monsieur, des expressions libres dans vos Idiomes modernes, mais honnêtes dans les langues des anciens peuples ; des visions que vous prenez pour des réalités ; des actions réelles auxquelles vous prêtez d'odieuses & fausses couleurs, &c. ce sont là les grandes difficultés que vous nous opposez sur nos Prophetes ? Est-ce sérieusement qu'un homme *familiarisé*, comme vous, *avec l'antiquité*, nous fait de pareilles objections ? Comme s'il n'étoit pas injuste de détacher ces expressions, ces types, &c. des circonstances des temps où nos Prophetes vivoient, des climats qu'ils habitoient, des mœurs du peuple auquel ils parloient, de la vie sainte qu'ils me-

noient, de la beauté de leur génie, de leur désintéressement, de leur courage, &c! Comme s'il n'étoit pas ridicule de juger de leurs temps par les vôtres, & d'exiger d'eux votre langage, vos habillemens & vos manieres! Vous l'avez dit tant de fois, Monsieur, quand le direz-vous sincérement?

Nous sommes très-respectueusement, &c.

LETTRE

LETTRE VII.

Si les Prophéties des Juifs ont été fabriquées après les événemens.

Il vous reste, Monsieur, une derniere objection à faire ; c'est de prétendre, avec Porphire, que nos Prophéties ont été fabriquées après coup. Vous ne le dites pas ouvertement, mais vous l'insinuez en plusieurs endroits ; & par l'assertion, également ridicule & fausse, que les Juifs n'apprirent à écrire que dans Babylone, & même dans Alexandrie, vous posez un principe dont la conséquence est aisée à tirer.

Voulez-vous vous retrancher dans ce poste ? Prenez-y garde, c'est le moins tenable de tous.

§. I.

Que cette prétention infirmeroit les objections précédentes.

Observez-le d'abord, Monsieur : vous ne pouvez recourir à cet expédient qu'en abandonnant la plupart de vos objections

précédentes. En effet, si, comme vous l'assurez, toutes nos Prophéties sont vagues, équivoques, obscures, applicables à toute sorte d'événemens; qu'est-il besoin de recourir à une supposition avancée sans preuves ? Regarder cette prétendue supposition comme un moyen nécessaire pour expliquer nos Prophéties, c'est évidemment avouer qu'il s'en trouve, & même qu'il s'en trouve un grand nombre, d'une clarté frappante. Car s'il n'y en avoit que quelques-unes de claires, des hasards heureux, l'art des conjectures, le *calcul des probabilités* suffiroient pour en rendre raison. Aussi étoit-ce à cause de la grande clarté des Prophéties de Daniel, que Porphire les prétendoit faites après les événemens (1).

§. II.

Qu'elles n'ont pu être fabriquées par un seul Faussaire.

Mais avançons. Si nos Prophéties

(1) *Après les événemens.* Que faire avec ces Messieurs ? Les Prophéties sont-elles obscures ? elles ne prouvent rien. Sont-elles claires ? elles sont faites après l'événement. Comment les veulent-ils donc ? *Chrét.*

avoient été fabriquées après coup, par qui l'auroient-elles été ? Par un seul Faussaire ? Vous paroît-il si aisé de comprendre, qu'un Faussaire ait eu assez de génie (car il en falloit assurément) pour écrire toutes les Prophéties Juives depuis Moyse jusqu'à Malachie ; qu'il ait eu assez de connoissances des temps anciens & des temps plus modernes, pour lier toutes ces Prophéties avec l'Histoire de la nation & avec celle de tous les peuples voisins, sans tomber dans aucun de ces anachronismes qui décelent bientôt les imposteurs ; assez de présence d'esprit pour se conformer par-tout avec tant d'exactitude au langage, aux façons de penser, aux usages des différens siecles où il place ces Prophéties & leurs Auteurs ; assez de flexibilité de style pour avoir pu être pur, énergique, noble avec Moyse, élégant & sublime avec Isaïe, tendre & pathétique avec Jérémie, pompeux avec Ezéchiel, obscur avec Osée, rude & grossier avec Amos, &c. assez de goût pour avoir su mettre dans ces divers Ecrits ces nuances, qui distinguent les Auteurs des différens siecles, & même chaque Auteur d'avec les Auteurs du même siecle ; enfin, qu'il ait réuni à tant de qualités rares, des idées aussi sublimes

de la Divinité, des connoiſſances auſſi ſures des devoirs de l'homme, & des notions auſſi juſtes de la véritable piété, qu'on en trouve dans tous nos Ecrits Prophétiques ? Quel homme c'eût été que ce Fauſſaire ! que de lumieres & de talens il auroit réunis & tenus cachés ! Un tel homme ſeroit un homme unique dans l'Hiſtoire.

§. III.

Qu'elles n'ont pu l'être par pluſieurs Fauſſaires

Direz-vous plutôt, que ces Prophéties furent l'ouvrage d'un grand nombre de Fauſſaires ? Mais, Monſieur, en les multipliant, ces Fauſſaires, ſans lever aucune des difficultés précédentes, vous allez y en ajouter de nouvelles. Ce ſeroit rendre encore moins probable le ſuccès de l'impoſture. Ne voyez-vous pas, que plus il entre de fourbes dans un ſecret, plus il riſque d'être découvert ? L'accord, le concert de tous ces Fauſſaires à taire le leur, eſt-il ſi facile à concevoir ?

Et ce n'étoit point aſſez de le taire, ce ſecret, il falloit le cacher. Comment

ces fourbes auront-ils pu y réuſſir ? & combien ne leur aura-t-il pas fallu d'adreſſe pour faire adopter ces Ecrits par les Juifs, c'eſt-à-dire, par le peuple le plus ſcrupuleuſement attaché à l'authenticité de ſes livres ſacrés ?

Mais comment, d'un autre côté, des fourbes ſi adroits ont-ils été aſſez mal-adroits, pour laiſſer dans ces Ecrits ces expreſſions qui vous *choquent*, ces actions qui vous *effarouchent*, ces *contradictions formelles* avec Moyſe, qui devoient les faire rejetter ? Ces Impoſteurs réuniſſoient-ils la plus grande habileté avec la plus extrême mal-adreſſe ?

§. IV.

Qu'elles n'ont pu l'être dans les temps & les lieux où le Critique prétend qu'elles l'ont été.

3°. Mais, où & quand ces Prophéties auroient-elles été ſuppoſées ? A Babylone, à Jéruſalem, dans Alexandrie ? Avant ou après Alexandre ?

A Babylone ? c'eſt-là, s'il faut vous en croire, que les Juifs *plongés de tout temps dans la plus profonde ignorance, commencerent à écrire.* Et tout en *com-*

mençant à écrire, ils écrivirent les Prophéties de Moyſe, de David, d'Iſaïe, de Jérémie, chef-d'œuvres de leur poéſie & de leur éloquence ! Ces Juifs ignorans, Monſieur, avoient donc infiniment d'eſprit : leurs coups d'eſſai furent des coups de Maître !

Mais quelque eſprit que vous leur ſuppoſiez, ont-ils pu écrire à Babylone des événemens poſtérieurs à leur retour dans la Paleſtine ? la deſtruction de l'empire des Perſes par le Roi de Macédoine, les progrès rapides de ce Conquérant, ſa mort, les diviſions de ſes ſucceſſeurs, les impiétés & les cruautés, qu'un d'entr'eux exerça dans Jéruſalem & dans la Judée, &c ?

C'eſt, ſans doute, pour obvier à ces difficultés, que vous dites auſſi quelquefois, que *ces Prophéties furent fabriquées à Jéruſalem ou dans Alexandrie.* Il nous reſte, Monſieur, des Ouvrages écrits par nos Juifs, après la captivité, *à Jéruſalem & dans Alexandrie*, les Livres d'*Eſdras*, par exemple, & celui de *la Sageſſe.* Un homme de goût, un docte Hébraïſant comme vous, Monſieur, ne ſent-il donc aucune différence entre le ſtyle correct, élégant, noble d'Iſaïe, & le langage demi-barbare d'Eſdras, entre

la tournure Grecque du Livre de *la Sageſſe* & la maniere antique de nos Prophetes ? Dans toutes les Nations, les ſiecles des Ecrivains ſe diſtinguent par ces différences de ſtyle. Mettre les prétendus Auteurs de Prophéties de Moyſe, d'Iſaïe, de Jérémie, &c. dans les ſiecles d'Eſdras & du Livre de *la Sageſſe*, c'eſt faire Cicéron contemporain de Pierre Chryſologue, & Virgile de Sidoine Apollinaire ; c'eſt dire, qu'Horace, Ovide, Tite-Live, &c. ont été écrits par les Moines du huitieme ou neuvieme ſiecle. N'eſt-ce pas aſſez, Monſieur, d'être le Perrault de nos Ecritures, voulez-vous encore en être le Pere Hardouin ?

Si nos Prophéties avoient été fabriquées à Jéruſalem ou dans Alexandrie, comment les Impoſteurs de Jéruſalem auroient-ils pu les faire recevoir comme vraies par les Ecoles & les Synagogues de Babylone ? Comment ceux d'Alexandrie les auroient-ils fait non-ſeulement adopter par leurs freres de Babylone & de Jéruſalem, mais inſérer dans le canon déja fermé des Ecritures, & l'y faire inſérer en un temps, où les Juifs veilloient avec un ſoin ſi ſcrupuleux à la conſervation de l'intégrité de leurs Ecritures ;

pendant que plusieurs Ouvrages révérés, Tobie, Judith, &c. n'ont pu y être admis ?

§. V.

Prophéties citées par plusieurs Ecrivains canoniques. Conséquences qui en résultent. Vains efforts du Critique pour les éluder.

Quand vous avanciez l'étrange assertion, que nos Prophéties ont été écrites dans Alexandrie, aviez-vous fait une remarque, Monsieur ? c'est que nos Prophetes sont cités dans plusieurs de nos Ecrivains canoniques. Le troisieme Livre des Rois, par exemple, rapporte en entier & presque mot pour mot la Prophétie d'Isaïe contre Sennacherib & son armée, celle de la guérison d'Ezéchias, & celle de la prise de Jérusalem par les Babyloniens. Le second Livre des Paralipomenes cite la Prophétie de Jérémie sur le retour des Juifs de la captivité de Babylone, & sur le temps précis de ce retour. Cette Prophétie est citée de même dans le premier chapitre d'Esdras, qui, dans le cinquieme, parle d'Aggée & de Zacharie. Il faudroit donc,

lans votre ſuppoſition, ſoutenir auſſi que les Livres d'Eſdras, ceux des Rois, eux des Paralipomenes, &c. ont été crits dans Alexandrie. Iriez-vous juſques-à, Monſieur ? Ce ſeroit porter à leur omble les embarras & les difficultés de a différence de goût & de ſtyle dans es différens ſiecles, du Canon des Ecri-ures inconteſtablement fermé avant Alexandre, de l'impoſſibilité d'y rien jouter depuis, vu le caractere du peuple uif & ſon attachement à ſes livres acrés, &c. Cette réflexion ſeule pour-oit arrêter plus d'un Ecrivain. Il eſt des ornes qu'un Critique ſage ne ſe permet oint de paſſer.

Mais vous, rien ne vous arrête; vous ranchiſſez hardiment le pas; & vous n'hé-itez point à nous aſſurer, avec la plus tonnante confiance, que non-ſeulement os Prophéties, mais les livres où elles ont citées, en un mot, tous les livres Juifs, ont été écrits dans Alexandrie. Vous faites lus : après avoir ſoutenu que *les Juifs n'avoient appris à écrire que dans Babylone ;* vous venez nous dire (tant vous êtes ou diſtrait, ou inconſéquent, ou oujours prêt à tout dire & à tout nier !) ous venez nous dire *qu'ils n'apprirent à écrire que dans Alexandrie.* Apparem-

ment, après l'avoir appris dans Babylone, ils l'oublierent tout exprès, pour l'aller rapprendre dans la Capitale de l'Egypte ! En vérité, Monsieur, quand un Ecrivain se permet des contradictions si palpables & des fausſetés si évidentes, mérite-t-il qu'on le réfute ?

Encore ces réponſes si ridiculement contradictoires & fausſes, ne satisferoient point à tout. Les victoires des Romains, l'étendue de leur Empire, la conquête de la Judée & la destruction de la Cité Sainte par ces vainqueurs du monde, sont clairement prédites dans Daniel. Croyez-vous qu'on ait pu prévoir ces événemens, si long-temps auparavant, dans Alexandrie ?

Descendez donc encore plus bas, & mettez, si vous le voulez, un nouveau comble à l'absurdité déja comblée; dites que les Juifs n'apprirent à écrire qu'après les regnes de Vespasien & de Tite. Quand vous reculeriez jusques-là la fabrication de nos Prophéties, vous n'auriez encore rien gagné, Monsieur. Deux faits que vous avez tous les jours sous les yeux, & dont, sans doute, vous n'avez pu vous empêcher d'être frappé plus d'une fois, viendroient encore vous arrêter ; la dispersion du peuple Juif, & sa conservation

après cette dispersion & tous les malheurs qui l'ont accompagnée. Depuis cette époque fatale, il ne s'est point écoulé de siecle qui n'ait été marqué, pour la Nation Juive, par quelque événement tragique. Mais persécutée par-tout, par-tout on l'a vue renaître de ses cendres. Ebranlé, renversé, coupé plusieurs fois jusqu'à la racine, l'arbre n'en a repoussé qu'avec plus de vigueur ; & tout ce qu'on a tenté pour extirper ces plantes haïes, n'a servi qu'à en répandre plus loin les semences. Dispersion des Juifs, conservation des Juifs, deux faits aussi inconcevables que certains. Or, ces faits ont été prédits. Ont ils pu l'être par les imposteurs de Babylone ou d'Alexandrie ? Non, Monsieur : l'art des conjectures, le calcul des probabilités ne va pas jusques-là. Dieu, dont la Providence conserve ce peuple, a pu seul les prévoir ; seul il a pu les annoncer.

Nous croyons avoir répondu à vos principales objections contre nos prophéties.

Nous sommes, &c.

LETTRE VIII.

De la permanence de l'ame après la mort : des peines & des récompenses d'une autre vie. Ce qu'en pensoient les Hébreux, & ce qu'en pense M. de Voltaire.

IL paroît que le dogme de la permanence de l'ame, & la croyance des peines & des récompenses d'une autre vie, vous ont souvent occupé, Monsieur. Philosophie de l'Histoire, Traité de la Tolérance, Lettres de Memmius, &c. &c. il n'est presque aucun de vos Ouvrages philosophiques, où vous ne soyez revenu sur ces questions. Nous n'en sommes point surpris : elles sont en effet importantes; il n'en est gueres de plus dignes des réflexions & de l'examen d'un Sage.

Vous envisagez ce sujet, Monsieur, principalement sous deux points de vue, par rapport au peuple Hébreu, & par rapport à vous-même. Dans ce que nous allons en dire, nous nous proposons de le considérer aussi sous ces deux aspects.

Ni l'un, ni l'autre ne pouvoit nous être indifférent : &, probablement, nous ne ſerons pas les ſeuls, à qui il paroîtra intéreſſant de ſavoir ce que penſoit, ſur cette matiere, l'un des plus anciens peuples du monde, & ce qu'en penſe aujourd'hui l'Oracle de la Philoſophie moderne ; ſi ce peuple célebre étoit moins inſtruit ſur ces queſtions, que tous les peuples d'alors ; & ſi un homme de génie, dont les Ecrits doivent immortaliſer la gloire (1), juge ſon ame eſprit ou matiere, corruptible ou immortelle, ou même s'il croit avoir une ame. Tel ſera, Monſieur, ſi vous le permettez, le ſujet de cette Lettre.

§. I.

Sentimens des Juifs ſur la permanence des ames ; &c.

Vous ne doutez pas, Monſieur, que

(1). *Immortaliſer la gloire.* Tous les écrits de M. de Voltaire ne ſont pas faits pour immortaliſer ſa gloire. Faut-il qu'il y en ait tant qui pourront immortaliſer ? . . Arrêtons-nous. Nous ne cherchons point à mortifier ce grand Ecrivain. On nous a reproché cent fois de le louer faſtidieuſement : nous le louons toujours avec plaiſir ; nous ne le blâmons qu'à regret. *Aut.*

* *

ces dogmes ne faſſent aujourd'hui partie de notre croyance : c'eſt un des articles du ſymbole, que nous a donné un de nos plus ſages & de nos plus ſavans Rabbins (1). Cette profeſſion de foi eſt adoptée dans toutes nos Synagogues ; & nous regardons comme ſéparé de notre Egliſe, quiconque combat cette doctrine, ou refuſe de la croire.

Ces ſentimens ne ſont pas nouveaux parmi nous, Monſieur. Les Ecrivains de la Grece & de Rome, qui nous ont connus, rendent témoignage de cette croyance du peuple Juif (2); & l'Auteur de votre Religion, ainſi que ſes Diſciples, l'atteſtent de même (3).

Il eſt vrai, que dès-lors s'étoit élevée, parmi nous, une Secte qui nioit ces dogmes. Vous donnez adroitement à entendre, ce que le Déiſte *Morgan* avoit dit ouvertement avant vous, que ces

---

(1) *Savans Rabbins.* On trouve cette profeſſion de foi dans le Traité de Buxtorf, ſur *la Synagogue :* elle fut dreſſée par Maimonides. *Chret.*

(2) *Du peuple Juif.* Voy. Tacite, Pline le Naturaliſte, &c. *Aut.*

(3) *De même.* Voy. Evangile de S. Matthieu, chap. XXII; de S. Marc, chap. XII; les Epîtres de S. Paul, & ſur-tout celle aux Hébreux, &c. *Chret.*

Saducéens étoient les reſtes des anciens Juifs ; & qu'ils n'avoient fait que perſiſter dans les ſentimens de leurs peres, en refuſant d'adopter la nouvelle doctrine de l'immortalité de l'ame. Mais l'origine de leur Secte eſt connue : on ſait qu'Antigonus & Sadoc en furent les premiers Auteurs, & que celui-ci même lui donna ſon nom. Ainſi elle ne remonte pas à deux ſiecles au-delà de l'ere Chrétienne ; elle commença au temps où nos peres eurent plus de commerce avec les Grecs, & plus de connoiſſance de leur Philoſophie (1) : c'eſt un des fruits qu'elle produiſit parmi nous. Avant ce commerce, ces dogmes étoient crus dans la Nation. Dès le temps des Machabées, on en voit des preuves frappantes dans notre Hiſtoire. On y prie, on y offre des ſacrifices pour les morts : on y meurt dans l'eſpérance d'une meilleure vie ; & c'eſt par cet eſpoir, qu'une mere généreuſe ſoutient ſes enfans au milieu des tourmens qu'ils ſouffroient pour la défenſe de la Religion de leurs peres (2).

(1) *Philoſophie.* Il paroît que les Philoſophes Grecs, Démocrite, Epicure, &c. furent les premiers à douter de l'immortalité de l'ame crue alors chez la plupart des peuples. *Aut.*

(2) *De leurs peres.* Voy. Machabées, liv. II, & Joſephe, *Diſcours ſur les Machabées.* Aut.

§. II.

Qu'il n'eſt pas probable que les Juifs n'aient connu ces dogmes que depuis la captivité de Babylone.

Vous ne niez pas ces derniers faits, Monſieur : vous prétendez ſeulement que ces dogmes ne nous furent connus que depuis la captivité de Babylone. C'eſt une de vos aſſertions favorites, & des plus ſouvent répétées : elle ne doit point ſurprendre de votre part. Quand on en eſt venu juſqu'à ſoutenir de ſang-froid, que les Juifs apprirent tout, même à écrire, pendant la captivité de Babylone, on peut bien aſſurer auſſi, qu'ils y ont appris les dogmes de la permanence des ames, & d'une autre vie. Mais pour être ſouvent répétée, cette aſſertion n'en eſt pas plus vraie. D'abord la maniere même, dont vous vous y prenez pour l'établir, ſuffiroit ſeule pour la réfuter.

» C'étoient, dites-vous, les dogmes » des Perſes, des Babyloniens, des Cal- » déens, des Syriens, des Cretois, des » Phéniciens, des Arabes ; ils étoient » admis dans toute la Grece, dans les » Iſles, dans l'Égypte ; les Juifs ſeuls

» parurent ignorer les myſteres, «.

Mais, Monſieur, les ancêtres des Juifs étoient nés Caldéens ; ils avoient habité dans la Syrie ; ils furent long-tems voiſins des Arabes ; ils avoient fait deux cens ans de ſéjour en Egypte ; ils s'étoient enfin établis près de la Phénicie. Et vous prétendez qu'ils ignorerent toujours un dogme connu par les Phéniciens, cru par les Caldéens, les Syriens, les Arabes ; un dogme qu'on profeſſoit hautement en Egypte, & qui y tenoit à la Religion & à la police ? Vous prétendez que ce dogme, que leur naiſſance en Caldée, leur demeure en Syrie, le voiſinage de tant de peuples qui le croyoient, & leur ſéjour de deux cens ans dans l'Egypte où il étoit public, n'avoient pu leur apprendre : une captivité de ſoixante & dix ans à Babylone, auroit ſuffi, non-ſeulement pour les en inſtruire, mais pour le leur perſuader, & les en convaincre, au point de braver la mort & de donner leur vie en conſéquence de cette doctrine. Sont-ce là, Monſieur, des conjectures vraiſemblables ? Elles le ſont d'autant moins, qu'Ezéchiel, Jérémie, Baruch, Daniel, en un mot, tous les Prophetes d'alors ne ceſſoient de les prémunir contre les dogmes & contre les

cultes des peuples chez lesquels ils étoient captifs : & qu'en effet, instruits par leurs malheurs, ils conserverent, dans ces pays, la pureté de leur Religion.

» Mais, dites-vous, ils apprirent, » dans cette captivité, les noms des » Anges : on ne trouve ces noms dans » aucun des livres qui l'ont précédée (1).

Nous convenons, Monsieur, que la doctrine de l'existence des Anges est intimement liée à celle de la permanence des ames : elle prouve que des substances intelligentes peuvent exister sans l'enveloppe grossiere d'un corps mortel. Mais, outre qu'il est ridicule d'imaginer qu'avant cette époque, les Juifs ne connoissoient absolument rien que ce qui se lit dans le petit volume des livres antérieurs à la captivité ; si nos peres ne connoissoient pas, avant la captivité, tous ces noms, tous ces ordres d'Anges, dont ils parlerent dans la suite, on ne peut nier du moins qu'ils n'en connussent l'existence : témoins tant d'apparitions d'Anges à Abraham, à Jacob, à Josué, à David, &c. rapportées dans les livres

(1) *Précédée.* Voy. Phil. de l'Hist. Diction. Phil. &c. *Ann.*

antérieurs à la captivité. Ils n'avoient donc pas besoin d'emprunter des Babyloniens cette raison de croire la permanence des ames.

§. III.

Que la plupart des raisons qui prouvent que les Perses, les Babyloniens, &c. croyoient la permanence des ames, prouvent aussi que les anciens Hébreux la croyoient de même.

Nous ne vous disputerons pas que les Perses, les Babyloniens, tous les anciens peuples tenoient ces dogmes. Long-temps avant vous, l'Orateur Romain assuroit, que c'étoit la croyance commune de toute l'antiquité : » autorité, disoit il, d'autant plus respectable, qu'elle approche » de plus près de l'origine des choses, » & de la source pure de toutes les vé» rités (1)«. Mais nous vous demanderons

(1) *De toutes les vérités. Permanere animos arbitramur consensu omnium nationum. . . . Auctoribus quidem ad istam sententiam uti optimis possumus ; primum quidem omni antiquitate, quæ, quo propiùs ab ortu aberat & divinâ progenie, hoc meliùs fortasse quæ vera*

comment les anciens peuples ont connu celle dont nous parlons. Si c'eſt par la lumiere naturelle, les Hébreux l'avoient comme eux; &, à en juger par leurs livres, ils l'avoient cultivée plus qu'eux. Si c'eſt par les traditions anciennes, aucun peuple ne les a conſervées avec plus de ſoin que les Hébreux : c'eſt à eux, plus qu'à tout autre, que vous devez la connoiſſance de l'Hiſtoire & des dogmes de l'ancien monde.

Nous vous demanderons encore, ſur quoi vous jugez que les Perſes, les Babyloniens, tous les peuples de l'antiquité, croyoient ces dogmes. Eſt-ce par le ſoin qu'ils prenoient des morts, de leur ſépulture & de leurs tombeaux ? Vous trouverez les mêmes ſoins chez les Hébreux, & les ſépulcres célebres d'Abraham, de Jacob, de David, & de nos autres Rois. Eſt-ce parce que » les anciens peuples regardoient la vie comme » un voyage, leurs maiſons comme des » habitations paſſageres, & les tombeaux » comme leurs demeures éternelles (1) « ?

---

erant, cernebat. Omni autem in re, conſenſio omnium gentium lex naturæ putanda eſt. (*Tuſcul.*) Aut.

(1) *Leurs demeures éternelles.* Ces expreſſions

Nos peres se disoient de même *étrangers & voyageurs sur la terre. Les jours de mon pélerinage*, disoit l'un d'entr'eux au Roi d'Egypte, *sont de cent trente ans, jours courts & malheureux, qui n'approchent point de ceux de mes peres.* (Gen. XLVII. 9.) » Or, reprend un de vos Apôtres, » en se déclarant étran- » gers & voyageurs sur la terre, ces » saints hommes faisoient voir, par ces » expressions, qu'ils n'étoient point dans » leur patrie, mais qu'ils la cherchoient. » Si cette patrie eut été celle qu'ils » avoient quittée, il ne tenoit qu'à eux » d'y retourner; mais non, c'en étoit une » autre, la patrie céleste, que Dieu leur » avoit préparée «. Est-ce enfin par le mépris généreux de la mort, & par la constance à la braver, dans l'espérance d'une meilleure vie? Quel autre espoir pouvoit soutenir nos Prophetes au milieu des persécutions, des tourmens & des différens genres de mort qu'ils souffrirent?

étoient communes sur-tout parmi les Egyptiens. Moyse élevé parmi eux, & parlant aux Hébreux qui étoient restés si long-temps en Egypte, attachoit, sans doute, à ces expressions de voyage, de pélerinage, &c. les mêmes idées que les Egyptiens. *Aut*

Quel motif animoit nos Patriarches, errans sur la terre sans habitation & sans demeure fixe, si ce n'étoit pas, comme le dit votre Apôtre, la vue *de la récompense qu'ils attendoient, la vue de cette ville qui a des fondemens, & dont Dieu même est l'architecte & le constructeur?* (Heb. XI.)

On donne encore comme une preuve du dogme de la permanence des ames, chez les anciens peuples, l'usage superstitieux où ils étoient d'évoquer & d'interroger les morts. Or, cette pratique étoit si commune parmi les Hébreux, que Moyse crut devoir la leur défendre par une loi expresse. Leur premier Roi fut obligé de menacer de peines de mort ceux qui, malgré la loi, exerçoient cet art criminel. Après ces menaces, il y recourt lui-même. Auroit-il pensé à consulter l'ame de Samuel, s'il ne crut que les ames existoient encore après la mort? Et si cette croyance n'avoit été commune de son temps, cette pensée lui seroit-elle venue à l'esprit?

Vous essayez, Monsieur, d'infirmer ce raisonnement. Mais à qui persuaderez-vous, qu'on ait consulté ce qu'on ne croyoit pas exister? Assurément, Monsieur, tous ceux, qui ont évoqué les ames

des morts pour les interroger, soit Juifs, soit Payens, en supposoient la permanence (1).

» Vous direz peut-être que les anciens » peuples avoient leur empire des morts, » les Latins leurs *enfers*, les Grecs leur » *hadès*, les Egyptiens leur *amenthés*, » &c. lieux souterrains où les ames des- » cendoient après la mort, pour y être » punies ou récompensées. Les anciens » Hébreux eurent-ils rien de semblable «?

Les anciens Hébreux, Monsieur, divisoient l'univers en trois parties, la supérieure, qu'ils appelloient *schamaïm*, les Cieux, Palais du Très-Haut; l'inférieure, qu'ils nommoient *scheol*, séjour des morts, & la surface de la terre, demeure des vivans. Ils se figuroient ce *scheol* comme un vaste & profond sou-

(1) *La permanence.* C'étoit aussi le raisonnement de Freret. » Ce passage, disoit-il en par- » lant de cette loi, mérite beaucoup d'atten- » tion; parce qu'il prouve, contre les Sadu- » céens modernes, qu'au temps de Moyse, les » Hébreux croyoient communément les ames » immortelles; sans cela, ils ne se seroient » point avisés de les consulter. On n'interroge » point ce que l'on ne croit point exister. Il » est singulier que cette conséquence ait été si » peu apperçue jusqu'à présent «. *Aut.*

terrain. De-là les expreſſions dont ils uſoient en parlant de la préſence de Dieu par-tout. *Il eſt plus élevé que les Cieux*, diſoient-ils, *& plus profond que le* ſcheol. *Si je monte au Ciel, vous y êtes ; ſi je deſcends au* ſcheol, *je vous y trouve.* (Job. Pſeaumes.)

Vous aſſurez, avec le ton le plus confiant, que leur *ſcheol* n'étoit que le tombeau. Mais, Monſieur, les Hébreux ont un autre mot pour exprimer le tombeau, le mot *keber*, qu'on trouve ſouvent dans leurs livres. Si le *ſcheol* n'étoit autre choſe que le lieu de la ſépulture ; ſi les Hébreux n'y attachoient aucune autre idée, pourquoi n'uſent-ils de ces expreſſions ; *deſcendre au ſcheol*, qu'en parlant des hommes, & jamais en parlant des bêtes ? Et pourquoi ne joignent-ils jamais le mot *nepheſch*, l'ame, avec le *keber*, le tombeau, mais toujours avec le *ſcheol* ; ſinon parce que dans leur idée, le *keber* étoit le réceptacle des corps, & le *ſcheol*, le rendez-vous commun des ames après la mort ?

Ce fut, ſans doute, cette idée, qui donna lieu à ces expreſſions ſi fréquentes dans nos Ecritures, *d'aller ſe réunir à ſes peuples, ſe rejoindre à ſes ayeux, retrouver ſes peres, &c.* expreſſions dont elles

elles usent même en parlant de ceux de nos Patriarches, dont les tombeaux étoient à de grandes distances de ceux de leurs ancêtres.

Si le *scheol* n'étoit pour les anciens Hébreux que le tombeau, comment entendre ce que Jacob disoit à ses enfans, qu'il iroit rejoindre son fils Joseph au *scheol* ? Il le suppose dévoré par une bête féroce : ce n'est donc point du tombeau qu'il parle, mais du séjour commun des morts; c'est là qu'il doit descendre & le retrouver.

Enfin, une preuve que les Hébreux entendoient par le *scheol*, autre chose que le tombeau ; c'est l'usage constant des Septante. Ces savans interpretes connoissoient sûrement la valeur des termes de la langue Grecque & de la langue Hébraïque. Or ils traduisent constamment le mot *scheol*, non par le *taphos* des Grecs (le tombeau), mais par leur *hadès* (1). Ils y attachoient donc la même

(1) *Leur hadès.* Le mot *scheol* se trouve environ soixante fois dans nos Ecritures ; il y est traduit par le mot ᾅδης, excepté en un ou deux endroits, où ils le rendent par θάνατος la mort. C'est la remarque du Docteur *Peters*, dans sa *Dissertation critique sur Job*, d'où nous avons tiré une partie de ces observations. *Aut.*

idée, c'eſt-à-dire, l'idée de ſéjour commun des morts.

Il y a plus, Monſieur : il paroît clair que les Juifs partageoient leur *ſcheol*, comme les Grecs leur *hadès*, & les Egyptiens leur *amenthès*, en deux parties ; l'une réſervée aux juſtes ; l'autre habitée par les méchans. Et cette diviſion n'eſt pas ſeulement des temps poſtérieurs, des temps de la naiſſance du Chriſtianiſme (1) : on en voit des traces dans les livres même qui précéderent la captivité. Iſaïe, par exemple, dans un de ſes Cantiques, décrivant poétiquement la mort du Roi de Babylone vaincu & tué dans le combat, le repréſente deſcendant au *ſcheol*. » A » cette nouvelle, les profondeurs de » l'abyme ſont émues. Les *Réphaïm*, » les morts autrefois puiſſans ſur la terre, » Princes, Rois, Conquérans ſe levent » de leurs ſieges : ils vont à ſa rencontre, » & le recevant dans leur ſombre ſéjour : » Te voilà donc, lui diſent-ils d'un ton mo- » queur, aſtre brillant, fils du matin, qui

(1) *Du Chriſtianiſme.* Nos Auteurs font alluſion, ſans doute, à la parabole du Lazare & du mauvais riche, où ce partage eſt ſuppoſé être la croyance commune de ceux à qui Jeſus-Chriſt parloit. *Chret.*

» disois dans ton cœur, je monterai au Ciel, » je placerai mon trône au-dessus des étoi- » les, je serai semblable au Très-Haut; te » voilà aussi descendu parmi nous «! Noble & sublime figure (1), mais discours inintelligible pour les Hébreux, s'ils n'avoient pas eu de leur *scheol*, l'idée du rendez-vous commun des morts, & d'un lieu destiné, dans ce séjour, aux *Réphaïm*, à ces géans célebres par leur force & par leurs crimes, aux Rois impies, aux Conquérans injustes, tyrans orgueilleux des Nations.

Bornés au dogme simple des peines & des récompenses d'une autre vie, nos peres, il est vrai, n'avoient pas mis dans leur *scheol* ce Tartare & ce Phlegeton, ces Furies vengeresses occupées à tourmenter les coupables, ces roues où ils étoient attachés, ces vautours qui dévoroient leurs entrailles renaissantes, &c. folles imaginations des Poëtes Grecs.

(1) *Sublime figure* Voy. Isaïe, chap. XIV. On en trouve une semblable dans Ezéchiel. Quand on a vu ces endroits de nos Ecrivains sacrés, & cent autres pareils; & qu'on entend M. de Voltaire avancer froidement, qu'il n'y a ni éloquence ni poésie chez les Hébreux, on voit bien que ce bel-esprit se moque de ses Lecteurs. *Edit.*

Mais la simplicité même de la croyance de nos Hébreux en prouve l'ancienneté (1). Ils avoient conservé le dogme dans sa pureté primitive : après eux, la Grece, croyant l'expliquer, l'altéra par ses fables, comme l'Inde & l'Egypte par leur Métempsycose.

Ainsi, lumieres naturelles, traditions anciennes, soin des tombeaux, mépris de la mort, existence des Anges ou des Génies, évocation & séjour commun des morts, &c. toutes les raisons, qui prouvent que les anciens peuples croyoient les peines & les récompenses d'une autre vie, se trouvent aussi chez les Hébreux.

§. IV.

Preuves particulieres de la croyance de ces dogmes chez les anciens Hébreux, tirées des livres de Moyse.

Mais ouvrons leurs livres : outre ces preuves de leur croyance commune à tous les peuples, ils nous en fourniront de particulieres. Attachons-nous aux principales, & commençons par celles que nous offrent les écrits de Moyse.

Dieu crée l'homme ; & comme s'il eût voulu marquer dès-lors distinctement la

double substance dont il le compose ; c'est le seul être qu'il fait, pour ainsi dire, à deux fois. D'abord, *il forme son corps du limon de la terre*, puis *il l'anime de son souffle ; il le fait*, dit-il, *à son image & à sa ressemblance*. Or, ce n'est point par le corps que l'homme est l'image de Dieu ; c'est par l'intelligence, par la raison, en un mot, par l'ame, qu'il lui ressemble. Cette intelligence, cette ame, surajoutée au corps après sa formation, en est donc réellement distinguée ; elle peut donc exister sans lui : conséquences claires, que nos peres pouvoient tirer aussi bien que nous.

Plus loin, le Seigneur apparoît à Moyse dans le buisson ardent. Il s'y donne un nom, qui puisse le distinguer de cette multitude de fausses Divinités, que les autres peuples adoroient. Il s'y nomme *je suis* : expression qui marque son éternité & son immutabilité. A ce titre, il en joint un autre ; il se dit *le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob*. Or, reprend l'Auteur de votre Religion, *Dieu n'est pas le Dieu des morts*. Ce raisonnement est simple, mais il est sans replique.

L'Etre éternel, immuable, est le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, non-seulement le Dieu qu'ils servoient, mais le

Dieu *leur allié, leur protecteur, qui leur avoit promis d'être leur grande récompense.* Ils étoient morts sans voir l'accomplissement de ces promesses : ils les avoient seulement *aperçues & saluées de loin*, dit un de vos Apôtres. Or l'Etre éternel & immuable ne sauroit manquer à ses paroles. Ils devoient donc la recevoir un jour, *cette grande récompense :* ils n'avoient donc pas cessé d'être.

C'est pour eux qu'il va délivrer leurs descendans du joug de l'Egypte : c'est pour eux, & *spécialement à cause d'eux*, comme il le déclare en termes exprès, qu'il va donner à leur postérité la terre qu'il leur avoit promise : il les aime donc encore. *Il récompense*, dit-il, *dans les enfans, jusqu'à la millieme génération, ceux qui le craignent & qui le servent.* S'il les aime tant de siecles après leur mort, croirons-nous qu'ils ne sont plus ? L'Eternel, le Tout-Puissant, aime-t-il une cendre froide ? & l'homme qui croiroit que tout finit à la mort, seroit-il fort touché de ce qui arriveroit si long-temps après lui ?

Dans une de nos loix, il nous défend de nous désoler à la mort de nos proches. » Ne vous coupez point les cheveux, dit-» il ; ne vous faites point d'incisions au

» corps, à la mort de vos proches & de » vos amis, (comme faisoient les autres » peuples): Vous êtes les enfans de Dieu, » un peuple saint & consacré à l'Eternel «. (*Deut. XIV.*) Les enfans de Dieu! titre glorieux qui nous donne droit aux plus hautes espérances, & qui, comme dit votre Apôtre, nous assure *la rédemption de notre corps.* » Les enfans des hommes, disoit un Philosophe Chrétien, trop instruit pour ressembler aux Sophistes qui » se parent de son nom (1); les enfans des » hommes sont mortels comme leurs pe- » res; les enfans de Dieu participent à sa » divine nature, & sont immortels comme » lui «. On ne doit donc pas s'abandonner

(1) *De son nom.* C'est de Locke que nos Auteurs veulent parler. Voy. *son Commentaire sur l'Epitre de S. Paul.* Si ce Sage pouvoit renaître, avec quelle indignation ne verroit-il pas l'abus qu'on a fait de quelques-unes de ces idées? M. de Voltaire prétend s'autoriser de ce nom célebre, en faveur de la *Tolérance universelle* qu'il voudroit introduire. Mais on sait que la Tolérance de Locke n'est point une Tolérance illimitée; il en exclut nommément les Athées, les Matérialistes, les Déistes, &c. Il n'auroit donc toléré, ni les Ecrits, où ces absurdes & dangereux systêmes sont établis, ni leurs Auteurs. *Edit.*

aux transports d'une douleur excessive quand on les perd. Pourquoi? sinon parce que tout ne finit pas pour eux avec cette courte vie? C'étoit, sans doute, ce qu'envisageoit Balaam, lorsqu'il souhaitoit, que *son ame mourût de la mort des justes, & que sa fin fût semblable à la leur;* c'est-à-dire, sans inquiétude sur le passé, & pleine d'espérances heureuses pour l'avenir.

Vous prétendez, qu'il n'est pas question d'une autre vie dans le Deutéronome. Voici pourtant ce qu'on y lit. » L'Eternel » circoncira ton cœur & le cœur de ta » postérité, afin que tu aimes l'Eternel » de tout ton cœur, de toute ton ame & » de toutes tes forces, & que tu vives. » Et plus loin; je prends aujourd'hui le » ciel & la terre à témoin, que je vous » ai offert la vie & la mort, la bénédiction & la malédiction; choisissez donc » la vie «. (*Deut. XXX. 6.*) Quelle vie? Voulez-vous le savoir, Monsieur? L'Auteur de votre Religion va vous l'apprendre. » Un Docteur de la loi demande ce » qu'il doit faire pour obtenir la vie éternelle. Qu'est-il écrit dans la loi? Qu'y » lisez-vous? lui répond-il. Tu aimeras le » Seigneur ton Dieu de tout ton cœur & » de toute ton ame, dit le Docteur, & » ton prochain comme toi-même. Tu as

» bien répondu, replique-t-il : fais cela, » & tu vivras «. Prenez garde, Monsieur. On lui parle de *vie éternelle*, & il répond que la récompense promise à l'observation de ces deux grands préceptes, est la *vie*. Sa réponse seroit elle juste, si cette *vie* n'étoit pas celle sur laquelle on le consulte ? Il renvoie le Docteur aux livres de Moyse, comme enseignans les moyens de parvenir à cette *vie éternelle*. Il ne croyoit donc pas que Moyse n'en avoit point parlé, & qu'il ne l'avoit jamais proposée à son peuple. Pour exprimer cette vie éternelle, il se sert du terme même de Moyse : il croyoit donc que par ce terme, le Législateur n'entendoit pas simplement une vie mortelle & passagere. Il nous semble qu'il eût été difficile de faire, sur ces paroles de Moyse, un commentaire plus clair.

Nous aimons à citer, sur cette matiere, l'Auteur de votre Religion, & ses premiers Disciples, non-seulement parce que leur autorité doit être respectée par tout Chrétien, mais parce qu'on peut voir par ce qu'ils disent, comment les Juifs de leur temps entendoient les écrits de Moyse. Ces Juifs étoient plus à portée que nous d'en connoître le sens ; & ce qui paroît obscur aujourd'hui, pouvoit

bien ne pas l'être alors, & moins encore dans les temps antérieurs.

Joignez ces preuves, Monsieur, aux apparitions des Anges, aux défenses d'évoquer les morts, &c. rapportées plus haut, d'après les livres de Moyse; & jugez si ce Législateur ne suppose pas évidemment la croyance de la permanence des ames & d'une autre vie établie parmi son peuple.

§. V.

Preuves de la croyance de ces dogmes chez les Hébreux, avant la captivité de Babylone, tirées des livres postérieurs à Moyse.

Si nous descendons à des temps plus récens, nous trouverons dans les livres postérieurs à Moyse, de nouvelles preuves de cette croyance chez les anciens Hébreux.

Nous ne citerons ni le livre de Job, ni les Pseaumes. Vous exigeriez de nous d'examiner par qui & dans quels temps ils furent écrits, & ces discussions nous meneroient trop loin. Salomon est incontestablement l'Auteur des Proverbes : il les écrivoit cinq cens ans avant la capti-

vité. Or, voici ce qu'il y déclare : *L'impie*, dit-il, *meurt dans son impiété, mais le juste a de l'espérance à la mort.* (XXV. 32.) N'est-ce pas supposer évidemment, qu'à la mort tout ne périt pas pour l'homme juste ? Quelle espérance, que celle d'une autre vie, pouvoit avoir le *juste* Abel mourant de la main de son frere ?

Vous citez vous-même l'Ecclésiaste comme un ouvrage de Salomon. Nous croyons, Monsieur, qu'il est en effet de ce Prince ; il est du moins d'un Ecrivain antérieur à la captivité. On y lit : *à la mort, la poussiere*, c'est-à-dire le corps, *retourne à la terre d'où elle est venue ; l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.* (XII. 7.) Et plus haut : *Dieu citera en jugement toutes les actions des hommes, même les plus secretes, soit bonnes, soit mauvaises.* (XI. 14.) Et encore, *Dieu jugera toutes choses.* (XI. 9.) Comment, disoit-on à Morgan & à Bolingbroke, de qui vous tenez vos objections, comment, après des textes si formels, pouvez-vous assurer qu'avant la captivité, les Juifs ne croyoient point un jugement futur, une autre vie, en un mot, la permanence des ames ?

Dès le commencement de la capti-

vité, Daniel, ainſi que ſes Compagnons, s'expoſe à la mort par attachement à la loi de ſes peres. Eſt-ce dans des dogmes étrangers qu'il a puiſé ce courage ? Il déclare que, *de cette foule de morts, qui dorment dans la pouſſiere de la terre, les uns ſe réveilleront pour une vie éternelle, & les autres pour un éternel opprobre.* (XII. 2.) Apprit-il cette vérité de ces peuples idolâtres, dont il regardoit en pitié la Religion & la croyance ?

§. VI.

Réponſes à quelques objections du Critique.

Mais, dites-vous, » ce n'eſt que par » induction qu'on tire cette doctrine des » écrits de Moyſe. Si ce Légiſlateur l'eût » connue, ne l'auroit-il pas annoncée plus » clairement ? S'il l'avoit annoncée, une » grande Ecole des Juifs l'auroit-elle » toujours combattue ?

Ce n'eſt que par induction, &c. Nous l'avouons, Monſieur. Mais ces inductions ſont claires, & ces conſéquences aiſées à tirer.

Si Moyſe l'eût connue, &c. En doutez-vous ? Moyſe, élevé dans les Ecoles des

Egyptiens, & instruit dans leur sagesse, pouvoit-il ignorer un dogme professé publiquement en Egypte ?

Ne l'auroit-il pas annoncée plus clairement, &c. Ce qui vous paroît obscur, pouvoit paroître plus clair à nos ayeux. D'ailleurs le Législateur étoit à portée d'expliquer clairement de vive-voix, ce qu'il vous paroît n'annoncer qu'obscurément dans ses écrits ; & la Tradition, regle de croyance parmi nous, pouvoit le transmettre des peres aux enfans.

Une grande Ecole, &c. Une Ecole ! dites, s'il vous plaît, une Secte.

L'auroit-elle combattue ? Il n'y a rien là d'incroyable. Tous les jours on combat les dogmes les plus clairs ; on combat même les vérités naturelles. Il y a tant d'hommes distraits, inconséquens, prévenus ; les préjugés ont tant d'empire sur les esprits, & les passions sur les cœurs, qu'on ne doit point être surpris de voir l'erreur soutenue, & la vérité attaquée, sur-tout quand elle gêne & réprime les penchans.

» On a encore objecté, ajoutez vous, » que tous les Législateurs de l'antiquité » ont établi de sages loix sur ce fonde- » ment ; que Moyse auroit bien pu en » user de même ; que s'il ignoroit ces

» dogmes, il n'étoit pas digne de con-
» duire une Nation; que s'il les savoit &
» les cachoit, il en étoit encore plus in-
» digne.

Cette objection, que vous tenez de Bolingbroke, vous a paru forte, sans doute. Tâchons d'y répondre. Reprenons

On a objecté, &c. Qui? des gens qui ne croient ni l'immortalité de l'ame, ni les peines & les récompenses d'une autre vie, qui regardent & qui donnent ces dogmes comme de vieilles opinions, ou fausses, ou très-douteuses. Cette objection leur va bien! & c'est bien à eux à la faire!

Si tous les Législateurs de l'antiquité, &c. Tous? c'est beaucoup dire, Monsieur. Vous engageriez-vous à démontrer que tous les Législateurs de l'antiquité ont établi leurs loix sur ce fondement? Vous auriez de la peine à y réussir. Warburton l'a tenté: vous pouvez voir ce qu'on lui a répondu.

Vous nous citez les préambules des loix de Zaleucus & de Charondas; mais d'habiles Critiques contestent l'authenticité de ces fragmens: Zaleucus n'y parle pas formellement d'une autre vie, & Charondas n'en parle point du tout: & quand ils en parleroient, deux Législateurs ne sont pas *tous les Législateurs*.

Tous ! Vous oubliez, Monsieur, ce que vous avez dit & répété (car vous répétez), » que les loix de la Chine ne » parlent point des peines & des récom- » penses d'une autre vie ; & que les pre- » miers Législateurs Chinois crurent » qu'il étoit suffisant d'exhorter les hom- » mes à révérer le Ciel, & à être justes «. *Moyse auroit donc bien pu en user de même*, se dispenser aussi d'établir ces dogmes, & n'en être pas moins *digne de conduire une Nation.*

Vous remarquez, avec une espece de complaisance & d'admiration, *cette différence entre les Chinois & tous les grands peuples policés.* Elle vous paroît *étonnante. Cette doctrine*, dites-vous, *pouvoit être utile, & le Gouvernement Chinois ne l'a point admise !* Vous louez en conséquence Confucius & les autres Législateurs de cet Empire, » de n'avoir pas voulu af- » firmer ce qu'ils ne savoient pas ; d'avoir » cru qu'une police exacte feroit plus » d'effet que des opinions qui peuvent » être combattues, & qu'on craindroit » plus une loi présente, qu'une vie à » venir «. Vous les en louez, & vous blâmez Moyse, que vous supposez avoir agi comme eux : vous le jugez, par cette raison-là même, *indigne de conduire une*

Nation ! Ces jugemens, Monsieur, sont un peu contradictoires ; & l'impartialité n'en est pas tout-à-fait le caractere.

Faites ici une réflexion, Monsieur. Le peuple Chinois a toujours cru la permanence des ames ; le culte des ancêtres établi à la Chine de temps immémorial, en est une preuve inconteſtable. Cependant les Législateurs Chinois n'établirent point leur législation sur ce dogme. Donc quand Moyse en auroit usé comme eux, quand il n'auroit rien dit de ce dogme dans ses loix, vous n'auriez pas droit d'en conclure qu'il l'ignoroit, & que cette croyance n'étoit pas la croyance commune de son peuple.

S'il ignoroit ces dogmes, &c. Eh ! non, Monsieur, il ne les ignoroit pas : il ne pouvoit l'ignorer : nous venons de le voir.

S'il les cachoit, &c. Est-ce les *cacher*, que de faire des défenses qui les supposent ; d'user d'expressions qui les prouvent ; de rapporter des faits qui les établissent ? Si Moyse eût voulu les *cacher*, il auroit effacé de ses écrits tous les traits que nous avons cités plus haut, & beaucoup d'autres que nous avons omis. Il les y laisse ; il ne veut donc point *cacher* ces dogmes. Mais sans les cacher, il pouvoit

avoir des raisons de n'en pas parler autrement qu'il ne l'a fait.

» Mais quelles peuvent être ces raisons, dites-vous ? Pourquoi ne s'est-il » pas servi du moyen le plus efficace & » le plus utile, pour mettre un frein à la » cupidité & au crime ? Pourquoi n'a-» t-il pas annoncé expressément l'im-» mortalité de l'ame, les peines & les » récompenses après la mort, dogmes » reçus dès long-temps en Egypte, en » Phénicie, en Mésopotamie ? Vous avez » été instruit, lui dirions-nous, dans la » sagesse des Egyptiens, & vous négligez » absolument le dogme principal des » Egyptiens ; le dogme le plus nécessaire » aux hommes, croyance si salutaire & » si sainte, que vos propres Juifs, tout » grossiers qu'ils étoient, l'ont embrassée » long-temps après vous «.

Il ne s'est pas servi, il a négligé absolument, &c. On vient de vous prouver le contraire.

Mais en supposant avec vous, pour un moment, qu'il ne s'en est point servi, on pourroit vous dire : ces dogmes étoient un moyen efficace pour réprimer le crime, & contenir les peuples dans l'obéissance aux loix ; plusieurs Législateurs l'avoient employé avec succès :

Moyse ne l'ignoroit pas. S'il a négligé des dogmes si utiles, parce qu'il les croyoit faux, c'étoit donc un homme bien vrai, un Législateur bien honnête; & ce seroit bien injustement qu'on le mettroit au rang de ces imposteurs, qui se servirent de la Religion pour conduire les peuples en les trompant. Si les croyant vrais, ces dogmes, il les a négligés; s'il n'a donné pour sanction à ses loix, que des peines & des récompenses temporelles, il étoit donc bien sûr de l'exécution de ses promesses & de ses menaces; & dès-lors la divinité de sa mission est prouvée.

Pourquoi ne l'a-t-il pas annoncé expressément? Vous fournissez vous-même, Monsieur, la réponse à votre question: c'est que ce dogme, cru par-tout, n'étoit contesté nulle part. Les Hébreux le connoissant & le croyant, comme tous les autres peuples, il n'étoit pas nécessaire de le leur annoncer expressément; c'étoit assez de les laisser dans cette croyance, & de les y entretenir, comme fait Moyse.

C'est même parce qu'il ne les annonce pas *expressément*, qu'on doit conclure qu'ils étoient répandus & crus parmi eux. Car si ces dogmes, qu'il ne pouvoit ignorer, qu'il voyoit utilement employés par tant de Législateurs, & dont un Po-

litique si habile devoit connoître, aussi bien que vous, l'importance & la nécessité, eussent été inconnus à son peuple, est-il croyable qu'il ne les eût pas enseignés clairement, s'il les eût crus vrais? & ne les auroit-il pas expressément combattus, s'il les eut crus faux, les voyant répandus parmi les peuples voisins, & sachant qu'ils avoient donné lieu à des abus qu'il réforme, à des superstitions qu'il prohibe, à des cultes qu'il proscrit? Il connoît ces dogmes; & il ne les annonce ni les combat expressément: donc il les juge vrais & généralement crus par ses Hébreux. Ainsi votre objection se tourne en preuve contre vous.

Si nous ne craignions de paroître indiscrets, à vos questions, nous pourrions en opposer d'autres. *Nous pourrions vous demander, pourquoi cette croyance, utile, salutaire, sainte, nécessaire aux hommes*, est-elle si hardiment & si impunément attaquée dans un siecle philosophique? Pourquoi un tas d'Ecrivains téméraires s'efforcent-ils de l'arracher de l'esprit & du cœur des hommes? Pourquoi un grand homme, qui s'annonce pour n'aimer ni leur style, ni leurs systêmes (1), semble-

(1) *Leurs systêmes.* Voyez les Discours du

t-il se joindre à ces imprudens ? Pourquoi, après l'avoir établie, en sappe-t-il sourdement les fondemens ? Penseroit-t-il donc comme eux ? C'est ce qui nous reste à examiner (1).

---

célebre Ecrivain, contre l'athéisme ; sa Réfutation du Système de la Nature, &c. Quant au style de ces *Messieurs*, voici ce qu'il en dit dans ses *Questions encyclopédiques*, au mot *style*. » La profusion des mots est le grand vice » de style de presque tous nos Philosophes » modernes. Le Système de la Nature en est » un grand exemple ; il y a dans ce livre » confus quatre fois trop de paroles ; & c'est » en partie par cette raison qu'il est si confus.

Il est vrai que M. de Voltaire joint ici les anti-Philosophes aux Philosophes. Qu'il n'aime point le style de ceux-là, on n'en est pas surpris, il n'est pas payé pour en faire l'éloge ; mais s'il témoigne tant de dégoût du style de ceux-ci, il faut qu'ils le méritent bien. Admirateurs de ces Ecrivains, jugez les d'après M. de Voltaire ! *Edit.*

(1) *Examiner.* Il paroît que le sentiment de nos Auteurs est que la Loi Mosaïque avoit tout à la fois la double sanction des peines & des récompenses temporelles, & de celles d'une autre vie ; des unes comme Loi civile & nationale ; des autres en tant que renfermant la Loi naturelle & un renouvellement de l'alliance de Dieu avec Abraham. *Chret.*

§. VII.

Ce que pense M. de Voltaire de la spiritualité & de la permanence des ames. S'il a une ame.

Vous reprochez aux Juifs de n'avoir point été instruits de la spiritualité de l'ame : vous êtes, sans doute, sur ces questions, beaucoup plus éclairé qu'eux. Vous dites que l'ame est spirituelle ; mais » vous ne savez point du tout ce que » c'est qu'esprit. Vous ne connoissez que » très-imparfaitement la matiere ; & il » vous est impossible d'avoir une idée dis- » tincte de ce qui n'est pas matiere. Voilà de grandes lumieres, Monsieur ! Les anciens Juifs sont bien à plaindre de ne les avoir pas eues !

Mais si vous n'avez pas d'idée bien claire de la spiritualité de votre ame, vous avez peut-être des connoissances plus sûres de son immortalité. Consultons vos derniers Ecrits : après tant de variations & de contradictions, c'est-là, apparemment, que se trouvera votre dernier mot. Nous ouvrons vos *Lettres de Memmius*, & votre A. B. C. dialogue

très-philosophique ! voici à-peu-près comme vous y parlez.

L'ame est-elle immortelle ? — *La question est un peu brusque.* — En quoi brusque, s'il vous plaît ? — *Pour savoir si l'ame est immortelle, il faut d'abord être bien certain qu'elle existe.* — En doutez-vous ? — *Je n'ai là-dessus aucune connoissance, sinon par la foi qui tranche toutes les difficultés.* — On peut être édifié de vous voir vous retrancher dans la foi, quand on ne sait pas ce que cela veut dire. Mais indépendamment de la foi, la raison ne vous apprend-elle pas que votre ame existe ? — *Lucrece disoit : on ignore la nature de l'ame ; il pouvoit dire, on ignore son existence.* — Y pensez-vous, Monsieur ? Si votre ame n'existe pas, votre ame n'est rien, vous n'avez réellement point d'ame. Quoi ! Auteur de tant de chef-d'œuvres, de tant d'Ecrits immortels, vous n'auriez point d'ame ? — *Je ne dis point cela, je dis seulement que je n'en sais rien par moi-même.* — En ce cas, la foi vous est donc bien nécessaire. Sans elle, vous ne sauriez pas si vous avez une ame. Vous riez !

Parlons plus franchement, il n'y a point d'ame ; ce système, le plus hardi, le plus étonnant de tous, est, au fond, le plus simple. — Ce système étonne, en

ffet, de votre part sur-tout. Vous pen-
ez, Monsieur, & souvent très-bien :
omment avez-vous des pensées, si vous
'avez point d'ame ? *L'intelligence su-*
rême donne à tous les animaux bien
rganisés, des facultés. Des facultés !
'otre système *simple* commence un peu
s'embrouiller. Qu'est-ce que ces fa-
ultés ? Ce ne sont pas des facultés de
otre ame ; car dans ce système simple,
ous n'avez pas d'ame : ce sont donc des
acultés de votre corps. Mais alors, nous
ous demanderons, avec Locke, si la
aculté de penser a été donnée à toutes les
arties de votre corps, ou à une seule :
i à toutes, vous n'êtes pas un être pen-
ant, mais une multitude d'êtres pensans :
i à une seule, nous vous demanderons
i cette partie est étendue ou non. — *Tout*
e que vous voudrez. Si Locke se contredit,
e l'abandonne. Je suis ici entierement
our Epicure & pour Lucrece.

Vous voulez donc absolument n'avoir
oint d'ame ? — *Les animaux n'ont que des*
facultés, & nous n'avons que des facul-
és. — Grand Homme, vous vous met-
ez au niveau des animaux ; vous crai-
gnez d'être plus qu'eux ! Voilà le fruit de
ant d'études, & les belles connoissances,
que tant de recherches vous ont procurées,

à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Quelle humiliante & triſte Philoſophie ! Et vous inſultez Moyſe, & vous traitez les Juifs de peuple ignorant & groſſier, parce qu'ils ignoroient la permanence des ames ; vous, Monſieur, qui croyez ou feignez de croire, que tout finira pour vous avec le corps, & que vous n'avez pas *d'ame*, mais ſeulement *des facultés !*

Vous n'avez point d'ame ! Tant de penſées ingénieuſes, juſtes, nobles, ſublimes, ſont donc le produit de la matiere. Quand nous avons l'honneur de vous écrire, ce n'eſt point à un eſprit intelligent, c'eſt à de la *matiere & à des facultés matérielles* que nous écrivons ; & tous ceux qui, comme nous, vous eſtiment, vous admirent & vous aiment, n'aiment & n'eſtiment que *des facultés matérielles* & de la *matiere.* Vous plaiſantez, ſans doute, Monſieur. Mais un tel ſujet n'eſt gueres ſuſceptible de plaiſanteries, & à l'âge de *plus de quatre-vingts ans*, elles ſont bien déplacées. Ah ! Monſieur, il eſt temps de penſer plus ſérieuſement. Les momens preſſent ; l'onzieme heure eſt ſonnée.

Nous ſommes avec reſpect, &c.

PETIT

PETIT COMMENTAIRE

EXTRAIT D'UN PLUS GRAND,

à l'usage de M. de Voltaire & de ceux qui lisent ses Œuvres.

SUITE.

V^e. EXTRAIT.

D'Abraham. S'il a existé. Qui il étoit.

DANS la crainte qu'une trop longue suite de Lettres ne vous fatigue, Monsieur, nous suspendrons ici notre commerce épistolaire ; & pour varier un peu, nous reviendrons au *Petit Commentaire*, dont nous vous avons déja envoyé quelques Extraits. Nous recommencerons, s'il vous plaît, par l'histoire d'Abraham ; & après avoir discuté avec vous s'il a réellement existé & qui il étoit, nous examinerons ce que vous avez dit de son histoire & de ses voyages.

§. 1.

Si l'Hiſtoire d'Abraham eſt certaine, & ſi les Juifs deſcendent de ce Patriarche.

Les Juifs ſe vantent de deſcendre d'Abraham : cette deſcendance fait leur gloire ; vous voulez la leur ravir. Dans ce deſſein, vous commencez vos recherches critiques ſur ce Patriarche, par comparer ſon hiſtoire aux fables, qu'on débite de quelques perſonnages fameux dans l'antiquité.

TEXTE.

» Abraham eſt un de ces noms cé-
» lebres dans l'Aſie mineure & dans
» l'Arabie, comme Thaut chez les Egyp-
» tiens, Zoroaſtre chez les Perſes, &c.
» plus connus par leur célébrité, que
» par une hiſtoire bien avérée «. (Dict. Phil. art. *Abraham.*)

COMMENTAIRE.

Les Hiſtoires de Thaut, de Zoroaſtre, &c. ne ſont effectivement pas des plus *avérées* (1). On n'a gueres ſur *ces noms*

(1) *Des plus avérées.* Pluſieurs Savans,

célebres que des faits incertains, des époques douteuſes, des récits oppoſés ou contradictoires.

Mais de bonne foi, Monſieur, croyez-vous réellement qu'Abraham ne nous ſoit pas mieux connu ? Faut-il vous rappeller, que nous avons ſon hiſtoire ſuivie, détaillée, écrite par un Hiſtorien qui touche à ſon temps & dont le biſayeul avoit vécu plus de trente ans avec le petit-fils de ce Patriarche ?

Dans cette hiſtoire, l'Ecrivain auſſi exact qu'impartial, nous apprend l'origine & la patrie de ce grand homme, ſes voyages, ſes vertus & ſes fautes. Il y marque aux Hébreux, qui rentroient dans le pays qu'Abraham avoit habité, les lieux où le Patriarche, ſon fils & ſon petit-fils avoient fait leur réſidence, les autels qu'ils avoient bâtis, les puits qu'ils avoient creuſés, les terreins qu'ils avoient acquis, les peuples & les Rois avec leſquels ils avoient eu des démêlés ou fait

---

Bryant, Pluche, &c. regardent comme démontré, que Thaut ne fut jamais un perſonnage réel ; & tout ce qu'on raconte de Zoroaſtre n'eſt, au jugement même de Bayle, qu'un ramas d'incertitudes & de contes biſarres. *Edit.*

des alliances. Il entre dans les mêmes détails sur les divers endroits, que ses douze arrieres-petits-fils avoient rendus célebres par leurs aventures ou par leurs crimes. Est-ce ainsi qu'on parle d'un personnage fabuleux ?

Pour preuve de leur descendance de ce Patriarche, les Juifs produisent des généalogies, regardées parmi eux comme autentiques ; généalogies sur lesquelles étoient fondées, non-seulement l'espérance & le droit commun de la Nation à la possession de la terre de Canaan, mais les droits respectifs de chaque Tribu & de chaque particulier dans chacune des Tribus. Dites-nous, Monsieur, quelle famille ancienne pourroit produire de sa descendance des titres aussi inconteſtables ?

Ce n'est pas tout : les Juifs ne sont pas les seuls qui prétendent descendre d'Abraham : les Arabes Ismaélites s'en glorifient comme eux. Ainsi deux Nations, selon vous, si *differentes, qu'à en juger par les exemples de vos Histoires modernes, il seroit difficile de croire qu'elles pussent avoir la même origine* ; deux Nations toujours jalouses, toujours ennemies l'une de l'autre, loin de se disputer mutuellement cette commune

descendance, se réunissent pour l'attester à toute la terre ; & toutes deux en portent l'empreinte & la preuve sur leur chair même.

Le témoignage de ces deux Nations déja si puissant par lui-même, est confirmé par celui de deux autres peuples voisins & ennemis, les Moabites & les Ammonites, qui se disent descendans du neveu d'Abraham ; & par celui des peuples de Canaan, qui, en donnant à nos peres le nom d'Hébreux, les déclaroient étrangers à leur pays & originaires d'au-delà de l'Euphrate.

Enfin le Dieu que les Juifs adoroient, la Religion qu'ils professoient, la terre qu'ils habitoient, les monumens qu'ils avoient sous les yeux, leurs traditions, leurs écritures, tout annonçoit Abraham.

A tant de témoignages irréfragables, on pourroit ajouter, s'il en étoit besoin, ceux d'une foule d'Auteurs même Payens; de Bérose, d'Hecatée, de Nicolas de Damas, cités par Josephe ; d'Alexandre Polyhistor, d'Eupoleme, &c. cités par Eusebe ; de Trogue-Pompée, de Justin, &c. tout l'Orient rempli de sa renommée & de la réputation de sa piété, de ses lumieres, de sa sagesse ; réputation qui s'y conserve encore.

Si après cette multitude de preuves, l'exiſtence de ce Patriarche & la deſcendance des Juifs ne ſont pas des faits *avérés*, il n'y en a aucun dans toute l'Hiſtoire ancienne.

Vous dites pourtant avec confiance :

TEXTE.

» Les Juifs ſe vanterent d'en être » deſcendus (d'Abraham) comme les » Francs d'Hector & les Bretons de » Tubal «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Apparemment les Francs & les Bretons ont auſſi leurs généalogies ; la Religion, le Gouvernement, les droits communs & reſpectifs des villes & des particuliers, tout chez eux porte ſur cette baſe ; tout ſuppoſe, tout démontre cette deſcendance ! Leurs voiſins & leurs ennemis en conviennent : leurs Ecrivains l'atteſtent, & des monumens de tout genre confirment leur témoignage !

En vérité, Monſieur, quand on penſe à cette multitude de faits liés les uns aux autres, qui conſtatent cette deſcendance des Juifs, & qu'on voit un Ecrivain célebre aſſimiler froidement ces titres inconteſ-

tables aux vaines prétentions des Bretons & des Francs, n'y a-t-il pas de quoi perdre patience ?

Ne la perdons pourtant pas : écoutons tranquillement les singuliers raisonnemens que vous allez nous faire.

§. 2.

Traditions des Arabes sur Abraham : si elles détruisent ce que les Livres des Juifs en rapportent.

Pour rendre suspecte l'Histoire d'Abraham, vous mêlez, à ce qu'en rapportent nos Ecritures, les fables qu'en débitent les Arabes ; & feignant de n'en vouloir qu'à ces traditions fabuleuses, vous dites :

TEXTE.

» Je ne parle ici que de l'Histoire » profane ; car nous avons pour celle des » Juifs les sentimens que nous devons » avoir.... Nous ne nous adressons qu'aux » Arabes «. (Dict. Phil. art. *Abraham.*)

COMMENTAIRE.

Vous ne vous adressez qu'*aux Arabes !* On vous entend, Monsieur : pourquoi dissimuler ? Vous jouissez depuis long-

temps d'une assez belle liberté de tout dire. Levez le masque & combattez à découvert.

TEXTE.

» On nous dit qu'il (Abraham) étoit » fils d'un Potier, qu'il bâtit la Mecque » & qu'il y mourut «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Si *les Arabes disent qu'Abraham étoit fils d'un Potier*, la Genese ne le dit pas. Vous auriez pu vous abstenir de le lui attribuer comme vous faites (1). Un Critique de votre réputation, Monsieur, devroit être un peu plus exact.

Les Arabes disent, &c. Quels Arabes? les anciens ? Vous n'avez pas leurs livres. Les modernes ? Mais les modernes, postérieurs de plus de deux mille ans à Moyse, » sont tous des Ecrivains sans » critique, sans goût, & d'une ignorance » profonde sur les temps qui précédent » l'Hégire «. Ce sont vos propres termes. Et vous quittez des sources pures, pour puiser dans ces ruisseaux bourbeux ! Ce

(1) *Comme vous faites.* Voy. Dict. Phil. art. *Abraham.*

ſont-là les autorités que vous oppoſez à celle d'un Auteur judicieux, inſtruit, preſque contemporain, & à tant d'autres!

Qu'Abraham étoit fils d'un Potier. Il ſe peut que les Arabes le diſent; mais ils diſent auſſi qu'il étoit un grand Seigneur, un des premiers favoris du Monarque. Ils diſent qu'il leva des troupes; qu'avec leur ſecours il rétablit la vraie Religion, &c. car, que ne diſent-ils pas?

Qu'il bâtit la Mecque, &c. Eh bien! Monſieur, que les Arabes le diſent ou non; que nous importent les fables des Arabes? De ce que les Arabes *font bâtir la Mecque par Abraham*, irez-vous conclure que l'exiſtence de ce Patriarche eſt douteuſe, & la deſcendance des Juifs incertaine? Nie-t-on des faits *avérés*, parce que des Ecrivains *ſans goût* y en ont mêlé de fabuleux tant de ſiecles après?

Si vous aimez mieux vous en rapporter aux Auteurs profanes, qu'à nos ſaints livres, conſultez Hecatée, qui avoit écrit l'Hiſtoire d'Abraham, & les autres Auteurs que nous venons de nommer, tous ces Ecrivains, quoique Payens, vous diront qu'Abraham fut un homme auſſi diſtingué par ſes richeſſes & par ſon rang, que célebre par ſes lumieres & ſes

vertus. Ces autorités, Monsieur, même indépendamment du témoignage de nos Ecrivains sacrés, ne valent-elles pas bien celles de vos Arabes modernes?

§. 3.

Traditions des Persans sur Abraham : si les Persans le connurent avant les Juifs ; & s'il est le même que Zoroastre. Trois sentimens sur Zoroastre & sur ses Ecrits.

Des Traditions des Arabes, vous passez à celles des Persans ; & il ne tiendroit point à vous qu'on ne crût qu'Abraham étoit Persan, ou du moins que le nom & la connoissance de ce Patriarche nous sont venus de Perse par Babylone.

TEXTE.

» La nation Juive n'a connu probable-» ment le nom d'Abraham, que par les » Babyloniens «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Probablement ! Ainsi ce sont des probabilités, des conjectures, que vous opposez à une multitude de faits, aux

monumens, aux Traditions, à l'Hiſtoire, aux archives de toute une nation, aux témoignages mêmes de ſes ennemis, &c! Et quelles probabilités !

Ne connut le nom d'Abraham que par les Babyloniens. Que voulez-vous dire, Monſieur? Qu'Abraham étoit Caldéen? Nos livres l'atteſtent, & nous le croyons. Que nos peres n'ont connu Abraham qu'après leur tranſmigration à Babylone? Cette aſſertion exigeroit des preuves: quelles ſont les vôtres?

TEXTE.

» Ce nom de Bram, Abram, Ibrahim » étoit fameux dans la Perſe «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Oui; mais quand commença-t-il d'y être fameux? Eſt-ce avant que les Hébreux le connuſſent? ou depuis que répandus dans la Perſe, ils l'y eurent rendu célebre? C'eſt ſur quoi il eût été à propos de vous expliquer. Vous allez peut-être le faire.

TEXTE.

» Les Perſes prétendoient que cet

» Abraham ou Ibrahim, étoit de la Bac-» triane & qu'il avoit vécu près de la » Ville de Balk «. (Phil. de l'Hiſt. art. *Abraham.*)

COMMENTAIRE.

Les Perſes prétendoient, &c. Mais des prétentions, dont vous n'établiſſez ni les preuves ni l'exiſtence, ſuffiſent-elles pour détruire celles des Juifs, leurs monumens, leur hiſtoire, leurs archives, &c ?

Prétendoient que cet Abraham, &c. Mais le prétendoient-ils avant les temps où les Juifs placent la naiſſance d'Abraham ? Vous nous le laiſſez à deviner.

TEXTE.

» Ils révéroient en lui un Prophete de » la Religion de Zoroaſtre (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Ils pouvoient faire plus : car ſelon vous,

TEXTE.

» Pluſieurs Doctes prétendent, que » c'étoit le même Légiſlateur que les » Grecs appellent Zoroaſtre «. (Dict. Phil.)

COMMENTAIRE.

Plusieurs Doctes, &c. Pourquoi ne pas les nommer ? Ces citations vagues nous sont toujours un peu suspectes, & (vous le savez) avec quelque raison. De grace, Monsieur, nommez ces *Doctes ;* on verra de quel poids est leur autorité.

Prétendent que c'est le même que Zoroastre. Mais ces Doctes ne reconnoissent-ils qu'un Zoroastre ? en admettent-ils plusieurs ? Sous quelle époque les placent-ils ? Cette époque est importante : on vous la demande, & vous ne la fixez pas ?

Plusieurs Doctes anciens & modernes (1), Monsieur, distinguent deux Zoroastres ; l'un, qui vivoit sous Darius fils d'Hystaspe, par conséquent très-postérieur au Pere des Croyans ; l'autre, dont l'époque est incertaine, mais que quelques Savans mettent cinq ou six cents ans avant Darius, d'autres plus haut.

Si c'est du Zoroastre contemporain de Darius, que parlent vos *Doctes*, l'époque est trop récente pour rien prouver contre nos Ecritures. Si c'est l'ancien qu'ils con-

(1) *Anciens & modernes.* Voy. Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, t. XXVI. *Aut.*

fondent avec Abraham, permettez-nous de vous demander sur quel fondement. Le voici, dites-vous.

TEXTE.

» L'ancienne Religion de toutes les » contrées depuis l'Euphrate jusqu'à » l'Oxus, étoit appellée *Kish Ibrahim*, » *Millat Ibrahim.* (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

L'ancienne Religion, &c. Ce mot est bien vague : il eût été bon d'en déterminer l'étendue. Car, vous ne l'ignorez surement pas, Monsieur, plus d'un Savant, & entr'autres le *savant Hyde*, Prideaux, Pocock, &c. distinguent deux anciennes Religions des Perses ; l'une avant, l'autre sous le Zoroastre contemporain de Darius, qui, disent-ils, réforma l'ancien culte du feu, & apprit aux Perses à ne reconnoître qu'un seul Dieu, créateur & gouverneur du monde, & à lui rapporter ce culte.

Nous conviendrons sans peine avec vous, que cette réforme s'appella *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim* : mais que l'ancienne Religion de ces contrées, la Religion qu'on y suivoit avant qu'Abraham

fut connu des Hébreux, se soit appellée *Kish Ibrahim*, &c. c'est, Monsieur, ce qu'il auroit fallu prouvet, &, nous vous en avertissons, ce que vous ne prouverez pas aisément.

Mais pourtant, dites-vous,

TEXTE.

„ C'est ce que toutes les recherches „ faites sur les lieux par le savant Hyde „ nous confirment «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Avez-vous lu Hyde, Monsieur? Nous ne *parierions* pas que non; nous ne parions jamais: mais assurément, qui le parieroit, gagneroit.

Non, vous n'avez pas lu Hyde; si vous l'eussiez lu, vous n'auriez eu garde de le citer: vous êtes trop vrai, Monsieur, ou du moins trop adroit.

Nous n'avons pas actuellement sous les yeux l'Ouvrage de ce Savant; mais nous l'avons encore assez présent à l'esprit, pour pouvoir vous assurer, que le *savant Hyde* pensoit tout autrement que vous; & que loin de croire, que les traditions & les livres des Persans détruisent ce que nos Ecritures nous apprennent d'A-

braham, il jugeoit que ces traditions & ces livres ne font que le confirmer.

Hyde dit bien, d'après *ſes recherches faites ſur les lieux*, que l'ancienne Religion des Perſes, la Religion de Zoroaſtre, étoit appellée *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*. Mais, Monſieur, *le ſavant Hyde* ne reconnoît qu'un Zoroaſtre, le Zoroaſtre contemporain du fils d'Hyſtaſpe, poſtérieur à la tranſmigration du peuple Juif à Babylone. Il aſſure, que ce Zoroaſtre avoit été inſtruit de la Religion des Juifs, qu'il avoit connu leurs dogmes & profité de leurs écrits : que la plupart des Auteurs Perſans en font l'aveu, & que c'eſt dans cette perſuaſion qu'ils appellent, non leur premiere Religion, mais cette Religion réformée par Zoroaſtre, *la Religion d'Abraham*. Loin donc que ces noms *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim* prouvent que les Juifs n'ont connu Abraham que par les Perſes, il eſt clair que les Perſes, ſelon Hyde, n'ont connu ce grand homme & ſa Religion que par les Hébreux, diſperſés dans l'Orient pendant leurs captivités.

Ainſi penſoit le ſavant Hyde : & vous, Monſieur, qui citez Hyde, & qui vous appuyez de ſon autorité, vous venez

nous dire, » que ce ſont les Juifs, qui » ont emprunté des Perſes leur Religion, » leurs loix & même le nom de leur » Patriarche; vous venez nous dire, que *la petite nation Juive, qui eſt très-récente, n'a eu de dogmes, de Religion fixe; en un mot, n'a ſu écrire que depuis ſa tranſmigration à Babylone* ! Soit dit entre nous, Monſieur, c'eſt porter un peu loin l'abus d'une haute réputation.

Au lieu de Hyde, que probablement vous n'avez pas lu, & qui n'eſt en effet, ni aiſé, ni agréable à lire, ouvrez les ſavans Mémoires de M. l'Abbé Foucher *ſur la Religion des anciens Perſes* (1); il y parle à-peu-près comme Hyde. Il diſtingue, il eſt vrai, & cette idée eſt heureuſe, deux Zoroaſtres, dont il croit que le contemporain de Darius fut le ſecond; mais du reſte il penſe avec Pocock, Reland, Prideaux & les Ecrivains Orientaux cités par Hyde, que ce Zoroaſtre étoit Juif, & qu'il avoit été Diſciple de Daniel, ou de quelqu'autre de ces illuſtres Hébreux élevés aux plus importans emplois par les Rois de Perſe;

(1) *Des anciens Perſes.* Voyez Mém. de l'Académie des Belles-Lettres, Tome XXVII. *Aut.*

que de Juif devenu Chef des Mages, il réforma la Religion des Perſes ſur celle de ſes peres; que dans cette vue il donna au culte du feu un ſens plus ſublime, annonça l'unité de Dieu, la néceſſité de n'adorer que ce ſeul Dieu, &c.

Il ajoute que l'habile impoſteur ayant ramaſſé avec ſoin ce qui pouvoit reſter des livres de l'ancien Zoroaſtre, & ce qu'on en ſavoit par tradition, il mit le tout en ordre, en y ajoutant beaucoup du ſien, & le publia ſous le nom de l'ancien Zoroaſtre; que non content de s'être autoriſé d'un nom ſi célebre, il compoſa quelques livres ſous le nom d'Abraham, pour faire croire que ce Patriarche, ſi révéré alors dans l'Orient, avoit été un des grands zélateurs de la Religion du feu, entendue comme il la propoſoit; que c'eſt de-là que cette Religion s'étoit appellée *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, &c.

Et une preuve que le ſavant Académicien nous donne avec Prideaux, Reland, Pocock, Hyde, &c. que les livres de Zoroaſtre, ces livres que vous nous avez tant de fois objectés d'un air triomphant, ont été écrits par un Auteur Juif, ou très-inſtruit de la Religion Juive, c'eſt qu'on voit une conformité

frappante entre ces livres & les nôtres ; que non-seulement on y trouve des loix toutes semblables à celles de Moyse sur la distinction des animaux purs & impurs, sur l'entretien du feu sacré, le paiement des dixmes, la conservation du Sacerdoce dans la même famille, la consécration d'un Archimage, &c. mais que l'Auteur use en plusieurs endroits des pensées & des paroles de nos Ecritures ; qu'il y copie une partie des Pseaumes de David ; qu'il y raconte l'histoire de la création à-peu-près comme elle est rapportée dans la Genese ; qu'il y parle, non-seulement d'Adam & d'Abraham, mais de Josephe, de Moyse, de Salomon, de la même maniere que nos saints livres.

Voilà, Monsieur, ce que vous apprendra M. l'Abbé Foucher, qui vous a déja appris quelque chose (1), si vous

(1) *Qui vous a déja appris quelque chose.* Voici ce qu'on lit en note au bas d'un des Mémoires de M. l'Abbé Foucher. » M. de » Voltaire, par une mépriſe assez singuliere, » transforme en homme le titre de cet Ouvrage, » (du *Sadder.*) *Zoroastre*, dit-il, *dans les* » *écrits conservés par Sadder, feint que Dieu*, » &c. L'Auteur du Sadder n'est connu que sous » le nom de Melic-schah : d'ailleurs, ce Mage

vous donnez la peine de lire les derniers volumes des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Vous préférerez peut-être aux opinions de Hyde, de Prideaux, de M. l'Abbé

» n'a pas *conservé* les écrits de Zoroastre ; » il a prétendu en faire un abrégé. Je » parierois bien que M. de Voltaire n'a jamais » lu ni le Sadder, ni le Livre de M. Hyde «.

Depuis cette observation de M. l'Abbé Foucher, M. de Voltaire a parlé un peu plus exactement du *Sadder*. Il y a donc tout lieu de croire, que c'est M. l'Abbé Foucher qui lui a appris, que le Sadder est *un Poëme* & non *un homme*.

Mais l'illustre Auteur ne veut point avoir cette obligation au savant Académicien : il nie qu'il ait fait cette mépriſe. Il eût été, ce semble, plus généreux d'en convenir & de remercier M. l'Abbé Foucher. *On peut être un galant homme*, & même un grand homme, sans savoir le Persan & sans connoître le *Sadder ;* mais il faut un peu de reconnoissance pour ceux qui nous instruisent. *Aut.*

C'est sans doute à l'occasion de cette mépriſe de M. de Voltaire, qu'on dit dans la *Défense des Livres de l'ancien Testament :* » Du moins le Philosophe sait maintenant que » le *Sadder* est un livre. . . . Je doute qu'il fut » si bien instruit il y a quelques années «. La réponse de M. de Voltaire à la note de M. l'Abbé Foucher n'a persuadé personne. *Réponse comique n'est pas raison valable.* Edit.

Foucher, &c. celle du laborieux & intrépide Académicien, qui s'eſt tranſporté dans l'Inde au milieu des deſcendans des Perſes ; & qui après y avoir étudié leur ancien idiome, y a traduit en votre langue le tant vanté Zend-Aveſta, qu'il vient de donner au Public. Mais ce Savant, Monſieur, ne vous eſt pas plus favorable que ceux, que nous venons de nommer.

M. Anquetil, à la vérité, ne penſe pas que Zoroaſtre ait été Juif, ni qu'il ait emprunté ſes dogmes des Juifs : il le croit né en Perſe & deſcendant des anciens Rois du Pays : mais il nous le repréſente partant de l'Irak pour Babylone, y étudiant les Mathématiques, l'Aſtronomie, toutes les Sciences, & les enſeignant enſuite dans cette Capitale, où il eut Pythagore pour Diſciple. Il nous le peint » s'inſtruiſant de dogmes qu'il » avoit juſqu'alors ignorés (1), tranſ-

(1) *Juſqu'alors ignorés.* » Ces dogmes, dit » M. Anquetil, étoient attribués à Heomo «. Mais qu'étoit-ce qu'Heomo ? Un ancien Légiſlateur des Perſes ! Eſt-il probable qu'un Perſe de la naiſſance & de l'eſprit de Zoroaſtre, eut été obligé, à plus de trente ans, d'aller en Caldée pour apprendre les grands dogmes de l'ancien Légiſlateur des Perſes ? Etoit-ce Abra-

» porté à la vue de ces traditions qui lu
» montrent l'origine du genre humain
» & la cause des maux qui l'accablent
» &c «.

Or, dans quel temps Zoroastre se livroit-il à ces recherches ? Dans un temps, dit M. Anquetil, où *les Juifs étoient connus dans la Perse.* Ajoutons de notre côté : dans un temps où les prophéties d'Isaïe montrées à Cyrus, les édits de ce Prince & de ses successeurs en faveur des Juifs & de leur Religion, la réputation, le savoir, le crédit de plusieurs d'entr'eux, qu'on voyoit dans les premiers emplois de l'Etat, avoient dû répandre la connoissance de leurs dogmes & de leurs loix, l'histoire & les noms de leurs Patriarches dans toutes les Provinces, & sur tout dans la Capitale de l'Empire.

Le savant Académicien n'admet pas non plus, entre les livres de Zoroastre & les nôtres, autant de conformité que

---

ham ? Que ce Patriarche en quittant la Caldée y ait annoncé les dogmes de l'existence, de l'unité de Dieu, &c. c'est ce que croient les Ecrivains Arabes & Persans. Mais cette croyance ne contredit point les monumens Juifs, ni ce qu'ils rapportent d'Abraham ; au contraire. *Aut.*

Pocock, Prideaux, M. l'Abbé Foucher, es Ecrivains cités par Hyde, &c. Mais, outre que M. Anquetil reconnoît que le Zend-Aveſta ne renferme pas tous les ouvrages du Légiſlateur des Perſes, & que les Ecrivains Orientaux cités par Hyde en ont pu voir en Perſe d'inconnus dans l'Inde; ce Savant ne diſconvient point qu'il n'y ait *quelque rapport* entre les livres mêmes qu'il a traduits & les nôtres. On y voit en effet des prieres (1), des loix (2), des maximes (3), des

(1) *Des prieres*, &c. On en trouve une entr'autres, qui commence par ces mots : » Je » t'implore, ô tout-puiſſant Ormuſd. Que ma » voix s'éleve juſqu'à toi : que mes cris par- » viennent à ton oreille «. Traduction littérale d'un verſet des pſeaumes. *Aut.*

(2) *Des loix*, &c. Telles ſont, outre les loix citées plus haut ſur la conſervation du feu, &c. celles qu'on lit ſur les femmes dans leurs temps critiques. Elles y ſont réputées impures; tout ce qu'elles touchent eſt impur; on les relegue dans un appartement ſéparé : il eſt défendu au mari de voir ſa femme dans cet état ſous peine de mort. En un mot, ce ſont preſque les mêmes loix que dans le Lévitique; & les légeres différences qui s'y trouvent, paroiſſent annoncer aſſez clairement, où eſt la ſageſſe & la ſuperſtition, l'original & la copie. *Aut.*

(3) *Des maximes*, &c. On y lit : » Lorſque

dogmes tout ſemblables : un Etre ſuprême, l'Eternel, principe de tous les Etres ; le monde créé en ſix époques (1) ; le même ordre de la création (2) que dans Moyſe, & toute l'hiſtoire des premiers parens du genre humain, &c. Ormuſd y dit : » *Je ſuis* ; parole lumineuſe, ô Zoroaſtre, que je te charge » d'annoncer à toute la terre «. Et c'eſt préciſément l'expreſſion ſublime qu'avoit employée le Légiſlateur des Hébreux, pour déſigner le Dieu qu'ils adoroient, l'Etre par eſſence.

Si cette conformité inconteſtable d'ex-

» le corps eſt formé, l'ame qui vient du Ciel » s'y établit : à la mort le corps ſe mêle à la » terre & l'ame retourne au Ciel «. C'eſt ce qu'avoit dit Salomon. *Aut.*

(1) *Six époques*, &c. Ces ſix époques, ſelon les livres des Perſes, ſont des révolutions de pluſieurs jours ; & quelques Savans prétendent que les ſix jours de Moyſe doivent être regardés, moins comme des jours naturels, que comme ſix périodes de temps : il eſt certain du moins que le terme Hébreu eſt ſouvent pris en ce ſens dans nos Ecritures. *Aut.*

(2) *Même ordre de la création.* Dans le *Boundeſch*, l'un des livres de Zoroaſtre, traduits par M. Anquetil, Ormuſd créa, 1°. le ciel : 2°. l'eau : 3°. la terre : 4°. les arbres : 5°. les animaux : 6°. l'homme. *Aut.*

preſſions,

preſſions, de loix, de dogmes, n'eſt qu'un effet du hazard, ce qui n'a nulle vraiſemblance, ou plutôt, comme le croit M. Anquetil, qu'une ſuite des anciennes traditions du genre humain, elle ne prouve pas ſans doute, que le Légiſlateur des Perſes ait emprunté des Juifs ſes loix & ſes dogmes: mais par la même raiſon, elle ne ſauroit prouver que les Juifs aient emprunté les leurs des Perſes.

Ainſi tomberoient ſous les raiſonnemens de M. Anquetil, comme ſous ceux de Hyde, de Prideaux, de M. l'Abbé Foucher, &c. les petits argumens que vous avez tirés quelquefois de la conformité de nos loix & de nos dogmes avec ceux des Perſes, & que vous voudriez tirer ici des noms d'*Ibrahim*, *Kish Ibrahim*, &c.

Au reſte, remarquez, Monſieur, comme vous vous accordez avec le ſavant dont nous parlons. Vous nous donnez le Zend-Aveſta pour *un des plus anciens livres connus ſur la terre:* vous allez plus loin; vous l'appellez ailleurs *le plus ancien livre du monde.* Et M. Anquetil, qui auroit plutôt intérêt de reculer que de rapprocher l'époque de Zoroaſtre & de ſes Ouvrages, les place vers le milieu

du sixieme siecle avant l'ere Chrétienne. Quoi ! Monsieur, le Zend-Avesta, un livre du sixieme siécle (1) avant l'ere Chrétienne, *le plus ancien livre du monde !*

Qu'on ouvre la traduction de M. Anquetil, on y voit à toutes les pages les deux principes : par-tout Ariman y combat Ormusd ; & vous, Monsieur, vous voulez nous persuader, qu'*on n'admit réellement les deux principes en Perse que du temps de Manès.*

Vous, contempteur obstiné des livres des Hébreux, qui, au mépris des jugemens de tant d'hommes célebres, déclamez contre à tout propos, vous exaltez ceux de Zoroastre ; & le Traducteur même de Zoroastre a le courage & la sincérité de nous apprendre, » que si l'on » en excepte quelques idées assez nobles » de la Divinité & une morale assez » pure, ces livres si vantés ne sont que

(1) *Du sixieme siecle*, &c. On trouve dans ces Ouvrages tant de petitesses, de minuties superstitieuses, de mysticités rafinées, tout y est si éloigné du goût simple de l'antiquité, qu'il y a bien de l'apparence qu'il faut encore en rapprocher l'époque. Plusieurs mots Arabes qui s'y trouvent pourroient aussi appuyer ce soupçon. *Edit.*

» de longues litanies ; qu'ils heurtent » notre façon de penſer & d'écrire ; que » le peu de vérités qu'ils renferment eſt » comme abſorbé dans une multitude de » ce qu'on appelle petiteſſes d'eſprit ; » qu'ils ſont fades, ridicules, auſſi mal » raiſonnés que l'Alcoran, auſſi ennuyeux » & auſſi dégoûtans que le Sadder (1) «.

Tels ſont, au jugement de M. Anquetil, les livres fameux du Légiſlateur des Perſes. Si vous mettiez ſérieuſement ces rapſodies en parallele avec les diſcours touchans & les Cantiques ſublimes de Moyſe & de nos Prophetes, nous vous plaindrions, Monſieur : il faudroit que la fiévre philoſophique eût bien altéré en vous les principes du goût (2).

---

(1) *Auſſi dégoûtans que le Sadder.* C'eſt en ces termes que l'Abbé Renaudot parle du Sadder, *ſordidiſſimus*, dit-il ; & M. de Voltaire nous le vante ! Il l'appelle *un ancien Commentaire du plus ancien Livre du monde :* & cet ancien Commentaire peut bien avoir 250 à 300 ans. La reſpectable antiquité ! *Edit.*

(2) *Les principes du goût.* Rendons juſtice à M. de Voltaire. Depuis nos Lettres, le célebre Ecrivain a lu enfin les prétendus livres de Zoroaſtre, qu'il vantoit tant, ſans les connoître ; & il a bien changé d'idée. Ces livres étoient, ſelon lui, *les plus anciens livres du monde &*

Enfin M. Anquetil ne juge pas plus favorablement du caractere même de Zoroastre. Il le regarde comme un Philosophe éclairé ; mais il ne peut s'empêcher de reconnoître en même temps, que cet homme si vanté fut un enthousiaste, un imposteur, un persécuteur, qui, pour établir sa Religion, fit couler le sang des peuples.

Mais revenons. Quoi qu'il en soit,

---

les écrits inconteſtablement autentiques du Légiſlateur des Perſes. Ce ne ſont plus, à ſes yeux, que des Ouvrages ſuppoſés, poſtérieurs à Zoroaſtre & très-indignes du nom qu'ils portent. C'étoient des écrits admirables, fort ſupérieurs à tous livres des Juifs ; ce n'eſt plus, aujourd'hui, qu'*un fatras abominable, dont on ne peut lire deux pages ſans avoir pitié de la nature humaine.* L'aveu eſt généreux : s'il ne fait pas d'honneur au Zend-Aveſta, il en fait beaucoup à M. de Voltaire. Mais pourquoi cet homme célebre ſe hâtoit-il ſi fort de louer ces Ouvrages ? Et que penſer de ſon empreſſement à tirer des objections d'Ecrits qu'il connoiſſoit ſi mal ?

Les idées de M. de Voltaire n'ont pas moins changé ſur Zoroaſtre que ſur ſes Ecrits. Ce *grand homme, ce ſage Légiſlateur* n'eſt plus, à ſes yeux, » qu'un fou dangereux. Noſtradamus » & le Médecin des urines ſont des gens raiſonnables en comparaiſon de cet Energumene «. *Edit.*

Monsieur, des systêmes de tous ces savans sur Zoroastre & sur les livres sacrés des Perses, il est évident qu'avant de pouvoir tirer de la conformité de ces livres avec les nôtres, & de la dénomination de *Kish Ibrahim* & de *Millat Ibrahim* donnée à l'ancienne Religion de ces peuples, quelqu'avantage contre nous, il faudroit établir, mais établir solidement, que les livres des Perses sont antérieurs aux nôtres, & que la Religion qu'ils enseignent s'appelloit *Kish Ibrahim*, &c. avant qu'Abraham fût connu des Hébreux. Là-dessus, Monsieur, nous attendons vos preuves; elles pourront faire un article curieux de vos *Questions encyclopédiques*. Il fera beau vous y voir combattre les Freret, les Renaudot, les Hyde, les Pocock, les Prideaux, les Foucher, les Anquetil, &c. (1) & mon-

(1) *Les Anquetil*, &c. M. de Voltaire s'est fait l'interprete de la reconnoissance publique envers l'Anglois M. Holwel, qui a traduit quelques prétendus fragmens du *Vedam* & du *Shastah*. Témoignons la nôtre au savant M. Anquetil, dont les travaux ont fait connoître au Public les livres attribués à Zoroastre, & ont mis M. de Voltaire à portée de rétracter les éloges, qu'il leur avoit si mal-à-propos

trer à tous ces Savans qu'avec toutes leurs méditations, toute leur connoissance des langues anciennes & modernes, & *toutes leurs recherches faites sur les lieux*, ils en savent moins que vous sur ces matieres.

§. 4.

Si les Indiens sont les premiers qui aient connu Abraham.

A beau conter qui vient de loin : c'est, dit-on, un proverbe de votre pays. Vous ne venez pas de loin, Monsieur ; mais vous nous menez bien loin : de la Palestine dans l'Arabie, de l'Arabie dans la Perse, de la Perse dans l'Inde. N'auriez-vous pas dessein de nous en conter ?

Quoi qu'il en soit, en voyageant avec vous, on apprend des choses fort curieuses & fort sensées. On apprend, par exemple, que c'est dans l'Inde qu'on a commencé à connoître Abraham. » Car, » dites-vous, si plusieurs Doctes ont » prétendu qu'Abraham est le Zerdust » ou le Zoroastre des Perses «.

---

donnés. Il en sera de même probablement un jour de ceux qu'il donne maintenant aux beaux livres sacrés des Indiens. *Edit.*

TEXTE.

» D'autres disent que c'est le Brama » des Indiens, ce qui n'est pas démontré «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Nous ne vous demandons point ici quels sont *ces Docles ;* nous en connoissons un ; vous, Monsieur. Quoique ce *sentiment ne soit pas démontré*, vous le soutenez gravement dans votre Philosophie de l'Histoire. Mais si vous n'en avez pas de démonstration, vous en avez du moins quelques preuves, apparemment : voyons.

TEXTE.

» Il semble que ce nom Bram, Brama, » Abraham, soit un des plus communs » aux anciens peuples de l'Asie «. (*Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

Commun ou non, peu importe ; ce n'est pas là de quoi il s'agit : la question est de savoir si ces noms sont le même nom. Or, de ces noms l'un est Hébreu, l'autre Indien ; l'un signifie *pere élevé*

d'une multitude, l'autre *esprit puissant* (1). Il peut donc y avoir quelqu'apparence que ces deux noms sont deux noms fort différens, tant pour l'origine, que pour le sens.

TEXTE.

» Les Indiens nommoient *leur Dieu* » Brama & leurs Prêtres Bramines ou » Brachmanes «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Eh bien! de ce que les mots de Brama

---

(1) *Esprit puissant.* M. Holwel qui a résidé long-temps dans l'Inde, & qui y avoit traduit une grande partie du Shasta, nous apprend, que le nom de Bramah vient de *Bram*, *esprit*; & de *Mah*, *puissant*. » C'est, ajoute-t-il, le » nom que les Indiens donnent à l'Auteur du » Shastah, par où ils marquent la spiritualité » & la divinité de sa mission & de sa doctrine. » De-là vient que ses successeurs prennent le » nom de Bramines, pour donner à entendre » qu'ils ont hérité de son esprit divin «. On sait que le nom d'Abraham vient d'*Ab*, pere, *Ram*, élevé, *Hammon*, multitude. Il n'y a donc entre Bramah & Abraham d'autre ressemblance que celle du son. M. de Voltaire, apparemment, n'avoit point encore lu M. Holwel. *Edit.*

& Brachmanes ont quelque rapport à celui d'Abraham, s'enſuit-il qu'Abraham & Brama ſoient la même choſe ? Eſt-ce ainſi que vous raiſonnez, vous, Monſieur, qui vous êtes ſi ſouvent raillé des Huet & des Bochart, parce qu'ils s'appuyent quelquefois ſur des reſſemblances de nom (1) ?

TEXTE.

» Ces peuples (les Indiens) que nous » croyons une des premieres nations, » font de leur Brama un fils de Dieu, » qui enſeigna aux Brames la maniere » de l'adorer. Ce nom fut en vénération » de proche en proche : les Arabes, les » Caldéens, les Perſans ſe l'approprierent, & les Juifs le regarderent » comme un de leurs Patriarches.

» Les Arabes, qui trafiquoient avec

(1) *Des reſſemblances de nom.* Guillaume Poſtel, dans ſes Origines, argumente, comme M. de Voltaire, de la reſſemblance des mots Brachmanes & Abraham : il en conclut au contraire, qu'Abraham eſt le pere des Brachmanes, & que les Indiens tirent leur origine des Juifs. Le raiſonnement du ſavant eſt de la même ſolidité que celui du Poëte. *Agit error utrumque, ſed variis illudit partibus*, &c. Edit.

» les Indiens, eurent probablement les » premiers quelques idées confuses de » Brama, qu'ils appellerent Abrama, & » dont ensuite ils se vanterent de descen- » dre «. (*Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

Voilà, Monsieur, l'origine Indienne du nom d Abraham & la route, qu'il a suivie pour venir de l'Inde dans la Palestine, admirablement exposées !

Il y a pourtant ici quelques réflexions à faire. Souffrez que nous entrions dans ce détail.

Les Indiens, que nous croyons une des premieres nations, &c. Quand vous croyez les Indiens une des premieres nations, vous pouvez avoir raison, Monsieur; mais quand vous en faites ailleurs *de toutes les nations la plus ancienne*, vous pourriez bien avoir tort.

Font de leur Brama un fils de Dieu, &c. Ils en font donc tantôt *leur Dieu*, tantôt *un fils de Dieu qui leur apprit la maniere de l'adorer*. Soit : mais depuis quand les Indiens font-ils de leur Brama un fils de Dieu ? Etes-vous bien sûr, que cette croyance des Indiens soit antérieure aux livres des Hébreux, & même aux

livres des Chrétiens ? Vos preuves, Monsieur, s'il vous plaît.

Ce nom fut en vénération de proche en proche, &c. On ne doute point que cette vénération ne se soit répandue *de proche en proche* dans l'Orient : mais qu'elle ait commencé dans l'Inde, & qu'elle ait pénétré de-là dans la Perse & dans l'Arabie : car où sont les monumens qui l'attestent ?

Les Arabes, qui trafiquent dans l'Inde, eurent les premiers, &c. Nous seroit il permis de vous demander, pourquoi les Arabes auroient trafiqué dans l'Inde avant les Perses, si voisins de l'Inde ? Vous le savez, sans doute.

Eurent probablement les premiers des idées confuses. Il eût été mieux pour votre système, qu'ils en eussent eu de distinctes. Des idées confuses, présentées assez confusément, ne sont pas fort propres à éclaircir une question. Et sur quelle autorité, s'il vous plaît, assurez-vous, que les Arabes eurent ces *idées confuses ?*

De Brama, qu'ils nommerent Abrama. Rien de plus *probable* assurément ! l'étymologie de ces deux noms y conduit tout droit : on vient de le voir.

Et dont ils se vanterent de descendre,

&c. Les Arabes se sont vantés & se vantent encore d'être descendus d'Abraham, pere de la nation Juive. Mais dans quel Auteur Arabe avez-vous lu, Monsieur, que les Arabes se soient jamais vantés d'être descendus du Brama des Indiens ? Auroient-ils fait de ce Dieu des Indes un homme, *un Potier de terre* ? Auroient-ils mieux aimé se dire descendus de ce *Potier*, que du Dieu adoré par la *nombreuse*, *la savante & heureuse* nation des Indiens ?

Les Caldéens, *les Persans se l'approprierent*, &c. Toujours des assertions & jamais de preuves. Cette façon de raisonner est commode ! Elle n'exige pas beaucoup de travail, ni des recherches fort profondes ; un peu de hardiesse suffit. Avec cela on peut, tant qu'on veut, confondre l'Abraham des Arabes avec le Bramah des Indiens.

Passons : c'est trop nous arrêter à des chimeres. Mais, dites-vous,

TEXTE.

» Le nom des Prêtres de l'Inde & plusieurs institutions sacrées des Indiens, » ont un rapport immédiat avec le nom » de Brama ; au lieu que chez les Asia-

» tiques occidentaux nulle société ne » s'est nommée *Abramique* ; nul rite, » nulle cérémonie de ce nom «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Nulle société ne s'est nommée Abramique, nul rite, &c. Ignorez-vous donc, Monsieur, qu'une partie du peuple Hébreu tire son nom de l'arriere-petit-fils d'Abraham, & que tout ce peuple a long-temps porté *le nom* du petit-fils de ce Patriarche ? Ignorez-vous que ce peuple a pratiqué & pratique encore un *rite* singulier & douloureux, & qu'il ne l'a pratiqué que parce qu'il le tient d'Abraham ?

Le nom des Prêtres de l'Inde a un *rapport immédiat* avec le nom d'Abraham. Oui, un rapport de son : donc Abraham fut connu des Indiens avant de l'être des Hébreux ! Quelle façon de raisonner !

Quoi, Monsieur, ce sont-là les preuves que vous opposez à l'existence d'Abraham & à la descendance des Juifs confirmée par tant de titres ! Qu'appellera-t-on se jouer de ses Lecteurs, si ce n'est pas cela ?

Que la connoissance d'Abraham nous

soit venue des Indiens par les Arabes & les Persans, assurément vous n'en avez jamais cru le mot. Quand cette idée folle vous a passé par la tête, vous en avez ri tout le premier, sans doute, & vous en riez encore. Mais, vous connoissez ceux qui vous lisent; vous savez qu'il y en a beaucoup pour qui tout est bon; & vous êtes, apparemment, dans le principe très-philosophique, que, quand on a de l'esprit, on peut sans scrupule se moquer des sots. Monsieur, moins de Philosophie & plus d'humanité.

VIe. EXTRAIT.

Voyages d'Abraham. Petites mépriſes de Géographie, accompagnées de pluſieurs autres. Voyage en Paleſtine.

SI, comme vous le remarquez très-ingénieuſement, *Abraham aimoit à voyager*, vous n'aimez pas beaucoup ſes voyages; vous les trouvez *étranges*: voyons s'ils le ſont en effet; & commençons par celui qu'il fit à Sichem.

Ce voyage vous paroît incompréhenſible, Monſieur: vous ne concevez pas comment, ni pourquoi Abraham pût prendre ſur lui de faire un ſi long & ſi épouvantable trajet. A vous en croire, il dut y trouver des obſtacles invincibles, & il n'avoit aucun motif raiſonnable de l'entreprendre.

§. I.

Des obſtacles qu'Abraham eut à ſurmonter. S'ils étoient tels que le Critique les repréſente.

Abraham, en ſe tranſportant de Haran

à Sichem, eut sans doute des difficultés à vaincre, & c'est ce qui prouve que sa foi étoit vive & son obéissance courageuse. Mais ces difficultés étoient-elles insurmontables ?

D'abord, pour juger si le trajet qu'il avoit à faire étoit si long, il nous semble qu'avant tout il faudroit savoir d'où Abraham partit. Or c'est sur quoi vos idées, Monsieur, ne sont ni claires, ni fixes, ni justes.

Vous dites,

TEXTE.

» La Genese dit qu'Abraham sortit » d'Haran après la mort de Tharé, son » pere «. (Phil. de l'Hist. art. *Abraham.*)

» Après la mort de son père, Abra» ham quitta la Caldée.... Il est étrange » qu'il ait abandonné le fertile pays de » la Mésopotamie pour aller à trois cents » mille de là dans la contrée stérile de » Sichem « (*Ibid.*)

» Il quitta la Mésopotamie «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

La Genese dit qu'Abraham ayant quitté la Caldée, se rendit à Haran avec Tharé

ſon pere, & qu'enſuite il partit de Haran pour aller à Sichem ; & cela ſe conçoit.

Vous dites, vous, Monſieur, comme on vient de le voir, qu'*après la mort de Tharé, Abraham ſortit d'Haran* & qu'*il quitta la Caldée ; qu'il quitta la Caldée & qu'il partit de la Méſopotamie :* or, tout cela ne ſe conçoit gueres.

1°. Tharé mourut à Haran : il vivoit donc encore lorſqu'Abraham *quitta la Caldée.* Il ne falloit donc pas dire qu'il la *quitta après la mort de ſon pere :* c'eſt déja une mépriſe.

2°. Si Abraham partit *de Haran*, il ne partit pas de la Caldée ; & s'il partit de la Caldée, il ne faut pas dire ſimplement qu'il partit de la Méſopotamie. Mettez-vous, Monſieur, Haran dans la Caldée, ou confondez-vous la Caldée avec la Méſopotamie ? Ce ſeroit à-peu-près comme ſi vous confondiez l'Iſle de France avec la France, & comme ſi vous diſiez que partir de France, c'eſt partir de l'Iſle de France. Quand il s'agit de fixer des diſtances, il faut un peu plus d'exactitude & de préciſion dans les termes.

Mais, direz-vous, qu'importe qu'Abraham ſoit parti de la Caldée ou de la Méſopotamie, il n'en avoit pas moins

une très-longue route à faire ? Et combien donc ?

TEXTE.

» Trois cent milles, ou cent lieues : » car Sichem est à plus de cent lieues » de la Caldée «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Trois cent milles ou cent lieues ! éloignement terrible ! distance effrayante ! *Cent lieues* ! Comment faire *cent lieues ?*

Mais, Monsieur, si cent lieues vous font peur, pour une famille nomade accoutumée à vivre sous des tentes & à changer souvent d'habitation, cent lieues pouvoient bien n'être pas un long voyage.

Encore, est-il bien certain qu'il y eut cent lieues d'*Haran ou de Haran* à Sichem? Si vous en êtes sûr, Monsieur, vous savez donc où étoit Haran ?

Vous nous dites pourtant,

TEXTE.

» Des soixante & quinze systêmes » inventés sur l'Histoire d'Abraham, il » n'y en a pas un, qui nous apprenne au » juste ce que c'est que cette ville ou » village de Haran, ni en quel endroit

» elle étoit «. (*Queſtions ſur l'Encyclop.*)

COMMENTAIRE.

Il eſt vrai que les Commentateurs & les Géographes ſont aſſez incertains ſur la poſition *de la ville ou village de Haran*, qu'on nomme auſſi *Charan*.

Les uns croient que c'eſt la ville de Carres en Méſopotamie, célebre par la défaite de Craſſus ; d'autres, une autre ville de Carres, près de Tadmor ou Palmyre ; & quelques-uns une troiſieme Carres dans les environs de Damas.

Pour vous, Monſieur, vous n'avez ſur ce point de Géographie aucun doute, pas la moindre incertitude. Vous en ſavez là-deſſus plus que tous les Commentateurs & tous les Géographes enſemble ; ou, ſans en ſavoir plus qu'eux, *ſans connoître au juſte ce que c'étoit que cette ville ou village de Haran, ni où il étoit ſitué*, vous commencez toujours par affirmer qu'il y avoit *plus de trois cent milles*, ou cent lieues de Haran à Sichem. Ne pourroit-on pas trouver, qu'il eſt un peu hardi de décider de la diſtance de deux places, quand on ignore la ſituation de l'une des deux ?

Vous n'êtes donc pas sûr de la longueur de la route qu'Abraham avoit à

faire ; & quand elle auroit été de *cent lieues*, comme vous le dites, il n'étoit point impossible de faire *cent lieues*.

Mais, direz-vous, si cette route n'étoit pas excessivement longue, elle étoit horriblement incommode & dangereuse.

TEXTE.

» Il falloit passer par des déserts « (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

C'est selon d'où vous le faites partir, Monsieur, & quelle route vous lui faites tenir.

En allant tout droit de la Caldée à Sichem, il y auroit aujourd'hui des déserts à passer, cela est vrai ; & peut-être y en avoit-il du temps d'Abraham.

Mais en partant de Haran, même de Haran d'au-delà de l'Euphrate, il n'étoit pas nécessaire de traverser des déserts. Abraham pouvoit gagner Apamée, Emese, Damas ; de Damas passer à Sidon, de Sidon au Carmel, & du Carmel à Sichem ; ou, ce qui étoit encore plus court, de Damas aux sources du Jourdain, de-là au lac de Tibériade, & du lac de Tibériade, par de belles & fertiles

laines à Sichem. Il n'y a pas là de déſerts, Monſieur.

Or, non-ſeulement Abraham pouvoit rendre cette route ; mais il y a toute pparence qu'il la prit. Car la Geneſe it qu'il partit, non de la Caldée, mais le Haran ; & c'étoit une tradition même hez les Payens, qu'il *régna* ou plutôt u'il réſida quelque temps à Damas (1).

Ces déſerts, dont votre imagination 'effraye, ne ſe trouverent donc pas ſur a route ; ou, s'il s'en trouva, ils n'étoient as auſſi *horribles* qu'il vous plaît de vous es figurer.

Auſſi ces prétendus *déſerts horribles*, ette route, dont la longueur & les dangers vous épouvantent, n'épouvanerent ni Eliezer, ni la jeune Rebecca, qui la firent ſur les chameaux d'Abraam, ni Jacob, qui la fit ſeul & à pied. Elle n'épouvanta ni Lia, ni Rachel, que ce Patriarche amena de Haran à Sichem,

(1) *Réſida quelque temps à Damas.* La Geneſe confirme cette tradition : elle donne en effet aſſez clairement à entendre qu'Abraham vécut quelque temps à Damas, lorſqu'elle dit dans un endroit qu'Eliezer étoit de Damas, & dans un autre, qu'il étoit né dans la maiſon d'Abraham. Cette obſervation eſt du ſavant Evêque de Clogher. *Edit.*

avec tous ses troupeaux, dont *les femelles étoient pleines ou venoient de mettre bas* (1). Croirez-vous encore qu'elle dut effrayer Abraham ?

Autres embarras, dites-vous, pour le Patriarche.

TEXTE.

» La langue Caldéenne devoit être » fort différente de celle de Sichem : » ce n'étoit point un lieu de commerce «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

La langue Caldéenne devoit être fort différente, &c. Qui vous l'a dit, & quelles preuves en avez-vous ? Aucune ; & nous verrons par la suite que ces langues n'étoient pas, à beaucoup près, aussi différentes que vous le pensez ; elles n'étoient gueres que les dialectes d'une seule & même langue.

Ce n'étoit pas un lieu de commerce, &c. Non : mais Abraham ne cherchoit point *un lieu de commerce*, il cherchoit des pâturages ; & le Mont-Carmel, la plaine d'Esdraëlon, &c. tous les environs

(1) *Ou venoient de mettre bas.* Voy. Gen. XXXII. *Aut.*

le Sichem, lui en fourniſſoient d'excellens. Abraham étoit Paſteur : que venez-vous nous dire avec vos *lieux de commerce ?*

§. 2.

Si Abraham n'eut aucun motif raiſonnable d'entreprendre ce voyage.

Mais enfin, ajoutez-vous, quels motifs purent l'engager à faire un pareil voyage ?

TEXTE.

» Il quitta la Méſopotamie : il alla » d'un pays qu'on nomme idolâtre, dans » un autre pays idolâtre. Pourquoi y alla-» t-il ? Pourquoi quitta-t-il les bords fer-» tiles de l'Euphrate, pour une contrée » auſſi éloignée, auſſi ſtérile & pierreuſe, » que celle de Sichem «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Il alla dans un pays qu'on nomme idolâtre, &c. On le *nomme idolâtre* avec raiſon : car on y adoroit le ſoleil, la lune, toute la milice du Ciel : on y adoroit même des Idoles, témoins les Idoles que faiſoit Tharé, ſelon les traditions

des Arabes, traditions que vous citez & que vous reſpectez fort.

Pourquoi y alla-t-il? Quand nous ne ſaurions pas pourquoi, s'enſuivroit-il qu'il n'y alla pas, ou qu'il n'eut pas de motif raiſonnable d'y aller?

Pourquoi? Parce que le pays qu'il quittoit étoit idolâtre; parce que dans le pays où il alloit, le vrai Dieu avoit encore de fideles adorateurs; en un mot, parce que *Dieu*, comme vous le dites vous-même, *vouloit qu'il y allât.* Sont-ce là des motifs abſurdes, des *raiſons que l'eſprit humain ait peine à comprendre* (2)?

Pourquoi quitta-t-il les bords fertiles de l'Euphrate pour une contrée auſſi éloignée, &c? Ne diroit-on pas qu'A-

---

(1) *Fideles adorateurs*, &c. Témoin Melchiſedech, Roi de Salem. Il paroît qu'Abimelech & ſon peuple avoient auſſi conſervé quelque connoiſſance du vrai Dieu. On ne voit point que la Religion d'Abraham lui ait attiré aucune perſécution dans le pays de Canaan: au contraire, on l'y révéroit comme un Prophete du Très-Haut. *Edit.*

(2) *Ait peine à comprendre.* Après ces motifs tirés de l'Ecriture, il n'eſt pas néceſſaire d'ajouter que, ſelon les *Traditions des Arabes*, ce fut pour conſerver ſa foi & pour éviter les perſécutions de l'idolâtre Nembrod, qu'Abraham quitta la Caldée. *Edit.*

braham

braham alloit au bout du monde, dans un autre hémisphere?

Une contrée aussi stérile & pierreuse que celle de Sichem, &c. Cette contrée, Monsieur, fut celle où les Israélites se fixerent pendant quelque temps, après leur entrée dans la Palestine & la prise de Jérico. Ce fut celle où les Rois d'Israël placerent le siége de leur empire, & où les Samaritains éleverent le temple qu'ils opposerent à celui de Jérusalem. Auroit-on préféré cette contrée à tant d'autres, si elle eût été dans ces anciens temps aussi stérile que vous le dites?

Elle ne l'étoit pas même du temps de l'exact & judicieux Belon. » A Naplosa, » dit-il, qui à notre avis avoit anciennement nom Sichar ou Sichem, les collines » sont bien cultivées d'arbres fruitiers: » les oliviers croissent gros; les habitans » cultivent des mûriers blancs pour nourrir les vers dont ils filent la soie, & » aussi les figues croissant en petits arbres, &c. « Le docte Ludolph atteste de même, que le mont Garisim, (c'étoit là, Monsieur, la contrée de Sichem) étoit de son temps *d'une grande fertilité*; & Maündrell, plus récent encore, nous assure qu'on voit aux environs de Sichem de belles & fertiles campagnes, d'agréables

côteaux & de riches vallées. Cette contré
put donc plaire à Abraham. Elle pour
roit plaire, même aujourd'hui, si le
Arabes en laissoient l'habitation plus sure

§. 3.

*Age d'Abraham lorsqu'il entreprit c
voyage.*

Mais ce qui vous étonne le plus, c'e
qu'Abraham ait entrepris ce voyage dan
un âge si avancé.

TEXTE.

» Abraham avoit cent trente-cinq an
» lorsqu'il quitta son pays. (*Quest. su
l'Encyclop.*) » Voilà d'étranges voyage
» entrepris à l'âge de près de cent qua
» rante années «. (*Dict. Phil.*)

» Abraham avoit juste deux cent trente
» cinq ans lorsqu'il se mit à voyager «
(*Défense de mon oncle.*)

COMMENTAIRE.

Lorsqu'il quitta son pays. Vous voule
dire, apparemment, lorsqu'il partit d
Haran, qui n'étoit pas *son pays* (1).

(1) *Qui n'étoit pas son pays.* Abraham n'éto
point de Haran, mais d'Ur en Caldée. *Edit.*

Mais, Monsieur, lorsqu'Abraham partit de Haran, il n'avoit ni *cent trente-cinq ans*, ni *près de cent quarante*, ni *deux cent trente-cinq ;* (car, comme on voit, vos calculs varient un peu sur ce point, preuve de leur justesse :) il n'en avoit que *soixante & quinze.*

Or, dans un temps, où l'on commençoit d'avoir des enfans à soixante & dix ans, où l'on vivoit des cent cinquante, des cent quatre-vingt années, avoir soixante & quinze ans, c'étoit être dans la vigueur de l'âge.

Abraham lui-même vécut cent soixante-quinze ans : à l'âge de soixante-quinze, il n'avoit donc pas atteint la moitié de sa carriere : il étoit à peine ce que seroit parmi nous un homme de trente-cinq à quarante ans. Croyez-vous qu'un homme de trente-cinq à quarante ans seroit d'un âge trop avancé, pour entreprendre un voyage de *cent lieues ?*

Mais, dites-vous,

TEXTE.

» Abraham pouvoit-il être à-la-fois » âgé de soixante & quinze années seu- » lement & de cent trente-cinq « ? (*Quest. sur l'Encyclop.*)

COMMENTAIRE.

Non, Monsieur. Aussi la Genese ne dit-elle nulle part, qu'il étoit *agé de cent trente-cinq années* lorsqu'il partit de Haran.

Elle dit au contraire en termes formels, qu'il n'avoit alors que *soixante & quinze ans*. Elle remarque expressément, que long-temps après son retour d'Egypte, lorsque le Seigneur lui promit qu'il auroit un fils dans l'année, il avoit *quatre-vingt dix-neuf ans*. Elle dit qu'il avoit *cent ans*, lorsqu'Isaac lui naquit, &c.

Ces textes sont clairs: l'âge d'Abrahain y est fixé d'une maniere précise, & qu ne s'accorde point avec les *cent trente cinq années* que vous lui supposez à so départ de Haran.

TEXTE.

» Mais la même Genese nous dit qu
» Tharé ayant engendré Abraham
» soixante & dix ans, vécut jusqu'à deu
» cent cinq, & qu'Abraham ne parti
» de Haran qu'après la mort de so
» pere. Abraham avoit donc juste cen
» trente-cinq ans «. (*Dict. Phil.* & *Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

Ce raisonnement suppose, que vous ntendez bien le passage de la Genese, ir lequel vous vous appuyez. Or, c'est e qu'on pourroit vous contester.

1°. Vous faites dire à la Genese qu'Araham ne partit qu'après la mort de son ere. Mais d'habiles Critiques ne voient en de pareil dans la Genese. Selon ces ritiques, qui pourroient n'avoir pas ort, ces mots, si souvent répétés, qu'*il ortit de la maison de son pere*, font assez ntendre qu'au départ d'Abraham son ere vivoit encore : & si l'Historien sacré, our ne plus revenir à Tharé, parle de mort avant le départ d'Abraham, ce 'est, selon eux, qu'une de ces transpotions, dont on a cent exemples dans les crivains sacrés & même dans les proanes.

2°. Quand on supposeroit qu'Abraham rtit en effet après la mort de son pere, u'en pourriez-vous inférer ?

La Genese dit : *Tharé vécut soixante dix ans & il engendra Abraham, Nachor & Aran.* Vous concluez de-là u'Abraham étoit l'aîné de ses freres, qu'il naquit juste l'année *soixante &*

dix de la vie de Tharé : conclusion au moins fort douteuse ! Car la Genese dit de même de Noé, qu'il engendra trois fils, Sem, Cham & Japhet; & cependant Sem n'étoit pas l'aîné, mais Japhet.

On pourroit donc vous dire, qu'il est faux, ou du moins qu'il n'est pas certain, que par ces mots *Tharé vécut soixante & dix ans, & il engendra Abraham*, &c. la Genese ait voulu donner Abraham pour l'aîné de ses freres, & fixer l'année précise de sa naissance.

On pourroit, peut-être (1), vous répondre encore, que le passage du texte Hébreu vulgaire, où la vie de Tharé est portée jusqu'à deux cent cinq années, est contredit par le texte Samaritain, qui ne donne à Tharé que *cent quarante-cinq années* de vie : leçon qui s'accorde

(1) *Peut-être*, &c. Cette réponse seroit solide; mais nos Auteurs Juifs ont, apparemment, quelque peine à convenir, que le texte Samaritain soit plus exact que l'Hébreu. De ces trois réponses, toutes plausibles, M. de Voltaire peut choisir celle qui lui plaira davantage. Quand il se trouve, dans un Auteur ancien, soit sacré, soit profane, des textes altérés, ou que l'éloignement des temps & l'ignorance de la langue & des usages rendent obscurs, des explications plausibles sont tout ce que peut exiger le plus sévere Critique. *Chret.*

exactement avec les autres nombres, & qui ôte toute apparence de contradiction.

Auſſi la plupart de vos Savans la préferent à celle du texte Hébreu vulgaire, qu'ils croient altéré dans cette partie par les Copiſtes. Ainſi l'ont penſé Bochart, Knatchbull, Cleyton, Houbigant, &c.

Que faites-vous donc, Monſieur, pour prouver l'âge extrêmement avancé d'Abraham lorſqu'il entreprit ces voyages ? Vous jugez de ſon temps par le vôtre ; & vous oppoſez à quatre ou cinq paſſages exprès & formels, un raiſonnement faux ou incertain, & un texte probablement altéré, ou plutôt que vous entendez mal. Vous montreriez, ſans doute, plus d'impartialité, s'il étoit queſtion d'un Auteur profane ; vous expliqueriez le paſſage obſcur par ceux qui ſont clairs & précis ; c'eſt ainſi qu'en uſent tous les Critiques. Eſt-ce trop de vous demander la même équité ?

Ainſi, Monſieur, les obſtacles qu'Abraham pouvoit trouver à ce voyage n'étoient point inſurmontables : il avoit de raiſonnables & preſſans motifs de l'entreprendre ; il n'étoit point d'âge à ne pouvoir le faire. Il n'eſt donc point ſi *inconcevable* qu'il l'ait entrepris & exécuté.

VIIe. EXTRAIT.

Voyages d'Abraham : suite. Voyage en Egypte.

LE voyage dont nous venons de parler, fut suivi d'un autre, que vous ne trouvez pas moins *étrange*, parce que dans vos distractions, vous ne vous en faites pas des idées plus justes.

§. I.

Route qu'Abraham avoit à faire. Si elle étoit aussi longue & aussi difficile, que le croit M. de Voltaire.

TEXTE.

» A peine est-il arrivé dans le petit pays » montagneux de Sichem, que la fa- » mine l'en fait sortir ; il va en Egypte » chercher de quoi vivre «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

A peine est-il arrivé, &c. Il pouvoit y avoir un an ou plus ; mais qu'importe. *Il va en Egypte chercher de quoi vivre*,

cc. Cela est fort étonnant ! Falloit-il donc qu'il restât dans un pays où la famine régnoit, pendant qu'il pouvoit passer dans un pays voisin où il y avoit du bled ? Mais,

TEXTE.

» il y a deux cent lieues de Sichem à » Memphis ; est-il naturel qu'on aille demander du pain si loin, dans un pays » dont on n'entend point la langue ? Voilà » d'étranges voyages «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Il y a deux cent lieues de Sichem à Memphis. Pas tout-à-fait, Monsieur : on n'en compte gueres que cent trente à cent quarante (1). Vous ne vous trompez

(1) *Cent quarante.* Nous en jugeons par ce que dit Belon, qu'il ne mit que dix jours à faire cette route, quoique de son temps, il y eut, dit-il, *un étrange & difficile chemin entre le Caire & Jérusalem.* Or on sait que du Caire à Memphis, il n'y a que trois petites lieues. On a remarqué de même dans la *Défense des Livre de l'ancien Testament*, que le Pere Eugene, qui a voyagé dans ce pays, ne compte que cent lieues du Caire à Gaza, & qu'il n'y en a pas quarante de Gaza à Sichem. *Aut.*

donc que de près d'un tiers ? petite mépriſe !

Cette diſtraction que vous avez eue en écrivant le Dictionnaire Philoſophique, vous l'aviez encore en écrivant votre Philoſophie de l'Hiſtoire. En vérité, Monſieur, ſi vos diſtractions ſont légeres, elles ſont un peu longues.

Vous faites partir Abraham *de Sichem.* Mais Abraham avoit déja quitté Sichem, il avoit habité quelque temps à Béthel, & s'étoit avancé vers la frontiere méridionale de la Paleſtine, lorſqu'*il partit pour aller en Egypte.* Or de-là en Egypte, il n'y avoit gueres qu'une vingtaine de lieues, peut-être moins. N'étoit-il pas *naturel d'aller demander du pain* ſi près, dans un pays où l'on étoit sûr d'en trouver ?

Il étoit ſi *naturel* de recourir à l'Egypte dans cette circonſtance, qu'Iſaac s'en rapprocha de même, & que Jacob y envoya ſes enfans en pareille rencontre.

Ce n'eſt pas tout. La Geneſe fait aller Abraham *en Egypte*, ce qui eſt fort aiſé à concevoir. Vous, Monſieur, vous l'envoyez à *Memphis*, ce qui eſt effectivement *fort étrange.*

Mais qui vous a dit qu'Abraham ait été à Memphis ? Qui vous a dit que

Memphis fût alors la Capitale de l'Egypte, ou même qu'elle existât du temps d'Abraham ? Il y a quelques raisons d'en douter. Tanis seule est connue de nos anciens Ecrivains. Homere qui parle de Thebes, ne dit rien de Memphis ; & de tous les Auteurs Hébreux, Isaïe est le premier qui en ait fait mention. Si Memphis eut existé, si elle eût été la Capitale de l'Egypte du temps d'Abraham, nos Ecrivains n'en auroient-ils rien dit jusqu'à Isaïe (1) ? Envoyer Abraham à Memphis, c'est donc l'envoyer dans une ville qui, très-probablement, n'existoit pas. Trouvez-vous cela fort adroit ? Et croyez-vous bien *naturel*, de l'envoyer chercher du pain si loin, pendant qu'il pouvoit en trouver plus près ?

Dans un pays dont on n'entend point la langue ! Mais que savez-vous, Monsieur, si Abraham n'entendoit point cette langue ? Que savez-vous si cette langue étoit alors aussi différente de la

(1) *Jusqu'à Isaïe.* On trouvera toutes ces raisons plus détaillées par Bochart, dans sa réponse au Poëte S. Amand. Bochart y soutient que du temps même de Moyse, Memphis n'existoit pas, ou du moins n'étoit pas la Capitale de l'Egypte. *Aut.*

langue des Hébreux, qu'elle pût l'être depuis ? D'ailleurs étoit-il impossible de trouver quelque Interprete ?

L'esprit humain peut donc sans tant de peine *comprendre les raisons d'un tel voyage.*

§. 2.

Conduite d'Abraham en Egypte. Odieuse imputation de l'illustre Ecrivain.

On s'est partagé depuis long-temps parmi les Chrétiens sur la conduite qu'Abraham tint en Egypte.

Les uns ont dit, pour le justifier (1), qu'en se donnant pour frere de Sara, il ne mentoit point, puisqu'elle étoit effectivement sa sœur ; qu'il se réservoit par-là une inspection sur elle ; qu'il gagnoit du temps & qu'il put se flatter que pen-

(1) *Pour le justifier.* De tous ceux qui justifient ou excusent Abraham, & qui sont en grand nombre, nous ne nommerons ici que le savant & modeste Waterland. Il prétend, dans *son Ecriture vengée contre Tindal*, qu'Abraham en cette rencontre, ne fit rien d'indigne d'un homme sage & d'un homme de bien. Et outre les raisons rapportées ci-dessus, il s'appuye de l'autorité du P. Alexandre, auquel il renvoie ses Lecteurs. Voy. P. Alex. Tom. I. pag. 202. *Aut.*

dant cet intervalle, la Providence, qui l'avoit conduit dans ces lieux, lui ménageroit quelque événement qui le tireroit d'embarras; qu'il pouvoit compter sur la fidélité de Sara, pour peu que le Roi d'Egypte fut susceptible de quelque sentiment de vertu; qu'autrement, en avouant qu'elle étoit sa femme, Abraham auroit exposé inutilement sa vie, sans mettre plus en sureté l'honneur de son épouse; que, si l'on ne doit jamais mentir, on n'est pas tenu de dire à un ravisseur & à un homicide des vérités, dont on prévoit qu'il abusera pour commettre le crime & faire périr l'innocent, &c.

D'autres plus séveres (1) l'ont condamné hautement d'avoir usé d'équivoque envers Pharaon, & d'avoir exposé témérairement la chasteté de Sara.

Il vous étoit réservé (2), Monsieur, d'imputer à ce saint homme le plus bas

---

(1) *Dautres plus séveres*, &c. De ce nombre sont Origene, Jérôme, Calvin, & beaucoup d'autres, tant anciens que modernes. *Aut.*

(2) *Il vous étoit réservé.* Non; car tout ce qu'objecte ici l'illustre Ecrivain n'est qu'un réchauffé de ce qu'avoient dit avant lui Bayle Tindal, &c. *Edit.*

& le plus criminel deſſein. Vous ne l'accuſez de rien moins, que d'avoir cherché à faire un honteux trafic des charmes de ſon épouſe.

TEXTE.

» Comme elle étoit belle, il réſolut de » tirer parti de ſa beauté «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Une imputation ſi grave, faite contre un homme, que ſa religion & ſa vertu ont fait reſpecter depuis tant de ſiecles & par tant de peuples, exigeroit les plus fortes preuves. Quelles ſont les vôtres, Monſieur? D'indignes ſoupçons & une odieuſe altération du texte de nos Ecritures. A vous en croire, Abraham dit à Sara :

TEXTE.

» Feignez que vous êtes ma ſœur, afin » qu'on me faſſe du bien à cauſe de » vous «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Mais dans la Geneſe, Abraham parle en ces termes à Sara : *Vous êtes belle ;*

quand les Egyptiens vous auront vue, ils diront : c'eſt la femme de cet homme, & ils me tueront. Dites donc, je vous prie, que vous êtes ma ſœur, afin que je ſois bien traité, & que la vie me ſoit conſervée par votre moyen.

Vous le voyez, Monſieur ; ce n'eſt point pour *tirer parti de la beauté* de ſon épouſe, c'eſt pour ſe dérober à une mort qu'il croit inévitable, qu'il prie Sara, non de *feindre*, mais de dire qu'elle étoit ſa ſœur, comme elle l'étoit effectivement (1). Blâmez-le donc, ſi vous

(1) *Comme elle l'étoit effectivement.* Elle étoit *fille de ſon pere & non de ſa mere*, comme le dit Abraham.

Au reſte, quoique nous penſions avec la foule des Rabins, que Sara étoit fille de Tharé, d'une autre mere qu'Abraham ; nous reconnoiſſons que pluſieurs ſavans Juifs & Chrétiens, Jarchi, Polus, Wells, Patrick, Hyde, Waterland, &c. prétendent qu'elle étoit ſœur de Loth, fille de Haran, & par conſéquent niece & non ſœur d'Abraham. Ces Savans ſe fondent ſur ce que Sara eſt appellée dans la Geneſe bru de Tharé, & que dans le langage de l'Ecriture, les mots *frere & ſœur* ne ſignifient ſouvent que proche parent ou parente ; d'où vient que Loth, neveu d'Abraham, eſt appellé ſon *frere*.

Dom Calmet n'eſt donc ni le premier, ni le ſeul, qui ait cru Sara niece d'Abraham. Il s'en

voulez, d'avoir trop craint la mort ; reprochez-lui sa foiblesse ; condamnez son équivoque : mais ne joignez point à un jugement, au moins sévere, une imputation évidemment calomnieuse.

§. 3.

Sara enlevée.

L'événement ne tarda pas de justifier, que les soupçons d'Abraham & ses allarmes n'étoient que trop fondés. Les Egyptiens ayant vu Sara, en donnent

---

faut un peu, que cette idée soit aussi ridicule que le pense M. de Voltaire ; & c'est assez mal-à-propos, qu'il la lui reproche fort durement. » Dom Calmet, dit-il, dont le jugement & la » sagacité sont connus de tout le monde, dit » qu'elle pouvoit bien être niece d'Abraham «. (*Questions Encyclop.*) Nous ne voyons pas, qu'il y ait là matiere à traiter si cavalierement le savant Religieux. Son Commentaire, cité avec éloges par les étrangers, même de différente communion, paroît avoir fourni à l'illustre Ecrivain plusieurs traits, qu'il auroit probablement ignorés & dont il pare ses Ecrits. Est-ce par reconnoissance, qu'il traite ailleurs Dom Calmet d'*Ecrivain sans jugement*, d'*imbécille ?* Il nous semble que ces termes n'étoient pas faits pour être appliqués à Dom Calmet par M. de Voltaire. *Aut.*

vis à Pharaon: elle eſt enlevée: ſur quoi vous dites:

TEXTE.

» Dès qu'il arrive en Egypte, le Roi » devient amoureux de ſa femme, âgée » de ſoixante & quinze ans «. (*Phil. de l'Hiſt.*)

COMMENTAIRE.

Soixante & quinze ans! Dans le *Dictionnaire Philoſophique* & dans les *Queſtions ſur l'Encyclopédie*, vous ne donnez à Sara que *ſoixante & cinq ans*. Ne pouvez-vous donc être ſur rien d'accord avec vous-même?

Mais, dites-vous, une femme de *ſoixante & cinq* ans peut-elle encore avoir des charmes? Vous jugez, Monſieur, de ces anciens temps par le vôtre. Vous oubliez que Sara vécut juſqu'à l'âge de cent vingt-ſept ans, & qu'ainſi elle devoit être à ſoixante-cinq ce que ſeroit parmi vous une femme d'environ trente-ſix ans. Croyez-vous qu'à cet âge une belle femme, qui n'auroit point eu d'enfans, ne pourroit pas s'être aſſez bien conſervée pour inſpirer des ſentimens? Vous con-

noiſſez trop votre Hiſtoire (1) & votre ſiecle, pour ignorer que l'un & l'autre pourroient en fournir plus d'un exemple (2).

§. 4.

Raiſonnemens curieux du ſavant Critique ſur les préſents faits à Abraham.

S'il eſt affligeant pour vos Lecteurs de voir un grand homme calomnié par un Ecrivain célebre, vous les en dédom-

(1) *Votre Hiſtoire.* M. Bullet, dans ſes *Réponſes critiques*, cite d'après Brantome, la Du» cheſſe de Valentinois en l'âge de ſoixante & » dix ans auſſi belle de face, auſſi fraiche, auſſi » aimable comme en l'âge de trente ans, & fort » aimée d'un des grands Rois du monde : une » grande Dame qui en l'âge de ſoixante & ſeize » ans ſe remaria, vécut cent ans & pourtant s'y » entretint belle : la grand'mere de la Princeſſe » Dauphine, belle & fraiche en l'âge de cent » ans, &c «. *Chret.*

(2) *Plus d'un exemple.* M. de Voltaire n'aura pas oublié du moins ce qu'il raconte de Ninon ſa bienfaictrice, & de *ſon bon parrein Châteauneuf, à qui il doit ſon baptême.* Ce qu'il en dit eſt une étrange façon d'immortaliſer des perſonnes, dont la mémoire devoit lui être chere. Voy. ſa *Défenſe de mon oncle.* Edit.

magez bientôt par vos singuliers raisonnemens (1) sur les présens qu'Abraham reçut de Pharaon. Les conséquences que vous en tirez, Monsieur, sont tout-à-fait curieuses.

Vous dites d'abord que,

TEXTE.

„ Ces présens étoient de grands pré-„ sens, des présens considérables ". (*Phil. de l'Hist. Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Qu'étoit-ce donc? De grosses sommes, de superbes vases d'or ou d'argent, de riches étoffes, des bijoux de grand prix? Non.

TEXTE.

„ C'étoit *beaucoup* de brebis, de „ bœufs, d'ânes, d'ânesses, de *chevaux*, „ de chameaux, de serviteurs & de ser-

(1) *Vos singuliers raisonnemens.* Il faut rendre justice à l'illustre Ecrivain; les raisonnemens qu'il va faire sur ces présens, ne sont ni dans Bayle, ni dans Tindal, &c. tout est de lui. *Aut.*

» vantes «. (*Phil. de l'Hiſt. Dict. Phil. Queſtions ſur l'Encyclop.*)

COMMENTAIRE.

A la maniere dont vous annonciez ces *grands préſens*, on pouvoit s'attendre à quelque choſe de mieux : & l'on eſt un peu ſurpris de voir les largeſſes & la magnificence *d'un grand Roi* réduites tout d'un coup à *des bœufs & des brebis, des ânes & des ânesſes, &c.*

Au reſte, ce qui ne vous arrive pas ſouvent, Monſieur, vous êtes ici d'accord avec nos Ecritures : excepté pourtant les *chevaux*, dont elles ne parlent pas, & le mot de *beaucoup*, qu'on n'y trouve point, ni dans le texte, ni dans les plus exactes verſions ; mais qu'on peut y ajouter, pour faire honneur à Pharaon, & rendre la phraſe plus harmonieuſe.

Tels furent, Monſieur, ſelon vous, ces *grands préſens :* voyons maintenant ce qu'ils prouvent, ſelon vous.

TEXTE.

» Ces préſens, qui ſont *conſidérables*, » prouvent que les Pharaons étoient déja » d'aſſez puiſſans Rois : le pays d'Egypte » étoit donc déja très-peuplé. Mais pour

» rendre la contrée habitable, pour y » établir des Villes, il avoit fallu des » travaux immenſes, faire écouler dans » une multitude de canaux les eaux du » Nil, élever ces Villes vingt pieds au » moins au-deſſus de ces canaux..... » Probablement même pluſieurs grandes » pyramides étoient déja bâties «. (*Queſt. Encyclop.*)

» Ils prouvent que dès-lors l'Egypte » étoit un Royaume très-puiſſant & très- » policé, par conſéquent très-ancien «. (*Dict. Phil.*)

» Ils prouvent que dès-lors ce pays » étoit un puiſſant Etat : la Monarchie » y étoit établie ; les arts y étoient donc » cultivés. Le fleuve avoit été dompté : » on avoit creuſé par-tout des canaux » pour recevoir ſes inondations ; ſans » quoi la contrée n'eut pas été habitable. » Or, je demande à tout homme ſenſé, » s'il n'avoit pas fallu des ſiecles pour » établir un tel Empire, dans un pays » long-temps inacceſſible & dévaſté par » les eaux mêmes qui le fertiliſerent. Il » faut donc pardonner aux Manéthons, » aux Hérodotes, aux Diodores, aux » Eratoſthènes, la prodigieuſe antiquité » qu'ils accordent tous au Royaume » d'Egypte ; & cette antiquité devoit

» être très-moderne en comparaiſon des » Caldéens & des Syriens, &c «. (*Phil. de l'Hiſt.*)

COMMENTAIRE.

Ainſi, Monſieur, des préſens qu'Abraham reçoit de Pharaon, vous concluez que le monde eſt d'une antiquité prodigieuſe, & que les calculs des Manéthon & des Eratoſthène ſont beaucoup plus raiſonnables que ceux des Ecrivains Juifs ! Pharaon donne à Abraham *des bœufs & des brebis ;* donc c'étoit un *très-puiſſant Monarque.* Il lui donne *des ânes & des ânesſes* ; donc *les pyramides étoient bâties ;* donc les Auteurs Hébreux ne ſavent ce qu'ils diſent, quand ils ne donnent au monde que ſix à ſept mille ans. Ces idées ſont neuves, & ces raiſonnemens admirables !

Ils ont encore un autre avantage, c'eſt que quand on les applique à quelqu'autre, au Roi de Gérar, par exemple, qui fit auſſi préſent à Abraham *de bœufs & de brebis*, ils deviennent ſi plaiſans, qu'on ne peut gueres s'empêcher d'en rire.

En effet, ſi nous diſions : dès qu'Abraham arrive à Gérar, dans le déſert horrible de Cades, on lui enleve ſon

épouse pour le Roi du pays ; donc ce pays étoit *très-policé*. Ce Roi lui donne des bœufs & des brebis ; donc c'étoit un *très-puissant Monarque*. Il lui fait présent d'ânes & d'ânesses ; donc dans ce *désert horrible* le commerce étoit florissant & les manufactures nombreuses ; donc on y avoit *bâti des Villes*, dompté l'aridité du sol, &c. donc *le monde est prodigieusement ancien*. Ces raisonnemens, Monsieur, ne vous feroient-ils pas *pouffer de rire* tout le premier ? Pardonnez-nous donc, si nous rions un peu des vôtres.

Comment, Monsieur, vous n'avez pas vu, que ces présens du Roi d'Egypte prouveroient précisément tout le contraire de ce que vous voulez prouver ! Si le Roi d'Egypte fait présent à Abraham d'*ânes & de brebis*, c'est le présent d'un chef de peuplade naissante (1) à un

(1) *De peuplade naissante.* Mais, dira M. de Voltaire, si les Rois d'Egypte n'étoient alors que des chefs de *peuplade naissante ;* comment ce Royaume se trouva-t-il si florissant & si policé du temps de Joseph ? Nous répondrons que les peuples se multiplient & se civilisent plus promptement qu'il ne le croit : témoins les Mexicains & les Péruviens très-nombreux, très-

autre chef à-peu-près tel que lui. S'il lu donne des eſclaves, c'eſt ce qu'auroi donné Romulus, lorſqu'il étoit *Roi d'u Village & qu'il avoit pillé quelque Villages voiſins.* Mahomet étoit-il déj un puiſſant Monarque, quand il donnoit, comme vous dites, *quarante moutons à ſa nourrice ?*

La Monarchie étoit établie en Egypte ; les arts y étoient donc cultivés. Si vous ne connoiſſez point d'Etats, où la Monarchie ait été ou ſoit établie, ſans que les arts y ſoient ou y aient été cultivés ; vous n'avez gueres lu, ou vous avez beaucoup oublié. Croyez-vous donc que *les arts étoient cultivés* du temps de Romulus & d'Evandre ? Croyez-vous qu'ils le ſoient dans toutes les hordes des negres de l'Afrique, dans toutes les peuplades ſauvages de l'Amérique, qui ont des Rois ? L'étoient-ils ſous le Roi de Gérar ? Vous avez dit tant de fois qu'ils ne le furent *jamais* chez les Juifs, où très-certainement la *Monarchie étoit établie !*

On avoit creuſé par-tout des canaux,

---

policés, gouvernés par de bonnes loix, & connoiſſant diverſes ſciences & arts, quoiqu'ils ne ſe donnaſſent que 350 ans, lorſque les Eſpagnols les découvrirent. *Chret.*

ſans

ſans quoi la contrée n'eût pas été habitable. Quoi ! l'Egypte n'eût pas été habitable, ſi l'on n'eût creuſé *par-tout* des canaux ? Apparemment, Monſieur, les Egyptiens habitoient quelque part, avant de creuſer *par-tout* des canaux ?

Nous concevons que ſans ces canaux *la contrée*, que le Nil inondoit, *n'auroit pas été habitable* pendant l'inondation. Mais nous concevons auſſi qu'on pouvoit habiter ſur les bords ; & dès que l'eau s'étoit retirée, cultiver & enſemencer les terres, qu'elle laiſſoit à ſec, après les avoir fertiliſées.

Nous concevons encore, que les habitans auront gagné peu-à-peu du terrein ſur l'inondation, *creuſé des canaux, élevé des Villes vingt pieds au-deſſus de ces canaux.* Mais nous concevons de même, qu'il n'étoit pas abſolument néceſſaire, qu'on eût creuſé *par-tout* ces canaux, dompté le fleuve, élevé des Villes & *bâti des pyramides*, pour qu'un Roi d'Egypte pût donner à Abraham *des bœufs & des brebis.*

Or je demande à tout homme ſenſé, s'il n'avoit pas fallu des ſiecles, &c. Et nous, Monſieur, nous demandons à tout homme judicieux ; nous vous demandons à vous-même, ſi, de ce que le

Roi d'Egypte donna des *ânes & des ânesses* à Abraham, conclure que *les pyramides avoient été bâties* & que le monde est *prodigieusement ancien*, c'est un raisonnement fort sensé ; & si présenter de pareils raisonnemens à ses Lecteurs, ce n'est pas les prendre assez évidemment *pour autant de têtes de choux* (1) ?

TEXTE.

» C'est-là ce qu'on peut remarquer à » propos d'Abraham touchant les arts & » les sciences «. (*Quest. Encyclop.*)

COMMENTAIRE.

Ce sont-là, Monsieur, de belles & de judicieuses remarques, de savantes conclusions tirées des Pyramides d'Egypte ! convenez-en.

Reprenons. Donc, un éloignement mal déterminé, une imputation fausse, des railleries déplacées & des raisonnemens *un peu* ridicules ; c'est en quatre mots le précis de vos difficultés sur le voyage d'Abraham en Egypte. Les trouvez-vous encore solides & ce voyage *inconcevable ?*

(1) *Pour autant de têtes de choux.* Expression de M. de Voltaire, dont nos Auteurs n'auroient pas usé, sans doute, si l'illustre Ecrivain ne les eût ennoblies en les employant. *Edit.*

VIIIe. EXTRAIT.

Autre voyage d'Abraham : autres mépriſes.

CONTINUONS, Monſieur, d'examiner avec impartialité l'Hiſtoire d'Abraham & de ſes voyages. La ſuite ne vous paroît pas moins incompréhenſible que le commencement ; il faut tâcher de vous la faire auſſi comprendre.

§. I.

Abraham pourſuit les quatre Rois & les défait

Que quatre Rois ſe ſoient ligués contre Sodome, & les quatre Villes voiſines, qu'Abraham ait pourſuivi ces *quatre Rois*, qu'il les ait atteints, attaqués & battus, c'eſt, à vous en croire, un fait *au-deſſus de toute conception.* Examinons d'abord, ſi vous en faites une expoſition fidelle.

TEXTE.

» Abraham, au retour de l'Egypte,

» est représenté comme un Pasteur no-
» made, errant entre le Mont-Carmel
» & le lac Asphaltide. C'est le désert le
» plus aride de l'Arabie Pétrée. (Phil. de l'Hist. art. *Abraham.*)

COMMENTAIRE.

Abraham est représenté comme un Pasteur nomade, &c. Soit. Mais un Pasteur nomade, possesseur d'un grand nombre de bestiaux & d'esclaves, pouvoit être, sur-tout alors, un homme de quelque importance.

Errant entre le Mont-Carmel, &c. Il y avoit dans la Palestine deux Monts-Carmels; l'un vers le sud-oueſt, l'autre vers le sud-est, voisin aujourd'hui du lac Asphaltite, que vous nommez toujours *Asphaltide* (1). C'est, sans doute, de ce dernier Carmel que vous voulez parler.

C'est le désert le plus aride de l'Arabie Pétrée. 1°. Tout le monde ne met pas comme vous, Monsieur, *dans l'Arabie*

(1) *Que vous nommez toujours Alphaltide.* Le nom de ce laç nous vient des Grecs, qui disent *Alphaltite*, & c'est ainsi que parle l'Académie des Belles-Lettres. *Aut.*

Pétrée les lieux qui sont entre ce Carmel & le lac *Asphaltide* : on les croit d'ordinaire dans la Judée, dans la Palestine, & non dans l'Arabie Pétrée.

2°. Il est vrai que ces lieux sont aujourd'hui *des plus arides* : mais l'étoient-ils lorsqu'Abraham revint d'Egypte ? C'est de quoi il s'agit. Or c'est ce que vous ne prouvez pas, &, nous l'osons dire, ce qu'il vous seroit impossible de prouver.

Songez, Monsieur, qu'alors il n'y avoit point de lac *Asphaltide*. Toute l'étendue qu'il occupe étoit encore un pays riant, fertile, arrosé de belles eaux. Etes-vous sûr que la terrible catastrophe, qui *métamorphosa* cette belle contrée *en un lac bitumineux*, n'apporta aucun changement aux terres voisines ?

Il nous semble qu'on peut présumer ce changement. Le nom même du Carmel annonce un lieu abondant en pâturages ; lieu par conséquent, qui convenoit fort à Abraham, à cause de ses nombreux troupeaux.

Assurément, Monsieur, quand vous écriviez tout ceci, vous aviez un peu perdu de vue l'époque du retour d'Abraham, & celle de l'événement effrayant, qui bouleversa tout ce canton. Celle-ci fut

postérieure à l'autre : & juger de ce qu'étoit le pays avant cette révolution, par ce qu'il a été depuis, ce n'eſt pas, ce nous ſemble, juger fort raiſonnablement. Avançons.

TEXTE.

» Un Roi de Babylone, un Roi de » Perſe, un Roi de Pont & un Roi de » pluſieurs autres nations, ſe liguent en» ſemble pour faire la guerre à Sodome » & à quatre bourgades voiſines : ils » prennent ces bourgs & Sodome. Loth » eſt leur priſonnier.

» Il n'eſt pas aiſé de comprendre com» ment cinq grands Rois ſi puiſſans ſe » liguerent pour venir ainſi attaquer une » horde d'Arabes dans un coin de terre » ſi ſauvage «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Cherchons le vrai, Monſieur, & n'en n'impoſons point à nos Lecteurs. Vous ſuppoſez *cinq Rois & cinq grands Rois ligués contre cinq bourgades ſituées dans un coin de terre ſauvage* : tout cela eſt-il bien exact ?

1°. Vous comptez *cinq Rois*. Permettez-nous de vous le dire, vous vous trompez : l'Ecriture ne parle que de *quatre*

2°. Vous faites de ces quatre Rois, de *grands Rois*, *de puissans Monarques*. C'est-là, s'il vous plaît, ce qu'il faudroit prouver; & comment le prouveriez-vous? vous ne pouvez juger de leur puissance, que par nos Ecritures. Or, ces Rois, que pour nous étonner par de grands noms, vous nommez Rois de Babylone, Rois de Perse, &c. étoient, selon le texte original de nos Ecritures, un Roi *de Sinhar*, un Roi *d'Elam*, un Roi *d'Ellazar*, & un Roi de *Goïm*. Mais qu'étoit-ce qu'*Elam*, *Sinhar*, *Ellazar*, & *Goïm*? Le savez-vous bien surement?

Le savant Hyde, que vous avez lu ou que vous n'avez pas lu, mais que vous citez & que vous estimez, ne fait pas comme vous, Monsieur, du Roi de *Sinhar* un Roi de *Babylone*. C'étoit, selon lui, un Roi de la Ville de *Sinhar*, placée, dit-il, au pied du mont *Sinhar*, que vous prononcez *Singare*, & dont parle Pline (1). D'autres aiment mieux croire, que c'étoit un Roi de *Sennaar*. Les sentimens, comme vous voyez, sont

(1) *Dont parle Pline. Rex Sinhar*, dit Hyde, *non in Caldeâ seu Babyloniâ, sed Sinhar in Mesopotamiâ; quæ urbs ad radius montis Singara: de quo Plinius.* Edit.

donc partagés sur ce sujet. Et dans ce partage vous n'hésitez point à en faire un Roi de Babylone, vous, qui dites ailleurs, qu'*alors Babylone n'existoit pas encore.*

Vous ne savez pas mieux ce que c'étoit qu'Ellazar. Vous croyez, avec la Vulgate, que le Roi d'Ellazar étoit un Roi *du Pont :* mais d'autres, Monsieur, placent Ellazar ailleurs. Quelques-uns la mettent sur le Tigre, près de sa jonction avec l'Euphrate ; quelques-autres dans la Célésyrie, où se trouve en effet une Ville d'Ellas. Quant au Roi de *Goïm* ou des *Nations*, c'étoit probablement un Roi de quelques hordes d'Arabes voisines de l'Euphrate, ou peut-être même un Roi de la partie de la Galilée appellée *Galilée des Nations.*

Quoi qu'il en soit, de la situation & de l'étendue de ces Etats, sur lesquels on ne peut avoir que des conjectures, il est clair, que dans un temps où la population étoit encore si foible, pour faire de vastes conquêtes, il n'étoit pas besoin de ces armées nombreuses que les Rois de Perse & de Babylone eurent douze ou quinze siecles après.

3°. Vous ne concevez pas que *cinq grands Rois* se soient ligués *contre cinq bourgades.* Aussi, Monsieur, Chodor-

aomor & ſes alliés ne s'étoient pas igués ſeulement contre Sodome & les quatre villes voiſines, mais contre ous les peuples des environs du Jourdain ; contre les Rephaïm, les Emim, es Horiens, les Amorrhéens, &c. & e ne fut qu'après avoir vaincu tous ces euples, qu'ils vinrent attaquer le Roi le Sodome & ſes alliés, qui, ſoumis douze ans auparavant par le Roi d'Elam, voient ſecoué le joug & refuſoient de ui payer tribut.

Enfin, Monſieur, pendant que vous aites des quatre Rois de Sinhar, d'Elam, cc. *de puiſſans Monarques* ; vous changez es *cinq villes* de la Pentapole en *cinq ourgades* : vous faites de leurs habitans ne horde d'Arabes, & de leur pays *n coin de terre ſauvage*. Sur quel fonement, s'il vous plaît ?

Ce pays, ſelon nos Ecritures, *étoit ne vallée délicieuſe, couverte de bocages ; une contrée arroſée comme l'Egypte, ou comme le jardin de l'Eternel.* Ce n'étoit donc alors rien moins, qu'une *erre ſauvage* ; & vous confondez encore ci, aſſez maladroitement, les époques.

Les Auteurs mêmes profanes, parlant e ce pays d'après les traditions anciennes, nous le repréſentent comme

une belle & fertile campagne. Mais san
y mettre, avec Tacite (1), de *grande*
villes, sans en compter jusqu'à *treiz*
avec Strabon, sans croire avec lui qu
les ruines de Sodome, qu'on voyoit
dit-il, de son temps, eussent *soixant*
& douze stades de circuit; on peut du
moins penser que Sodome, Gomorrhe
&c. étoient quelque chose de plus que
de simples *bourgades*.

Il y a donc quelque lieu de croire
qu'en nous donnant les quatre Rois allié
pour de *grands Rois & de puissans Mo-*
narques, Sodome, Gomorrhe, &c. pour
des bourgades, & tout ce pays pour *un*
coin de terre sauvage, vous usez un
peu du privilége des Poëtes; & que vous
ne vous êtes pas tenu avec scrupule dans
les bornes de l'exacte vérité. Mais,

TEXTE.

» Il n'est pas aisé de concevoir com-
» ment Abraham défit de si puissans
» Monarques, avec trois cents valets de
» campagne, ni comment il les pour-
» suivit jusque par-delà Damas. Quelques

(1) *Avec Tacite. Haud procul inde campi, quos ferunt olim uberes magnisque urbibus habitatos fulminum jactu arsisse & manere vestigia.* Hist. Lib. V. *Aut.*

» Traducteurs ont mis Dan pour Damas; » mais Dan n'existoit pas du temps de » Moyse, encore moins du temps d'A- » braham. Il y a de l'extrémité du lac » Asphaltide, où Sodome étoit située, » jusqu'à Damas, plus de trois cent mille » de route. Tout cela est au-dessus de » nos conceptions «. (*Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

Si vous ne comprenez pas, Monsieur, comment Abraham défit les quatre Rois, ni comment il les poursuivit jusqu'à Damas, n'est-ce pas encore un peu votre faute ?

Il y a, dites-vous, *de l'extrémité du lac Asphaltide, où Sodome étoit située, jusqu'à Damas, plus de trois cent mille de route.* Vous savez donc au juste où étoit Sodome ? Nous vous en félicitons, Monsieur; c'est une découverte. Jusqu'ici les plus savans Géographes étoient partagés sur ce point. Les uns mettoient, comme vous, Sodome à l'extrémité du lac; d'autres un peu plus haut; plusieurs à l'entrée, près de l'embouchure du Jourdain : tous convenoient que sa position étoit fort incertaine : & votre savant M. Danville ne sachant où la placer, avoit pris le parti de ne pas la mettre sur

ſa carte. Graces aux lumieres que vous portez dans la Géographie, comme dans toutes les Sciences, ces incertitudes ſont diſſipées; la poſition de Sodome n'eſt plus douteuſe; *elle étoit à l'extremité du lac Aſphaltide* (1).

Or, *de l'extrémité du lac Aſphaltide juſqu'à Damas, il y a plus de trois cent milles.* En êtes-vous bien sûr? Nous en doutons un peu; car vous ne comptez ailleurs que *plus de cent milles.* Aſſurément, entre *plus de trois cent milles* & *plus de cent milles*, il y a quelque différence. Seroit-ce que vos Typographes auroient ajouté *trois* dans un de vos textes, ou qu'ils l'auroient omis dans l'autre? ou, eſt-ce une de vos diſtractions ordinaires? Entre nous, Monſieur, plus de trois cent milles, c'eſt beaucoup; plus de cent milles, c'eſt bien peu. Le vrai eſt qu'il pouvoit y avoir environ deux cent vingt ou deux cent trente milles. Vous auroit-il tant coûté de le dire?

---

(1) *Du lac Aſphaltide.* Il ſeroit pourtant à propos que M. de Voltaire daignât en donner la preuve; ne fut-ce que pour avoir la gloire d'apprendre quelque choſe en Géographie à M. Danville, & forcer ce ſavant ſcrupuleux à ſe décider ſur la poſition de Sodome. *Edit.*

Mais qu'importe où Sodome étoit située, & combien il y avoit de Sodome à Damas ? Abraham ne partit pas de Sodome, mais de la vallée de Mambré, où il résidoit. Or, de cette vallée à Dan, où il joignit l'ennemi, il n'y a gueres plus de cinquante lieues. Ne pouvez-vous comprendre, qu'Abraham ait fait cinquante lieues pour arracher des fers un neveu qu'il aimoit ? Et est-il inconcevable que sa petite troupe ait atteint, au bout de quelques jours de marche, une armée, qui, outre ses propres bagages, traînoit avec elle un butin considérable en esclaves & en bestiaux. En vérité, Monsieur, si tout cela étoit *au-dessus de vos conceptions*, vos conceptions seroient un peu bornées.

Il n'est pas aisé de concevoir comment Abraham défit de si puissans Monarques. Mais nous venons de voir qu'ils n'étoient pas de si *puissans Monarques*, & qu'ils ne pouvoient pas avoir de grandes armées dans des temps si voisins de la renaissance du monde.

Avec trois cents valets de campagne. Il nous paroît que trois cents valets de campagne endurcis à la fatigue, exercés au maniement des armes, & accoutumés à défendre leurs troupeaux contre les

bêtes féroces & contre les brigands, pouvoient faire une troupe capable de quelque exploit ; sur-tout si l'on y joint, comme il paroît qu'on doit le faire, les trois alliés d'Abraham, Mambré, Aner & Escol, avec peut-être deux ou trois cents de leurs gens. Nous concevons, & vous pourriez surement concevoir de même, que cette troupe partagée en plusieurs pelotons, attaquant brusquement, de nuit & de différens côtés, une armée, que le sommeil & la sécurité qu'inspire la victoire livroient sans défense à ses coups, pût sans miracle y semer le carnage & la terreur ; & qu'après l'avoir mise en déroute, elle pût encore sans miracle la mener battant quinze à vingt lieues par-delà : il n'y a rien là d'impossible, rien qu'on ne puisse comprendre même assez aisément. L'Histoire profane comme la sacrée, la moderne comme l'ancienne, vous le savez, Monsieur, fourniſſent plusieurs exemples de pareilles défaites.

Si quelques Traducteurs ont mis Dan au lieu de Damas, ces Traducteurs ont eu tort. Car le texte porte, qu'Abraham ayant battu les quatre Rois à Dan, *les poursuivit jusqu'à Hoba, à la gauche de Damas ;* & Hoba étoit en effet près de

Damas & non près de Dan. Laissez-là ces Traducteurs, Monsieur; ce n'est pas de leurs traductions, c'est du texte qu'il s'agit.

Vous ajoutez que *Dan n'existoit pas du temps de Moyse, encore moins du temps d'Abraham.* Il est vrai que du temps d'Abraham, & même du temps de Moyse, la ville de Dan n'avoit point encore ce nom, qu'elle reçut des Danites. Mais de ce que les Danites n'avoient point encore donné leur nom à ce lieu, s'ensuit-il qu'il n'existoit pas? Le sens de ce verset est donc qu'Abraham atteignit l'ennemi au lieu, qui fut dans la suite nommé Dan (1), & qu'après l'y avoir défait, il le poursuivit jusqu'aux environs de Damas. Cela est-il encore *au-dessus de vos conceptions?*

---

(1) *Nommé Dan.* M. de Voltaire en pourra conclure, que le nom de Dan fut donc mis dans le texte long-temps après Moyse. Quand nous en conviendrions, nous ne voyons pas quel avantage il pourroit en tirer. Nous avons déja dit, qu'il paroît certain que quelques-uns des Prophetes ou Ecrivains publics ont ajouté au texte de l'Ecriture quelques notes explicatives. Ils auront de même substitué à quelques noms propres anciens, des noms modernes plus connus de leurs temps. *Aut.*

§. 2.

Voyage d'Abraham à Gérar.

TEXTE.

» Abraham, qui aimoit à voyager, » alla dans le désert horrible de Cades, » à l'âge de cent soixante ans, avec sa » femme, qui en avoit quatre-vingt dix. » Un Roi de ce désert ne manqua pas » d'être amoureux de Sara, comme le » Roi d'Egypte l'avoit été. Le Pere des » Croyans fit le même mensonge qu'en » Egypte ; il donna sa femme pour sa » sœur, & eut encore des brebis, des » bœufs, des serviteurs & des servantes «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Abraham, qui aimoit à voyager, &c. Si vous eussiez été, Monsieur, un peu plus attentif aux époques & à l'enchaînement des événemens, dont vous parlez; vous vous seriez probablement apperçu qu'Abraham, en se retirant à Gérar, put avoir quelqu'autre motif que *le plaisir de voyager*.

Il venoit d'être témoin du plus for-

nidable spectacle ; une pluie de feu, des torrens de soufre & de bitume enflammé, avoient consumé cinq Villes & tous leurs coupables habitans. A la place d'une fertile & riante vallée, il ne voyoit plus qu'un lac affreux, d'où s'exhaloient au loin des vapeurs aussi mal saines qu'importunes ; une cendre aride couvroit toutes les terres d'alentour. Est-il étonnant qu'Abraham, qui, selon vous, venoit entre le Mont-Carmel & ces lieux devenus si sauvages, se soit éloigné de ce funeste séjour ? & ne peut-on pas croire, que ce fut par ce motif, & non *parce qu'il aimoit à voyager*, qu'il changea de demeure ? Avouez, Monsieur, que si vous avez le talent de plaisanter, vous n'avez pas celui de placer toujours heureusement vos plaisanteries.

Dans le désert horrible de Cades. Nous ne prétendons pas que ces *déserts* fussent des lieux de plaisance : mais si vous vous les figurez comme absolument stériles, nous vous l'avons déja dit, Monsieur, vous vous trompez : ils étoient coupés de verdure, de forêts & de montagnes : on y trouvoit des pâturages & même quelques terreins fertiles. Le terrein de Cades en particulier, étoit cultivé, planté de palmiers & abondant en grains.

Auſſi Iſaac s'y retira-t-il dans un temps de famine ; & il n'eſt pas incroyable que la révolution arrivée à Sodome ait été ſuivie de quelque diſette, & que cette diſette ait été un des motifs qui conduiſit Abraham à Gérar.

Vous lui donnez *cent ſoixante ans, lorſque Sara en avoit quatre-vingt dix.* C'eſt une erreur que vous vous obſtinez à répéter. Non, Monſieur, Abraham n'avoit pas alors *cent ſoixante ans*, il n'en avoit que *cent.* L'Ecriture y eſt expreſſe.

Ne manqua pas de devenir amoureux, &c. Il n'eſt pas ordinaire, qu'une femme de quatre-vingt-dix ans excite des deſirs ; nous l'avouons. Mais, comme vous le remarquez très-bien, Sara étoit groſſe : le même miracle, qui la mit en état d'être mere & d'allaiter ſon enfant, pouvoit, ou plutôt devoit lui avoir rendu les agrémens d'un âge moins avancé. On n'eſt pas mere avec les rides & l'épuiſement de la vieilleſſe. Sara redevenue belle, devoit donc moins vous étonner, que Sara devenue mere.

Le Pere des Croyans fit le même menſonge, &c. Ainſi, vous ne mettez, Monſieur, aucune différence entre le menſonge & l'équivoque ! Nous ne juſtifions

as l'une ; nous croyons pourtant qu'on e doit pas la confondre avec l'autre ; & u'on pourroit vous dire, que (quand il 'agit d'Abraham) votre morale a beauoup plus de sévérité que de précision !

Il eut encore de cette affaire, &c. Quand on se rappelle le noble désintéressement qu'Abraham montra, après sa victoire sur les quatre Rois, peut-on ne pas rejetter avec indignation les soupçons odieux, que vous formez contre ce saint homme ? Abraham vainqueur remet généreusement les dépouilles, qu'il a retirées des mains de l'ennemi : il refuse de rien accepter d'un butin, auquel il a droit, qu'on lui offre, qu'on le presse d'accepter : & vous l'accusez d'avoir fait un honteux trafic de la chasteté de son épouse avec le Roi *d'un désert* ! Il nous semble, que de telles imputations devroient coûter davantage à une ame honnête.

Eût encore des bœufs, des brebis, &c. Vous voyez, Monsieur, que Pharaon n'étoit pas le seul qui fit de ces *grands présens* ; le Roi d'un désert donnoit comme lui des *brebis & des bœufs*. Etoit-ce aussi un *grand Roi*, un *puissant Monarque*, que ce Roi d'un *désert horrible* ?

Il y a donc aussi, Monsieur, dans ce

que vous dites du voyage d'Abraham à Gérar, bien des choſes qu'il ſeroit bon de n'y pas laiſſer.

§. 3.

Trait contre les Commentateurs des livres ſaints.

Finiſſons par une réflexion que l'Hiſtoire d'Abraham & de ſes voyages vous a donné lieu de faire ſur les *Commentateurs* de nos ſaintes Ecritures.

TEXTE.

» Les Commentateurs ont fait un » nombre prodigieux de volumes pour » juſtifier la conduite d'Abraham & » pour concilier la chronologie : il faut » donc renvoyer le Lecteur à ces Com- » mentaires. Ils ſont tous compoſés par » des eſprits fins & délicats, excellens » Métaphyſiciens, gens ſans préjugés & » point du tout pédans «.

COMMENTAIRE.

Pluſieurs *Commentateurs*, loin *de faire des volumes pour juſtifier la conduite d'Abraham*, l'ont condamnée ſans hé-

er ; nous venons de le dire : & ceux
ui l'ont voulu juſtifier, n'ont pas fait
our cela *des volumes.*

On n'a pas fait non plus *des volumes*
un nombre prodigieux de volumes,
our concilier la chronologie de l'Hiſtoire
'Abraham. Tout roule ſur un paſſage (1)

(1) *Sur un paſſage.* Ce paſſage, comme nous avons déja dit plus haut, eſt le ℣. 32 du Chapitre XI. de la Geneſe, où il eſt dit que Tharé mourut âgé de 205 ans. Nous obſervions que cette difficulté peut être levée par le texte Samaritain, qui ne donne à Tharé que 145 ans, lorſqu'il mourut ; ce qui s'accorde parfaitement avec l'époque de la naiſſance d'Abraham, ſoixante-dix ans après la naiſſance de ſon pere.

Nous croyons faire plaiſir aux Lecteurs, en rapportant ici ce qu'en dit un des hommes les plus verſés dans la ſcience des Ecritures (M. Londet, Journal de Verdun ; Août 1769.)

» La différence entre le texte Hébreu & le texte Samaritain, dit-il, n'eſt pas ſi grande qu'elle le paroît d'abord. Ces ſommes ont pu être écrites en lettres numérales : & alors la différence ſe réduit à un ſeul trait de plume. » La lettre *Qof* vaut cent & la lettre *Mem* » quarante : or le *Mem* ne differe du *Qof* que » par un trait de plume. En vain objecteroit-» on que cette lecture contredit le texte Hébreu, » la Vulgate & les Septantes : bien au contraire, » elle vient à leur ſecours en levant la diffi-» culté, qui ſe trouve dans ces trois exemplaires,

qu'on a éclairci ou pu éclaircir en p
de mots.

Il faut donc renvoyer le Lecteur à c
Commentaires. Le Lecteur gagneroit
apparemment, bien davantage, si on
renvoyoit aux savantes recherches c
ces Messieurs ; elles sont toutes écrit
par des esprits judicieux & modérés
d'une érudition profonde, excellens ra
sonneurs, gens sans prévention, é
comme on vient de le voir, point d
tout distraits.

» & qui paroissoit insoluble à S. Jérôme. Le
» fautes, qui se glissent dans un texte, ne sou
» pas le texte : ce n'est point contredire l
» texte, que de le faire connoître ; c'est en
» écarter les taches ; c'est lui rendre son premie
» éclat. Cette lecture ne contredit aucune
» partie du texte sacré : au contraire, elle le
» concilie toutes «.

Voilà une solution solide, claire, &, comme
on voit, ce n'est pas un *volume.* Chret.

IXe. EXTRAIT.

Promeſſes faites à Abraham.

Vous avez manqué, Monſieur, une occaſion bien favorable & un moyen bien facile, de rendre vos *Queſtions Encyclopédiques* le plus intéreſſant de vos Ecrits ! C'étoit de profiter de l'ordre alphabétique que vous y ſuivez, pour revoir, ſucceſſivement & plus mûrement, vos idées & vos aſſertions ſur l'immenſité de matieres, que vous avez traitées. Par-là ces *Queſtions*, le dernier Ouvrage peut-être que vous aurez le temps de donner au Public, ſeroient devenues un utile, un néceſſaire, & par conſéquent très-précieux *Errata*, à mettre à la fin de tous vos Ecrits. On auroit été édifié de cette modeſtie & ſcrupuleuſe défiance de ſes lumieres dans un grand homme ; on auroit admiré votre généreux courage à convenir de vos mépriſes ; & vos ennemis mêmes n'auroient pu nier, que la vérité ne vous ſoit chere.

Mais, loin de rétracter vos anciennes erreurs, vous ne faites que les répéter

presqu'à chaque article, & y en ajoute de nouvelles.

C'est ainsi que l'article *Abraham*, que nous avons sous les yeux, n'est qu'une répétition de ce que vous aviez déjà plusieurs fois répété (1); il n'offre de nouveau que ce qui n'y a point de rapport, & une petite objection copiée encore de Tindal, &c. à laquelle nous allons répondre.

Il s'agit des promesses faites à Abraham. S'il faut vous en croire, des *Critiques hardis* prétendent, que ces promesses furent illusoires, & que le Seigneur fut infidele à ses engagemens.

§. I.

Promesse de la terre de Canaan.

Vos Critiques, Monsieur, attaquent d'abord cette promesse. Ils disent,

TEXTE.

» Le Seigneur apparut à Abraham, » & lui dit : *Jettez les yeux de tous côtés :*

(1) *Plusieurs fois répété.* Il faut l'avouer : depuis long-temps l'illustre Auteur ne fait plus que redire non-seulement ce que d'autres ont dit ; mais ce qu'il a déja dit plus d'une fois lui-même : *il répete, répete, répete.* Edit.

» *je*

» *je vous donne pour toujours à vous &* » *à votre postérité, jusqu'à la fin des* » *siecles*, in sempiternum, *à tout jamais,* » *tout le pays que vous voyez.* (Gen. XIII.)

» Le Seigneur, par un autre ferment, » lui promet ensuite *tout ce qui est depuis* » *le Nil jusqu'à l'Euphrate* (Ibid. XV.) « (*Quest. sur l'Encyclop. art.* Abraham.)

COMMENTAIRE.

Que voulez-vous conclure de ces passages, Monsieur ? Que cette terre étoit promise & donnée à Abraham, pour la posséder & en jouir lui-même ? Quelques Libres-Penseurs l'ont prétendu : mais voyez ce qu'en écrivoit le célebre Abbé Fourmont (1). » Cette assertion, disoit-il » avec vivacité, ne peut être fondée sur » autre chose que sur l'ignorance de » nos Ecritures. Non, Dieu n'avoit pas » donné cette terre à Abraham : il la lui

(1) *Abbé Fourmont.* Ceci est tiré de sa *Mouacaah*, ou *Ceinture de douleur*, Ouvrage dans lequel le savant Professeur de langue Arabe combat vivement M. l'Abbé d'Asfeld, qui, assurément dans d'autres vues que les Libres-Penseurs, avoit laissé échapper cette assertion. *Chret.*

» avoit promise, & cela pour sa postérité. » La promesse est en termes formels au » Chap. XII. de la Genese. *Le Seigneur* » *apparut à Abraham, & lui dit : je don-* » *nerai cette terre à ta postérité.* Et si au » Chap. XIII. Dieu dit ensuite à Abra- » ham, *je te donnerai cette terre & à ta* » *postérité*, le sens de la promesse est » déterminé & l'accomplissement fixé » pour le temps, c'est-à-dire pour quatre » cents ans après. *Sache*, lui dit le Sei- » gneur, *& apprens d'avance, que ta* » *postérité sera persécutée, captive,* » *affligée pendant quatre cents ans dans* » *une terre étrangere, & que ce ne sera* » *qu'à la quatrieme génération qu'elle* » *reviendra ici, parce que les iniquités* » *des Amorrhéens ne sont point à leur* » *comble.*

» Qu'est-il nécessaire, ajoutoit ce » Savant, de mettre ici des passages que » tous les enfans savent par cœur ? N'y » a-t-il pas dans le reste du Pentateuque » mille endroits, qui marquent précisé- » ment la même chose ? Et quel est le » livre qui aille mieux à son but, &c ? «

On ne peut donc pas dire que cette terre ait été donnée ou promise à Abra- ham pour en jouir lui-même. Aussi vos *hardis Critiques* abandonnent aisément

e point : ils se rabattent à demander :

TEXTE.

» Comment Dieu a-t-il pu promettre aux Juifs ce pays immense (le pays d'entre l'Euphrate & le fleuve d'Egypte) que les Juifs n'ont jamais possédé ? « *Ibid.*)

COMMENTAIRE.

N'ont jamais possédé ! Il nous semoit, Monsieur, que David avoit porté s conquêtes de l'Euphrate au fleuve Egypte (1) ; & que les Etats de Salon & les nations, qui lui étoient tritaires, s'étendoient d'un fleuve à utre. Les Hébreux possédèrent donc pays immense.

Oui, Monsieur, *ils le possédèrent*, n comme héritage ; il ne leur fut ni nné, ni promis à ce titre (2) ; mais mme conquête : & si cette conquête

(1) *De l'Euphrate au fleuve d'Egypte.* Voy. is, Liv. II. ch. 8. Paralip. Liv. I. ch. 18, &c. t.

(2) *Ni promis à ce titre.* La terre de Canaan le avoit été donnée aux Israélites comme itage: l'Ecriture le remarque expressément plusieurs endroits. *Edit.*

ne fut ni auſſi entiere, ni d'auſſi longue durée (1) qu'ils avoient lieu de l'eſpérer, vous en verrez bientôt la raiſon.

TEXTE.

» Comment Dieu a-t-il pu leur donner » à tout jamais la petite partie de la » Paleſtine, dont ils ſont chaſſés depuis » ſi long-temps ? (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Comment ! parce que, quand des promeſſes ſont conditionnelles & que les conditions n'ont point été remplies par une des parties, l'engagement ceſſe pour l'autre.

Or, que les promeſſes de poſſéder la terre de Canaan aient été faites à nos peres ſous condition, c'eſt ce qu'atteſtent toutes nos Ecritures. Et que ſignifient autre choſe, tant d'exhortations d'obſerver la loi, s'ils vouloient reſter poſ-

(1) *Ni d'auſſi longue durée.* David n'avoit pas conquis le pays des Sidoniens, des Tyriens, &c. & la plupart des peuples qu'il avoit rendus tributaires, ne tarderent pas long-temps à ſecouer le joug, les uns à la fin du regne de Salomon, les autres bientôt après. *Id.*

ſeſſeurs de cette terre ; & ces menaces, qu'elle les vomiroit hors de ſon ſein, comme elle en avoit vomi les anciens habitans, s'ils imitoient leur idolâtrie & leurs crimes ?

Vos Critiques inſiſtent ſur les mots *toujours, à tout jamais*, in ſempiternum, *juſqu'à la fin des ſiecles*. Nous pourrions leur répondre, que les mots Hebreux que vous traduiſez de la ſorte, ne marquent ſouvent qu'un temps long & indéfini ; il y en a cent exemples dans nos Ecritures.

Mais, qui leur a dit que les révolutions des ſiecles & les décrets de la Providence, ne rameneroient pas des temps plus heureux pour nous ; & que les Juifs, chaſſés depuis tant de ſiecles de leur héritage, n'y rentreront jamais ? Iſraël n'eſt point éteint, & l'eſpérance de revoir encore ſa chere patrie floriſſante, vit toujours dans ſon cœur.

En un mot, la promeſſe de poſſéder la terre de Canaan étoit conditionnelle : elle ne fut faite à Abraham que pour ſa poſtérité ; ſa poſtérité poſſéda longtemps cette terre promiſe ; les termes de la promeſſe peuvent ne ſignifier que cela ; & quand ils ſignifieroient autre choſe, toute eſpérance n'eſt pas perdue pour ſes deſcendans.

Nous croyons, Monsieur, que ces considérations justifient assez, sur ce objet, la fidélité du Seigneur dans ses promesses.

§. 2.

Promesse d'une nombreuse postérité.

Mais, dites-vous,

TEXTE.

» Le Seigneur ajoute à ses promesses, » que la postérité d'Abraham sera aussi » nombreuse que la poussiere de la terre. » *Si on peut compter la poussiere de la* » *terre, on pourra compter aussi vos* » *descendans.*

» Nos Critiques disent qu'il n'y a pas » aujourd'hui sur la face de la terre » quatre cent mille Juifs, quoiqu'ils » aient toujours regardé le mariage » comme un devoir sacré, & que leur » plus grand objet ait toujours été la po- » pulation. On répond à ces difficultés, » &c. « (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

On répond à ces difficultés, &c. (1)

(1) *A ces difficultés*, &c. La réponse de M.

Si l'on n'y répondoit que comme vous le faites, les réponses seroient assez foibles : tâchons d'en donner de plus solides.

1°. Quand il seroit certain qu'il n'y auroit pas aujourd'hui plus de *quatre cent mille Juifs sur la face de la terre*, en pourroit-on conclure que la postérité d'Abraham n'auroit pas été, selon la promesse, prodigieusement nombreuse ? Ne parlons point, comme vous, de cette multitude infinie d'enfans d'adoption & dans la foi ; ne comptons ni les descendans d'Ismaël & d'Esaü, ni ceux des fils d'Agar & de Céthura. Les Israélites seuls, qui, depuis Abraham jusqu'à nos jours, sont nés de son sang, ne seroient-ils pas une race assez nombreuse, pour justifier l'hyperbole Hébraique, qui la compare aux étoiles du firmament & à la poussiere de la terre ? & quelle autre suite innombrable de descendans ne promettroient pas encore à ce Patriarche *quatre cent mille Juifs, qui regardent le*

---

de Voltaire est que, » l'Eglise substituée à la » Synagogue, est la véritable race d'Abraham ; » & qu'elle est en effet très-nombreuse «. Cette réponse n'étoit pas propre à satisfaire des Juifs. *Chret.*

mariage comme un devoir sacré, & la population comme leur plus grand objet?

2°. Mais *vos Critiques*, Monsieur, sont-ils bien sûrs qu'il n'y ait pas aujourd'hui *quatre cent mille Juifs sur la face de la terre?* Nous n'aimons point à faire parade de notre grand nombre: c'est même un point de politique pour nous, de le cacher en divers lieux (1). Mais sans entrer ici dans des détails, qui pourroient nous nuire; sans ressusciter les chimeres, dont notre nation s'est long-temps repue, ces prétendus Royaumes de Théma, de Cosar, de Chavila, le fabuleux Empire d'au-delà des Cordilleres, &c. (2) vos Critiques n'ont-ils

(1) *En divers lieux.* Le Pere Nau, dans son Voyage de la Terre Sainte, attribue cette politique aux Juifs de Jérusalem. Hasselquist suppose qu'ils sont maintenant au nombre de trente mille dans cette Ville seule. *Chret.*

(2) *Des Cordilleres*, &c. Quelques Rabins, même des plus célebres, trompés sans doute par de fausses relations, ont long-temps bercé leur nation de ces chimeres. *Benjamin de Tudele*, qui voyagea dans le douzieme siecle, raconte qu'à vingt jours de marche de Babylone, vers le Septentrion, on trouve le Royaume de Théma habité par des Juifs appellés *enfans de Rechab*; que ce Royaume s'étend à seize journées dans les montagnes; qu'on y compte deux cent

jamais fait attention, qu'il n'eſt aucune partie du monde, où nous n'ayons des

---

villages, cent bourgs, quarante villes, & dans ces villes trois cent mille Juifs aguerris & redoutés de leurs voiſins.

Eldad, qui ſe dit de la Tribu de Dan, & qui écrivoit probablement à la fin du treizieme ſiecle, raconte que la Tribu de Dan, ſuivie de celles de Gad, de Nephtali & d'Azer, ſe retira en Ethiopie avant la deſtruction du premier Temple; qu'ils s'établirent dans l'ancienne Chavila, où ils ont de l'or, de l'argent, des pierres précieuſes, de nombreux troupeaux, &c; que quand ils veulent faire la guerre, on ſonne la trompette, & que cent mille hommes de cavalerie & autant d'infanterie s'aſſemblent; que chaque Tribu fait la guerre ſeule pendant trois mois, après leſquels on fait la diſtribution du butin; qu'il y a parmi eux un grand nombre de deſcendans de Samſon, qui ſont tous des héros, &c.

Selon le même Eldad, la Tribu de Siméon & la demi Tribu de Manaſſé, poſſedent le Royaume de Coſar, & vingt-cinq Royaumes voiſins leur paient tribut. Il parle encore d'une autre Tribu; c'eſt celle de Moyſe, établie près du fleuve Sambation, dans un pays délicieux rempli de châteaux & de ſuperbes maiſons. Là point d'animaux impurs ou deſtructeurs, point de mouches, de renards, de ſerpens, &c. en un mot, rien qui puiſſe nuire: les brebis portent deux fois l'année & les enfans ne meurent jamais avant leurs peres, qui vivent juſqu'à cent & cent vingt ans. Le fleuve roule pendant

établiſſemens ? Jettez les yeux des extrémités de l'Italie à celles de l'Angleterre, & du Tirol au fond de la Sibérie : paſſez de-là chez les Tartares, dans la Chine, dans l'Inde, la Perſe, l'Arabie, tout l'Empire Ottoman ; par-tout vous trouverez des Juifs. L'Afrique les voit non-ſeulement ſur ſes côtes en Egypte, à Alger, à Maroc, &c. mais dans l'intérieur

---

ſix jours des flots de ſable mêlés de rochers avec un bruit pareil à celui du tonnerre ou d'une mer en courroux ; le ſeptieme, il s'arrête & il eſt entouré d'un feu qui s'étendant de tous côtés à un demi mille, ne permet à perſonne d'en approcher, &c.

Peritſol, Juif de Ferrare, dans ſes *Sentiers du monde*, Ouvrage publié en 1525 ; & le Rabin *Gerſon*, fils d'Elieſer, dans une relation imprimée vers le milieu du dernier ſiecle, débitent des choſes encore plus merveilleuſes ſur le fleuve & le pays de Sambation. *Manaſſé*, Rabin célebre, fondé ſur le rapport d'*Aaron-Lévi*, Juif Eſpagnol, nommé auſſi *Montecinos*, parle dans ſon *Eſpérance d'Iſraël*, d'un vaſte pays au-delà des Cordilleres peuplé de Juifs, qui y ſont nombreux & puiſſans, &c.

Tels ſont les Romans dans leſquels la nation Juive ſe conſole de ſes diſgraces & nourrit ſes eſpérances. Il paroît que nos Auteurs ne font pas beaucoup de fonds ſur ces récits. Voy. Baſnage, Barrattier, Eſſais hiſtoriques ſur les Juifs, &c. *Chret.*

même des terres : & déja nous comptons plusieurs Synagogues dans l'Amérique. Croyez-vous, Monsieur, que ces Juifs répandus d'un bout du monde à l'autre, ne montent pas à *quatre cent mille ?*

Il nous paroît, que vous n'en jugiez pas de même, lorsque nous comparant aux Banians & aux Guebres (1), vous disiez :

TEXTE.

» Ces deux peuples ne sont répandus » que dans une partie de l'Orient : mais » les Juifs sont dispersés sur la face *de* » *toute la terre ;* & s'ils se rassembloient, » ils composeroient une nation *beaucoup* » *plus* nombreuse qu'elle ne le fut jamais » dans le court espace où ils furent Sou- » verains de la Palestine «. (Premiers Mêlanges, art. *des Juifs.*)

(1) *Et aux Guebres.* C'est-à-dire aux Parses. Le mot de Guebres est une injure ; il signifie *infideles.* C'est le nom, que les Turcs donnent par mépris à ce peuple, qu'ils regardent comme idolâtre, adorateur du feu ; & qu'ils haïssent & ont long-temps persécuté comme tel. Comment M. de Voltaire désigne-t-il par ce mot injurieux ses chers Parses, peuple qui, selon lui, *professe depuis l'origine du monde une religion pure ?* Edit.

COMMENTAIRE.

C'eſt-là contredire, ce nous ſemble, très-clairement vos Critiques; car, apparemment, vous ne prétendez pas que, quand les Juifs étoient *Souverains de la Paleſtine*, quand David battoit les Ammonites, ſubjuguoit l'Idumée, s'emparoit de Damas, étendoit ſes conquêtes de l'Euphrate aux frontieres de l'Egypte, la nation Juive n'étoit compoſée que de *beaucoup moins de quatre cent mille ames.*

Si elle eut *toujours été beaucoup au-deſſous de ce nombre*, les Rois d'Aſſyrie, de Babylone, ceux d'Egypte, de Syrie, les Romains mêmes auroient-ils envoyé pour la ſoumettre, dans les temps de ſa décadence, de ſi puiſſantes armées & leurs plus habiles Généraux? Il faudroit donc croire que cette *petite nation* auroit toujours été bien guerriere: or vous nous dites qu'elle *l'étoit moins* que les Egyptiens *toujours lâches.*

Vos Critiques, Monſieur, ne peuvent donc avoir raiſon, que vous n'ayez tort & plus d'un tort. Nous aimons mieux croire que c'eſt eux qui ſe ſont trompés: & oppoſant votre autorité à la leur, nous conclurons que le nombre des Juifs

actuellement existans est fort au-dessus de ce qu'en disent vos *Critiques hardis*.

Nous vous en faisons la confidence ; n'en abusez pas, Monsieur : mettre dans l'Italie (1), le Comtat, la France, la Hollande & l'Angleterre, plus de cent cinquante mille Juifs, & le double au moins dans l'Allemagne, le Dannemarck & la Russie, ce n'est point exagérer. Un de nos Rabbins Italiens, Simon Luzzati, en comptoit quatre-vingt-dix mille, tant à Salonique qu'à Constantinople, & plus d'un million dans les Etats du Grand-Seigneur : *passano*, dit-il, *li milloni*. Et Basnage, Chrétien très-instruit de nos affaires, s'explique encore plus nettement, & d'une maniere qui approche plus de la vérité. » Il est difficile, dit-il, » de fixer au juste le nombre dont cette » nation est composée ; cependant on a » tout lieu de croire, qu'il y en a encore » près de trois millions «. Il y a loin, comme vous voyez, de ces calculs à ceux de vos *hardis Critiques* ; & nous voulons bien vous avouer qu'on pourroit porter

(1) *Dans l'Italie.* Les Juifs sont tolérés dans tous les Etats d'Italie : ils ont des Académies à Rome, à Livourne, à Venise, &c. & plus de cent Synagogues dans l'Etat Ecclésiastique. *Id.*

ce nombre à plus de quatre millions sans craindre d'en trop dire.

La promesse faite à Abraham, qu'il seroit *pere d'une grande multitude*, pourroit donc être regardée comme accomplie à la lettre, à ne considérer même que les Juifs actuellement existans. Que sera-ce si à cette multitude de descendans on ajoute tous ceux qui sont morts depuis ce Patriarche jusqu'à nos jours, & tous ceux qui pourront naître d'ici à la fin du monde, de quatre millions de Juifs peuplant par instinct naturel & par devoir religieux ? Ce nombre n'étonne-t-il pas l'imagination, comme celui des *étoiles du firmament, & des grains de sable qui couvrent le rivage de la mer* ?

§. 3.

Résumé des difficultés du savant Critique & de nos réponses sur l'Histoire d'Abraham.

Voulez-vous maintenant, Monsieur, voir d'un coup d'œil à quoi se réduisent sur l'Histoire d'Abraham & de ses voyages, vos difficultés & nos réponses ? Le voici :

Vous nous opposez les traditions des

rabes, & ces traditions vous les tenez
'Auteurs très-modernes qui n'ont,
lon vous, ni goût, ni critique; des
rits, que vous nous donnez pour les plus
nciens du monde, & qui datent à peine
e six cents ans avant l'Ere Chrétienne;
n livre, que vous vantez, & que son
raducteur juge dégoûtant; un abrégé
e ce livre, que vous connoissiez si bien,
ue vous le preniez pour un homme.

Vous faites d'Abraham un Potier de
erre, avec quelques Arabes; & d'autres
rabes en font un grand Seigneur, quel-
ues Payens un Roi, & vous-même *un*
omme considérable révéré dans l'Orient.

Vous objectez contre son passage en
Canaan, des déserts, qui n'existent
ue dans votre imagination; une vieil-
esse, qui étoit la force de l'âge; un
éfaut de motifs raisonnables, tandis
u'il en avoit de pressans; & de préten-
us anachronismes, pendant que vous
n faites de très-réels.

Vous nous opposez le long trajet qu'il
voit à faire, & vous ne savez pas d'où
partit; un éloignement épouvantable,
c, selon vous-même, il ne s'agissoit que
e cent lieues; une différence extrême
ntre les langues, & ces langues se rap-
rochoient si fort, que qui entendoit

l'une, devoit aisément entendre l'autre.

Vous envoyez Abraham de Sichem à Memphis chercher du pain à deux cent lieues, & il n'y a pas deux cent lieues de Sichem à Memphis ; & Abraham ne partit point de Sichem, & il n'alla point à Memphis ; & il ne pouvoit pas y aller par la bonne raison que Memphis n'existoit pas ; & quand Memphis auroit existé, il auroit pu trouver du pain plus près.

Pour rendre sa victoire incroyable au lieu de quatre Rois, vous en comptez cinq ; vous faites de ces Rois de puissans Monarques & vous ne connoissez point leurs Etats : vous leur supposez de nombreuses troupes, & le monde renaissant ne commençoit qu'à se repeupler.

Vous vous figurez la vallée de Sodome, &c. comme un coin de terre sauvage, & c'étoit une belle & riante contrée ; vous y mettez un lac bitumineux & il n'y avoit point de lac bitumineux. Vous ne voulez pas qu'une petite armée en ait battu une grande, & l'Histoire en fournit mille exemples.

Abraham dédaigne les dépouilles de quatre Rois vaincus ; & vous l'accusez d'avoir indignement trafiqué des charmes de son épouse pour des ânes & des

rebis ; & c'eſt avec cette indécence, que ous traitez cet homme *révéré dans l'O-ient , que les Perſes & les Caldéens re-eudiquoient* (1).

Vous prétendez que Dieu n'a pas fait oſſéder aux Iſraélites le pays qu'il leur voit promis ; & les Iſraélites vous aſ-urent qu'ils l'ont poſſédé , & que ſi cette oſſeſſion n'a pas été plus entiere & plus ngue , c'eſt leur faute.

Enfin , pour prouver , que la poſtérité 'Abraham n'a pas été auſſi nombreuſe , u'il lui avoit été promis, vous réduiſez les uifs actuels à *moins de quatre cent mille;* t les Juifs vous avouent tout bas qu'ils nt plus de quatre millions ; & ils roient que quatre millions d'hommes ctuellement exiſtans , ſans compter ceux ui ſont morts depuis Abraham juſqu'à os jours , & ceux qui naîtront juſqu'à . conſommation des ſiecles , ſont une ſez belle poſtérité.

Nous vous laiſſons à juger, Monſieur , les réponſes ne valent pas bien les bjections.

---

(1) *Revendiquoient.* Voy. Queſtions ſur l'Encyclopédie , art. Abraham. *Edit.*

Xe. EXTRAIT.

De la Circonciſion. Ancienneté & pra tique conſtante de ce rite parmi le Hébreux. Mépriſes & contradiction du ſavant Critique.

C'EST au grand Patriarche, dont nou venons de parler, Monſieur, que nou devons le rite de la Circonciſion. Dieu en lui ordonnant de s'y ſoumettre ave toute ſa maiſon, lui preſcrivit en mêm temps de l'établir à perpétuité dans ſ famille, comme le ſceau inviolable d ſon alliance & le gage éternel de ſe bénédictions ſur ſa poſtérité.

Depuis cette inſtitution, c'eſt-à-dir depuis près de quatre mille ans, ce rit étonnant ſe conſerve religieuſement parm les deſcendans d'Abraham ; & le lap du temps, l'éloignement des climats la douleur qui l'accompagne, le dange auquel il expoſe, les inſultes même & les perſécutions des nations étrangeres rien n'a pu leur en faire quitter l'uſag Il eſt encore aujourd'hui pour eux l marque caractériſtique qui les diſtingu

des autres peuples, le titre précieux de leur descendance de ce grand homme, la preuve incontestable de l'exécution fidele de la promesse qui lui avoit été faite d'une innombrable postérité, enfin le sacrement par lequel ils deviennent enfans de la foi, & membres de l'Eglise.

La singularité de ce rite, dont les nations idolâtres ignoroient l'origine, l'objet & les effets, nous a souvent attiré, de leur part, d'ameres railleries. Vous y joignez les vôtres, Monsieur; & vous ne vous en tenez point là : vous prétendez sérieusement nous en contester tout-à-la-fois la pratique constante & l'institution primitive. Heureusement ce sujet n'est pas un de ceux qui vous aient réussi : vous n'en avez jamais parlé sans donner dans des méprises & des contradictions, qui étonnent toujours dans un Ecrivain de votre mérite. Trouvez bon, Monsieur, que nous vous en fassions remarquer ici quelques unes.

Nous commencerons par celles qui vous sont échappées sur la pratique de ce rite parmi les anciens Hébreux.

§. I.

Si la pratique de la Circonciſion remonte à Abraham.

On l'avoit cru juſqu'ici, Monſieur : mais après environ quarante ſiecles, vous venez nous enſeigner le contraire. Nous ouvrons le Dictionnaire Philoſophique & nous liſons :

TEXTE.

» La Circonciſion d'Abraham n'eut » point de ſuite «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

La Circonciſion d'Abraham n'eut point de ſuite ! Voilà du nouveau. Mais ne connoiſſiez-vous donc, Monſieur, ni les paſſages de la Geneſe, où il eſt dit qu'*Iſmaël & Iſaac furent circoncis* (1) ; ni le diſcours des enfans de Jacob au pere du jeune Sichem (2) ? *Nous ne pouvons faire*, lui diſent-ils, *ce que vous*

(1) *Furent circoncis.* Gen. XVII, 26. XXI. 4. *Aut.*

(2) *Du jeune Sichem.* Voy. Gen. XXXIV. 14. *Aut.*

demandez : il ne nous eſt pas permis de donner notre ſœur à un incirconcis ; ce ſeroit un crime & un deshonneur pour nous. Mais ſi vous voulez vous rendre ſemblables à nous, & circoncire tous vos mâles, nous vous donnerons en mariage nos ſœurs & nos filles, & nous épouſerons les vôtres. Nous habiterons parmi vous, & nous ne ferons avec vous qu'un même Peuple. Ce diſcours ne prouve-t-il pas clairement, que les deſcendans d'Abraham, non-ſeulement conſervoient l'uſage de la Circonciſion, mais qu'ils en regardoient la pratique comme d'une obligation indiſpenſable, comme le caractere qui les diſtinguoit d'avec les autres peuples de la Paleſtine ?

A ces textes, joignez celui de l'Exode, où il eſt rapporté que la Circonciſion fut donnée au fils de Moyſe (1), lorſque ſon pere étoit en route pour retourner en Egypte ; & celui de Joſué, où il eſt dit expreſſément, que *les Iſraélites morts dans le déſert* (par conſéquent avant la Circonciſion de Galgal & le temps de Joſué, *avoient tous été circoncis* (1).

(1) *Au fils de Moyſe.* Voy. Exod. IV. 25. *Aut.*

(2) *Avoient tous été circoncis.* Voy. Joſué. V. 5. *Aut.*

Les Israélites entrerent donc circoncis en Egypte, & ils en sortirent de même. C'est ainsi, que *la Circoncision d'Abraham n'eut point de suite.*

§. 2.

Où & quand les Israélites furent circoncis, selon M. de Voltaire ?

Si l'on vous en croit, Monsieur,

TEXTE.

» Il est dit dans le livre de Josué, que » les Juifs furent circoncis dans le dé» sert «. (Dict. Phil. art. *Circoncision.*)

COMMENTAIRE.

Il est dit dans le livre de Josué précisément tout le contraire. Il y est dit expressément, qu'*aucun des enfans d'Israël n'avoit reçu la Circoncision dans le désert* (1) ; que ce fut après le passage du Jourdain & avant la prise de Jéricho, *à Galgal, dans la Terre promise*, que Josué les fit circoncire ; & que cette Circoncision générale fut comme

(1) *Dans le désert.* Voy. Josué. V. 5.

un rétabliſſement, ou une *ſeconde inſtitution* de cette pratique religieuſe interrompue dans le déſert (1). L'oppoſition entre ce que dit le livre de Joſué & ce que vous lui faites dire, pouvoit-elle être plus complette ?

C'eſt peu de faire dire au livre de Joſué, en le citant, tout le contraire de ce qu'il dit, vous vous contredites vous-même de la maniere la plus formelle ; car vous nous aſſurez ailleurs que,

TEXTE.

» La Circonciſion, ce ſceau de l'alliance de Dieu, ne fut point pratiquée » dans le déſert «. (*Toler. p.* 18.)

COMMENTAIRE.

Ainſi, ſelon le Dictionnaire Philoſophique, *nos peres furent circoncis dans le déſert*, & ſelon le Traité de la Tolérance, *ils ne furent pas circoncis dans le déſert.*

Ce n'eſt pas tout : vous ajoutez que

TEXTE.

» La poſtérité d'Abraham ne fut cir-

(1) *Interrompue dans le déſert.* Ibid. V. 2, 3.

» concie ou circonciſe (1), que du temps » de Joſué «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Nous venons de voir, que la poſtérité d'Abraham fut circonciſe du temps d'Abraham, du temps de Jacob & de ſes enfans, du temps de Moyſe, &c. Ainſi elle le fut *long-temps avant Joſué.*

Remarquons ici, que *le temps de Joſué* ne commence qu'après la ſortie du déſert; & que *du temps de Joſué* la poſtérité d'Abraham fut circonciſe dans la Terre promiſe.

Donc, ſelon le même article du Dictionnaire, la poſtérité d'Abraham fut circonciſe quelques lignes plus haut *dans le déſert*, & quelques lignes plus bas *dans la Terre promiſe*; quelques lignes plus haut *avant Joſué*, & quelques lignes plus bas *du temps de Joſué.* Quelles contradictions! Vous avez dit, en plaiſantant, Monſieur, que *les contradic-*

(1) *Circoncie ou circonciſe.* On liſoit en plus d'un endroit du Dict Phil. *circoncie.* On lit *circonciſe* dans la *Raiſon par alphabet.* Nous adoptons ce changement. A qui peut-on s'en rapporter ſur la langue plus qu'à M. de Voltaire? *Edit.*

toires

toires se concilient souvent : conciliez celles-ci, si vous pouvez.

Vous prétendez encore que

TEXTE.

» Les Juifs, qui demeurerent deux » cent cinq ans en Egypte, disent qu'ils » ne se firent point circoncire dans cet » espace de temps «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Les Juifs n'ont jamais *dit*, ni pu dire rien de pareil.

En effet, Moyse, Aaron & tous les Juifs, qui moururent dans le désert, ayant été circoncis, & ne l'ayant point été dans le désert, comme l'Ecriture nous l'apprend & comme vous l'assurez vous-même, nous vous supplions, Monsieur, de nous apprendre où ils l'avoient été.

TEXTE.

» Il est dit dans le livre de Josué (1): » *Je vous ai délivrés de ce qui faisoit* » *votre opprobre chez les Egyptiens.* Or » quel pouvoit être cet opprobre pour » des gens qui se trouvoient entre les

(1) *Dans le livre de Josué.* Ibid. V. 9. *Aut.*

» peuples de Phénicie, les Arabes & les » Egyptiens, si ce n'est ce qui les rendoit » mépriſables à ces trois nations ? Com- » ment leur ôte-t-on cet opprobre ? en » leur ôtant un peu de prépuce. N'est-ce » pas là le sens naturel de ce passage ? «

COMMENTAIRE.

Vous concluez promptement, Monsieur ; doucement, s'il vous plaît.

1°. Vous ne pouvez dire, que le prépuce fut un opprobre pour les Juifs chez les Egyptiens & les Arabes, qu'en supposant que ces deux peuples pratiquoient la Circoncision avant les Hébreux. Or, c'est de quoi vous ne produisez aucune preuve. Ne voyez-vous pas, Monsieur, que le supposer, c'est supposer précisément ce qui est en question ?

2°. Vous supposez encore, que la Circoncision étoit en usage chez les Phéniciens du temps de Josué. Mais nos Ecrivains sacrés, qui les connoissoient apparemment, nous les représentent par-tout comme un peuple incirconcis de tout temps. Avez-vous, Monsieur, quelques preuves du contraire ? Ou mettez-vous en parallele les témoignages de ces Ecrivains, contemporains, voisins de la Phénicie & qui ne pouvoient

ignorer de pareils faits, avec le témoignage d'Hérodote, étranger, très-postérieur à ces temps, qui n'en parle que sur des oui-dire, & qui selon vous-même, *lorsqu'il raconte ce que lui ont dit les Barbares, chez lesquels il a voyagé, raconte des sotises.*

3°. Dans le passage que vous citez, il est dit : *je vous ai délivrés de l'opprobre de l'Egypte.* Vous prétendez que ces paroles signifient, *je vous ai délivrés de ce qui faisoit votre opprobre chez les Egyptiens.* Mais est-ce bien là le sens de ce passage ? & ne pourroit-on pas avec autant ou même avec plus de fondement, leur en donner un autre ?

Qu'est-ce qui empêcheroit, par exemple, de soutenir, comme quelques Commentateurs l'ont fait, que *l'opprobre de l'Egypte* n'est autre chose que la servitude d'Egypte, de sorte que Dieu diroit aux Juifs : » Le caractere que » vous venez de recevoir dans votre » chair, vous rend aujourd'hui mon » peuple d'une maniere spéciale, un » peuple indépendant de tout autre que » de moi, & met le dernier sceau à » votre délivrance «. Ou encore mieux, » que cet *opprobre* est le prépuce même, » qui avoit si long-temps rendu les ha-

» bitans de l'Egypte un objet d'abomi-
» nation pour les Hébreux, & qui alors
» les dégradoit eux-mêmes aux yeux du
» Seigneur, en les confondant avec les
» Egyptiens incirconcis & profanes (1) «.
Ces explications, Monsieur, valent bien la vôtre, quoique vous vous en applaudissiez comme d'une belle découverte.

N'est-ce pas là, dites-vous, *le sens naturel de ce passage* ? Non, Monsieur, ni ce ne l'est, ni ce ne le peut être : car à qui s'adresseroit ce discours ? Aux Israélites circoncis à Galgal ? Ils n'avoient jamais vécu en Egypte. A leurs peres ? Ils y avoient été circoncis, l'Ecriture y est expresse. Le prépuce n'avoit donc pu être ni pour les uns ni pour les autres un sujet d'opprobre chez les Egyptiens : & si c'en eût été un pour leurs ancêtres, qui les empêchoit de se circoncire ? Dieu le leur avoit ordonné, & les Egyptiens ne le leur défendoient pas. Seroient-ils restés volontairement dans un mépris, qu'il leur étoit si facile d'éviter !

---

(1) *Incirconcis & profanes.* Si c'est là, comme il paroît certain, le vrai sens de ce passage c'est une preuve inconteſtable, qu'alors les Egyptiens, du moins le gros de la nation, étoient encore incirconcis. *Edit.*

Concluons donc, Monsieur, que la Circoncision établie par Abraham fut religieusement observée par tous ses descendans; qu'ils se circoncirent non-seulement du temps de Josué, mais en Egypte, & long temps avant d'y entrer, dans la terre de Canaan; en un mot, que la pratique de ce rite singulier remonte constamment, & sans autre interruption que celle du désert, de nos temps à ceux d'Abraham, c'est-à-dire, à près de quatre mille ans.

Voyons maintenant ce que vous allez dire de son origine; & si vous nous prouverez bien clairement, qu'il fut connu & mis en usage par les Egyptiens, avant cette époque.

XIe. EXTRAIT.

De la Circonciſion : ſuite. Origine de ce rite. Si les Juifs l'ont emprunté des Egyptiens. Mal-adreſſe avec laquelle le ſavant Critique ſoutient l'affirmative.

POSONS d'abord un principe, Monſieur ; c'eſt que la queſtion qui va nous occuper n'affecte point le fond de la révélation. Qu'on croye la Circonciſion établie chez les Hébreux antérieurement à tout autre peuple, ou qu'on penſe que les Egyptiens l'ont pratiqué avant nos peres, cette diverſité d'opinions n'intéreſſe point la créance. En embraſſant le dernier ſentiment, on peut choquer les regles de la critique & de l'hiſtoire, mais on ne bleſſe point la Foi.

En effet, comme vous l'obſervez très-bien (1), » quand il ſeroit vrai que ce » rite eut été plus ancien que la nation » Juive, Dieu auroit pu le ſanctifier ; il

(1) *Comme vous l'obſervez très-bien.* Voy. Dict. Phil. *Aut.*

» est le maître d'attacher ses graces aux » signes qu'il daigne choisir «.

Aussi les Savans se sont-ils partagés de sentimens sur ce sujet. Les uns, & c'est l'opinion des Juifs, des Arabes & de presque tous les Chrétiens, soutiennent qu'Abraham & sa famille ont été les premiers à pratiquer la Circoncision. Les autres, & c'est ainsi qu'ont pensé quelques savans Chrétiens, Marsham, le Clerc, Ludolph, &c. la croient d'origine Egyptienne (1).

L'opinion de ces derniers vous paroissant moins favorable aux Juifs & plus analogue à vos préjugés contr'eux, vous ne manquez pas de l'embrasser. Nous ne vous en faisons point un crime : mais permettez-nous de vous le faire remarquer, Monsieur, il s'en faut beaucoup que vous la défendiez aussi habilement qu'eux. Fausse en elle-même ou du moins très-incertaine, elle le devient encore davantage entre vos mains. Tel est l'art avec lequel vous la soutenez !

---

(1) *D'origine Egyptienne.* On auroit pu citer des autorités d'un autre genre, Celse, Julien, &c. qui ont aussi prétendu que les Egyptiens pratiquerent la Circoncision avant les Hébreux. *Edit.*

§. 1.

Improbabilité qu'il ajoute à l'opinion qu'il défend.

Si, comme vous le prétendez, Monsieur, les Hébreux avoient emprunté des Egyptiens le rite de la Circoncision, ils l'auroient sans doute pratiqué en Egypte. Ainsi l'ont cru le Clerc, Marsham, &c. d'après nos Ecritures.

Mais vous, Monsieur, qui ne vous en rapportez pas toujours à nos Ecritures, vous ne savez ni où ni quand les Juifs commencerent à pratiquer ce rite. Vous variez, vous vous contredites là-dessus, comme on vient de le voir, de la maniere la plus formelle. Tout ce que vous savez & ce que vous affirmez, contre le témoignage de nos Livres saints & contre le sentiment des Savans dont vous défendez l'opinion, c'est que,

TEXTE.

» Les Juifs ne se firent point circoncire » en Egypte «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Ainsi les Juifs, qui, selon vous, em-

prunterent la Circonciſion des Egyptiens, ne l'emprunterent point pendant leur long ſéjour en Egypte! Ils vécurent incirconcis pendant *deux cent cinq ans* parmi les Egyptiens circoncis ; & ils n'adopterent ce rite Egyptien que quarante ans après leur ſortie d'Egypte, lorſqu'ils ne dépendoient plus des Egyptiens & qu'ils n'avoient aucun rapport avec eux !

Comment ne vous êtes-vous point apperçu, Monſieur, que ſoutenir, d'une part, que les Juifs ne ſe firent point circoncire pendant tout le temps qu'ils demeurerent en Egypte, & de l'autre, qu'ils emprunterent la Circonciſion des Egyptiens, c'eſt réunir deux opinions, dont l'une détruit évidemment l'autre ? Aſſurément, Monſieur, ſi les Juifs ont négligé la Circonciſion pendant les deux cent cinq années de leur ſéjour en Egypte, c'eſt une forte preuve que ce rite n'étoit point encore établi parmi les Egyptiens.

Vous continuez de prouver contre vous-même. Vous dites,

TEXTE.

» Le prépuce étoit un ſujet d'opprobre » chez les Egyptiens «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Les Hébreux *esclaves en Egypte*, auroient donc eu un motif pressant *d'imiter leurs maîtres ?* Cependant, selon vous, ils ne les imitent pas : ils vivent deux cent cinq ans dans *l'opprobre* du prépuce, & ne se font circoncire que quand le prépuce n'étoit plus pour eux *un sujet d'opprobre !* Vous concevez cela, vous, Monsieur, qui trouvez tant de choses *au-dessus de vos conceptions ?*

Mais tout le monde, Monsieur, ne le concevra peut-être pas de même. On pourra croire, que cette obstination des Hébreux à rester deux cent cinq ans dans un mépris qu'ils pouvoient éviter, n'est pas fort vraisemblable ; & que prétendre que les Juifs ne se firent point circoncire en Egypte, ce n'est pas ajouter un dégré de probabilité à l'opinion déja peu probable de Marsham & de le Clerc, &c.

§. 2.

Il contredit une des plus fortes preuves qu'il allegue.

Vous avez très-bien jugé, Monsieur, qu'une des meilleures raisons qu'on puisse

apporter, pour prouver que les Egyptiens n'emprunterent point la Circonciſion des Hébreux, c'eſt l'antiquité, la puiſſance, &c. de la nation Egyptienne. Auſſi, dites-vous avec confiance,

TEXTE.

» Seroit-il probable, que la nation antique & puiſſante des Egyptiens eût » pris cette coutume d'un petit peuple » qu'elle abhorroit « ? (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Mais ce raiſonnement, qui peut avoir quelque force dans Marsham, le Clerc, &c. la perd un peu dans vos écrits. Vous n'y parlez pas toujours ſi avantageuſement des Egyptiens. Vous paroiſſez l'avoir oublié, Monſieur; il eſt bon de vous en rappeller le ſouvenir. Voici ce que vous en dites :

TEXTE.

» On a fort vanté les Egyptiens; je » ne connois gueres de peuple plus mé» priſable «. (Dict. Phil. art. *Apis.*)

» Les Egyptiens, peuple en tout temps » mépriſable «. (*Tolérance.*)

COMMENTAIRE.

Ce n'eſt pas là, ce ſemble, de quoi nous perſuader, que les Juifs empruntèrent des Egyptiens le rite de la Circonciſion. On imite aiſément une nation qu'on eſtime ; mais on n'imite pas de même un peuple *mépriſable*. Vous le voyez, Monſieur, la contradiction nuit à la preuve.

Au reſte, on admirera ſans doute ici, avec quelle facilité votre imagination vous ſert au gré de vos deſirs ; & comme elle ſait prêter aux objets les couleurs, dont vous avez beſoin pour le moment.

Vous dit-on que nos peres, formés à l'école des Egyptiens, purent avoir quelque connoiſſance des ſciences & des arts ? *Les Egyptiens ſont* le peuple le plus *mépriſable*, un peuple *mépriſable en tout temps.*

Voulez-vous prouver que les Egyptiens n'ont rien emprunté des Hébreux ? » Les Egyptiens étoient un *grand peuple*, » une nation *antique & puiſſante*, & » l'Egypte un Royaume *depuis long-* » *temps floriſſant*, lorſqu'Abraham s'y » tranſporta (1). «

(1) *Lorſqu'Abraham s'y tranſporta*, &c. Voy.

Cependant, Monsieur, il est difficile que ces assertions soient vraies toutes ensemble. Si les Egyptiens étoient une nation *antique & puissante*, ce n'étoit point *un peuple méprisable*; ou si c'étoit *un peuple en tout temps méprisable*, ce ne fut jamais *une nation puissante*, ni un *Royaume florissant*. Ce n'est pas un moyen de persuader, que de se contredire.

§. 3.

Il s'appuye de l'autorité d'Hérodote, & il la renverse.

A l'exemple de le Clerc & de Marsham, &c. vous vous appuyez, Monsieur, de l'autorité d'Hérodote, Historien Payen, Grec, pas tout-à-fait contemporain; mais qui pourtant n'écrivoit gueres que quatorze ou quinze cents ans après l'établissement de la Circoncision chez les Hébreux, environ mille ans après Moyse.

Ce témoignage, comme on voit, seroit fort respectable! Mais, ce que le Clerc, Marsham, &c. n'ont eu garde

---

Dict. Phil. & Phil. de l'Hist. art. *Abraham*, *Circoncision*, *Egyptiens*, &c. Aut.

de faire, vous, Monsieur, en vous appuyant de l'autorité d'Hérodote, vous avez l'adresse de dire tout ce qu'il faut pour l'affoiblir.

Ce Grec est, selon vous,

TEXTE.

» Un faiseur de contes, un conteur » de fables ridicules, propres à amuser » des enfans & à être compilées par des » Rhéteurs «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Voilà, Monsieur, l'Historien *exact & véridique*, (c'est ainsi que vous l'appellez vous-même par dérision) que vous opposez au Pentateuque, au livre de Josué & à toute la tradition des Juifs, des Arabes & des Chrétiens. Tel est le cas que vous nous apprenez à faire de son autorité!

Mais, dites-vous, si Hérodote fait de temps en temps *des contes de ma mere l'oye*,

TEXTE.

» Quand il parle de ce qu'il a vu des » coutumes des peuples qu'il a examinées,

» des antiquités qu'il a consultées, il » parle à des hommes «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Fort bien, Monsieur. Hérodote, apparemment, avoit vu l'établissement de la Circoncision chez les Hébreux, ou même chez les Egyptiens !

Non, répondrez-vous ; mais il *avoit consulté*. Qui ? Les Egyptiens ? On peut récuser le témoignage de » ce peuple, » follement entêté de ses chimériques » antiquités, & ridiculement jaloux de » passer pour avoir tout enseigné aux » autres peuples, & n'en avoir rien ap» pris (1) «. Leurs Prêtres ? Vous assurez, que *tout ce qu'il tient des Prêtres d'Egypte est faux* (2).

Sérieusement, Monsieur, quel fond voulez-vous qu'on fasse sur un Ecrivain, qui ne cite que des témoins intéressés, & que vous vous attachez vous-même

---

(1) *Et n'en avoir rien appris.* Voy. *Défense des Livres de l'ancien Testament*, Ouvrage excellent que nous invitons M. de Voltaire à lire enfin. *Aut.*

(2) *Est faux.* Voy. les *Mélanges*, tom. 2, ch. 47. *Aut.*

si souvent à rendre suspect (1) ? Selon vous, Hérodote est *un faiseur de contes ;* & vous voulez qu'on le croye ! *Tout ce qu'il tient des Prêtres d'Egypte est faux :* il tient d'eux ce qu'il dit de la Circoncision ; & vous voulez qu'on le regarde comme vrai !

§. 4.

Il traduit mal le passage d'Hérodote, qu'il cite.

Après avoir parlé d'Hérodote en termes si avantageux, & si propres à lui mériter la confiance de vos Lecteurs, vous vous mettez à le traduire. Pour vous faire appercevoir, au premier coup d'œil, combien votre traduction est exacte & fidele, nous vous mettrons sous les yeux, d'un côté, ce que dit Hérodote, & de l'autre ce que vous lui faites dire.

TEXTE.

Ce que dit Hérodote.	*Ce que M. de Voltaire lui fait dire.*
» Les Colques	» Il semble que

(1) *A rendre suspect.* Voy. suprà. p. 126. *Aut.*

» paroiſſent origi-
» naires d'Egypte.
» *Je le dis pour en*
» *avoir ainſi jugé*
» *par moi-même,*
» *avant de l'avoir*
» *oui dire à d'au-*
» *tres.* Car, *cher-*
» *chant à m'aſſurer*
» *ſi ma conjecture*
» *étoit vraie, j'ai*
» *interrogé les deux*
» *peuples,* & j'ai
» trouvé *que les*
» *Colques ſe ſouve-*
» *noient bien plus*
» *des Egyptiens, que*
» *les Egyptiens des*
» *Colques.*

» les habitans de la
» Colchide ſont ori-
» ginaires d'Egypte.
» *J'en juge par moi-*
» *même plutôt que*
» *par oui dire;* car
» j'ai trouvé qu'en
» Colchide on ſe
» ſouvenoit bien plus
» des *anciens Egyp-*
» *tiens qu'on ne ſe*
» *reſſouvenoit des*
» *anciennes coutu-*
» *mes de Colcos en*
» *Egypte.*

» *Les Egyptiens*
» *me diront que les*
» *Colques* étoient un
» détachement de
» l'armée de Séſoſ-
» tris, & je le con-
» jecturois de mê-
» me, non-ſeule-
» ment parce qu'ils
» ont le teint baſané
» & les cheveux

» *Ces habitans*
» *des bords du Pont*
» *Euxin préten-*
» *doient* être une
» colonie établie
» par Séſoſtris; pour
» moi je le conjec-
» turois, non-ſeule-
» ment parce qu'ils
» ſont baſanés &
» qu'ils ont les che-

» crépus, (*ce qui ne*
» *prouve rien, d'au-*
» *tres peuples les*
» *ayant de même,*)
» mais beaucoup
» plus parce que les
» peuples de Col-
» chide, d'Egypte
» & d'Ethiopie, sont
» les seuls sur la
» terre, qui se font
» circoncire *dès le*
» *commencement.* En
» effet les Phéniciens
» *& les Syriens de*
» *Paleſtine* avouent
» eux-mêmes, qu'ils
» tiennent cette cou-
» tume des Egyp-
» tiens. Et les Syriens
» qui habitent sur les
» bords du Ther-
» modon & *du Par-*
» *thenius*, ainſi que
» les Macrons leurs
» voiſins, *convien-*
» *nent qu'ils l'ont*
» *priſe depuis peu*
» *des Colques.* Ce
» veux *friſés*, mais
» parce que les peu-
» ples de Colchide,
» d'Egypte & d'E-
» thiopie ſont les
» ſeuls ſur la terre
» qui ſe ſont fait
» circoncire de tout
» temps; car les
» Phéniciens & *ceux*
» *de la Paleſtine*
» avouent qu'ils ont
» pris la Circonci-
» ſion des Egyptiens.
» Les Syriens, qui
» habitent aujour-
» d'hui ſur les riva-
» ges du Thermo-
» don *& de Pathé-*
» *nie*, & les Ma-
» crons leurs voiſins
» *avouent qu'il n'y*
» *a pas long-temps*
» *qu'ils ſe ſont con-*
» *formés à cette*
» *coutume d'Egypte.*
» *C'eſt par là prin-*
» *cipalement, qu'ils*
» *ſont reconnus pour*

» sont-là les seuls » peuples du monde » qui se font circon- » cire ; en quoi ils » paroissent aux E- » gyptiens imiter » leur usage.

» Quant aux E- » gyptiens & aux » Ethiopiens, je ne » saurois dire lequel » de ces deux peuples » tient cette cou- » tume de l'autre ; » car elle paroît an- » cienne chez tous » les deux. Je crois » pourtant que les » Ethiopiens, *qui* » *commercerent avec* » *l'Egypte*, en em- » prunterent cet usa- » ge ; & une forte » preuve pour moi, » c'est que ceux des » Phéniciens, qui » commercent avec » les Grecs, cessent » de même d'imiter » ce rite Egyptien,

» *Egyptiens d'o-* » *rigine.*

» A l'égard de » l'Ethiopie & de » l'Egypte, comme » cette cérémonie » est très-ancienne » chez ces deux na- » tions, je ne sau- » rois dire qui des » deux a pris la Cir- » concision de l'au- » tre : il est toutes- » fois vraisemblable » que les Ethiopiens » la prirent des E- » gyptiens, comme » au contraire les » Phéniciens ont » aboli l'usage de » circoncire les en- » fans *nouveaux nés*, » depuis qu'ils ont » eu plus de com- » merce avec les » Grecs «.

» & ne circonciſent plus leurs enfans «.

COMMENTAIRE.

S'il eſt néceſſaire d'être exact & fidele en traduiſant un paſſage, c'eſt ſur-tout lorſqu'on en reclame l'autorité & qu'on prétend en tirer des conſéquences. De bonne foi, Monſieur, pouvez-vous vous flatter d'avoir rendu fidellement le texte d'Hérodote, & de ne lui avoir fait dire que ce qu'il dit? Voyons, & entrons dans quelque détail.

J'en juge plutôt par moi-même que par oui dire. La penſée d'Hérodote eſt, que ſur les traits de reſſemblance (1) qu'il voyoit entre les habitans de la Colchide & les Egyptiens, il conjectura que les Colques étoient originaires d'Egypte; & que cette idée lui étoit venue *avant que* perſonne lui eut parlé de leur origine Egyptienne. C'eſt évidemment le ſens des mots *proteron hé akouſas.* Mais ce ſens, ou vous ne l'avez point apperçu, ou vous n'avez pas jugé à propos de le

(1) *Traits de reſſemblance.* Ces traits ne ſe bornoient pas à leur teint baſané & à leurs cheveux crépus. Hérodote en rapporte pluſieurs autres, tels que la langue, les mœurs, la maniere de travailler le lin, &c. *Edit.*

rendre. C'eſt déja une inexactitude : voici quelque choſe de mieux.

En Colchide on ſe ſouvenoit bien plus des anciens Egyptiens, qu'on ne ſe reſſouvenoit des anciennes coutumes de Colcos en Egypte. Où avez-vous pris, Monſieur, ces *anciens Egyptiens* & ces *anciennes coutumes de Colcos?* Il n'eſt queſtion dans le texte d'Hérodote, ni d'*anciens Egyptiens*, ni d'*anciennes coutumes de Colcos;* il dit ſeulement » que les Colques ſe ſou-» venoient mieux des Egyptiens, que les » Egyptiens des Colques, *hé Aigyptioi* » *tôn Kolchôn*, ce qui s'entend «.

Mais vous, Monſieur, que voulez-vous dire avec vos *anciennes coutumes de Colcos?* Les anciennes coutumes de Colcos, colonie d'Egypte, ſelon votre Auteur, devoient être les *coutumes de l'Egypte.* Comment, on ne ſe reſſouvenoit pas en Egypte des coutumes de l'Egypte? On ne ſe reſſouvenoit pas en Egypte, du temps d'Hérodote, de la coutume de la Circonciſion, que les Colques avoient priſe de l'Egypte & que les Egyptiens pratiquoient du temps d'Hérodote! Eh! Monſieur, comme vous faites raiſonner Hérodote!

Vos *anciennes coutumes* de Colcos ne ſont donc pas ſeulement une inexactitude,

c'eſt, *ſi vous nous le pardonnez*, un bon contre-ſens, ou plutôt un vuide de ſens abſolu.

Ces habitans des bords du Pont Euxin prétendoient être une colonie établie par Séſoſtris. Ces *habitans des bords du Pont Euxin* ſont une périphraſe élégante pour déſigner les Colques. Mais, prenez-y garde, Monſieur; vous attribuez aux *Colques* ce que votre Auteur dit des *Egyptiens*. Dans Hérodote, ce ſont les *Egyptiens qui diſent, que les Colques étoient une colonie établie par Séſoſtris*, (*Ephaſan Aigyptioi.*) Cela eſt un peu différent, ſur-tout pour ceux qui font attention à la vanité Egyptienne.

Je le conjecturois, non-ſeulement parce qu'ils ſont baſanés & qu'ils ont les cheveux friſés, mais parce que les peuples de Colchide, d'Egypte, &c. Ici, Monſieur, vous omettez une partie du texte; Hérodote obſerve, que *le teint baſané des Colques & leurs cheveux crépus* ne prouvent point, qu'ils fuſſent de race Egyptienne: *cela ne prouve rien*, dit-il: (*touto es ouden anékei*). Pourquoi ſupprimer cette obſervation? Elle eſt curieuſe, intéreſſante. Il en réſulte que Hérodote ne ſoupçonnoit pas ce que vous nous donnez comme certain,

que la reſſemblance ou la différence du teint & de la chevelure ſuffit pour prouver, qu'on eſt de la même race d'hommes ou de race différente : grande & ſublime découverte dont l'Hiſtoire Naturelle moderne vous eſt redevable !

Si l'obſervation, que vous ſupprimez vous a déplu, Monſieur, elle pouvoit plaire à d'autres ; il étoit bon de ne pas la leur cacher. On peut être bien aiſe d'apprendre, qu'Hérodote n'avoit pas le bonheur de penſer comme vous ſur ce point d'Hiſtoire Naturelle ; & qu'il n'en ſavoit pas plus là-deſſus que les Buffon, les Daubenton & les Guettard.

Mais il falloit bien trouver quelque moyen, de dérober au commun de vos Lecteurs l'oppoſition, qui ſe trouve entre ce que dit Hérodote & ce que vous lui faites dire ailleurs. Hérodote, comme on vient de le voir, déclare expreſſément, que *le teint baſané & les cheveux crépus des Colques ne prouvent rien* : &, ſelon vous, (Phil. de l'Hiſt.) Hérodote croyoit les Colques originaires d'Egypte, *parce qu'il leur avoit vu le teint baſané & les cheveux crépus*. Eſt-ce par inadvertence, ou pour vous mocquer d'Hérodote, que vous lui faites dire ſi formellementtout le contraire de ce qu'il dit? Prenez-donc garde, Monſieur : Hérodote n'eſt pas un Ecrivain

Juif ; c'eſt le pere de l'Hiſtoire Grecque, qui mérite quelqu'égard.

Les Phéniciens & ceux de la Paleſtine, &c. Le Grec porte : *& les Syriens de Paleſtine*, (*kai Syrioi en té Paleſtiné.*) Si c'eſt ainſi qu'Hérodote déſigne les Juifs, il ignoroit donc juſqu'à leur nom ; preuve qu'il avoit des connoiſſances bien sûres de l'origine de leurs uſages !

Avouent eux-mêmes qu'ils avoient pris la Circonciſion des Egyptiens. D'où Hérodote le ſavoit-il ? Avoit-il interrogé ſur ce ſujet *les Syriens de Paleſtine* ? Dit-il qu'il tenoit d'eux l'aveu qu'il leur prête ? Non, Monſieur : on peut donc douter qu'ils l'aient fait *eux-mêmes* ; & penſer que ce prétendu aveu n'étoit gueres fondé que ſur le rapport, que lui firent quelques habitans de Tyr pendant ſon ſéjour dans cette Ville (1).

Les Syriens qui habitent aujourd'hui ſur les rivages du Thermodon & de Pa-

(1) *Dans cette Ville.* Si quelques Syriens de Paleſtine circoncis firent cet aveu à Hérodote, on peut croire, dit le Docteur Findlay, que ce furent quelques Samaritains. On ſait que ce peuple aimoit mieux paroître tenir ces uſages des Egyptiens que des Juifs. Les Samaritains occupoient alors une partie de la Paleſtine, où les Juifs étoient tout récemment de retour de leur captivité. *Edit.*

théniei

thénie. Et *de Parthénie !* Faute au moins de Typographie à corriger dans la nouvelle Edition. Nous vous en avertiſſons, Monſieur, parce que cette faute a paſſé du *Dictionnaire Philoſophique* dans la *Raiſon par alphabet.*

Avouent qu'il n'y a pas long-temps qu'ils ſe ſont conformés à cette coutume d'Egypte. Le grec dit, qu'ils l'ont appriſe *des Colques*, (*apo tôn kolchon memathékenai.*) Ainſi pour appuyer vos idées Egyptiennes, au lieu des *Colques* vous mettez *l'Egypte ;* & c'eſt la ſeconde fois que vous ſubſtituez l'un à l'autre. On ne peut rendre plus exactement un Auteur ! vous ſerez le modele, Monſieur, des Traducteurs fideles !

Si ces Syriens du Thermodon & du Parthénius étoient réellement, comme d'habiles gens l'ont penſé, des Syriens enlevés du Royaume de Damas par les Rois d'Aſſyrie & envoyés aux extrémités de leur Empire, leur aveu ne prouveroit rien contre les Juifs. Si vous vous figurez avec quelques Savans, que c'étoit une partie des dix Tribus tranſportées par Teglat-Phalazar & par Salmanazar, d'abord on vous demandera vos preuves ; & ſi nous ne nous trompons, vous n'en avez aucune. On vous demandera enſuite

s'il n'eſt pas plus naturel de croire qu'Hérodote a été mal inſtruit, que d'imaginer que ces Iſraélites, qui pratiquoient la Circonciſion depuis tant de ſiecles, aient pu lui dire, qu'ils la tenoient *tout récemment* (*neôſti*) des Colques leurs nouveaux voiſins ?

C'eſt par-là principalement qu'ils ſont reconnus pour être Egyptiens d'origine. Vous veniez de nommer les Colques, les Syriens de Paleſtine, les Syriens du Thermodon & les Macrons leurs voiſins. Prétendez-vous, Monſieur, que tous ces peuples étoient *originaires d'Egypte*, & qu'Hérodote l'a dit ? Il le conjecture des Colques ; mais il ne le dit point *des Syriens de Paleſtine, ni de ceux du Thermodon*, non plus que *des Macrons leurs voiſins* : il dit ſeulement, qu'en pratiquant la Circonciſion, ces peuples *paroiſſoient imiter les Egyptiens : (phainontai poieuntes kata tauta,)* ce qui ne ſignifie certainement pas *qu'ils étoient originaires d'Egypte.* C'eſt donc encore un contre-ſens. Voilà ſur quoi vous appuyez votre opinion ! Mais des contre-ſens, Monſieur, ne ſont pas des preuves.

Cette mépriſe, qui nous avoit d'abord étonnés de votre part, ne nous ſurprend plus : nous venons d'en découvrir la ſource ; elle eſt dans le Traducteur Latin,

que vous ſuivez bonnement, & qui vous égare. Vous voilà pris ſur le fait, & il n'y a pas moyen de vous en défendre. Vous traitez Hérodote comme nos Livres ſacrés : vous le traduiſez ſur la traduction latine.

Or, prétendre qu'on ſait le Grec, qu'on ſait l'Hébreu, &c. & traduire ſur le latin, ſans jetter un coup d'œil ſur l'original. . . vous ſentez, Monſieur, ce qu'on pourroit dire là-deſſus : c'eſt aſſez ; nous ſommes Juifs ; nous nous taiſons. Que de Critiques Chrétiens ne ſe tairoient pas de même (1) !

Ce ſont là les ſeuls peuples du monde qui ſe font circoncire. Vous avez encore omis cette partie du texte. On y voit qu'Hérodote ignoroit, que les Arabes ſe faiſoient circoncire ; tant il étoit inſtruit ſur la Circonciſion ! Pourquoi cacher à vos Lecteurs cette mépriſe ?

Les Phéniciens ont aboli l'uſage de circoncire leurs enfans nouveaux nés. On pourroit vous conteſter, Monſieur, que le mot grec d'Hérodote (*tôn epigino-*

(1) *Ne ſe tairoient pas de même.* Voyez le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, la Défenſe des Livres de l'ancien Teſtament, &c. *Aut.*

menôn,) signifie des enfans *nouveaux nés* : & vous soutenir qu'il signifie tout au plus les enfans nés aux Phéniciens depuis leur commerce avec les Grecs ; ou seulement, & probablement mieux encore, *leurs enfans ;* que c'est là le sens d'Hérodote, & que vous lui en substituez mal-à-propos un autre.

Mais nous ne devons pas manquer du moins de vous faire observer, que si c'étoit l'usage des Phéniciens de circoncire les enfans *nouveaux nés*, ce pourroit bien être une preuve qu'ils tenoient la Circoncision des Hébreux & non des Egyptiens : car les Hébreux circoncisoient leurs enfans *nouveaux nés ;* au lieu que les Egyptiens attendoient que les leurs eussent treize ou quatorze ans, pour leur faire cette opération. Ainsi la maniere dont vous traduisez ce mot d'Hérodote, si elle étoit fidelle, prouveroit précisément tout le contraire de ce que vous voulez prouver.

§. 5.

Il contredit Hérodote dans la partie principale du récit même, sur lequel il s'appuie, l'expédition de Séfostris.

Qu'Hérodote, qui regardoit comme inconteſtable l'expédition de Séſoſtris en Colchide, ait cru les Colques originaires

d'Egypte, on n'en eſt point ſurpris : ces deux opinions ſont liées naturellement ; l'une explique l'autre & lui ſert d'appui. Mais n'a-t-on pas lieu d'être étonné, quand on vous voit, Monſieur, d'un côté vous référer dans le *Dictionnaire Philoſophique* à l'autorité d'Hérodote ſur la Circonciſion & ſur l'origine Egyptienne des Colques ; & de l'autre combattre dans la *Philoſophie de l'Hiſtoire* la réalité de l'expédition de Séſoſtris ? C'eſt, dites-vous,

TEXTE.

» Une fable, un conte, une Hiſtoire » de Picrocole «. (*Phil. de l'Hiſt. Addit. &c.*)

COMMENTAIRE.

Vous continuez, Monſieur, de traiter fort honorablement le Pere de l'Hiſtoire Grecque & ſes récits ! C'eſt toujours la même maniere de nous apprendre à reſpecter ſon autorité & à compter ſur ſon témoignage.

L'expédition de Séſoſtris eſt *une fable*, *un conte*, *&c.* Oſerions-nous vous demander pourquoi ?

TEXTE.

» Ce ſont les peuples du nord qui ſub-

» juguent les peuples du midi, & non les » peuples du midi qui subjuguent ceux du » nord «. (*Hist. Génér.*)

COMMENTAIRE.

Foible raison, Monsieur, qu'Hérodote n'auroit point admise, & que les faits démentent ; témoins les Romains, les Arabes, &c. Mais

TEXTE.

» Hérodote raconte que Séfostris sortit » d'Egypte dans le dessein de conquérir » toute la terre : or le dessein de con- » quérir toute la terre est *un projet de* » *Picrocole* «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Le dessein de conquérir toute la terre, &c. Oui, *toute la terre* telle que vous la connoissez, les deux hémisphères, le globe entier.

Mais 1°. *toute la terre* étoit-elle connue des *méprisables* Egyptiens ?

2°. Ce pourroit être un projet de Picrocole, que de vouloir *conquérir le monde*, *toute la terre* à la lettre. Mais comment un Ecrivain plein de lumieres

& de goût, comme M. de Voltaire, va-t-il prendre à la lettre une expreſſion figurée ? Qui ne ſait que cette expreſſion ne ſignifie, que porter au loin ſes conquêtes ? C'eſt ainſi qu'on l'entend, & il n'y a point là d'abſurdité ; autrement, quand vous avez dit que les Diſciples de Mahomet, *dès leur premiere victoire, eſpérerent la conquête du monde*, vous auriez dit une abſurdité, ce dont vous n'êtes pas capable ; ou vous auriez prêté à vos héros une eſpérance *de Picrocole*, ce qui ſeroit ridicule.

3°. Vous expliquez vous-même cette expreſſion : *conquérir toute la terre*, dites-vous, *c'eſt-à-dire, conquérir les Provinces voiſines*. Or, ſe propoſer de ſubjuguer *les peuples voiſins*, & étendre de proche en proche ſes conquêtes, eſt-ce dans un *puiſſant Monarque* un projet de *Picrocole* ?

Donc, Monſieur, mauvais raiſonnemens que les vôtres, contre l'expédition de Séſoſtris.

Au reſte, nous ne prétendons point établir ici la certitude de cette expédition, qui ne nous importe gueres. Nous nous contenterons de remarquer, qu'elle n'eſt pas rapportée au haſard & ſans preuve par Hérodote ; qu'il en donne pour garants non-ſeulement les Prêtres d'Egypte,

mais des monumens existans de son temps & qu'il avoit vus de ses yeux, cette ressemblance des Colques avec les Egyptiens, ces statues, ces colonnes, dont il parle, chargées d'inscriptions en caracteres hiéroglyphiques, &c. que son récit est confirmé par Diodore de Sicile, & par un grand nombre d'anciens Ecrivains; & que des Critiques du premier mérite regardent cette expédition comme *un point d'histoire inconteſtable*, du moins pour le fond (1).

Mais si quelqu'un peut en combattre la vérité, ce n'est pas vous, Monsieur. Pourquoi? Parce que refuser de croire Hérodote, *lorsqu'il parle des antiquités qu'il a examinées*, (or il avoit examiné ce point d'Histoire,) c'est vous contredire

(1) *Inconteſtable du moins pour le fond, &c.* C'est ainsi qu'en parle M. l'Abbé Mignot dans le dernier volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. On y lit aussi un très-bon Mémoire de M. Dupui en réponse à quelques difficultés proposées contre cette expédition par le savant Auteur de *l'Origine des arts, des sciences & des loix*. Voyez encore la *Défense de la Chronologie contre le système de Newton*, par M. Freret, &c. Il nous paroît qu'on pourroit opposer avec quelque avantage de telles autorités à celle de M. de Voltaire. *Aut.*

vous-même, & aller directement contre vos principes; parce que soutenir la Circoncision & l'origine Egyptienne des Colques, & combattre l'expédition de Séſoſtris, c'eſt embraſſer une opinion & nier ce qui pourroit la rendre vraiſemblable : parce que combattre l'expédition de Séſoſtris & vouloir expliquer, comme vous le faites, la Circonciſion Egyptienne des Colques par une prétendue invaſion de ce peuple en Egypte, c'eſt abandonner mal-adroitement un fait probable & atteſté, pour vous attacher à une vaine idée, à une chimere dont vous n'avez aucune preuve aſſurée : enfin parce que cette invaſion prétendue, même ſuppoſée vraie, expliqueroit encore aſſez mal, ſur-tout dans vos principes, l'origine de la Circonciſion chez les Colques; car il faudroit dire que le *peuple conquérant auroit imité le peuple eſclave*, ce que vous jugez *abſurde*; & qu'il l'auroit imité dans un rite douloureux, &, ſelon vous, fort inutile, ce qui n'eſt pas croyable.

Après tout, Monſieur, pour tirer parti de cette prétendue invaſion des Colques en Egypte, il auroit été néceſſaire d'en fixer l'époque. Car ſi elle eſt poſtérieure au temps d'Abraham & à

l'inſtitution de la Circonciſion parmi les Hébreux, vous ſentez bien qu'elle ne peut rien prouver en faveur de votre ſyſtême. Or où trouverez-vous des preuves de ſon antériorité ? Dans quel Ecrivain, dans quel monument de l'antiquité les irez-vous chercher ?

Mais c'en eſt aſſez & peut-être trop ſur Hérodote. Vous le traduiſez mal, vous le combattez, vous le décriez ; vous n'en pouvez donc tirer aucun avantage.

§. 6.

Examen de quelques autres raiſons alléguées par l'habile Ecrivain. Prétendu aveu de Joſephe. Autorité de Clément d'Alexandrie, &c.

Juſqu'ici, Monſieur, nous vous avons vu détruire vous-même les preuves, ſur leſquelles on appuye d'ordinaire l'opinion que vous avez embraſſée. Vous allez ſans doute en produire de plus convaincantes !

Vous nous oppoſez d'abord un texte de Joſephe. Vous dites :

TEXTE.

» Flavian Joſephe, dans ſa réponſe à » Appion, liv. 2, ch. 5, avoue *en pro-*

» *pres termes*, que ce ſont les Egyptiens » qui apprirent à d'autres nations à ſe » faire circoncire, comme Hérodote le » témoigne «. (*Phil. de l'Hiſt.*)

COMMENTAIRE.

Un aveu, *en propres termes*, d'un Ecrivain, tel que Joſephe, ſeroit aſſurément une forte preuve. Mais nous avons lu, Monſieur, & relu ſa *Réponſe à Appion*, & nous n'y avons trouvé nulle part, que Joſephe avoue, ni *en propres termes*, ni même indirectement, *que ce ſont les Egyptiens, qui ont appris à d'autres nations à ſe faire circoncire.* Il cite Hérodote ſans le contredire, parce que ce n'étoit point ſon objet; mais il ne fait là-deſſus aucun aveu. Tout ce qu'il conclut du paſſage d'Hérodote, c'eſt que les Juifs ne furent pas abſolument inconnus de cet Hiſtorien, ce qui peut être vrai.

Le prétendu *aveu en propres termes*, que vous attribuez à Joſephe eſt donc une mépriſe, ou, ſi nous oſions le dire, quelque choſe de moins excuſable qu'une mépriſe.

A l'autorité de Joſephe, vous joignez celle de Clément d'Alexandrie.

TEXTE.

» Clément d'Alexandrie rapporte, que » Pythagore voyageant chez les Egyp- » tiens, fut obligé de se faire circoncire » pour être admis à leurs mysteres. Il » falloit donc absolument être circoncis, » pour être au nombre des Prêtres d'E- » gypte «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Oui, du temps de *Pythagore ;* mais il y a un peu loin, Monsieur, de Pythagore à Abraham. Un intervalle d'environ quinze cents ans suffit, sans doute, pour qu'un rite s'introduise dans une nation ; & ce rite, au bout d'environ quinze siecles, pouvoit bien être donné à un étranger par les Prêtres d'Egypte, comme d'une antiquité très-reculée.

Mais,

TEXTE.

» Il falloit être circoncis pour être au » nombre des Prêtres d'Egypte. Ces » Prêtres existoient lorsque Joseph ar- » riva en Egypte. Le Gouvernement étoit » très-ancien & les cérémonies antiques

» de l'Egypte observées avec la plus » scrupuleuse exactitude «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Ces Prêtres *existoient lorsque Joseph arriva en Egypte.* Soit : mais existoient-ils circoncis ? Dire, les Prêtres d'Egypte étoient circoncis du temps de Pythagore, donc ils l'étoient du temps de Joseph, douze cents ans avant Pythagore, *c'est une logique qui doit paroître un peu surprenante dans le siecle où nous vivons.*

Il est vrai que les *cérémonies antiques de l'Egypte étoient observées avec exactitude* : mais la Circoncision étoit-elle une de ces *antiques cérémonies* ? C'étoit-là ce qu'il falloit prouver, Monsieur, & c'est ce que vous ne prouvez pas.

On sait que Joseph, lorsqu'il entra en Egypte, étoit circoncis ; il n'est pas moins constant que ses freres & leurs enfans l'étoient de même, & que leurs descendans persévérerent dans cet usage tout le temps qu'ils resterent en Egypte. Ils ne l'avoient donc point emprunté des Egyptiens.

Mais, dites-vous,

TEXTE.

» Abraham voyagea en Egypte ; qui

» étoit depuis long-temps un Royaume » gouverné par un puissant Roi. Rien » n'empêche que dans ce Royaume si » ancien la Circoncision ne fût dès long- » temps en usage avant que la nation » Juive fut formée «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Si rien ne l'*empêche*, rien ne le prouve. On vous demande des preuves, & vous répondez que *rien n'empêche :* cette façon de prouver est convaincante !

Rien n'empêche ! Mais avez-vous fait une réflexion, Monsieur ? C'est qu'Abraham ne revint pas d'Egypte circoncis, comme Pythagore : il ne prit la Circoncision, que vingt ans après son retour, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. S'il la prit pour imiter les Egyptiens, pourquoi tarda-t-il tant ? Que ne les imitoit-il pendant qu'il vivoit parmi eux ? Conçoit-on que, pour les imiter, vingt ans après les avoir quittés, il ait voulu subir, dans un âge si avancé, une opération si dangereuse ; ou qu'il eût pris pour signe de son alliance avec le Seigneur & pour caractere distinctif de ses descendans, un rite pratiqué dès long-temps par une nation voisine ? Voilà, Monsieur, des

raisons, qui pourroient *empêcher* de croire, que la Circoncision fut dès-lors établie en Egypte, & même prouver assez bien qu'elle ne l'étoit pas.

A ces raisons, ajoutez qu'il est marqué dans la Genese, qu'Abraham fit circoncire tous ses esclaves (1), qui n'étoient donc pas circoncis, & que parmi eux il y en avoit d'Egyptiens (2); que les Philistins, colonie d'Egypte, sont toujours traités d'incirconcis (3) dans nos Ecritures; & qu'on ne voit pas qu'il ait jamais été question de Circoncision parmi les colonies conduites d'Egypte en Grece par Cecrops, Danaüs, Amphion, &c. trois faits d'où l'on pourroit encore inférer, que la Circoncision ne fut pratiquée par les Egyptiens ni *de tout temps*, ni du temps d'Abraham. Mais,

TEXTE.

„ Avant Josué les Israélites, de leur „ aveu même, prirent beaucoup de cou-

(1) *Tous ses esclaves* Voy. Gen. XVII, 27. *Aut.*

(2) *Il y en avoit d'Egyptiens.* Voy. Gen. XII, 16. *Aut.*

(3) *D'incirconcis.* I. Rois, XVII. 26. XVIII. 24, &c. *Aut.*

» tumes des Egyptiens : ils les imiterent » dans plusieurs cérémonies, dans les » jeûnes, les ablutions, &c. « (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Sans vous accorder, Monsieur, que les Israélites aient, *de leur aveu même*, pris des Egyptiens toutes les coutumes que vous détaillez, on peut convenir qu'ils en empruterent quelques usages. Mais de ce qu'ils en auroient emprunté quelques pratiques indifférentes, communes peut-être à tous les peuples d'alors, s'ensuivroit-il qu'ils en ont pris un rite singulier, douloureux, dangereux ; rite qu'il n'est nullement certain que l'Egypte ait connu avant eux ?

§. 7.

Qu'il n'est pas probable, que les Israélites aient emprunté la Circoncision des Egyptiens.

Vous n'avez donc produit, Monsieur, aucune preuve solide, que nos peres aient emprunté la Circoncision des Egyptiens ? Loin de rendre cette opinion de Marsham plus probable, vous n'avez fait que l'embarrasser de nouvelles difficultés.

Vos idées sur la pratique de la Circoncision chez les Hébreux sont incertaines & fausses, vos assertions sur les Egyptiens contradictoires, l'autorité d'Hérodote combattue par vous-même, son texte infidellement traduit, celui du livre de Josué pris à contre-sens, l'aveu de Joseph supposé, le témoignage de Clément d'Alexandrie étranger à la question, &c. De telles raisons, Monsieur, sont-elles capables, de balancer la tradition constante des Juifs & des Arabes, deux anciens peuples, qui malgré leur perpétuelle antipathie, s'accordent à regarder ce rite comme une institution de leur pere commun ?

A cette tradition, déja d'un si grand poids, joiguez les textes de l'Ecriture, où l'établissement de cette cérémonie est rapportée, ceux où elle paroît annoncée comme le signe, qui distinguoit les enfans de Jacob d'avec les Cananéens, les Philistins & les Egyptiens incirconcis (1).

Enfin ce rite a chez les Hébreux une origine certaine, un motif raisonnable, une pratique constante : une origine cer-

(1) *Des Egyptiens incirconcis.* Nous avons cité plus haut tous ces textes. *Aut.*

taine, il remonte inconteſtablement au pere commun de la nation : un motif raiſonnable, c'eſt le ſceau de l'alliance de ce Patriarche avec ſon Dieu & le gage des bénédictions du Seigneur ſur ſes deſcendans : une pratique conſtante, excepté les quarante années paſſées dans le déſert, les Juifs l'ont obſervé ſans interruption depuis Abraham juſqu'à nos jours.

Il n'en eſt pas de même des Egyptiens : l'origine de ce rite, parmi eux, étoit ſi peu certaine, qu'Hérodote ne ſauroit dire, s'ils le prirent des Ethiopiens, ou ſi les Ethiopiens l'avoient pris d'eux. Vous réfutez vous-même les divers motifs qu'on leur attribue d'une cérémonie ſi *étrange* ; ſanté, propreté, fécondité : & celui que vous ſubſtituez, pour être plus ingénieux, n'en eſt pas plus ſolide (1). La pratique même de ce rite a tellement varié chez les Egyptiens, qu'on ignore également quand elle commença & quand elle finit ; & qu'on ne ſait ni ſi, ni quand

(1) *Pas plus ſolide.* Il y ſubſtitue je ne ſais quelle idée d'oblation faite aux Dieux de la partie retranchée, c'eſt-à-dire une chimere de ſon invention, à des raiſons qui peuvent avoir quelque vraiſemblance. *Chret.*

toute la nation l'adopta, ni quand elle fut restreinte aux Prêtres seuls & aux Initiés.

Pouvez-vous croire, Monsieur, que le peuple qui a pratiqué la Circoncision universellement, invariablement, constamment, pendant près de quarante siecles, par un motif raisonnable, l'ait empruntée d'un peuple, qui ne la pratiqua que si peu de temps, avec tant de variations & par des motifs que vous jugez si vains ?

§. 8.

D'où les Egyptiens ont pris la Circoncision.

Mais, direz-vous, d'où les Egyptiens emprunterent-ils donc la Circoncision ? D'où vous voudrez, Monsieur : il nous importe peu de le savoir, & nous croyons qu'on ne peut gueres avoir là-dessus que des conjectures.

Quelques Savans ont prétendu, que les Egyptiens tenoient ce rite de leurs Prêtres & que ces Prêtres le tenoient de Joseph. Nous ne voyons rien là que de très-probable : il n'est assurément point hors de vraisemblance, que les Prêtres d'Egypte aient imité un rite pra-

tiqué par un premier Miniſtre en faveur, dont ils admiroient la ſageſſe, & à qui ils étoient redevables de la conſervation de leurs biens & de leurs franchiſes. Ce n'auroit point été là des *Maîtres qui auroient imité leurs eſclaves.*

D'autres, Bochart, par exemple, &c. aiment mieux croire, & nous ſerions volontiers de cet avis, que les Egyptiens prirent cet uſage des Arabes deſcendans d'Abraham; car ces Arabes dominerent quelque temps en Egypte; & il ne ſeroit point étonnant que *le peuple eſclave eût imité cette coutume de ſes maîtres.* C'eſt à quoi il y a d'autant plus d'apparence, qu'au rapport de Clément d'Alexandrie, la Circonciſion des Egyptiens avoit beaucoup plus de reſſemblance à celle des Arabes qu'à celle des Juifs (1).

(1) *Celle des Juifs.* Les Juifs donnoient & donnent encore la Circonciſion à leurs enfans le huitieme jour après la naiſſance. Les Egyptiens attendoient plus tard, communément juſqu'à la treizieme année, ainſi que les Arabes, qui conſerverent cet uſage en mémoire d'Iſmaël circoncis à cet âge par Abraham. *Aut.*

XIIe. EXTRAIT.

De la Circonciſion : ſuite. Cette pratique conſidérée comme remede & comme acte religieux.

LES raiſons de ſanté, de propreté & de fécondité, que vous rejettez, Monſieur, l'Auteur des *Recherches ſur les Egyptiens* les adopte. C'eſt en effet ce que les partiſans de l'opinion, que vous embraſſez ſur la Circonciſion, ont produit de plus plauſible.

Examinons un moment ce quils diſent à ce ſujet, ce que vous y oppoſez, & ce que leurs raiſons peuvent prouver contre le ſentiment commun.

§. I.

Ce que diſent ceux qui, attribuant la Circonciſion à des raiſons de ſanté, &c. la croient pratiquée en Egypte avant Abraham.

Ils diſent, Monſieur ; » la Circonciſion eſt originaire des contrées, où » elle eſt d'une néceſſité ou du moins

» d'une grande utilité physique. Or elle
» est telle entre l'Equateur & le tren-
» tieme dégré de latitude septentrionale.
» La température de ces climats brûlans
» y occasionne chez la plupart des peuples,
» qui les habitent, un accroissement in-
» commode du prépuce. Cet accroisse-
» ment excessif y nuiroit à la propagation
» dans plusieurs individus; & dans pres-
» que tous, il donneroit naissance à des vers
» qui, se multipliant sous cette partie
» délicate, y causeroient des saletés im-
» portunes, & souvent des inflammations
» douloureuses. Aussi l'amputation du
» prépuce est-elle pratiquée sous tous
» ces paralleles, de l'Asie en Afrique,
» & de l'Afrique en Amérique; par les
» Perses & les Arabes méridionaux, par
» les Egyptiens, les Ethiopiens, les
» Abyssins, quoiqu'ils professent la Re-
» ligion Chrétienne, &c. par les peuples
» du Brésil, du Pérou, du Mexique, de
» Cosumel, de Jucatan, de la Floride,
» les Sauvages de l'Orénoque, &c. Et
» chez une grande partie de ces peuples,
» la Circoncision s'étend jusqu'aux filles,
» dont les nymphes se prolongent encore
» davantage à proportion. Dans tous ces
» pays, cette pratique remonte aux pre-
» miers temps : ce sont des faits que les

» anciens Historiens attestent, & que les » Voyageurs confirment. On ne doit at- » tribuer à aucun peuple en particulier ce » que le besoin a pu enseigner à plusieurs » à la fois «.

Quoique toutes ces raisons ne nous paroissent pas convaincantes, nous osons croire que vous y répondez mal.

§. 2.

Ce que M. de Voltaire oppose à ces raisons.

En effet, comment vous y prenez-vous, Monsieur, pour les combattre ? Vous dites :

TEXTE.

» Les nations incirconcises ne sont pas » moins propres ni moins fécondes que » les peuples circoncis «. (*Phil. de l'Hist. Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

A la bonne heure, vous répondra-t-on ; mais les nations incirconcises n'ont pas le vice d'organisation des peuples qui se font circoncire par besoin. Ce vice, qui ne peut nuire à la propreté & à la

fécondité, où il n'eſt pas, y peut nuire dans les climats chauds où il exiſte. Votre réponſe ſuppoſe toutes les choſes égales, & on vous dit qu'elles ne le ſont pas.

Mais, répliquez-vous, cet accroiſſement du prépuce, chez les peuples voiſins de l'Équateur, eſt-il réel ?

TEXTE.

» Si on peut juger d'une nation par un » individu, j'ai vu un jeune Ethiopien, » qui né hors de ſa patrie, n'avoit point » été circoncis, & je peux aſſurer que » ſon prépuce étoit préciſément comme » les nôtres «. (*Phil. de l'Hiſt.*)

COMMENTAIRE.

On ne vous conteſtera point un fait qu'en grand Naturaliſte & en curieux Obſervateur vous avez examiné de façon *à pouvoir l'aſſurer*. Mais on pourroit vous nier la conſéquence qu'il vous plaît d'en déduire.

Qui né hors de ſa patrie, &c. Que peut prouver, Monſieur, l'état de ce jeune Ethiopien *né hors de ſa patrie ?* Paſſe encore s'il y étoit né, & qu'il y eut vécu juſqu'à treize ou quatorze ans.

Ce

Ce seroit même alors une assez foible preuve.

Si on peut juger, &c. Eh ! non, Monsieur, *on ne le peut pas :* vous le saviez bien. Qu'étoit-il donc besoin d'apprendre au Public, dans une Philosophie de l'Histoire, que vous avez vu un jeune Ethiopien né hors de sa patrie, & que vous pouvez assurer la longueur *précise* de son prépuce ? Vous attachez une grande importance aux petites expériences que vous faites !

Vos réponses, Monsieur, ne sont donc pas péremptoires : il s'en faut un peu. Si ces excrescences, causées par la température, n'avoient pas lieu dans ces climats chauds, pourquoi y circonciroit-on les filles ? Pourquoi les Abyssins déclareroient-ils dans une profession de foi, qu'en donnant en même-temps le Baptême & la Circoncision, ils conferent l'un comme remede spirituel, & l'autre comme remede corporel seulement ? Au reste, ce n'est point à nous à prouver ces faits ; c'est à ceux qui soutiennent l'opinion que vous embrassez, à les établir, & à vous à y répondre.

§. 3.

Si ces raisons de santé, &c. prouvent qu'Abraham n'est pas l'instituteur de la Circoncision.

Après tout, Monsieur, ces raisons, qui vous embarrassent, ne sont pas, ce nous semble, aussi convaincantes qu'on paroît le croire. Avant d'en pouvoir tirer aucun avantage, il faudroit prouver, qu'avant Abraham ces climats, voisins de l'Equateur, étoient déja peuplés; & qu'ils l'étoient depuis assez long-temps, pour que la température y eut occasionné ce vice d'organisation, dont on nous parle. Il faudroit prouver sur-tout, & bien prouver, qu'avant Abraham on y connoissoit l'opération, qui peut remédier à ce vice. Car enfin, il pourroit absolument se faire que la Circoncision fût parvenue aux Arabes, aux Ethiopiens, aux Mexicains, &c. par les enfans d'Ismaël & d'Isaac; & que cette pratique se fût répandue d'autant plus promptement dans ces climats, qu'elle y étoit, dit-on, d'une utilité physique : il n'est pas encore démontré, qu'il n'y eut jamais de communication entre les peuples circoncis de l'ancien & du nouveau Continens.

Or ces deux faits à prouver, nous l'osons dire, ne l'ont point encore été jusqu'à préſent. Le fatras de Philon de Byblos, l'autorité d'Hérodote, & les termes vagues qu'il emploie, les témoignages de Diodore de Sicile & autres Ecrivains Grecs venus les uns quatorze, les autres ſeize ou dix-huit cents ans après Abraham, ne ſont pas de nature à former ici *une preuve hiſtorique irrécuſable* (1).

D'ailleurs, il nous paroît que s'il y a des peuples, à qui cette opération peut être néceſſaire ou utile, on en groſſit un peu le nombre. Les variations, que la Circonciſion éprouva chez les Egyptiens même, où elle fut tantôt pratiquée par le gros de la nation, tantôt reſtreinte aux Initiés & aux Prêtres ſeuls, annoncent aſſez qu'elle n'y étoit pas d'une néceſſité phyſique, ni même d'un beſoin preſſant. Hérodote ne parle que du motif de propreté : ſon ſilence ſur les autres raiſons, & ſon indéciſion ſur l'origine Egyptienne ou Ethiopienne de la Circonciſion, ou plutôt ſa déciſion contre les Ethiopiens, donnent lieu de penſer,

(1) *Irrécuſable.* C'eſt ainſi que l'appelle l'Auteur des *Recherches.* Aut.

que ces raisons, ou n'existoient pas de son temps, ou du moins qu'on ne lui en avoit rien dit, ce qui n'est pas fort croyable, si elles eussent été réelles. Et pourquoi dans la suite auroit-on cherché tant de raisons mystiques de cet usage, tandis qu'on pouvoit en donner de physiques & de palpables ? On pourroit en dire autant de plusieurs des peuples de l'Amérique ci-dessus nommés, des Péruviens, des Brésiliens, &c. chez lesquels on sait que cette pratique n'est pas ancienne, & qu'elle a varié. Voit-on que les Espagnols établis depuis tant d'années au Mexique, dans la Floride, &c. se fassent circoncire ?

Enfin, avec l'utilité physique de cette opération, on n'explique pas, pourquoi, parmi les peuples des deux Continens qui se circoncisent, les uns le font à treize ans, d'autres le huitieme jour ; différence qui s'explique si aisément par la Circoncision d'Ismaël & d'Isaac. Qu'on dise tout ce qu'on voudra, cette conformité est frappante. On peut imaginer *par-tout* de retrancher ce qui nuit ou incommode, mais il est fort singulier qu'à ces distances on se rencontre, non-seulement sur la maniere, sur l'instrument, &c. mais sur les circonstances les plus arbitraires, sur l'année & même sur le jour.

Ainſi pour conclure en deux mots : les témoignages des Ecrivains profanes qu'on nous oppoſe ſont trop vagues & trop poſtérieurs pour contrebalancer ceux de nos Auteurs ſacrés. Les raiſons phyſiques qu'on produit n'ont ni la certitude, ni la généralité, ni l'antériorité au temps d'Abraham qu'on leur attribue. Donc rien ne démontre qu'Abraham, de qui nous tenons cette pratique, l'ait empruntée des Egyptiens ou de quelqu'autre peuple, même comme opération phyſiquement utile.

Au reſte, Monſieur, quand nous accorderions que l'amputation du prépuce, comme opération chirurgicale, étoit connue des peuples voiſins de l'Equateur avant de l'être par Abraham, ce qu'on ne prouve pas ; ce Patriarche n'en ſeroit pas moins l'inſtituteur de la Circonciſion, comme acte religieux pratiqué ſur les mâles ſeulement, à un certain âge, avec certains rites, par certains motifs, avec certaines eſpérances, &c. circonſtances, dont la réunion en faiſoit le ſigne de ſon alliance avec le Seigneur & le caractere diſtinctif de ſes enfans. Car c'eſt ainſi que l'Ecriture repréſente la Circonciſion établie par Abra-

ham (1), & tout ce que nous prétendons. Qu'importe à notre Religion, qu'Abraham ait été ou non le premier auteur d'une opération de chirurgie, que le besoin, supposé réel, pouvoit enseigner à tout autre ?

Telles sont nos idées, Monsieur, sur la Circoncision. Vous plaît-elle encore davantage ? Tenez-vous-y. Mais si vous voulez la persuader à vos Lecteurs, tâchez de l'étayer de meilleures preuves, & ne les affoiblissez point en les contredisant ; surtout, puisque vous vous appuyez sur Hérodote, ne dites pas tant de mal d'Hérodote ; & ne le traduisez plus sur la traduction Latine.

---

(1) *Par Abraham.* » Tout enfant mâle » d'entre vous sera circoncis : vous circoncirez » la chair de votre prépuce, & ce sera le signe » de mon alliance entre moi & vous. Tout » enfant mâle de huit jours sera circoncis . . . » & le mâle incirconcis sera retranché du » milieu de son peuple ayant violé mon al- » liance. *Gen. XVII.* Aut.

XIIIe. EXTRAIT.

Des Juifs, & de divers reproches que leur fait l'illustre Ecrivain.

DE vos critiques sur l'Histoire d'Abraham & sur le rite qu'il institua, nous passerons, s'il vous plaît, à quelques-uns de vos jugemens sur ses descendans. Comme vous les traitez, Monsieur! railleries piquantes, sarcasmes amers, expressions emportées, accusations fausses & souvent atroces, vous vous permettez tout pour les rendre odieux.

Si vous étiez de ces Littérateurs obscurs, dont les écrits sont destinés à périr avant eux, nous serions peu touchés des injustes reproches que vous faites à nos peres. Mais vos talens & votre nom sont si capables de leur donner du poids, tant de Lecteurs, superficiels ou prévenus, jugent d'après vous, que nous croyons ne pouvoir nous dispenser de vous répondre.

Nous avons déja réfuté les imputations, aussi horribles qu'absurdes, d'intolérance barbare, de bestialité, de sa-

crifices de sang humain, d'antropophagie, &c. qu'il vous a plu d'accumuler contre nos Hébreux: nous allons en discuter ici quelques autres, qui, sans être aussi révoltantes, ont également pour objet d'avilir & de décrier un peuple respectable; & ne seroient que trop capables d'attirer sur ses malheureux restes la haîne & le mépris des nations.

§. I.

Reproches de grossiereté, d'ignorance des arts, &c.

Un des plus doux reproches que vous ayez fait à nos peres, c'est la grossiereté, & l'ignorance des arts, du commerce, &c. Vous l'aviez dit cent fois; vous le répétez encore dans un de vos derniers Ouvrages. Vous les y traitez de

TEXTE.

» Vil peuple, toujours ignorant & » grossier, privé du commerce, privé » des arts «. (*Quest. Encyclop.*)

COMMENTAIRE.

Les Hébreux *un peuple grossier!* Eh bien! quand ils l'auroient été, croyez-

vous, Monsieur, qu'il n'y ait d'estimables, que les nations polies comme les Athéniens & les François ? Que pensez-vous donc de ces peuples si vantés, les Crétois, les Spartiates, &c. étoient-ce aussi des *peuples vils* ?

Un peuple toujours ignorant, &c. Ecrivain du dix-huitieme siecle, il vous sied bien de reprocher *l'ignorance* aux anciens Hébreux ! à un peuple qui, lorsque vos barbares ancêtres, lorsque les Latins & les Grecs mêmes, errans dans les forêts, pouvoient à peine se procurer des vêtemens & une subsistance assurée, possédoit déja tous les arts nécessaires & quelques-uns d'agrément ; qui non-seulement savoit nourrir & multiplier les troupeaux, cultiver la terre, travailler le bois, la pierre, les métaux, ourdir les toiles, teindre les laines, brocher les étoffes, polir & graver les pierres précieuses ; mais qui dès-lors joignant aux arts de la main ceux de l'esprit & du goût, arpentoit les terreins, régloit ses fêtes sur le cours des astres, & relevoit l'éclat de ses solemnités par la pompe des cérémonies, le son des instrumens, la musique & la danse ; qui dès-lors consignoit dans ses annales l'origine du monde, l'histoire de ses ayeux

& la ſienne propre ; qui avoit des Poëtes ; des Ecrivains inſtruits dans toutes les ſciences alors connues, d'habiles & vaillans Capitaines, un culte pur, des loix juſtes, un gouvernement ſage : enfin, qui ſeul de tous les peuples de cette haute antiquité nous a laiſſé des monumens autentiques de littérature & de génie. Eſt-ce là un peuple qu'on puiſſe ſans injuſtice taxer *d'ignorance ?*

Les Hébreux étoient *privés des arts.* Nous l'avouons, ils ne ſavoient point, comme les Grecs, animer la toile & faire reſpirer l'airain. Un peuple oiſif n'y décernoit point des couronnes aux Poëtes de Théâtre. Ils ne danſoient point ſur la corde & ne donnoient pas des parades ſur leurs Boulevards, &c. Mais ne faites-vous pas de ces brillans talens plus de cas qu'ils ne méritent ? Tout peuple, qui ne les poſſéda point, vous paroît *vil* : d'anciens Légiſlateurs ne penſoient pas de même : demandez-le à Minos, à Lycurgue, à tant d'autres, qui interdiſoient à leurs Citoyens ces arts qui vous raviſſent ; demandez-le à Platon ; qui chaſſoit les Poëtes de ſa République, &c. (1) Si ces arts, enfans du

(1) *Chaſſoit les Poëtes de ſa République ; &c.*

luxe, étoient absolument nécessaires à la gloire des peuples & à la splendeur des Empires, par quelle fatalité n'y seroient-ils jamais entrés, sans en annoncer la décadence ? Quand Périclès les introduisoit dans Athenes, l'esclavage étoit à ses portes : & les beaux jours de Rome ne furent point ceux, où un peuple asservi demandoit à ses maîtres du pain & des spectacles.

On peut en dire autant du *commerce*. Vous vous en faites de hautes idées ; & de sages Législateurs le craignoient pour leurs Républiques. Ils le jugeoient opposé à cette égalité de fortune, à cette austérité de mœurs, qu'ils vouloient établir & perpétuer parmi leurs Citoyens : ils se figuroient, que si le commerce amene l'opulence, l'opulence ne tarde pas d'amener avec elle les vices, avant-coureurs & causes de la chûte des Etats : vues ju-

---

Il n'en chassoit point tous les Poëtes ; il n'en chassoit que les Poëtes satyriques, qui déchirent la réputation de leurs Concitoyens, les Poëtes licentieux qui corrompent les mœurs, les Poëtes impies qui inspirent le mépris de la Religion & donnent de fausses idées de la Divinité, &c. Le Législateur Philosophe auroit donc laissé entre les mains de ses Républicains la Henriade, &c. &c. *Edit.*

dicieuſes que l'expérience a plus d'une fois juſtifiées. Le Tyrien, orgueilleux de ſes flottes & de ſa richeſſe, ſubſiſta moins long-temps que le Juif : la polie & ſavante Athenes ne domina point dans l'auſtere Lacédémone ; & le Carthaginois commerçant fut la proye du Romain agricole & belliqueux. L'éclat, que le commerce donne aux Etats n'eſt donc pas ce qui en aſſure le plus la durée, ni ce qui contribue davantage à rendre un peuple eſtimable. Dans les nations, comme dans les particuliers, l'argent n'eſt pas tout, Monſieur, la vertu eſt quelque choſe. O politiques, qui calculez avec tant de ſoin les produits des arts & les retours du commerce, compterez-vous toujours pour rien dans les Etats, l'amour de la patrie, la religion & les mœurs ?

D'après ces principes, le Légiſlateur des Hébreux n'avoit point travaillé à faire d'eux un peuple de marchands, il eſt vrai ; mais vous êtes trop inſtruit pour ignorer, qu'ils ne furent pourtant pas *toujours privés de commerce*. Sous Salomon & ſous quelques-uns de ſes ſucceſſeurs, ils en eurent un très-riche & très-étendu.

Les flottes de ces Princes parties d'Elath & d'Eziongaber, après une navi-

gation de trois ans rapportoient de Tarsis & d'Ophir de l'argent, des pierreries, des bois précieux, &c. & sous leurs regnes, Jérusalem fut l'entrepôt de presque toutes les marchandises de la côte orientale de l'Afrique, de l'Arabie méridionale & des Indes.

Ce commerce, qui ne dura qu'environ un siecle, suffit pour tout changer dans l'Etat. L'or & l'argent abonderent, mais le luxe accourut bientôt sur les pas de la richesse. L'ancienne simplicité, que vous traitez de rudesse & de grossiereté, disparut. On trouva les habitations de ses peres trop étroites & les possessions trop bornées. On joignit héritage à héritage, & maison à maison : on eut des palais & de magnifiques jardins. Les chevaux, défendus par une loi sage, se multiplierent, & le pays se remplit de chars brillans & de superbes attelages. Les lits d'ivoire mollement garnis remplacerent les couches simples des anciens. Le byssе, le fin lin, les laines choisies furent employées dans les vêtemens; & l'hyacinthe, l'écarlate & la pourpre en rehausserent encore l'éclat & le prix. Les filles de Sion, autrefois modestes & retirées, se montrerent dans nos rues & dans nos places, & y étalerent la richesse de leur

parure. Les mantes, les écharpes d'un tissu précieux, les colliers & les brasselets, les ceintures garnies de pendeloques; en un mot, les ajustemens, les bijoux de toute espece, & plus encore leur démarche & leurs regards, tout annonça le desir de plaire, la vanité & la molesse. Elles apprirent à relever leur taille par la hauteur de leurs coëffures Syriennes, ornées de rubans en forme de couronne. Les pierreries brillerent dans leurs cheveux frisés, les anneaux à leurs doigts & l'or à leur chaussure. A l'antique frugalité succéderent de somptueux repas, où les vins exquis se servoient sans mesure dans des vases également recherchés pour la matiere & pour la forme. Couronnés de fleurs & parfumés d'essences, les riches voluptueux les commencerent avec le jour & les prolongerent jusques dans la nuit, au son de la lyre & de la guittare, de la flûte & du tambourin. Aux instrumens ils joignirent les voix des chanteuses, & ils se flatterent d'égaler dans ces concerts domestiques le goût & la magnificence de nos Rois.

Brillante époque, temps de bonheur & de prospérité sans doute à vos yeux! mais nos sages en jugeoient autrement. *O mon peuple*, s'écrioit l'un d'entr'eux, *ceux qui te disent heureux te trompent*,

& ces triſtes prédictions ne furent que trop vérifiées par les événemens.

Les richeſſes avoient fait naître le luxe, le luxe les épuiſa & les fit deſirer avec ardeur. L'inſatiable ſoif de l'or s'empara de tous les cœurs & gagna tous les états. Le Prêtre, le Prophete, l'homme du ſiecle, tous, du plus grand au plus petit, brûlerent du deſir d'avoir. Tout moyen d'acquérir parut bon à mettre en œuvre. Les Grands furent ſans foi, les Militaires ſans honneur, les Magiſtrats ſans équité; & la porte du Juge, inacceſſible à la veuve & à l'orphelin, ne s'ouvrit plus qu'à l'or & aux préſens. Ces richeſſes amaſſées par l'injuſtice, on les diſſipa dans la débauche; & l'on ſe fit honneur des plus honteux déſordres. Dans ces déréglemens, l'ancien culte gênoit par la ſévérité de ſes maximes & par le détail de ſes pratiques: il fut abandonné; on deſira, on embraſſa hautement ces Religions commodes qui, loin de condamner la volupté, la mettoient au rang des devoirs. Et comme un abyme conduit toujours dans un autre, on alla juſqu'à douter, s'il l'œil de la Providence veille ſur les actions des hommes; & s'il eſt une juſtice, dont il y ait des récompenſes à eſpérer ou des châtimens à craindre. On dit dans ſon cœur, *qui nous*

voit ? Le Dieu, qu'on nous prêche, eſt une chimere dont on nous fait peur. Dès-lors, plus de frein, plus de retenue : le vol, le meurtre, l'adultere, le parjure, tous les crimes ſe déborderent, & attirerent enfin ſur la malheureuſe Judée les fléaux, dont le Maître de l'Univers punit tôt ou tard les peuples corrompus (1).

Ainſi nous apprimes, comme tant d'autres nations, par une funeſte expérience, que le peuple le plus heureux n'eſt pas le peuple le plus commerçant, le plus riche, le plus faſtueux ; mais celui qui, content de la médiocrité, joint à l'innocente & paiſible agriculture un culte pur & des mœurs vertueuſes.

Le reproche de n'avoir point eu de commerce eſt donc un de ceux que vous deviez le moins nous faire : nous n'en eûmes peut-être que trop ; & pluſieurs peuples de l'antiquité en ont eu moins que nous, ſans être des *peuples vils*.

§. 2.

Superſtition reprochée aux Juifs.

Paſſons, Monſieur, à un autre re-

(1) *Corrompus.* Ces tableaux du luxe & de la corruption du peuple Juif, ſont tirés, trait pour trait, des Prophetes. Voy. Iſaie, I. 23, 12, 7, 8. III. 12, 24. V. 8, 12. X. 2. Amos VI. 1, 6. Michée II & IV. 2, &c. *Chret.*

proche, que vous faites à nos peres auſſi ſouvent & avec moins de fondement encore que le précédent. Si l'on vous en croit,

TEXTE.

» Les Juifs étoient un peuple ſuperſti-
» tieux & le plus ſuperſtitieux de tous
» les peuples «.

COMMENTAIRE.

Un peuple ſuperſtitieux ! Qu'appellez-vous donc ſuperſtition, Monſieur ? Eſt-ce croire un Dieu & n'adorer que lui ? Eſt-ce avoir un culte extérieur & pratiquer avec exactitude des rites preſcrits par des raiſons ſages ?

Le plus ſuperſtitieux de tous les peuples. Vous n'y penſez pas, Monſieur, ou ce n'eſt pas ſérieuſement que vous le dites. Vous oubliez, ſans doute, le Grec avec ſon abſurde théogonie & ſes Dieux adulteres, raviſſeurs, voleurs, &c. l'Egyptien (1) adorant les boucs & les

(1) *Vous oubliez ſans doute l'Egyptien.* L'illuſtre Ecrivain s'eſt pourtant déclaré vivement contre les ſuperſtitions Egyptiennes. » La Re-
» ligion, dit-il, de ces Prêtres (des Prêtres
» d'Egypte) qui gouvernoient l'Etat, n'étoit
» pas comparable à celle des peuples les plus
» ſauvages. On ſait qu'ils adoroient des cro-

singes, & offrant son encens aux chats & aux crocodiles, aux oignons & aux poreaux; le Romain consultant les poulets sacrés sur le sort des batailles, & consacrant *des statues au Dieu Pet*, des autels à l'Epouvante & des temples à la Fievre: le Perse prosterné devant le feu, couvrant sa bouche d'un voile, de peur de le souiller de son haleine, & se frottant d'urine de bœuf pour se purifier: l'Indien se tenant des mois entiers debout sur un pied, les bras étendus, le col penché, ou *s'enfonçant de grands clous dans les fesses*, & mourant avec résignation *une queue de vache à la main*, &c. Vous oubliez tous les peuples de l'antiquité, offrant de religieux hom-

---

» codiles, des chats, des oignons; & il n'y a » peut-être aujourd'hui dans toute la terre, que » le culte du grand Lama qui soit aussi absurde «.

Il est vrai qu'il soutient ailleurs, » que les » Prêtres d'Egypte ne reconnoissoient qu'un » Dieu suprême, le *Cneph*; & qu'il y a de » l'imbécillité à croire, qu'ils adoroient les » chats & les oignons, &c. «

Nous ne prétendons pas le troubler dans la possession où il est de se contredire: mais, quand on le voit nier si positivement & affirmer tout ensemble la même chose, que peut-on croire? *Edit.*

mages au bois & au métal ; cherchant l'avenir dans le cours des aſtres & dans le vol des oiſeaux ; conſultant les Devins, interrogeant les morts, recourant aux Enchanteurs, tremblant devant les Magiciens, &c. en un mot, livrés à mille ſuperſtitions extravagantes & abſurdes. Encore s'ils n'en avoient eu que de ridicules & d'inſenſées : mais combien n'en eurent-ils pas d'impures & de cruelles? Combien de peuples crurent honorer leurs Dieux par d'infâmes débauches & par d'horribles ſacrifices où leurs ſemblables, où leurs propres enfans ſervoient de victimes? Toutes ces ridicules & abominables ſuperſtitions tolérées, autoriſées par leurs loix & qui parmi eux faiſoient partie du culte public, étoient expreſſément interdites au Juif par ſa légiſlation : & vous l'accuſez d'avoir été *le plus ſuperſtitieux de tous les peuples ?* A le juger, comme on le doit, par ſon culte & par ſes loix, c'eſt conſtamment de tous les peuples de l'antiquité celui qui l'a été le moins (1).

---

(1) *Qui l'a été le moins.* » Un détachement » de Grecs, dit Hecatée, qui y étoit préſent, » marchoit vers la mer rouge, ayant pour » guides quelques Cavaliers Juifs, lorſqu'on

§. 3.

Reproche d'usure

On vient de vous voir, Monsieur, traiter les Juifs de peuple ignorant & grossier, *privé de commerce :* vous allez maintenant leur reprocher d'en avoir fait un très-lucratif, le commerce d'argent.

TEXTE.

» C'étoient des usuriers; ils exerçoient » par-tout l'usure, selon le privilege & » la bénédiction de leur loi «.

COMMENTAIRE.

Vous auriez pu, Monsieur, blâmer les Juifs sans attaquer leur loi. Et qu'a-t-elle donc cette loi de si digne de censure ?

» apperçut un oiseau de mauvais augure. On » s'arrête ; on craint d'avancer. Mosollam, l'un » des Juifs, bande son arc, & d'un coup de fleche » abat l'oiseau. L'Augur se plaint, on mur- » mure. Si cet oiseau, répondit le Juif en sou- » riant, eut pu prévoir l'avenir, n'auroit-il pas » prévu que ma fleche l'alloit percer ? « Qui de Mosollam ou des Grecs étoit le moins superstitieux ? *Edit.*

Elle leur défend d'exiger aucun intérêt de leurs freres ; elle veut qu'ils se prêtent gratuitement les uns aux autres. Loi sage : parce que si dans un pays où l'on manquoit des grandes ressources du commerce, où l'on n'avoit pour subsister que ses terres & ses troupeaux, il eût été permis de prêter à intérêt, l'emprunteur fût bientôt devenu la proye du riche avide, comme il arriva tant de fois dans les premiers siecles de Rome. Loi charitable & si nous ne nous trompons, sans exemple chez les anciens peuples ; qui rappellant aux Hébreux leur commune parenté, les obligeoit de se traiter en parens & en freres, & qui les unissoit de plus en plus les uns aux autres par les liens de la reconnoissance & des bienfaits

Mais elle leur permettoit de *prêter à intérêt aux étrangers*. Oui ; & en cela elle ne permettoit à leur égard que ce qu'ils se permettoient entr'eux, non-seulement de compatriote à étranger, mais de concitoyen à concitoyen. Falloit-il ôter cette ressource aux Hébreux ? & les obliger à donner gratuitement leur argent aux nations traficantes qui les entouroient, & à courir les risques du commerce sans en partager les profits ?

Si vous croyez que les Juifs ne pouvoient prêter à intérêt aux étrangers sans blesser l'équité naturelle, votre morale est rigide, Monsieur; celle de l'illustre Montesquieu, & même de plusieurs de vos Casuistes, n'est pas si sévere. Vous exigez des Juifs une perfection, dont les Chrétiens mêmes se dispensent, dans la plupart des Etats commerçans. (1) N'est-ce point assez de ne pas stipuler des intérêts exorbitans ou défendus par le Prince, de ne commettre ni extorsions ni fraudes; en un mot, de ne s'écarter en rien des principes généraux de l'équité & de l'humanité, qui sont de droit naturel?

Vous allez dire que les Juifs n'observerent jamais ces regles. Nous ne nions point, qu'il n'ait pu s'en trouver qui les

(1) *Etats commerçans.* M. de Voltaire a répété plus d'une fois, que le Juif d'Acosta lui a fait perdre une somme de vingt ou trente mille livres. D'Acosta eut tort assurément; & M. de Voltaire est généreux de *lui pardonner de bon cœur.* Mais oserions-nous demander, si quand il lui confia cette somme, ce fut uniquement pour l'obliger? Il seroit plaisant qu'un Chrétien, qui exige que les Juifs prêtent gratuitement, eût prêté à un Juif à intérêt! *Edit.*

aient violées : mais est-ce leur législation qui les en dispense ? S'il en est qui s'en écartent, il faut les punir : mais il ne faut accuser ni la nation, ni ses loix (1).

(1) *Ni ses loix.* Le savant & estimable Pinto, l'un de nos freres Portugais, tout poli, tout modéré qu'il est, n'a pu s'empêcher de réfuter vivement l'injuste reproche que fait M. de Voltaire à la législation Mosaïque, d'avoir autorisé l'usure.

» Cet endroit de la sainte Ecriture, dit M. » Pinto, n'a jamais été bien entendu, & » a donné lieu à des calomnies atroces contre » les Juifs : on ne fait pas attention qu'au lieu » d'attaquer les Juifs, on blasphême contre la » parole de Dieu. Il y a deux termes en Hébreu, » *nesseg* & *tarbit* ; l'un est l'intérêt, & l'autre » est l'usure. Combien de fois M. de Voltaire » n'a-t-il pas dit, que dans les malédictions » que Moyse prononce contre les Juifs, il les » menace qu'ils emprunteront à usure & qu'ils » ne seront pas en état de prêter de même ? » Cela est faux & calomnieux. M. de Voltaire » suit une version fautive. Le texte Hébreu » dit, dans le chapitre des bénédictions : *tu* » *prêteras aux nations diverses, & tu n'em-* » *prunteras pas* ; & dans le chapitre des ma- » lédictions : *tu emprunteras des peuples divers,* » *& tu ne prêteras pas.* Il n'y a pas un seul mot » d'usure ni d'intérêt. Je dois relever ici cette » erreur grossiere. . . Il est absurde de dire que » l'usure ait jamais été ordonnée dans notre » législation. *Lanochry tassig.* Le mot de *tassig* » vient de *nesseg*, qui ne peut signifier proba-

§. 4.

Vol & brigandage reprochés aux Juifs.

Ce n'eſt point aſſez, Monſieur, de nous avoir reproché l'uſure, vous nous accuſez de vol & de brigandage.

TEXTE.

„ Leur Dieu fait des voleurs de tout „ ce peuple : il lui ordonne d'emprunter & „ d'emporter tous les vaſes d'or & d'ar- „ gent, &c. "

COMMENTAIRE.

On a tant de fois répondu à ce reproche, qu'on ne peut qu'être ſurpris de le trouver ſi ſouvent répété dans vos Ecrits.

Faut-il vous dire encore, que quand il

„ blement qu'un intérêt légal, qu'il étoit permis „ de prendre de l'étranger ; & *tarbit* ſignifie „ augmentation, uſure, ce qui n'a jamais été „ ordonné de Dieu à ſon peuple. Un pareil re- „ proche eſt un blaſphême dans la bouche d'un „ Chrétien, & une folie dans l'eſprit d'un „ Philoſophe ". Voy. *Traité de la circulation & du crédit.* Amſterdam 1771. *Edit.*

ſeroit

ſeroit certain, ce qui n'eſt pas (1), que les Hébreux avoient *emprunté* des Egyptiens les vaſes d'or & d'argent qu'ils emporterent, leur conduite n'auroit eu rien d'injuſte. Cet or & cet argent étoient le légitime ſalaire de leurs longs & pénibles travaux.

En vain répondriez-vous que les eſclaves n'ont pas droit de ſe payer par leurs mains : ce ſeroit confondre les droits des particuliers avec ceux des nations. Les particuliers ont des tribunaux où ils peuvent porter leurs plaintes & ſe faire rendre juſtice : les nations n'en ont point, elles ſont elles-mêmes leurs Juges.

---

(1) *Ce qui n'eſt pas certain.* Jacques Capelle & d'autres Interprêtes diſent, que les Iſraélites n'avoient pas emprunté, mais demandé en pur don ces vaſes précieux ; & en effet, le mot Hébreu *shaal* ſignifie au moins très-fréquemment *demander* & non *emprunter*. Joſephe dit de même, que les Egyptiens firent des préſens conſidérables aux Hébreux, les uns par eſtime, les autres pour les engager à ſe retirer plus promptement. Cette explication eſt fondée, ſage, judicieuſe : elle vient d'un habile Critique. Rien n'empêche M. de Voltaire de l'embraſſer s'il la préfere.

Nous nous en ſommes tenus à l'interprétation commune, préciſément parce qu'elle eſt commune, & qu'elle ſuffit pour lui répondre. *Aut.*

Au vol, dites-vous, Monsieur, les Hébreux font bientôt succéder le brigandage.

TEXTE.

» Ils s'emparent du pays de Canaan » qui ne leur appartenoit pas.

COMMENTAIRE.

Si c'est pour cette conquête que vous traitez nos peres de *brigands*, qu'étoient les vôtres ?

TEXTE.

» Si on demande quel droit des étran- » gers tels que les Juifs avoient sur ce » pays, on répond qu'ils avoient celui » que Dieu leur avoit donné «.

COMMENTAIRE.

En peut-il être un plus juste ? Si l'on répondoit qu'ils avoient celui que leur donnoit la force, le trouveriez-vous meilleur ?

En deux mots, s'ils tenoient de Dieu ce pays, nulle possession plus légitime : s'ils le tenoient de leur épée, ils étoient dans le cas de tant de peuples que vous vantez.

TEXTE.

» Les Juifs disoient : nous descendons

» d'Abraham, fils d'un Potier ; Abra-
» ham voyagea chez vous : donc votre
» pays nous appartient «.

COMMENTAIRE.

Il eſt facile, mais il n'eſt pas honnête, de prêter à ſes adverſaires des raiſonnemens ridicules. Les Juifs, Monſieur, ne firent jamais celui que vous leur attribuez.

Ils diſoient: » Dieu promit à nos peres
» de donner ce pays à leurs deſcendans ;
» il nous a mis en état d'en faire la con-
» quête : nous venons nous en mettre en
» poſſeſſion : fuyez ou ſoumettez-vous. Si
» vous réſiſtez, nous allons de ſa part
» punir vos crimes & vous détruire «. Il nous ſemble, Monſieur, que ce langage, ſoutenu de tant de merveilles opérées en leur faveur, n'avoit rien de ridicule.

Si au lieu de le tenir, ils avoient dit :
» vous avez des terres fertiles, & nous
» n'en avons point : cédez-nous les vôtres,
» ou nous vous paſſons tous au fil de
» l'épée « ; ils n'auroient dit aux Cananéens que ce que les Medes dirent aux Aſſyriens, les Perſes aux Medes, les Romains aux Perſes, les Francs & les Gots aux Romains, &c. tous les peu-

ples conquérans aux nations conquises. Comment les uns sont-ils à vos yeux, des guerriers dignes d'éloge & les autres des *brigands déteſtables*? Nous ne voyons entr'eux qu'une différence : c'eſt que des miracles éclatans prouvoient, que le Ciel autoriſoit les Juifs dans leur conquête. Ainſi les accuſer de *brigandage*, c'eſt accuſer Dieu même, ou leur faire un crime particulier de ce qui leur eſt commun avec preſque tous les peuples du monde.

Tous ces reproches de groſſiereté, d'ignorance, de ſuperſtition, d'uſure, de vol, &c. que vous avez tant de fois répétés, ſont donc vains ou faux; ils montrent moins d'amour pour la vérité, que de haîne pour la nation, ou plutôt pour la révélation Juive; fondement, pourtant, de la révélation Chrétienne,

XIVe. EXTRAIT.

De la connoiſſance des Langues. Langues Latine & Grecque.

VOUS poſſédez, Monſieur, ſupérieurement, nous n'en doutons point, toutes les Langues ſavantes. Anglois, Italiens, Romains, Grecs, Hébreux, Egyptiens, Syriens, Caldéens, Arabes, &c. peuples de l'Orient, peuples de l'Occident, peuples anciens & modernes, il n'en eſt point dont les idiomes ne vous ſoient connus ! Vous appréciez ces différens langages : vous jugez de leurs avantages & de leurs défauts : vous en citez des expreſſions, dont vous fixez le ſens & vantez l'harmonie : en un mot, vous avez ſur tous ces objets, comme ſur une infinité d'autres, des connoiſſances prodigieuſement étendues & ſures.

Les nôtres, au contraire, ſont tout-à-fait ſuperficielles & bornées, nous en faiſons l'humble aveu. Nous n'avons appris qu'un peu de Latin dans l'Univerſité de Zamoſc (1), & quelques mots Grecs

(1) *L'Univerſité de Zamoſc.* Univerſité de

dans celle de Leyde ; nous ne savons même de la Langue de nos peres que ce qu'il en faut, pour entendre médiocrement nos saints Livres. Et avec cette foible érudition, nous osons nous proposer, de vous faire remarquer dans vos Ecrits diverses mépriſes en ce genre, qu'il seroit peut-être bon de réformer !

L'entrepriſe eſt hardie, téméraire, nous le sentons : mais que ne nous inſpireroit pas le deſir de vous être utiles ? Nous eſpérons que l'ardeur du zele pourra ſuppléer à la médiocrité du talent.

§. 1.

De la Langue Latine. Du Nycticorax *de la Vulgate.*

Vous avez, Monſieur, dans la Langue Latine une verſion de nos Livres ſaints, que quelques Savans jugent barbare, & que d'autres défendent (1). On ſent bien que vous n'épouſerez point l'opinion de

---

Pologne. Les Juifs y vont-ils étudier ? Les admet-on dans celle de Leyde ? *Chret.*

(1) *Que d'autres défendent.* Voyez ce qu'en ont dit le fameux Syndic de la Faculté de Théologie de Paris, Fileſac, & un ſavant Bénédictin (Dom Martin) dans un Ouvrage plein d'érudition & de recherches, intitulé : *Explication de quelques paſſages difficiles de l'Ecriture.* Id.

ces derniers. En homme d'un goût pur & délicat sur la belle latinité, vous jugez que le Latin de la Vulgate est un Latin barbare, & pour user de vos expressions, un vrai *Latin de cuisine*. Il s'y trouve sur-tout certains mots Greco-Latins, qui vous déplaisent particulierement. Tel est entre autres le mot, dont vous allez parler.

TEXTE.

» Je n'ai point rapporté (dans le siecle » de Louis XIV) l'anecdote du *Niti-* » *corax*... On prétendoit que le Grand » Aumônier, interrogé sur la signification » de *Niticorax*, dit que c'étoit un Ca- » pitaine des Gardes du Roi David, & » que le Révérend Pere Lachaise assura » que c'étoit un hibou. Peu m'importe : » & peu m'importe encore qu'on fre- » donne pendant un quart-d'heure dans » un Latin ridicule, un *Niticorax* gros- » siérement mis en musique (1) ».

(1) *Grossiérement mis en musique.* M. de Voltaire croit apparemment, qu'il n'y a de belle musique, que celle des vaudevilles & des opéra. Quoi qu'il en dise, on peut entendre avec plaisir les oratorio des Italiens & les concerts spirituels des François. Les motets des Mondonville, des Pergolese, &c. ont plu à des oreilles au moins aussi délicates que la sienne. *Edit.*

COMMENTAIRE.

Latin ridicule. Très-ridicule, assurément. *Niticorax*, un *Niticorax*, trois fois *Niticorax !* Dans une autre édition, Monsieur, mettez, s'il vous plaît, *Nyctícorax.* Autrement quelque rieur pourroit dire, que votre Latin ressemble un peu au Latin de Louis XIV & de son Grand Aumônier.

§. 2.

Latin du savant Critique.

Votre *Niticorax*, Monsieur, prête d'autant plus à la raillerie, que dans un autre endroit, croyant parler comme la Vulgate, vous adressez la parole à la mer, & vous lui dites en Latin :

TEXTE.

» *Huc usque venies & non ibis amplius* «.

COMMENTAIRE.

Non ibis amplius ! Si vous nous donnez ce Latin, Monsieur, pour du Latin de la Vulgate, c'est une petite méchanceté que vous faites à la Vulgate. La Vulgate, quoique *barbare*, selon vous, n'a pas poussé la barbarie jusques-là ! Nous l'avons bien lue, & nous n'y avons jamais rien trouvé de pareil.

Ce Latin seroit-il donc du vôtre? Il est un peu plat. Ah! Monsieur : *Non ibis! non ibis amplius!* C'est le Latin qu'on entend, en prenant des chevaux aux postes de Pologne.

§. 3.

Passage de la Vulgate mal traduit.

Après tout, qu'on parle latin un peu plus ou un peu moins élégamment, peu importe : l'essentiel est de l'entendre. Nous ne doutons pas, Monsieur, que vous n'entendiez mieux que personne les Auteurs de la belle latinité; mais vous vous trompez quelquefois en traduisant le Latin des siecles postérieurs. Par exemple, votre Vulgate adresse à Dieu ces mots (1): *producens fœnum jumentis, & herbam servituti hominum.* Vous les rendez par :

TEXTE.

» *Tu produis du foin pour les bêtes* » *& de l'herbe pour l'homme* «. (*Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

Il nous semble, Monsieur, que ce n'est pas là tout-à-fait le sens de ce Latin.

(1) *Ces mots.* Voy. Pseaume CIII. *Edit.*

Il n'eſt pas queſtion dans ce Verſet de la nourriture de l'homme, mais de celle des animaux *deſtinés à ſervir l'homme :* c'eſt pour ces animaux que Dieu produit de *l'herbe & du foin.*

Dans ce paſſage, Monſieur, *l'herbe & le foin* ſont deux mots ſynonymes (1), prenez-y garde ; & les hommes ne mangent pas de foin.

La nourriture de l'homme eſt déſignée dans le Verſet ſuivant. C'eſt *le pain qui le fortifie, & le vin qui lui réjouit le cœur.* Rien n'étoit donc plus aiſé que d'éviter ce contre-ſens.

Que ſi le Latin de la Vulgate vous paroiſſoit obſcur, pourquoi ne pas recourir au texte Hébreu ? En vérité, c'eſt une négligence impardonnable dans un homme, qui ſait l'Hébreu ! Vous y tombez ſouvent, Monſieur.

§. 4.

Contre-ſens de plus grande conſéquence.

Les deux mépriſes que nous venons de relever ſont légeres : en voici une plus importante.

---

(1) *Deux mots ſynonimes.* Auſſi *S. Jerôme*, qui entendoit l'Hébreu, a-t-il traduit : *germinans herbam jumentis, & fœnum ſervituti hominum.* Edit.

Il eſt queſtion de ceux qui ont inſtruit votre enfance, & développé vos talens naiſſans. Vous dites, qu'on liſoit dans une inſcription : *Quod eorum inſtinctu piacularis adoleſcens facinus inſtituerat ;* & vous rendez ces mots par,

TEXTE.

» Ils furent chaſſés pour avoir induit » un jeune homme à commettre ce par- » ricide par pénitence «. (*Evang. du jour*).

COMMENTAIRE.

Par pénitence ! Nous ne voyons aucun mot dans ce Latin, où il ſoit queſtion de *pénitence*. Auriez-vous cru, par hazard, que, *piacularis adoleſcens* veut dire *un jeune pénitent* ? Non, Monſieur : ils ſignifient, comme on l'a traduit dans le temps, *un jeune miſérable*, ou ſi vous l'aimez mieux, *un jeune homme maudit, un jeune ſcélérat exécrable.*

Le mot *par pénitence* eſt donc une infidélité volontaire, ou du moins un groſſier contre-ſens : car ce n'eſt pas une diſtraction.

Votre traduction a été réfléchie : vous en tirez une réflexion, dont les Chré-

tiens doivent sentir mieux que nous la justesse & le but.

TEXTE.

» Ce mot (le mot *par pénitence*) » devient par-là un des plus singuliers » monumens, qui puissent servir à l'Hist- » toire de l'esprit humain «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Oui, peut-être, si ce mot étoit dans l'inscription. Mais s'il n'y est pas, si vous l'y ajoutez de votre chef, si c'est un contre-sens, que vous faites, pour rendre odieux les rites de votre Eglise, & les instituteurs de votre jeunesse ; de quoi ce mot sera-t-il *un monument dans l'Histoire de l'esprit humain ?*

Jean-Jacques a refusé généreusement d'écrire contre ces Peres, parce qu'ils étoient malheureux ; & vous, leur élève, vous qui leur avez, dit-on, plus d'une obligation, qui les avez tant prônés, quand vous avez eu besoin d'eux, vous profitez de leur disgrace, pour r'ouvrir & empoisonner des playes que le temps avoit fermées. C'est pour cela que vous falsifiez ou que vous traduisez à contre-sens une inscription publique ! Cela n'est

pas bien, Monsieur ! on doit quelque reconnoissance à d'anciens maîtres !

Du moins, il ne faut point faire de contre-sens ; sur-tout point de falsification ! Vous l'avez si bien dit, que *la falsification est un cas pendable* (1) : vous ne voudriez pas vous mettre dans ce cas-là ?

Au reste, ces petites méprises sur la Langue Latine, intéressent peu les Juifs. Vous verrez, Monsieur, s'il est à propos ou non, de les laisser dans votre nouvelle Edition.

§. 5.

De la Langue Grecque. De quelques mépriſes, ſans doute typographiques, ſur cette Langue.

C'est sur-tout lorsqu'il est question de la Langue Grecque, que vous vous plaisez, Monsieur, à étaler votre érudition : cette Langue a pour vous des charmes inexprimables, vous n'en parlez qu'avec transport : vous en vantez partout la clarté, la richesse, l'harmonie. Comment se persuader après cela, avec de téméraires Chrétiens (2), *que vous ne*

(1) *Un cas pendable.* Voy. *Anecdotes sur Belisaire.* Aut.

(2) *Avec de téméraires Chrétiens.* Voy. *l'A-*

ſavez pas le Grec, ou que vous n'en avez jamais eu qu'une très-légere teinture ! Nous n'avons garde de porter juſques-là nos audacieux ſoupçons : nous nous faiſons un devoir de ne regarder les petites inexactitudes, qui vous échappent, que comme des négligences de vos Typographes, ou tout au plus comme des diſtractions très-excuſables dans un grand homme *occupé de vingt ſciences.*

Vous avez dit, par exemple.

TEXTE.

» On donna à ces Magiſtrats le nom » de *Baſiloi*, qui répond à celui de » Prince «. (*Phil. de l'Hiſt.*)

COMMENTAIRE.

On vous a tracaſſé, Monſieur, ſur ce mot *Baſiloi* (1) : on vous a dit qu'il

---

pologie de la Religion Chrétienne, la *Défenſe des Livres de l'Ancien Teſtament*, le *Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire*, &c. AUT.

(1) *Baſiloi.* Voyez le *Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire*, Ouvrage rempli d'une érudition peu commune, que M. de Voltaire a réfuté, dit-il, *poliment & ſavamment.* Quel ſavoir & quelle politeſſe ! *Aut.*

falloit écrire *Basileis*, & non pas *Basiloi*; que *Basiloi* n'est pas Grec, &c. Comme si M. de Voltaire pouvoit ignorer ce que les enfans savent! vous avez très-bien répondu, que c'est une erreur typographique (1).

On a répliqué qu'il n'est pas aisé de concevoir que, par une erreur typographique, le même mot se trouve répété cinq à six fois dans vos Ecrits & dans toutes les éditions de vos Ecrits, toujours de même, c'est-à-dire, toujours mal & jamais bien. Vraie chicane! Quoique cela ne soit point aisé à concevoir; il n'y a pourtant rien là-dedans de physiquement impossible. Pour nous, Monsieur, nous ne sommes point si difficiles : l'excuse nous paroît très-plausible.

Aussi, quoi que vous ayez dit.

TEXTE.

» Symbole vient de *Symbolein* : Idole » vient du Grec *Eidos*, figure; *Eidolos*, » la représentation d'une figure.... les

(1) *Erreur typographique.* En effet, comme le dit très-bien M. de Voltaire, il ne s'agit que d'un *sigma* oublié & d'un *oi* mis pour un *ei*. Belle bagatelle! *Aut.*

» Grecs avoient leurs *Démonoi*..... Le » *Démonos* des Grecs, &c. « (*Dict. Phil. Phil. de l'Hist.* &c.)

COMMENTAIRE.

Quoique vous ayez dit tout cela, Monsieur, nous ne nous croyons point du tout en droit de vous faire des querelles là-dessus. Nous aurions bonne grace, en effet, de vous dire qu'il falloit mettre *Eidolon*, & non pas *Eidolos*; qu'*Eidolos* n'est pas Grec; que les Grecs n'ont point de *Demonoi*, mais seulement des *Démonès*; que le *Demonos* des Grecs pour le *Démon*, est un solécisme; que *Symbolein* pour *Symballein* est un barbarisme, &c.! Vous savez tout cela mieux que nous, Monsieur: & il y a mille à parier contre un, que vous aviez écrit correctement!

Il est vrai qu'il est un peu fâcheux, que ces petites fautes se trouvent dans toutes les éditions de vos Ouvrages, même dans celle qui s'exécute sous vos yeux. Mais, ces Typographes sont si négligens! Quand on les connoît, rien de tout cela n'étonne.

C'est surement encore eux, qui vous ont fait dire,

TEXTE.

» Certainement le mot de Knath, qui » désigne les Phéniciens, n'est pas si har- » monieux que celui d'Hellenos ou de » Graïos «. (*Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

On vous a fait remarquer (1) que le mot de *graïos* n'est pas Grec, & que vous vous êtes trompé jusques sur le nom de ce peuple, dont vous vantez tant la langue, &c.

On vous a fait observer encore, qu'il auroit fallu écrire *hellen* & non *hellenos*; qu'*hellenos* n'est pas un nominatif comme *graïos*, &c. Vous ne l'ignoriez certainement pas, Monsieur; mais vos Typographes n'en savent pas tant.

Vous aviez, très-probablement, écrit *hellen* ou *graïcos*: & ces manœuvres ont été mettre *hellenos* ou *graïos*! Le malheureux Prote! l'ignorant Compositeur! le maladroit Correcteur d'épreuves! Ah! quelles gens!

---

(1) *Remarquer.* Voy. le Supplément à la Phil. de l'Hist. *Aut.*

§. 6.

De quelques autres légeres fautes, qui pourroient bien n'être pas des fautes d'impreſſion.

Il y auroit pourtant quelque injuſtice, peut-être, à imputer à vos Typographes toutes les petites mépriſes relatives à la langue Grecque, qu'on rencontre çà & là dans vos Ecrits. Il s'y en trouve quelques-unes, qui pourroient bien n'être pas d'eux.

Par exemple, pour montrer que les Chrétiens ont tiré les noms de leurs fêtes, de leurs rites, &c. à tort & à travers, de la langue Grecque, vous étalez votre érudition Grecque; & vous dites,

TEXTE.

„Le ſymbole ou la collation. Epiphanie „ ſignifie ſurface. Les Moines s'appelloient „ autrefois *Idiotoi*. Ce mot ne vouloit dire „ d'abord qu'*un ſolitaire* : avec le temps il „ eſt devenu le ſynonime d'un *ſot* «. (*Dict. Phil. Phil. de l'Hiſt. Queſt. Encyclop.*)

COMMENTAIRE.

Le ſymbole ou la collation! Vous avez

cru, probablement, que le rapprochement de ces deux mots feroit un effet plaisant : c'est dans cette idée, sans doute, qu'après l'avoir dit dans le Dictionnaire Philosophique, vous le répétez dans les Questions sur l'Encyclopédie. Cela est plaisant, en effet ; il y a de quoi rire pour les gens instruits & pour ceux qui ne le sont pas : pour ceux-ci, par la raison que vous savez ; & pour ceux-là, par une autre, que vous allez voir.

Symbole signifie *collation*. Quelle collation, s'il vous plaît ? Monsieur ? Le léger repas qu'on prend l'après-dîner ? Jamais. La confrontation de deux manuscrits ? d'une copie & de son original, &c. Nulle part. Le droit de conférer un bénéfice ? Encore moins. Que voulez-vous donc dire avec votre *collation ?* C'est plaisanter, comme vous voyez, un peu à contresens ; ce qui ne peut manquer de faire rire *les gens instruits*.

Symbole, Monsieur, (*symbolon*) signifie quelquefois signe, marque ; quelquefois ce qu'on réunit, ce qu'on rassemble. Les Chrétiens ont donc pu l'appliquer raisonnablement à l'assemblage ou réunion des principaux articles de foi, qui les distinguent.

Epiphanie signifie surface. Soit : nous ne voulons pas vous le contester. Mais il

signifie aussi *apparition*, *manifestation*. L'application de ce mot à la fête, où, selon les Chrétiens, une étoile *apparut* aux Mages & Jesus se *manifesta* aux Gentils, est donc assez juste, & votre plaisanterie assez froide.

Les Moines s'appelloient Idiotoi. Encore un *oi*. *Basiloi*, *Demonoi*, *Idiotoi* ! En vérité, vos Imprimeurs Genevois ont un goût décidé pour les *oi* ! Est-ce qu'ils croient, que tous les mots Grecs se terminent en *oi* ? Dites-leur, s'il vous plaît, Monsieur, de mettre *Idiotai* ?

Les Moines s'appelloient Idiotoi, &c. Vous voulez faire entendre à l'agréable Lecteur, que les Moines sont des *idiots* & les solitaires des *sots* : cela est joli. Mais le mot Grec signifie autre chose que des solitaires & des Moines. Pourquoi induire en erreur les *honnêtes gens* qui vous lisent ?

Ne vouloit dire d'abord, &c. Eh ! non, Monsieur, ni d'abord, ni jamais. Il signifia *d'abord* un particulier, un homme privé, puis un homme du commun, puis un homme peu instruit, &c. Si dans la suite on l'appliqua aux Moines, c'étoit aux Freres Lais & sans grade ecclésiastique.

Démonoi ! Idiotoi ! M. Larcher n'en fait rien ; & nous vous sommes trop attachés pour aller le lui dire : il appelleroit encore cela. . . . . qu'il

faudroit cacher & que vous laiſſez voir. Cachez, Monſieur, cachez vîte.

Si vous vous trompez quelquefois ſur les noms, vous ne vous méprenez pas moins ſur les verbes. Exemple.

TEXTE.

» Une corneille, ſi l'on en croit Sué-» tone, s'écria dans le Capitole, lorſ-» qu'on alloit aſſaſſiner Domitien, *eſtai* » *panta kalôs*, c'eſt fort bien fait, tout » eſt bien «.

COMMENTAIRE.

Eſtai panta kalôs, Monſieur, ne ſignifie pas *c'eſt fort bien fait ;* mais *tout ira bien ; tout réuſſira.* Les Romains ne penſoient pas, comme vous, qu'*on ne ſauroit prédire l'avenir :* ils croyoient même, que les corneilles le prédiſoient ſouvent : *ſæpè ..prædixit ab ilice cornix.*

C'eſt apparemment votre antipathie pour les prédictions, plutôt que vos Correcteurs d'épreuves, qui vous a fait changer ici l'avenir en préſent : mais quand on traduit, on doit moins conſulter ſon goût, que ſon texte. Ces mots de la corneille aux Conjurés ne ſont pas une approbation de leur entrepriſe, mais

une prédiction du succès. *Estai*, Monsieur, est un futur & non pas un présent.

Ce n'est point assez de vous avertir: nous voulons encore vous défendre. Vous avez dit:

TEXTE.

» Jean Castriot étoit fils d'un Despote, » c'est-à-dire d'un Prince vassal; car c'est » ce que signifioit Despote, & il est » étrange que l'on ait affecté le mot de » despotique aux grands Souverains qui » se sont rendus absolus «. (*Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

On a triomphé de cette mépriſe, vous le savez, Monsieur; & en effet cette assertion, que *Despote signifioit un Prince vassal*, cet étonnement, qu'on ait *affecté le mot de Despote aux grands Souverains qui se sont rendus absolus*, *&c.* tout cela ne peut gueres être une faute typographique. Mais il nous semble que M. Larcher a quelque tort de tant se récrier sur cette bévue: plus elle est lourde, plus elle est excusable.

Le moindre Ecolier sait que *Despote* signifioit, non un *Prince vassal*; mais *un Maître & un Maître absolu, qui com-*

mande à des eſclaves. On ſent donc d'abord que ce ne peut être, de votre part, qu'un moment de diſtraction. Et qui n'a pas ſes abſences ? Nous comprenons très-aiſément que vous pouvez bien avoir auſſi les vôtres.

De ces légeres mépriſes ſur la langue Grecque, conclurons-nous avec quelques Chrétiens, que vous entendez mal le Grec ? La concluſion ſeroit malhonnête : à Dieu ne plaiſe, que *nous pouſſions l'horreur* juſques-là. Nous en conclurons ſeulement deux choſes ; l'une, que quand vous traduiſez du Grec, vous devriez le faire avec un peu plus d'attention ; l'autre, que quand il eſt queſtion de Grec, vous devriez veiller avec plus de ſoin ſur vos Typographes.

Ces précautions, il eſt vrai, ne ſont pas néceſſaires pour perſuader à vos Agréables, que vous ſavez ſupérieurement le Grec : ces *honnêtes gens* vous en croiront volontiers ſur votre parole, & prendront, tant que vous voudrez, pour du plus pur Grec, quelques mots eſtropiés, qu'ils n'entendront pas.

Mais vous ne vous bornez pas, ſans doute, à l'approbation & aux applaudiſſemens de tels Lecteurs : votre nation & les nations étrangeres ont des Savans,

dont les suffrages ne doivent pas vous être indifférens. Il pourroit être à craindre, que ces grands éloges, que vous faites de la Langue Grecque, ne leur parussent un vain masque d'érudition; vos citations, un charlataniſme; & ces fréquentes mépriſes, des preuves trop convaincantes d'un médiocre ſavoir en ce genre.

Pour nous, Monſieur, nous ne les avons relevées, qu'afin de vous mettre à même de les réformer dans votre nouvelle Edition, ſi vous le jugez à propos. Quand elles y reſteroient, nous ne les y regarderions jamais que comme des taches légeres, dont on ne doit être ni ſurpris, ni choqué. — *Non ego paucis — Offendar maculis, quas aut incuria fudit, — Aut humana parum cavit natura.* — La nature eſt ſi foible! & l'on a tant d'affaires!

XVe. EXTRAIT.

De la connoissance des Langues : suite. Des Langues Hébraïque, Caldaïque, &c.

QUAND on veut se mêler de critiquer quelque Ouvrage, on doit, avant tout, savoir la Langue dans laquelle il est écrit.

Vous l'avez senti, Monsieur; & c'est par cette raison que vous avez donné, dit-on, une partie considérable de votre temps & de vos soins à l'étude de l'Hébreu. Le succès a couronné vos travaux : nous en sommes convaincus, comme nous le devons.

Mais nous craindrions que d'autres ne conçussent là-dessus quelques doutes, si vous ne changiez dans votre nouvelle Edition certains raisonnemens, qu'on trouve dans les précédentes : nous vous en citerons quelques-uns.

§. 1.

Pauvreté & difficulté de la Langue Hébraïque. Preuves qu'en donne le savant Critique : observations sur ces preuves.

Un des premiers fruits que vous avez

retiré de votre application à l'étude de la Langue que parloient nos peres, c'eſt d'apprendre qu'*elle étoit pauvre & preſque inintelligible.* Vous eſſayez même d'en donner des preuves.

TEXTE.

» Cette Langue étoit pauvre comme » tous les idiômes barbares : le même » mot ſervoit à pluſieurs idées «.

COMMENTAIRE.

Nous ne prétendons point, que ce ſoit une preuve de richeſſe dans une Langue, que le même mot y *ſerve à pluſieurs idées :* mais en eſt-ce une de pauvreté & de barbarie ?

Ce défaut, Monſieur, n'eſt pas particulier aux idiômes barbares : on le trouve dans les Langues les plus polies & les plus riches, dans celle des Grecs, dans celle des Romains & dans la vôtre ; Langues qui ne ſont pas *des idiômes barbares.*

Votre premier raiſonnement ſur la *pauvreté* & la *barbarie* de la Langue Hébraïque, pourroit donc bien n'être pas une démonſtration. Vous ajoutez,

(1) *Dans la vôtre.* Par exemple : *botte* de foin, *botte* à monter à cheval, *botte* coup de fleuret ou d'épée, &c. Voilà pour un ſeul mot *pluſieurs idées*, & bien diſparates. *Aut.*

TEXTE.

» Les Juifs, privés des Arts, ne pou-
» voient exprimer ce qu'ils ignoroient ».
(*Tolér.*)

COMMENTAIRE.

Les Juifs parloient la même Langue que les Phéniciens ; & les Phéniciens n'ignoroient pas les Arts, eux qui les enseignerent aux Grecs, &c. Pourroit-on dire que les Lucquois, qui parlent Italien, ont une Langue *pauvre*, & que les Florentins, qui parlent Italien comme eux, en ont une *abondante & riche* ?

Vous direz peut-être, que nous prétendons mal-à-propos, que les Juifs parloient la Langue des Phéniciens. Mais nous ne l'avançons, Monsieur, que d'après d'illustres Savans, d'après vous-même : car, selon vous,

TEXTE.

» Les Juifs ne parlerent long-temps en
» Canaan que la Langue des Phéniciens ».

COMMENTAIRE.

Rien de plus positif. Les Juifs *parlerent*

la Langue des Phéniciens ; ils la *parlerent long-temps ;* & il seroit difficile de marquer, depuis Jacob jusqu'à la captivité de Babylone, un temps où ils ne la parlerent pas.

Direz-vous donc que la Langue des Phéniciens étoit pauvre ? Mais, selon vous encore,

TEXTE.

„ Les Langues les plus complettes sont „ nécessairement celles des peuples qui „ ont le plus cultivé les Arts & les „ Sciences “. (*Premiers Mélanges.*)

COMMENTAIRE.

On ne peut mieux : or les Phéniciens cultivoient les Sciences & les Arts. Aussi ajoutez-vous ;

TEXTE.

„ La Langue des Phéniciens étoit l'i- „ diôme d'un peuple industrieux, com- „ merçant, riche, répandu dans toute la „ terre “. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Leur Langue devoit donc être, dans

vos principes, une Langue des plus *complettes & des plus riches*. Et vous prétendez que la Langue des Hébreux, qui parloient la Langue des Phéniciens, devoit être *une des Langues les plus pauvres* !

En vérité, Monsieur, il n'est pas tout-à-fait aisé de concilier ces assertions.

Mais,

TEXTE.

» Les noms de Géométrie & d'Astro-» nomie furent toujours absolument in-» connus chez les Juifs «. (*Dict. Phil. Dialogues curieux.*)

COMMENTAIRE.

1°. Les Babyloniens étoient Astronomes, les Egyptiens Géometres, les Phéniciens l'un & l'autre. Voudriez-vous bien nous dire, Monsieur, quels étoient les noms de l'Astronomie & de la Géométrie à Babylone & en Egypte ? Apprenez-nous du moins comment les Phéniciens nommoient ces Sciences ?

2°. Ne voyez-vous pas, que votre raisonnement suppose, que tous les mots de la Langue Hébraïque doivent se trouver dans les Livres, qui nous restent des an-

ciens Hébreux ? Supposition fort raisonnable !

Quoi ! Monsieur, il est probable, ou plutôt il est certain, que tous les termes & toutes les connoissances des Grecs & des Latins ne nous sont point parvenus, quoiqu'il nous reste tant d'Ouvrages des uns & des autres : & vous prétendriez que tous les mots de la Langue Hébraïque, toutes les connoissances des Hébreux, doivent se trouver dans un seul volume, échappé à la perte de tant d'autres, volume à porter dans la poche !

3°. Ignorez-vous, Monsieur, ce que signifie le mot *thekounah ?* Vous nous répondrez que ce mot n'est point dans la Bible. Nous le savons, Monsieur : mais, si le dérivé n'y est pas, la racine s'y trouve.

TEXTE.

» Comment les Hébreux auroient-ils pu » avoir des termes de marine, eux, qui » avant Salomon, n'avoient pas un ba- » teau « ? (*Premiers Mélanges.*)

COMMENTAIRE.

Comment les Génevois, qui n'ont pas une corvette armée en guerre, peuvent-ils avoir dans leur langue des termes de

marine militaire ? Parce que les Génevois parlent François ; & que les François ont une marine militaire, & des termes de marine militaire dans leur Langue.

C'eſt ainſi que les Hébreux pouvoient avoir des termes de marine, ſans avoir *un bateau* ; parce qu'ils parloient la Langue des Phéniciens, qui avoient des flottes.

Au reſte, Monſieur, quand vous prétendez, qu'*avant Salomon* les Hébreux n'avoient pas *un bateau*, vous oubliez un peu le Cantique de Débora, qui peint Aſer tranquille dans ſes *havres*, & Dan occupé de ſes *navires*.

TEXTE.

» Comment les termes de Philoſophie, » eux, qui furent plongés dans une ſi » profonde ignorance, juſqu'au temps » où ils commencerent à apprendre quel- » que choſe dans leur tranſmigration « ? (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Comment *les termes de la Philoſophie* ? Comme les Phéniciens.

Eux qui furent plongés dans une ſi profonde ignorance, juſqu'au temps, &c.

Vous outrez beaucoup les choſes, Monſieur. Sans parler de l'Auteur du Pentateuque ; Jérémie, Iſaïe, d'autres Prophetes, Salomon qui compoſa un ſi grand nombre d'Ouvrages, David Auteur de tant de touchans & ſublimes Cantiques, &c. vivoient avant la tranſmigration ; & ce n'étoient pas là des gens *plongés dans une profonde ignorance.* On pourroit ſoutenir & prouver, que des hommes, regardés de notre temps, avec raiſon, comme des Ecrivains eſtimables, & des Poëtes excellens, n'approchent pas de ces anciens Hébreux, non-ſeulement pour l'élévation des penſées, pour la juſteſſe & la variété des images, mais même pour l'énergie, le feu, la richeſſe des expreſſions, &c.

Plongés dans une ſi profonde ignorance ! Voilà le ton de la paſſion, Monſieur ; l'humeur vous gagne. Changeons de matiere.

§. 2.

De l'obſcurité de la Langue Hébraïque. Si elle eſt telle, que nos Livres ſaints ſoient abſolument inintelligibles.

De l'obſcurité vous paſſez à la difficulté, ou plutôt à l'inintelligibilité de notre Langue.

TEXTE.

» Cette Langue a des difficultés in-
» surmontables. C'eſt un mêlange de
» Phénicien, de Syrien, &c. & cet ancien
» mêlange eſt très-altéré aujourd'hui.
» L'Hébreu n'eut jamais que deux modes
» aux verbes, le préſent & le futur, il
» faut deviner les autres modes... Chaque
» adverbe a vingt ſignifications diffé-
» rentes : le même mot eſt pris en des
» ſens contraires ». (*Tolér.*)

COMMENTAIRE.

Reprenons. *Cette Langue a des difficultés inſurmontables*, &c. Mais quelle Langue ancienne n'a pas ſes *difficultés ?* Eſt-il un ancien Auteur, même Latin, qui n'offre des *difficultés inſurmontables* ? on ne laiſſe pas d'entendre la plus grande partie de ces Auteurs. Il en eſt de même à proportion de nos Ecritures : quoiqu'obſcures en pluſieurs endroits, elles ſont communément aſſez claires, pour qu'on entende certainement tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir ſur le Dogme & ſur les Mœurs.

C'eſt un mêlange de Phénicien, de Syrien, &c. L'Hébreu étoit moins un

mêlange de Phénicien, de Syrien, &c. que la Langue même des Phéniciens ; c'étoit aussi, du moins pour le fond, la Langue des Syriens, des Caldéens, des Arabes, &c. Tous ces idiômes en effet, n'étoient que les dialectes d'une Langue générale & commune à tous ces pays, qu'on peut appeller Langue orientale. C'est ainsi qu'en parlent *les vrais Savans* (1) ; & cette observation, Monsieur, si vous l'eussiez faite, vous auroit épargné bien des petites mépriſes & des raisonnemens peu justes.

Cet ancien mêlange est aujourd'hui très-altéré. Nous ne prétendons pas que l'Hébreu se soit conservé sans aucune altération : à peine le pourroit-on dire du Grec & du Latin.

Chaque adverbe a vingt significations différentes, &c. Ouvrez, Monsieur, le premier Dictionnaire Grec, vous verrez que la plupart des prépositions grecques ont *vingt significations differentes*, & que le même mot y est pris fort souvent en des sens *contraires*.

L'Hébreu n'a que deux modes ; le pré-

(1) *Les vrais Savans.* Voyez entr'autres les Ouvrages du savant *Michaëlis* ; Louth, *De sacra Poësi Hebræorum*, &c. Aut.

sent & le futur. Le célebre Grammairien *du Marsais* autoit dit *deux temps.* Le préſent & le futur ſont des temps, Monſieur, & non des *modes.* Paſſons cette petite incorrection grammaticale à un grand homme *occupé de vingt ſciences.*

L'Hébreu n'a en effet que *deux temps, & il faut deviner les autres ;* mais il eſt ſouvent aſſez aiſé de les *deviner.* Voyez la Grammaire de M. l'Abbé Lavocat.

Au reſte, nous convenons ſans peine que notre Langue eût été plus claire, ſi elle eut eu tous les temps de la Langue Grecque & de la Langue Françoiſe, & nous ne nions pas que ce défaut ne jette quelqu'obſcurité ſur nos Ecritures.

§. 3.

Pourquoi principalement la Langue Hébraique paroit maintenant obſcure & pauvre.

Mais, ce qui contribue plus que toute autre choſe, à faire paroître la Langue Hébraïque pauvre & obſcure, c'eſt que nous n'avons actuellement dans cette Langue, qu'un ſeul volume peu conſidérable. Quelle Langue ne paroîtroit pas telle, s'il n'en reſtoit pas davantage ? Que feroit-ce que le Grec même, ſi de tous

les livres Grecs nous n'avions plus qu'Hérodote, Eſchyle & Pindare ?

Voilà, Monſieur, la vraie raiſon de la difficulté & de l'indigence actuelle de l'Hébreu. De-là vient qu'une multitude de termes de ſciences & d'arts, &c. nous ſont abſolument inconnus maintenant, quoiqu'ils fiſſent autrefois partie de cette Langue. Combien, par exemple, de termes, que nous ignorons actuellement, ſe ſeroient trouvés dans les Ecrits de Salomon ſur la Botanique & ſur l'Hiſtoire Naturelle, ſi ces Ouvrages fuſſent parvenus juſqu'à nous ? De-là vient encore qu'on n'a pas dans l'Hébreu comme dans les autres Langues, l'avantage de pouvoir comparer une foule de textes les uns aux aux autres, pour juger par-là du ſens des mots. C'étoit donc ſur cette raiſon que vous auriez dû inſiſter particuliérement ; & c'eſt préciſément de celle-là que vous ne parlez pas.

Après tout, ſi cet inconvénient répand néceſſairement quelqu'obſcurité ſur divers paſſages de nos Livres ſaints, elle n'eſt pas telle qu'on n'en entende très-clairement la plus grande & la ſeule néceſſaire partie. Et le peu qui nous reſte de nos Ecrivains, ſuffit pour convaincre tout homme de lettres impartial, que leur Langue, loin

d'être séche & pauvre, comme vous le dites, étoit au contraire abondante & riche. Qu'on lise Jérémie, Isaïe, & qu'on dise si la pureté, l'élégance, la noblesse & la pompe des expressions leur manquent. Manquent-elles à David dans ses Pseaumes, à Moyse dans ses Cantiques, à l'Auteur de Job, l'Homere, c'est-à-dire tout-à-la-fois, le plus ancien & le plus parfait de nos Poëtes ? Quel Hébraïsant vous êtes, Monsieur, si dans leurs divins Ecrits la Langue Hébraïque vous a paru *séche & pauvre* !

§. 4.

Du mot Israël. *Si Jacob n'a pu avoir le nom d'*Israël, *& les Hébreux celui d'*Israélites, *qu'après ou pendant la captivité de Babylone. Oubli & contradictions du Critique.*

De ces réflexions générales, sur la Langue Hébraïque, passons à quelques détails : &, puisque les noms d'*Israël* & d'*Israélites* se présentent d'abord à nous, voyons ce qu'il vous a plu d'en dire.

TEXTE.

» Philon dit qu'*Israël* est un terme

» Caldéen, que c'eſt un nom que les » Caldéens donnerent aux Juſtes conſacrés à Dieu, qu'*Iſraël* ſignifie *voyant* » *Dieu*. Il paroît donc prouvé par cela » ſeul, que les Juifs n'appellerent Jacob » *Iſraël*, & qu'ils ne ſe donnerent le » nom d'*Iſraélites*, que lorſqu'ils eurent » quelque connoiſſance du Caldéen. Or » ils ne purent avoir connoiſſance de » cette Langue, que quand ils furent » eſclaves en Caldée. Eſt-il vraiſemblable, que dans les déſerts de l'Arabie » Pétrée, ils euſſent déja appris le Caldéen «? (*Phil. de l'Hiſt.*)

COMMENTAIRE.

On vous accorde, Monſieur, que Philon prétend qu'*Iſraël eſt un terme Caldéen*, & que *les Juifs n'apprirent pas le Caldéen dans les déſerts de l'Arabie*.

Vous en concluez précipitamment, » qu'ils ne purent avoir quelque con» noiſſance de cette Langue, que quand » ils furent eſclaves en Caldée «. Permettez-nous de vous le dire, Monſieur, cette concluſion n'eſt pas juſte.

D'abord vous êtes mal ſervi par votre mémoire. Vous ne vous rappellez pas, qu'Abraham étoit *Caldéen*, que Sara ſa

femme, Loth son neveu, & toute leur famille étoient de Caldée; que Rebecca, femme d'Isaac, étoit de la famille de Nachor frere d'Abraham & Caldéen comme lui; que ce fut dans cette famille Caldéenne que Jacob se réfugia, pour se soustraire au ressentiment de son frere; qu'il y épousa deux femmes & qu'il y eut plusieurs enfans; & que ce fût peu de temps après avoir quitté cette famille, qu'il reçut de l'Ange le nom d'*Israël*. Ce Patriarche, qui descendoit de Caldéens, qui avoit vécu si long-temps dans une famille Caldéenne, & ses enfans, qui y étoient nés, pouvoient donc avoir quelque connoissance de la Langue Caldéenne, & transmettre à leurs descendans ce nom Caldéen & sa signification, quand même cette Langue auroit été fort différente de la Langue Hébraïque.

Mais, comme nous l'avons déja dit plus haut, au jugement des Savans, les Langues qu'on parloit alors en Caldée, en Syrie, dans la Palestine, &c. n'étoient que les dialectes d'une même Langue. Vous dites vous-même, que l'*Hébreu étoit un jargon mêlé de Caldéen*. Il n'étoit donc pas nécessaire, que les Hébreux devinssent *esclaves des Caldéens*, pour

avoir l'intelligence & l'usage d'un mot Caldéen.

Ce n'est pas tout : il y a dans votre raisonnement, Monsieur, une mépriſe, ou plutôt (permettez-nous le terme, car il faut bien nommer les choſes par leur nom,) une bévue, inconcevable dans un homme comme vous, qui vous piquez d'érudition. Comment, direz-vous ? Le voici.

Non-seulement le nom d'*Israël* est un terme Caldéen, selon Philon, mais tous les noms propres depuis Adam jusqu'au Roi Sedecias emmené captif à Babylone ; mais tous les mots Hébreux, sans excepter un seul, sont pour lui des termes Caldéens : la Langue Hébraïque est la Langue Caldéenne, & les Hébreux eux-mêmes sont les Caldéens : en un mot, Hébreu & Caldéen, c'est, pour cet Ecrivain, des termes absolument synonimes. C'est ainsi qu'il s'exprime, non dans un endroit ou deux, mais à toutes les pages, partout (*passim*) dit Thomas Mangey, le dernier Editeur de Philon (1).

(1) *Editeur de Philon.* En voici un exemple. Philon dit » que la loi donnée en Langue *Cal-* » *déenne* sur le mont Sinaï, fut traduite du *Cal-* » *déen* en Grec par l'ordre de Ptolomée Phila- » delphe «. Qui ne voit qu'ici le Caldéen est l'Hébreu ? *Aut.*

Donc dire, comme vous faites, que » le nom d'Iſraël eſt un terme Caldéen, » ſelon Philon, & que les Hébreux ne » purent avoir quelque connoiſſance de » la Langue Caldéenne qu'en Caldée «, c'eſt dire, que les Hébreux ne purent apprendre *l'Hébreu, que quand ils furent eſclaves en Caldée.* Voilà, Monſieur, à quoi l'on s'expoſe en citant des Auteurs qu'on n'a pas lus.

Ouvrez enfin, ce que vous n'avez probablement jamais fait, ouvrez Philon que vous citez, & liſez-en ſeulement les trois ou quatre premieres pages, vous y verrez que tout ce que nous venons de dire eſt exact.

Vous y verrez que ce Juif, Philoſophe Platonicien, pour accommoder à ſes allégories les noms de nos Patriarches, leur attribue ſans ſcrupule des ſignifications différentes de celles, que leur donnent nos Livres ſaints. C'eſt ce qu'il fait, entr'autres (pag. 3) pour le nom de Noé & pour le nom d'Iſraël; les dérivant tous deux d'autres racines que nos Ecrivains ſacrés, & traduiſant l'un par *repos*, & l'autre par *voyant Dieu.* Il n'ignoroit pas que la Geneſe donne au nom d'Iſraël une autre ſignification,

puiſqu'il dit (1) que *l'Oracle fit entendre ces paroles à Jacob : tu ne t'appelleras plus Jacob, mais Iſraël, parce que tu as prévalu avec Dieu & avec les hommes.* Mais l'autre ſens s'adaptoit mieux à ſes idées allégoriques, & l'un & l'autre étoient également fondés ſur des racines très-Hébraïques (2).

Du reſte il ne faut point être ſurpris, de voir Philon mettre indifféremment l'un pour l'autre, les termes d'Hébreu & de Caldéen : il s'eſt cru, ſans doute, autoriſé à les confondre, par la reſſemblance des deux idiômes, & par le long ſéjour des Hébreux en Caldée, d'où leurs ayeux étoient originaires.

A Philon, Monſieur, vous joignez Joſephe. Vous dites,

TEXTE.

» Iſraël ſignifie *voyant Dieu*, comme » nous l'apprend Philon dans ſon Traité

(1) *Il dit ailleurs.* Voy. ſon Traité *de Ebrietate.* Aut.

(2) *Racines très-Hébraïques. Is*, homme ; *rah*, qui voit ; *el* Dieu. *Sarah*, être Prince ou Supérieur, l'emporter & prévaloir. *El* Dieu ; *Iſraël*, qui *l'emporte, qui prévaut avec ou contre Dieu*, c. a. d. contre l'Ange de Dieu Les Anges ſont quelquefois appellés Dieux (*Elohim*) dans l'Ecriture. *Aut.*

» *des récompenſes & des peines*, & comme » nous le dit l'Hiſtorien Joſephe dans ſa » *Réponſe à Appion* « (*Homélie ſur l'Athéiſme. Dict. Phil. &c.*)

COMMENTAIRE.

Vous allez rire de notre ſimplicité, Monſieur. Nous ſommes de bonnes gens, il faut l'avouer. En reliſant ce paſſage & trois ou quatre autres, où vous répétez à peu-près la même choſe, nous nous ſommes dit à nous-même : Joſephe a-t-il parlé de la ſorte, ou M. de Voltaire le citeroit-il à faux ?

Dans cette incertitude, nous avons lu & relu ſa *Réponſe à Appion*, mais toujours ſans y rien trouver, qui reſſemblât à ce que vous lui faites dire.

Las de chercher inutilement dans ſa *Réponſe à Appion*, nous avons parcouru ſes *Antiquités* ; & nous y avons trouvé, quoi ? préciſément tout le contraire de ce que vous lui attribuez. Il y dit expreſſément (1) qu'après la lutte » l'Ange » ordonna à Jacob de prendre le nom » d'*Iſraël*, qui ſignifie en Langue Hé» braïque, *luttant contre l'Ange de Dieu*

(1) *Expreſſément.* Voy. Antiquités, Liv. I. Ch. XX. *Aut.*

» *& lui réſiſtant* «. C'eſt ainſi, Monſieur, qu'il faut compter ſur vos citations mêmes répétées en trois ou quatre endroits!

Venez-nous dire encore, qu'*Iſraël eſt un nom Caldéen*, que *Joſephe l'aſſure*; &; avec votre ton ironique, que *vraiſemblablement les Juifs n'apprirent pas le Caldéen dans les déſerts de l'Arabie Pétrée!* Cette ironie, Monſieur, ne prouve, ce nous ſemble, ni votre attention à lire les Auteurs que vous citez, ni l'étendue de vos connoiſſances dans les Langues Hébraïque & Caldéenne, &c.

§. 5.

Des noms de Dieu uſités chez les Juifs. Mépriſes & contradictions de l'illuſtre Ecrivain ſur ce ſujet. Du mot El.

Ce n'en eſt pas non plus une preuve, que la maniere, dont vous parlez des noms de Dieu, employés par nos peres. Vous dites,

TEXTE.

» Ces poliſſons de Juifs ſont ſi nou» veaux, qu'ils n'avoient pas même en » leur Langue de nom pour ſignifier

» *Dieu* «. (*Dict. Phil. Raiſon par alphabet. Dialogues.*)

COMMENTAIRE.

Ces poliſſons, &c. Ce terme n'eſt pas des plus honnêtes, Monſieur ; il vous devient un peu familier. Quand vous le prodiguez à des gens de Lettres eſtimables (1), on ne peut qu'en être choqué ; mais quand vous l'appliquez à une nation entiere, on ne doit qu'en rire.

Sont ſi nouveaux, &c. Jamais les Juifs n'ont prétendu être le plus ancien peuple du monde. Une telle prétention contrediroit toutes leurs annales.

N'avoient pas même dans leur Langue, &c. Avant d'aller plus loin, Monſieur, permettez qu'on vous demande, quelle étoit la premiere Langue des Juifs. Car enfin, ces *poliſſons* n'étoient pas ſortis de terre, ils étoient nés chez quelqu'un des peuples plus anciens qu'eux ; par conſéquent ils avoient une Langue. Quelle étoit, s'il vous plaît, Monſieur, cette

(1) *A des gens de Lettres eſtimables*, &c. Nous apprenons que l'illuſtre Ecrivain l'applique entr'autres très-fréquemment à M. Rouſſeau de Geneve. *Edit.*

ancienne Langue, dans laquelle on ne connoissoit pas de nom de Dieu ?

N'avoient pas de nom pour signifier Dieu. Voilà du nouveau pour ne pas dire du bizarre. Quoi ! Monsieur, quand Abraham & sa famille quittoient leur patrie pour obéir à l'ordre de Dieu, quand ils se transportoient dans une terre étrangère pour y professer librement le culte du seul vrai Dieu ; Abraham & sa famille n'avoient pas en leur Langue de *nom pour signifier Dieu.* Y pensez-vous ?

Abraham Caldéen & sa famille Caldéenne, comme lui, parloient Caldéen, apparemment. Or les Caldéens avoient dans leur Langue au moins *un nom pour signifier Dieu :* témoin, selon vous, *Israël voyant Dieu*, *Babel Ville de Dieu*, *El*, *nom de Dieu.* Car,

TEXTE.

» Ce nom (El) étoit originairement » Caldéen «.

COMMENTAIRE.

Et le Pere des Croyans, qui étoit Caldéen, n'auroit pas su le nom de Dieu en Caldéen ! Sentez-vous, Monsieur, combien tout cela est sensé, judicieux, conséquent ?

Voici quelque chose qui ne l'est pas moins.

TEXTE.

» Ce mot *El*, désignoit Dieu chez » les premiers Phéniciens «. (Phil. de l'Hist. Art. *des Phéniciens.*) » C'est de » la Phénicie que les Juifs prirent tous » les noms qu'ils donnerent à Dieu «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Ainsi Abraham Caldéen & sa famille Caldéenne, vinrent en *Phénicie* emprunter un mot *Caldéen*. Ces belles choses nous sont débitées froidement dans des Mêlanges de Philosophie, dans une *Raison* par Alphabet ! Ecrivez *Déraison* (1).

§. 6.

Du mot Elohim.

On trouve, Monsieur, dans votre Dictionnaire Philosophique, ou *Raison par*

(1) *Ecrivez déraison.* Nous ne goûtons point cette plaisanterie : nous pensons que nos Auteurs ne se la sont permise, que parce qu'elle est calquée sur quelques-unes de M. de Voltaire. *Edit.*

Alphabet, au sujet du mot *Elohim* du premier Verset de la Genese, une réflexion, qui pourroit bien encore n'être pas des plus raisonnables. Vous dites,

TEXTE.

» Il n'y a point d'homme un peu instruit, qui ne sache que le texte porte: » *au commencement les Dieux firent*, » ou *les Dieux fit le Ciel & la Terre* «.

COMMENTAIRE.

Il n'y a point d'homme un peu instruit qui ne sache, &c. Oui, *qui ne sache*, que dans la Langue Hébraïque, divers mots, quoique pluriels, ou ayant une terminaison plurielle, ne peuvent être traduits que par le singulier, sur-tout lorsque ces noms sont joints à des verbes ou à des adjectifs singuliers, & que le sens indique qu'il n'est question que d'un seul objet.

Par exemple, quoique les mots *Misraïm*, *Ephraïm*, &c. aient une terminaison plurielle, on voit bien qu'ils ne peuvent signifier que le singulier, quand il est question de Misraïm, fils de Cham, & d'Ephraïm, petit-fils de Jacob. De même le mot *Adonim* est pluriel; mais il est évident que ce mot, quand les

les enfans de Jacob l'adreſſent en Egypte à leur frere Joſeph ſeul, ne doit ni ne peut être rendu par le pluriel *Seigneurs*, mais par *Seigneur* au ſingulier.

Il faut en dire autant du mot *Elohim*. Ce mot, quoique pluriel, lorſqu'il eſt réuni, comme dans le premier Verſet de la Geneſe, à un verbe ſingulier, ou lorſqu'il eſt appliqué à Dieu dans les paſſages où l'on déclare expreſſément que Dieu eſt un, ne peut ſignifier que le ſingulier.

Auſſi *n'y a-t-il point d'homme un peu inſtruit qui ne ſache*, que traduire les mots *Bara Elohim*, par les *Dieux firent*, ou *les Dieux fit*, c'eſt non-ſeulement parler un langage barbare, mais faire un contre-ſens groſſier, & montrer une connoiſſance fort ſuperficielle du génie de la Langue Hébraïque.

Ces mots pluriels, conſtruits avec des verbes ou des noms ſinguliers & ne ſignifiant que le ſingulier, peuvent vous paroître bizarres. Mais cette bizarrerie, ſi c'en eſt une, n'eſt pas particuliere à la Langue Hébraïque : on en trouve des exemples dans beaucoup d'autres Langues. Ainſi, pour vous rappeller votre Grammaire Grecque, quand les Grecs diſent, ζῶα *trechei*, quoique *trechei* ſoit au ſin-

gulier, on doit traduire, non pas les *animaux court*, mais les *animaux courent* : quand ils disent, *oi peri ton Alexandron*, il faut traduire *Alexandre*, & non pas *ceux qui sont autour d'Alexandre.*

Vous avez même quelque chose d'approchant dans votre Langue, où le pronom *vous*, quoique pluriel, n'indique pourtant très-souvent que le singulier. Si l'on disoit, par exemple, à quelqu'un, » Monsieur, vous êtes un très-bel esprit, » mais vous n'êtes pas un profond Hébraïsant « ; il est clair que ces mots *vous êtes* & *vous n'êtes pas*, quoique pluriels, adressez à une seule personne, & construits avec le mot *un*, ne pourroient signifier que le singulier. Dans cet exemple & dans tous les autres semblables, le mot *vous* ne prouve pas qu'on parle à plusieurs, mais seulement qu'on parle à quelqu'un qu'on honore & qu'on respecte.

C'est peut-être par une raison semblable, que les Hébreux s'étoient accoutumés à mettre au pluriel les noms qui signifient puissance, force, dignité, &c. tels que les mots *Elohim*, *Adonim*, & peut-être même le mot *Adonaï*. Car, s'il en faut croire nos Rabins, ce mot est

un vrai pluriel, quoiqu'on le rende toujours, & avec raison, par le singulier.

Cependant, pour appuyer votre traduction des mots *Bara Elohim*, vous faites l'observation suivante.

TEXTE.

» Cette leçon est d'ailleurs conforme » à l'ancienne idée des Phéniciens, qui » avoient imaginé, que Dieu employa » des Dieux inférieurs pour débrouiller » le cahos. Il est bien naturel de penser, » que quand les Hébreux se furent em- » parés de quelques villages & qu'ils » eurent enfin un petit établissement vers » la Phénicie, ils commencerent à en » apprendre la Langue, sur-tout lorsqu'ils y furent esclaves. Alors ceux qui » se mêlerent d'écrire, apprirent quelque » chose de l'ancienne Théologie de leurs » Maîtres «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Cette leçon, &c. Dites, s'il vous plaît, cette traduction. Une *leçon* est une façon de lire un texte ; & ces mots *les Dieux firent*, ou *les Dieux fit*, ne sont pas le texte ; ils n'en sont qu'une traduction

infidele & barbare. Traduction n'eſt pas leçon : vous vous expliquez mal.

Eſt conforme à l'ancienne idée des Phéniciens, &c. Ainſi, à vous en croire, les Hébreux prirent des idées, qu'ils n'ont jamais eues, chez les Phéniciens, qui probablement ne les avoient pas!

Non, Monſieur, les Hébreux n'admettoient point des Dieux ſubalternes dans le grand ouvrage de la création. C'eſt à la parole, à la volonté ſeule de Dieu, que l'Auteur de la Geneſe l'attribue. *Dieu dit : que l'aride paroiſſe & l'aride parut, que la lumiere ſoit & elle fut*, &c. Cette coſmogonie étoit celle de David, celle d'Iſaïe, &c. *Il a dit & tout a été fait ; il a ordonné & tout a été créé.* Coſmogonie ſublime qui, en deux mots, dit tout & répond à tout : coſmogonie ſi raiſonnable & ſi vraie, que tous les prétendus ſages, anciens & modernes, qui s'en ſont écartés, ou qui ont prétendu nous en apprendre davantage, n'ont dit que du bavardage & des abſurdités. Voilà, Monſieur, la coſmogonie des Hébreux. Où trouvez-vous là des Dieux ſubalternes employés à débrouiller le cahos ?

Quant aux Phéniciens, c'eſt ſur-tout par le fragment de Sanchoniaton, que l'on

connoît leur cosmogonie ou théogonie. Or dans ce fragment, on ne voit point de Dieu suprême présider *au débrouillement du cahos*. A s'en tenir au Grec du Traducteur Philon, la matiere entre seule dans cette cosmogonie ; la Divinité n'y est pour rien. C'est, selon la remarque d'Eusebe, une vraie cosmogonie de Matérialistes.

Qui ne sait d'ailleurs, que les Dieux des Phéniciens étoient les élémens & les astres ? Ces *prétendus Dieux subalternes* pouvoient-ils débrouiller le cahos ? Ils naissent eux-mêmes, dans la cosmogonie Phénicienne, de cette matiere informe, dont ils faisoient partie. Ni les Hébreux, ni les Phéniciens, n'ont donc pensé, que *Dieu employa des Dieux inférieurs pour débrouiller le cahos.*

Ce n'est pas qu'en levant, à l'aide de la Langue Hébraïque, le voile de l'allégorie, on ne puisse appercevoir quelques rapports entre la cosmogonie de Sanchoniaton & celle de Moyse (1) : mais ces rapports ne sont pas ceux que vous imaginez. Ils ne prouvent pas l'emprunt dont vous parlez : ils prouveroient au

(1) *De Moyse.* Voy. l'Extrait d'*Adam & de la création.* Aut.

contraire que Sanchoniaton qui, selon Porphire, *écrivit l'Hiſtoire des Juifs ſur les Mémoires d'un de leurs Prêtres*, avoit pris d'eux ce qu'il peut y avoir de vrai dans ſa coſmogonie. Ou plutôt ils ne prouvent rien, que quelque conformité entre les traditions des anciens peuples ſur l'origine du monde.

Il eſt bien naturel de penſer, &c. Sans doute : il eſt tout-à-fait *naturel de penſer*, qu'Abraham, ſes enfans, & tout leur nombreux domeſtique, qui vivoient avec les Canaéens, qui les recevoient à leur table & faiſoient avec eux des marchés & des alliances, parlerent pendant deux cents ans dans le pays de Canaan, une Langue que les Cananéens n'entendoient pas ! qu'ils reſterent pendant ces deux cents ans dans ce pays ſans en apprendre la Langue, & qu'ils ne commencerent à la parler & à l'entendre un peu que trois ou quatre cents ans après, *quand ils y furent eſclaves* ! On aura donc beau vous dire, Monſieur, que la Langue d'Abraham & celle des Cananéens & Phéniciens étoient au fond la même Langue : vous irez toujours raiſonnant comme ſi elles avoient été auſſi différentes entr'elles, que le François & l'Eſclavon ?

Et qu'ils eurent enfin un petit établiſſement, &c. *Ce petit établiſſement* s'étendoit de Beersheba juſqu'à l'extrémité du pays de Baſan ; il y avoit pluſieurs nations, des Rois, des places fortes, des villes entourées de hautes murailles. Vous faites rire, Monſieur, avec votre *petit établiſſement de quelques villages.*

Ils apprirent quelque choſe de l'ancienne Théologie de leurs Maîtres. Voilà pourquoi la Théologie des Hébreux & celle des Phéniciens ſe reſſembloient ſi fort ! L'unité de Dieu d'un côté ; la pluralité de l'autre, les élémens, les aſtres adorés, &c. Quel autre rapport, Monſieur, entre ces Théologies, que celui de la vérité avec l'erreur ? Un Dieu ſeul créateur & gouverneur du monde, ſeul digne d'être adoré, c'étoit-là la Théologie d'Abraham avant ſon entrée dans le pays de Canaan ; c'étoit celle de Moyſe, de Joſué, de tous les Hébreux, avant qu'ils en fiſſent la conquête : Théologie qu'ils n'empruntèrent certainement pas des Phéniciens, adorateurs des aſtres & immolateurs de leurs enfans. Ce n'eſt pas au ſein des ténebres, qu'on va chercher la lumiere.

Mais revenons à la Langue Hébraïque, d'où vos réflexions nous ont écartés.

§. 6.

Suite du même sujet. Du nom de Dieu Iaho ou Jehovah.

Les Juifs ne prononcerent jamais le mot de *Jehovah* qu'avec un profond respect : c'est pour eux le nom *saint & terrible*. Les Chrétiens, adorateurs du même Dieu, devroient de même n'en parler qu'avec décence. Voyons, Monsieur, si vous le faites, du moins, avec vérité.

TEXTE.

» Ils (les Juifs) furent obligés d'em-» prunter le nom de *Jehovah* ou *Iaho* » des Syriens «. (*Raison par alphabet. Dialogues.*)

COMMENTAIRE.

Des Syriens ! Vous auriez dû, Monsieur, en donner la preuve : jusques-là on peut en douter. On le peut avec d'autant plus de fondement, que vous dites ailleurs qu'

TEXTE.

» Ils empruntèrent ce mot (le mot

» *Jehovah*) des Phéniciens «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Cette assertion, comme vous voyez, contredit un peu la précédente. Et vous ne la prouvez pas davantage ! C'est compter beaucoup sur la facilité & la crédulité de vos Lecteurs.

Vous auriez dû leur apprendre, au moins, duquel de ces deux Peuples, les Juifs empruntèrent d'abord ce mot ; & pourquoi après l'avoir emprunté de l'un, ils l'empruntèrent encore de l'autre. Nous ne doutons pas que vous n'eussiez des choses très-curieuses à dire là-dessus !

Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous n'avons pas oublié que, dans un autre endroit, vous prétendez qu'

TEXTE.

» Ils empruntèrent ce mot des Egyp-» tiens, comme les vrais Savans n'en » doutent pas « (*Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

Ils l'empruntèrent donc des Syriens, des Phéniciens, & des Egyptiens : trois emprunts au lieu d'un. En vérité, Mon-

sieur, vous en dites trop pour qu'on vous croye. Avec tous ces raisonnemens vous nous persuaderiez, que ce mot est Hébreu d'origine.

Ils empruntèrent ce mot des Egyptiens, comme les vrais Savans n'en doutent pas ! Les *vrais Savans*, Monsieur ! vous ne seriez donc pas du nombre ; car vous dites que les Juifs *n'empruntèrent ce mot que des Phéniciens* (1). Mais pourtant vous en êtes ; car vous dites aussi qu'*ils l'empruntèrent des Egyptiens*. Voilà l'avantage qu'il y a de se contredire.

Nous ne prétendons pas nier pourtant que le mot de *Jehovah* n'ait été connu des Egyptiens : ils le connurent assurément après les prodiges, qu'ils virent opérer au nom de Jehovah. Mais le connoissoient-ils auparavant ! Vous n'en apportez aucune preuve : & quelques Savans ont conclu le contraire de ces mots de Pharaon. » Qui est Jehovah, pour » que j'obéisse à sa voix & laisse aller » Israël. *Je ne connois point Jehovah*, & » ne laisserai point aller Israël. » (*Exod.* V. ℣. 9.)

---

(1) *Que des Phéniciens.* Voy. Dict. Phil. *Aut.*

TEXTE.

» Le mot Iaho étoit si commun dans » l'Orient, que Diodore de Sicile l'em- » ploye ». (*Phil. de l'Hist.*)

COMMENTAIRE.

Diodore de Sicile put l'employer, sans qu'il fut *commun dans l'Orient ;* & il put être commun dans l'Orient du temps de Diodore, sans l'avoir été du temps des anciens Hébreux. Entre Moyse & Diodore de Sicile, Monsieur, il y a un intervalle de plus de quinze siecles : il est bon de ne pas perdre de vue ces époques.

Enfin, Monsieur, si le mot *Iaho* fut dès les premiers temps commun en Orient, comme le furent aussi, selon vous-même, les mots *El* (1), *Eloha*, *Elohim*, *Adonaï*, *Baal*, *Bel*, &c. ce seroit une nouvelle preuve de ce que

(1) *Les mots El.* M. de Voltaire remarque que le mot *El* a beaucoup de rapport au mot *Alla* des Arabes. L'observation est juste, & c'est encore une preuve de la ressemblance primitive de toutes ces anciennes dialectes de la Langue Orientale. *Aut.*

nous avons déja dit, que, dans ces premiers temps sur-tout, les Langues de l'Orient avoient beaucoup de ressemblance entr'elles, & qu'elles n'étoient gueres que les dialectes d'une même Langue. Ensorte qu'une grande partie des termes leur étoient communs, & que qui entendoit l'une pouvoit aisément entendre l'autre; de même à peu près que qui sait l'Espagnol, n'a pas de peine à comprendre l'Italien, ou que qui savoit le Grec d'Athenes entendoit facilement celui d'Ionie.

§. 7.

Suite du même sujet. Du mot Adonaï.

Il est donc décidé, Monsieur, qu'il n'y aura dans la Langue Hébraïque aucun nom de Dieu sur lequel vous n'ayez fait quelque bévue. En voici une maintenant sur le mot Adonaï.

TEXTE.

» Dans les ordres que Dieu donne à » Moyse pour la Cour de Pharaon, il » lui dit: j'apparus à Abraham, Isaac » & Jacob dans le Dieu tout-puissant, » mais je ne leur révelai point mon nom

Adonaï. Ce nom signifie ce qui est ».

COMMENTAIRE.

J'apparus dans, &c. c'est-à-dire ; sous le nom, ou comme le Dieu tout-puissant (*El Shaddaï*.) Quand on traduit, il ne faut pas être si littéral, qu'on en devienne inintelligible.

Dans le Dieu tout-puissant, &c. Il y a non-seulement de l'indécence, mais du faux & de la petitesse d'esprit, à donner une version barbare & ridicule d'un texte qui ne l'est point. Ce n'est pas à des Lecteurs sensés, que peut plaire cette façon de faire le plaisant.

Mon nom Adonaï. Le texte Hébreu porte *mon nom Jehovah ;* mais ce texte n'est pas fréquemment sous vos yeux.

Ce nom (Adonaï) *signifie ce qui est*. Point du tout, Monsieur : ce nom signifie *Seigneur*. C'est le nom de Jehovah qui signifie, non pas *ce qui est*, mais *celui qui est*, *qui sera*, l'Eternel. Vous voyez bien que vous brouillez tout, & que vous confondez & les mots & leur signification.

XVIe. EXTRAIT.

De la connoissance des Langues : suite. Des Langues Caldaïque, Phénicienne, &c.

PASSONS, Monsieur, s'il vous plaît, à quelques autres Langues, meres, filles ou sœurs de la Langue Hébraïque, sur lesquelles, à ce qu'il nous semble, vous ne raisonnez pas mieux & vous ne vous trompez pas moins.

Ces détails pourront vous paroître minutieux & fatiguans, mais ils sont nécessaires : c'est un service essentiel à vous rendre, que de vous faire connoître toutes ces petites méprises. Vous ne sauriez croire, combien elles décréditent vos Ecrits, aux yeux non-seulement des Savans étrangers, mais de vos Compatriotes & même de vos Partisans.

§. 1.

De la Langue Caldéenne, & des noms des Anges.

A l'aide de la Langue Caldéenne, vous faites tout ce que vous pouvez, Monsieur, pour persuader à vos Lecteurs, que les Hébreux ne connurent les Anges que depuis leur captivité à

Babylone. C'eſt à quoi tendent diverſes réflexions ſemées dans votre Raiſon par Alphabet, votre Philoſophie de l'Hiſtoire, &c.

Vous dites,

TEXTE.

» Dans les Loix des Juifs, c'eſt-à-dire » dans le Lévitique & le Deutéronome, » il n'eſt pas fait la moindre mention des » Anges.... mais dans les Hiſtoires des » Juifs, il en eſt beaucoup parlé «. (Dict. Phil. art. *Anges*.)

COMMENTAIRE.

S'il n'eſt point fait mention des Anges dans le Lévitique & dans le Deutéronome, il en eſt parlé dans l'Exode, Livre qui contient une grande partie de *nos Loix*, comme le Deutéronome & le Lévitique contiennent une partie de *notre Hiſtoire*. Un ſavant Hébraïſant comme vous, Monſieur, devroit connoître un peu mieux nos Livres & ce qu'ils contiennent.

Au moins, ajoutez-vous,

TEXTE.

» On ſait que la horde Juive emprunta

» les noms que leur donnoient les Cal-
» déens, quand la nation fut captive
» dans la Babylonie «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

On sait. Voilà l'assertion ; voyons la preuve.

TEXTE.

» Ces mots *Raphaël*, *Gabriël*, &c.
» sont Caldéens : ils ne furent connus
» des Juifs que dans leur captivité ; car
» avant l'Histoire de Tobie, on ne voit
» le nom d'aucun Ange ni dans le Pen-
» tateuque, ni dans aucun Livre des Hé-
» breux «. (Phil. de l'Hist. art. *Anges*.)

COMMENTAIRE.

Ces mots Raphaël, &c. sont Caldéens. Quand ils seroient plus Caldéens qu'Hébreux, s'ensuivroit-il que les Juifs ne les purent connoître que dans la captivité de Babylone ? Nous avons déja fait voir le contraire.

Mais le vrai est, Monsieur, que ces mots ne sont pas moins Hébreux que Caldéens, & que tirés de la même Langue, mere commune des dialectes Hébraïque & Caldéenne ; ils n'appartiennent pas plus à l'une de ces dialectes qu'à l'autre.

Ces mots ſont dérivés, l'un de l'Hébreu *raph*, guérir, l'autre de l'Hébreu *gabar*, puiſſant, & d'*El*, nom de Dieu en Hébreu; Gabriël, *force de Dieu*, Raphaël, *guériſon de Dieu*, opérée par le ſecours de Dieu. Par quelle raiſon voulez-vous, Monſieur, que ces noms, compoſés de racines Hébraïques & très-Hébraïques, ne ſoient que Caldéens?

Si un Eſpagnol, liſant le Taſſe & y trouvant le mot de *Cielo*, Ciel, en concluoit que le Taſſe étoit Eſpagnol & non pas Italien, ou du moins qu'il n'avoit écrit ſa *Jéruſalem délivrée*, qu'après avoir été en Eſpagne & y avoir appris l'Eſpagnol; ce raiſonnement vous feroit rire: mais c'eſt préciſément le vôtre. Vous attribuez, comme cet Eſpagnol, à une ſeule dialecte, excluſivement à l'autre, des mots communs à toutes les deux.

Avant l'Hiſtoire de Tobie, on ne voit le nom d'aucun Ange, ni dans le Pentateuque, &c. Donc ces mots ne ſont pas Hébreux! donc ils ne furent connus des Hébreux que dans la captivité! Vous continuez toujours de ſuppoſer, que tous les mots de la Langue Hébraïque doivent ſe trouver dans les Livres antérieurs à la captivité, & que les Hébreux ne connurent que ce qu'on y lit: ſuppoſition,

comme nous l'avons déja dit, fort raisonnable !

TEXTE.

» Sathan paroît dans Job ; mais quel » homme un peu verſé dans l'antiquité, » ne ſait que ce mot Sathan étoit Cal» déen « ? (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Ce mot, Monſieur, n'eſt pas plus Caldéen qu'Hébreu, du moins s'il faut en croire le ſavant Michaëlis, *homme un peu verſé dans l'antiquité* (1).

Et en effet, ſi le mot Sathan n'étoit pas Hébreu, ſe trouveroit-il, non-ſeulement dans la viſion du Prophete Zacharie, qui nomme l'Ange de menſonge *Ha-Sathan*, & dans le Livre des Paralipomenes, où l'Ange, que vit David frappant ſon peuple de la peſte, eſt appellé *Sathan ;* mais même dans le Livre des Nombres, où il eſt dit de Balaam, que l'Ange du Seigneur ſe tint debout ſur ſon chemin *comme un Adverſaire contre lui, Le Sathan lo ?* Croyez-vous, Monſieur, que Moyſe ait été

(1) *Dans l'antiquité.* Voyez ſes notes ſur le Traité du célebre Evêque Louth, *de Sacrâ Poëſi, &c.* Aut.

en Caldée apprendre le Caldéen, ou nous répéterez-vous encore, que tous les Livres des Juifs, même ceux de Moyſe, ont été écrits à Babylone ? Quand on ſe trouve réduit à de telles alternatives, on eſt au pied du mur.

Une fois pour toutes, Monſieur, tâchez donc de concevoir, que les Langues Caldaïque, Hébraïque, Cananéenne, Phénicienne, &c. ne ſont au fond qu'une ſeule & même Langue, & que tous les termes Hébreux ne peuvent pas ſe trouver dans un petit volume. C'eſt en deux mots la réponſe à toutes vos petites critiques Hébraïques, Caldaïques, &c.

Au reſte, quand le mot Sathan ne ſeroit que Caldéen, il ne s'enſuivroit pas néceſſairement, ce que vous en concluez, que *l'Auteur du Livre de Job étoit Arabe.*

Mais laiſſons pour un moment le Livre de Job ; nous aurons, peut-être bientôt, occaſion de vous en entretenir.

§. 2.

De la Langue Phénicienne, & de quelques mots Phéniciens, &c. traduits par M. de Voltaire.

Après vous avoir vu, Monſieur, parler de la Langue Phénicienne, comme

vous l'avez fait plus haut, auroit-on pu s'attendre à trouver dans un de vos derniers Ouvrages, que

TEXTE.

» Le langage des peuples de Phénicie » étoit rude & grossier «. (*Questions Encyclop. a. b. c.*)

COMMENTAIRE.

Vous nous expliquerez, apparemment, quelque jour, comment *une Langue des plus complettes*, la Langue d'un peuple *industrieux*, *commerçant*, *riche*, *cultivant les sciences & les arts*, & *répandu dans toute la terre*, &c. étoit un langage *grossier*.

Vous nous expliquerez aussi comment, sans connoître la vraie prononciation du Phénicien, ni celle du Grec, de son esprit rude, de ses lettres aspirées, &c. vous pouvez décider, que l'un de ces idiomes étoit *harmonieux* & l'autre *rude*.

En attendant, nous remarquerons que vous vous êtes hazardé, Monsieur, de traduire quelques mots Phéniciens; & que vous ne l'avez pas toujours fait avec l'exactitude, qu'on pouvoit espérer d'un

homme auſſi inſtruit, que vous l'êtes, dans les Langues de l'Orient.

TEXTE.

» *Kiriath-ſepher* ſignifie le pays des » Archives; *Muth* ou *Moth*, la matiere... » *Colpi-Iaho*, l'eſprit de Dieu, le vent » de Dieu, ou plutôt la bouche de » Dieu, &c «. (*Phil. de l'Hiſt.*)

COMMENTAIRE.

Kiriath-ſepher ne ſignifie point *le pays des Archives*, mais la *ville des Livres*. Vous faites d'une ville un pays; c'eſt lui donner un peu trop d'étendue.

Muth ou *Moth* : ni l'un ni l'autre. *Muth* ou *Moth*, Monſieur, ne ſignifient pas la *matiere*, mais la *mort* : c'eſt *Mot* qui ſignifie la *matiere*. Telle eſt la différence que met entre ces mots le *t* ou le *th*. Bochart auroit pu vous l'apprendre.

Colpi-Iaho, l'eſprit, le vent ou plutôt la bouche de Dieu. Vous héſitez, Monſieur; vous ne ſavez trop lequel; & dans votre embarras vous vous décidez aſſez mal. *Col*, Monſieur, eſt la voix, la parole; *pi*, la bouche; *Iaho*, Dieu; *Colpi-Iaho*, la parole de la bouche de Dieu. Voyez Bochart.

De savans Chrétiens (1) ont déja relevé ces petites mépriſes. Ils en ont conclu, l'un que vous devriez parler avec moins d'aſſurance des Langues Orientales ; l'autre que vous n'avez de ces Langues qu'une teinture fort légere ; celui-ci. . . . Mais pourquoi répéterions-nous des Critiques, qui vous ont ſi vivement piqué ? Contentons-nous de vous exhorter à réformer ces légeres inadvertences, dont nous voyons avec peine qu'on a tiré des inductions ſi fâcheuſes : c'eſt à quoi notre médiocrité doit borner ſes efforts.

§. 10.

De la Langue Egyptienne.

Dans un de vos plus profonds Ecrits (2),

(1) *De ſavans Chrétiens.* Voyez *Défenſe des Livres de l'ancien Teſtament, Supplément à la Phil. de l'Hiſt. Réfutation de quelques articles du Diction. Phil. &c.*

(2) *Plus profonds Ecrits.* Voy. Phil. de l'Hiſt. art. *de la Langue des Egyptiens.* Quelques Littérateurs, qu'on a traité de médiſans, ont répandu que M. de Voltaire n'a écrit cet Ouvrage, comme beaucoup d'autres, que ſur des Mémoires qui lui ont été fournis. Ce fait nous paroît fort vraiſemblable ; &, par attachement pour ce grand homme, nous ſouhaite-

vous comparez, Monsieur, la Langue Egyptienne avec les Langues Phénicienne, Hébraïque, Caldaïque, Syriaque, Persanne, Indienne, &c. Vous dites :

TEXTE.

» La Langue des Egyptiens n'avoit » aucun rapport avec celles des nations » de l'Asie. Vous ne trouvez chez ce » peuple, ni le mot *d'Adoni* ou *d'Adonaï*, ni de *Bal* ou *Baal*, termes » qui signifient le Seigneur ; ni de *Mitra*, » qui étoit le soleil chez les Perses ; ni » de *Melch*, qui signifie Roi en Syrie ; » ni de *Shak*, qui signifie la même chose » chez les Indiens & chez les Persans. » Vous voyez au contraire, que *Pharaon* » étoit le nom Egyptien qui répond à

---

rions beaucoup qu'il fût vrai. Nous en conclurions avec plaisir, que les bévues sans nombre, dont cet Ecrit prétendu *profond* fourmille de toutes parts, doivent être moins attribuées à M. de Voltaire, qu'à ses Fournisseurs : il ne s'est probablement pas chargé de réformer leurs méprises. C'étoit à lui à donner le coloris & à eux d'être exacts : tant pis pour eux, s'ils ne le sont pas. Tout ce qu'on pourroit dire, peut-être, c'est qu'il auroit dû les mieux choisir. *Edit.*

„ Roi. *Oshireth* (*Osiris*) répondoit au
„ Mitra des Perſans ; & le mot vulgaire
„ *On* ſignifioit le ſoleil. Les Prêtres
„ Caldéens s'appelloient *Mag* , & ceux
„ des Egyptiens *Choen* , au rapport de
„ Diodore de Sicile «. (*Phil. de l'Hiſt.*)

COMMENTAIRE.

Quelle érudition , Monſieur ! & que de Langues de l'Orient elle embraſſe dans ſa vaſte ſphere ! Mais , après avoir admiré , comme de raiſon , dans un ſi bel eſprit , un ſi profond ſavoir , qu'il nous ſoit permis de faire ici quelques obſervations.

Vous ne trouvez chez ce peuple , ni le mot d'Adonaï , ni de Baal , ni de Melch , &c. Mais de ce que deux ou trois mots Hébreux , Phéniciens , Syriens , &c. ne ſe trouvent pas dans une Langue , dont il ne nous reſte qu'une très-petite partie , a-t-on droit de conclure que cette Langue n'avoit aucun rapport avec l'Hébreu , le Syriaque , le Phénicien , dont nous n'avons conſervé que quelques monumens ? Trouvez-vous , Monſieur , que ce ſoit là raiſonner avec bien de la juſteſſe ?

N'avoit aucun rapport. C'eſt beaucoup dire ,

dire. Qu'il n'y ait pas eu entre la Langue Egyptienne & les Langues Hébraïque, Phénicienne, Syriaque, Caldaïque, &c. autant de rapport que ces dernieres Langues en avoient entr'elles; cela se peut. Mais avancer qu'il n'y avoit *aucun rapport* entre la Langue Egyptienne & ces autres Langues, c'est aller trop loin.

Misraïm, pere des Egyptiens, &, dit-on (1), premier Roi d'Egypte, étoit frere de Canaan. Si ces deux freres & leurs descendans parloient des Langues qui n'avoient aucun rapport, ce seroit une grande preuve de la confusion réelle & totale des Langues à Babel. S'ils parloient le même idiôme, comment, au bout de quelques siecles, n'y auroit-il plus eu aucun rapport entre leurs Langues? Ce fait seroit unique dans l'Histoire.

---

(1) *Dit-on*, &c. Quelques Savans trouvent de la difficulté à supposer que Misraïm, petit-fils de Noé, partit des plaines de Sennaar pour aller régner en Egypte. Ils aiment mieux croire que ce mot signifie ici moins le fils de Cham, que la colonie de ses descendans qui prirent son nom, (comme la Tribu d'Ephraïm prit le nom de ce fils de Joseph dont elle descendoit,) & qui, de proche en proche, pénétrerent en Egypte. C'est l'opinion de M. Michaëlis. *Edit.*

Auſſi, Monſieur, pluſieurs Savans, Bochart, Cumberland, &c. trouvent-ils quelque rapport entre l'Hébreu & l'ancien Egyptien; ils citent même pluſieurs mots communs à ces deux Langues. On peut douter, que vous en ſachiez ſur cet objet, plus que les Cumberland & les Bochart, quoique *bonnes gens.*

Il y a plus : vous-même, Monſieur, vous nous diſiez plus haut, que le mot *Jehovah* étoit un mot Egyptien, & tellement Egyptien, que les Hébreux l'empruntèrent des Egyptiens. Vous nous diſiez auſſi, que ce mot étoit Caldéen, Phénicien, Syrien, &c. Voilà donc, ſelon vous-même, un mot commun & par conſéquent un rapport entre toutes ces Langues & la Langue Egyptienne qui, ſelon vous, n'a *aucun rapport* avec elles. Mais ce mot n'eſt pas le ſeul terme commun à ces idiômes, même à en juger d'après vous.

Vous dites que *les Prêtres des Egyptiens s'appelloient Choen ;* & c'eſt-là la preuve que vous donnez de la différence extrême, qui ſe trouvoit entre la Langue Egyptienne & les Langues Phénicienne, Hébraïque, &c. Ces Prêtres, ſelon vous, s'appelloient encore *Chochamatim.* Mais, Monſieur, comment ne vous êtes-vous

point apperçu que ce *Chochamatim* a la phyſionomie tout-à-fait Phénicienne & Hébraïque ? Quoique vous ayez eu l'adreſſe ou la mal-adreſſe de le défigurer, il ne laiſſe pas d'être aſſez reconnoiſſable. Sa terminaiſon en *im*, ſa reſſemblance avec les mots Hébreux *Khakham* & *Khakhamim*, ſont des traits, auxquels il eſt aiſé de le juger de la même famille. C'eſt donc encore un mot commun aux Egyptiens & aux Phéniciens, Hébreux, Caldéens, &c.

S'appelloient Choen. Prononcez & écrivez, s'il vous plaît, Monſieur, *Cohen*, ou plutôt *Cohanim ;* car *Cohen* eſt un ſingulier qui s'accorde mal avec le pluriel *les Prêtres.* Or, Monſieur, *Cohen*, *Cohanim*, que vous dites des mots Egyptiens, ſont auſſi des mots Hébreux, Phéniciens, Caldéens, &c. Oui, Monſieur, *Cohen* eſt un mot Phénicien qu'on reconnoît même dans le Traducteur Grec du Phénicien Sanchoniaton ; c'eſt auſſi un mot Hébreu, très-Hébreu, qu'on trouve dans les livres Hébreux, non pas une fois, mais vingt fois, au ſingulier, au pluriel, dans la forme abſolue, dans la forme conſtruite, de toutes les manieres ! Et c'eſt par ce mot commun aux Langues Egyptienne, Phénicienne, Hé-

braïque, Caldaïque, &c. que vous prétendez nous prouver que la Langue Egyptienne n'avoit aucun rapport à ces Langues ? Cela eſt fort adroit.

Avouez, Monſieur l'Hébraïſant, que vous ne vous êtes pas douté, que le mot Egyptien *Cohen* fût auſſi un mot Hébreu ; preuve que vous ſavez admirablement l'Hébreu.

Monſieur, quand on prétend faire une révolution générale dans les eſprits, il faut, ſinon avoir le *don des Langues*, du moins les avoir un peu mieux étudiées.

Au reſte, nous aurions tort de vous faire déſormais aucun reproche ſur votre Hébreu. Nous trouvons dans un de vos derniers Ecrits, un paſſage qui doit impoſer ſilence à quiconque auroit la penſée de vous tracaſſer là-deſſus davantage (1).

(1) *Davantage.* Nous finiſſions de lire cet art. lorſqu'en jettant les yeux ſur les deux derniers vol. des *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions*, publiés depuis la troiſieme édition de nos Lettres, nous en avons trouvé un de M. de Guignes, relatif aux queſtions que nos Auteurs viennent de traiter. Nous y avons vu avec plaiſir, que leurs idées ſont tout-à-fait conformes à celles du ſavant Académicien. Il y établit, comme eux, que » les Langues que parloient autrefois les Hé» breux, les Phéniciens, les Syriens, les Cal-

§. 4.

Aveu remarquable & généreux de M. de Voltaire.

Ce paſſage, Monſieur, eſt un aveu

» déens, & que parlent encore aujourd'hui les » Arabes & les Ethiopiens, ont entr'elles une » telle affinité, qu'il ſeroit plus exact de les » prendre pour de ſimples dialectes d'un langage » général qu'on parloit dans les contrées que » ces peuples habitoient «. Et comme s'il eut eu deſſein de combattre toutes les aſſertions précédentes de M. de Voltaire, il ajoute qu'on peut joindre à ces peuples, pour les temps anciens, les Egyptiens, dont les Cophtes ſont les deſcendans. D'où il conclut, que » quand on examine » les monumens de tous les peuples, on s'apperçoit qu'ils nous ramenent à une premiere ſource » dans laquelle tous les hommes ont puiſé, & » que cette ſource eſt placée dans les pays où » Moyſe nous apprend que les premiers hommes étoient raſſemblés «. Il explique comment ces Langues, étant au fond les mêmes, on pouvoit avoir d'abord quelque peine à s'entendre, & quelquefois beſoin d'interpretes : ce qu'il attribue à la différence de la prononciation, & à des formes que chaque peuple avoit donné aux mots radicaux, &c. Il obſerve, que ſi l'on prend les Langues Syriaque, Caldéenne, Hébraïque, dans l'état où elles ſont aujourd'hui, on pourroit les regarder comme pauvres, parce

remarquable & généreux que vous faites

TEXTE.

» J'ai pris un Rabbin pour m'en-
» seigner l'Hébreu ; je n'ai jamais pu
» l'apprendre «.

COMMENTAIRE.

Jamais je n'ai pu l'apprendre. Nous avions toujours bien pensé, que vous en feriez

---

que nous ne les avons pas telles qu'elles étoient lorsqu'on les parloit ; que cette disette apparente vient plutôt du manque des monumens, que du fonds de ces Langues, & qu'encore qu'il ne nous reste qu'un seul Livre Hébreu, cette Langue y paroît très-féconde en racines, richesses du premier ordre. Enfin, de la conformité de toutes ces Langues, il tire la conséquence, qu'on n'en peut savoir aucune parfaitement, sans les apprendre toutes ; qu'il est bon de commencer par l'Arabe, Langue riche, parlée encore aujourd'hui, & qui conserve son même génie, & celui des Langues mortes de l'Orient ; que la connoissance de cette Langue épargneroit souvent aux Commentateurs la peine de tenter des corrections hazardées & dangereuses qu'ils font à un texte sur lequel on ne doit pas prendre tant de libertés ; que c'est faute de cette connoissance qu'on entreprend mal-à-propos de rétablir l'accord que l'on suppose devoir exister

enfin l'aveu. Quand on a ſu réunir une ſi grande diverſité d'heureux talens, & tant de ſortes de gloire, on peut renoncer, ſans regret, au foible honneur de ſavoir un *jargon groſſier & barbare.*

Jamais! L'aveu eſt net, formel, par conſéquent généreux. Que ne l'avez-vous fait, Monſieur, avant nos Lettres?

Jamais je n'ai pu l'apprendre. Amis, Partiſans, Sectateurs de M. de Voltaire, qui vouliez nous perſuader que ce célebre Ecrivain ſait parfaitement l'Hébreu, que vous aviez vu chez lui des Bibles Hébraïques chargées de notes marginales

---

entre les genres *& les nombres*, & de changer une lettre dans un mot, parce qu'il ne paroît pas préſenter une ſignification convenable; ſignification que l'on retrouveroit, ſi l'on vouloit recourir aux autres Langues, ſur-tout à l'Arabe.

C'eſt la marche que ſuit le ſavant M Michaëlis, dans ſes Leçons ſur l'Ecriture, où il applique continuellement la Langue Arabe, à l'explication du texte Hébreu. Ce ſeroit auſſi un des avantages qui réſulteroient du projet d'une Ecole de Langues, ſur-tout Orientales, pour les Miſſions, qu'avoient formé les R. P. Capucins de Paris; projet, ſans frais, utile à la Religion, aux Lettres, aux ſciences, au commerce, glorieux à la Nation & au Monarque, en un mot, fait pour honorer un regne, & le Miniſtere qui l'appuieroit de ſa protection. *Chret.*

écrites de ſa main ; Amis de M. de Voltaire, écoutez l'aveu qu'il en fait ; il ne ſait pas l'Hébreu, *il n'a jamais pu l'apprendre.* Et vous, Lecteurs crédules, qu'éblouiſſoient ſes diſcuſſions, ſes citations Hébraïques, qui le regardiez bonnement comme l'Oracle de la Littérature en ce genre, & ſes déciſions comme autant d'arrêts ſans appel, apprenez de lui-même quelle confiance il mérite quand il parle d'Hébreu, & des Livres Hébreux.

Jamais je n'ai pu l'apprendre. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'honorable aveu que vous en faites. Mais puiſque vous ne ſavez pas l'Hébreu, Monſieur, ceſſez donc de tant parler d'Hébreu, de tant diſſerter ſur l'Hébreu ; ceſſez ſur-tout de jetter à vos Adverſaires, d'un ton confiant, des tas de mots Hébreux, en les inſultant, comme s'ils devoient tous prendre l'Hébreu pour du Bas-Breton. Ces gaſconades d'érudition ne peuvent avoir qu'un temps ; le moment vient où le maſque tombe, & une petite humiliation bien méritée ſuccede à un vain triomphe.

Fin du ſecond Volume.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

TROISIEME PARTIE.

Réfutation de divers endroits du Traité de la Tolérance, & autres Ecrits de M. de Voltaire.

LETTRE PREMIERE. *Où l'on examine, s'il étoit impossible qu'il se trouvât dans le pays des Madianites autant de filles & autant de bestiaux, que le rapporte l'Auteur du Livre des Nombres.* Page 1

§. I. *Si l'Auteur du Livre des Nombres a avancé, que les Israélites trouverent tous ces bestiaux & toutes ces filles dans le camp des Madianites.* 4

§. II. *S'il est impossible, qu'il se soit trouvé trente-deux mille filles dans un pays d'environ huit lieues de long, sur un peu moins de large.* 6

§. III. *S'il est incroyable que les bestiaux, dont l'Auteur du Livre des Nombres*

fait le détail, aient pu vivre dans le pays des Madianites. 13
§. IV. *Avantages négligés dans les calculs précédens.* 16
§. V. *Nature du terroir des Madianites : objections de l'Auteur, & réponses.* 23
§. VI. *De l'étendue du pays des Madianites. Que le Critique n'a pu se flatter de la connoître au juste. Qu'il est, sur cet objet, peu d'accord & en contradiction formelle avec lui-même.* 28
§. VII. *Ce qu'on peut penser, avec le plus de vraisemblance, des Madianites & de leur pays ; & ce qui doit le plus étonner, dans ce que l'Auteur dit de la victoire remportée sur eux par nos peres.* 32
LETTRE II. *Si les Juifs ont été un peuple anthropophage.* 38
§. I. *Premiere preuve tirée de ce que plusieurs peuples ont mangé de la chair humaine.* 40
§. II. *Seconde preuve. Menaces de Moyse.* 45
§. III. *Troisieme preuve tirée des promesses d'Ezéchiel.* 46
§. IV. *Scrupule du Critique.* 52
LETTRE III. *Si les Juifs immoloient des hommes à la Divinité, & si leur loi autorisoit ces sacrifices.* 57

§. I. *On avoue que quelques Juifs ont offert aux Dieux des Cananéens des sacrifices de sang humain. Ces sacrifices réprouvés par la loi. Horreur qu'elle en inspire.* 58

§. II. *Que la loi des Juifs, loin d'ordonner ou d'approuver qu'ils offrissent à leur Dieu ces sacrifices, le leur défendoit expressément.* 61

§. III. *Objection tirée de la loi du Cherem, Lévitique, Chapitre XXVII, ℣. 29. Réponse.* 66

§. IV. *S'il est évident que Jephté immola réellement sa fille : si ce sacrifice, en le supposant réel, étoit dans l'esprit de la loi.* 71

§. V. *Autres prétendus exemples de sacrifices de sang humain. D'Agag, des trente-deux filles Madianites, de Jonathas, &c.* 78

§. VI. *Si c'est une question de nom, que les Juifs aient sacrifié ou non des hommes à la Divinité.* 83

§. VII. *Récapitulation & conclusion.* 84

LETTRE IV. *Des Prophetes Juifs. Objections de l'illustre Ecrivain : réponse.* 87

§. I. *Premiere Objection ; impossibilité de savoir l'avenir.* 88

§. II. *Seconde Objection. Prophéties ré-*

duites au calcul des probabilités. 89
§. III. *Troisieme objection. Prophetes chez les autres Nations.* 90
§. IV. *Quatrieme Objection. Prophetes Juifs accusés d'avoir eu les mêmes motifs, & d'avoir usé des mêmes ressources que les faux Prophetes des autres Nations.* 92
§. V. *Cinquieme Objection. Faux Prophetes chez les Juifs ; prétendue difficulté de les distinguer des vrais.* 96
§. VI. *Sixieme objection. Mauvais traitemens faits aux Prophetes.* 98
LETTRE V. *Si la nature n'est plus telle aujourd'hui qu'elle étoit du temps des Prophetes Juifs.* 101
§. I. *Des Possédés & des Enchanteurs.* 102
§. II. *De quelques prétendues métamorphoses.* 106
§. III. *Races des Géants : s'il y en a eu, & s'il en existe encore.* 111
§. IV. *Pygmées d'Ezéchiel.* 114
§. V. *Don de prophétie commun.* 116
LETTRE VI. *Des Prophetes Juifs : suite. Du langage typique, allégorique & parabolique, qu'ils emploient. De la liberté & naïveté de quelques expressions dont ils usent.* 118
§. I. *Langage Typique : son énergie : usité*

chez divers peuples, anciens & modernes, sauvages & policés. 119
§. II. *Allégories & paraboles employées par nos Prophetes.* 122
§. III. *Jérémie portant des jougs.* 123
§. IV. *Isaïe marche nud.* 125
§. V. *D'Osée.* 128
§. VI. *D'Ezéchiel. Allégories de ce Prophete. Contradiction du Critique.* 134
§. VII. *D'Ezéchiel : suite. Ses visions.* 137
LETTRE VII. *Si les Prophéties des Juifs ont été fabriquées après les événemens.* 145
§. I. *Que cette prétention infirmeroit les objections précédentes.* ibid
§. II. *Qu'elles n'ont pu être fabriquées par un seul Faussaire.* 146
§. III. *Qu'elles n'ont pu l'être par plusieurs Faussaires.* 148
§. IV. *Qu'elles n'ont pu l'être dans les temps & les lieux où le Critique prétend qu'elles l'ont été.* 149
§. V. *Prophéties citées par plusieurs Ecrivains canoniques. Conséquences qui en résultent. Vains efforts du Critique pour les éluder.* 152
LETTRE VIII. *De la permanence de l'ame après la mort : des peines & des récompenses d'une autre vie. Ce*

qu'en penſoient les Hébreux, & ce qu'en penſe M. de Voltaire. 156
§. I. *Sentimens des Juifs ſur la permanence des ames, &c.* 157
§. II. *Qu'il n'eſt pas probable que les Juifs n'aient connu ces dogmes que depuis la captivité de Babylone.* 160
§. III. *Que la plupart des raiſons qui prouvent que les Perſes, les Babyloniens, &c. croyoient la permanence des ames, prouvent auſſi que les anciens Hébreux la croyoient de même.* 163
§. IV. *Preuves particulieres de la croyance de ces dogmes chez les anciens Hébreux, tirées des livres de Moyſe.* 172
§. V. *Preuves de la croyance de ces dogmes chez les Hébreux, avant la captivité de Babylone, tirées des livres poſtérieurs à Moyſe.* 178
§. VI. *Réponſes à quelques objections du Critique.* 180
§. VII. *Ce que penſe M. de Voltaire de la ſpiritualité & de la permanence des ames. S'il a une ame.* 189
PETIT COMMENTAIRE EXTRAIT D'UN PLUS GRAND, *à l'uſage de M. de Voltaire & de ceux qui liſent ſes Œuvres. Suite.* 193
V^e. EXTRAIT. *D'Abraham. S'il a exiſte. Qui il étoit.* ibid

§. 1. *Si l'Hiſtoire d'Abraham eſt certaine, & ſi les Juifs deſcendent de ce Patriarche.* 194
§. 2. *Traditions des Arabes ſur Abraham : ſi elles détruiſent ce que les Livres des Juifs en rapportent.* 199
§. 3. *Traditions des Perſans ſur Abraham : ſi les Perſans le connurent avant les Juifs ; & s'il eſt le même que Zoroaſtre. Trois ſentimens ſur Zoroaſtre & ſur ſes Ecrits.* 202
§. 4. *Si les Indiens ſont les premiers qui aient connu Abraham.* 222
VIe. EXTRAIT. *Voyages d'Abraham. Petites mépriſes de Géographie, accompagnées de pluſieurs autres. Voyage en Paleſtine.* 231
§. 1. *Des obſtacles qu'Abraham eut à ſurmonter. S'ils étoient tels que le Critique les repréſente.* ibid
§. 2. *Si Abraham n'eut aucun motif raiſonnable d'entreprendre ce voyage.* 239
§. 3. *Age d'Abraham lorſqu'il entreprit ce voyage.* 242
VIIe. EXTRAIT. *Voyages d'Abraham : ſuite. Voyage en Egypte.* 248
§. 1. *Route qu'Abraham avoit à faire. Si elle étoit auſſi longue & auſſi difficile, que le croit M. de Voltaire.* ibid
§. 2. *Conduite d'Abraham en Egypte.*

Odieuſe imputation de l'illuſtre Ecrivain. 252
§. 3. *Sara enlevée.* 256
§. 4. *Raiſonnemens curieux du ſavant Critique ſur les préſents faits à Abraham.* 258
VIIIe. EXTRAIT. *Autre voyage d'Abraham : autres mépriſes.* 267
§. 1. *Abraham pourſuit les quatre Rois & les défait.* ibid
§. 2. *Voyage d'Abraham à Gérar.* 280
§. 3. *Trait contre les Commentateurs des livres ſaints.* 284
IXe. EXTRAIT. *Promeſſes faites à Abraham.* 287
§. 1. *Promeſſe de la terre de Canaan.* 288
§. 2. *Promeſſe d'une nombreuſe poſtérité.* 294
§. 3. *Réſumé des difficultés du ſavant Critique & de nos réponſes ſur l'Hiſtoire d'Abraham.* 302
X^e. EXTRAIT. *De la Circonciſion. Ancienneté & pratique conſtante de ce rite parmi les Hébreux. Mépriſes & contradictions du ſavant Critique.* 306
§. 1. *Si la pratique de la Circonciſion remonte à Abraham.* 308
§. 2. *Où & quand les Iſraélites furent d'abord circoncis, ſelon M. de Volt.?* 310
XIe. EXTRAIT. *De la Circonciſion : ſuite.*

Origine de ce rite. Si les Juifs l'ont emprunté des Egyptiens. Mal-adreſſe avec laquelle le ſavant Critique ſoutient l'affirmative. 318

§. 1. *Improbabilité qu'il ajoute à l'opinion qu'il défend.* 320

§. 2. *Il contredit une des plus fortes preuves qu'il allegue.* 322

§. 3. *Il s'appuie de l'autorité d'Hérodote, & il la renverſe.* 325

§. 4. *Il traduit mal le paſſage d'Hérodote, qu'il cite.* 328

§. 5. *Il contredit Hérodote dans la partie principale du récit même, ſur lequel il s'appuie, l'expédition de Séſoſtris.* 340

§. 6. *Examen de quelques autres raiſons alléguées par l'habile Ecrivain. Prétendu aveu de Joſephe. Autorité de Clément d'Alexandrie, &c.* 346

§. 7. *Qu'il n'eſt pas probable, que les Iſraélites aient emprunté la Circonciſion des Egyptiens.* 352

§. 8. *D'où les Egyptiens ont pris la Circonciſion.* 355

XIIe. EXTRAIT. *De la Circonciſion : ſuite. Cette pratique conſidérée comme remede & comme acte religieux.* 357

§. 1. *Ce que diſent ceux qui, attribuant la Circonciſion à des raiſons de ſanté, &c. la croient pratiquée en Egypte avant Abraham.* ibid.

§: 2. *Ce que M. de Voltaire oppose à ces raisons.* 359
§. 3. *Si ces raisons de santé, &c. prouvent qu'Abraham n'est pas l'instituteur de la Circoncision.* 362
XIIIe. EXTRAIT. *Des Juifs, & de divers reproches que leur fait l'illustre Ecrivain.* 367
§. 1. *Reproches de grossiereté, d'ignorance des arts, &c.* 368
§. 2. *Superstition reprochée aux Juifs.* 376
§. 3. *Reproche d'usure.* 380
§. 4. *Vol & brigandage reprochés aux Juifs.* 384
XIVe. EXTRAIT. *De la connoissance des Langues. Langues Latine & Grecque.* 389
§. 1 *De la Langue Latine. Du* Nycticorax *de la Vulgate.* 390
§. 2. *Latin du savant Critique.* 392
§. 3. *Passage de la Vulgate mal traduit.* 393
§. 4. *Contre-sens de plus grande conséquence.* 394
§. 5. *De la Langue Grecque. De quelques mépriſes, sans doute typographiques, sur cette Langue.* 397
§. 6. *De quelques autres légeres fautes, qui pourroient bien n'être pas des fautes d'impreſſion.* 402

XVe. EXTRAIT. *De la connoissance des Langues : suite. Des Langues Hebraïque, Caldaïque, &c.* 409

§. 1. *Pauvreté & difficulté de la Langue Hébraïque. Preuves qu'en donne le savant Critique : observations sur ces preuves.* ibid

§. 2. *De l'obscurité de la Langue Hébraïque. Si elle est telle, que nos Livres saints soient absolument inintelligibles.* 416

§. 3. *Pourquoi principalement la Langue Hébraïque paroît maintenant obscure & pauvre.* 419

§. 4. *Du mot* Israël. *Si Jacob n'a pu avoir le nom d'*Israël, *& les Hébreux celui d'*Israélites, *qu'après ou pendant la captivité de Babylone. Oubli & contradictions du Critique.* 421

§. 5. *Des noms de Dieu usités chez les Juifs. Mépriſes & contradictions de l'illustre Ecrivain sur ce sujet. Du mot El,* 428

§. 6. *Du mot Elohim.* 431

§. 7. *Suite du même sujet. Du nom de Dieu Iaho ou Jehovah.* 440

§. 8. *Suite du même sujet. Du mot Adonaï.* 444

XVIe. EXTRAIT. *De la connoissance des Langues : suite. Des Langues Caldaïque, Phénicienne, &c.* 446

§. 1. *De la Langue Caldéenne, & des noms des Anges.* 446
§. 2. *De la Langue Phénicienne, & de quelques mots Phéniciens, &c. traduits par M. de Voltaire.* 451
§. 3. *De la Langue Egyptienne.* 454
§. 4. *Aveu remarquable & généreux de M. de Voltaire.* 461

Fin de la Table du second Volume.

ERRATA.

Page 26, lig. 1, nourrir leurs beſtiaux, *liſ.* nourrir les beſtiaux.
Page 27, lig. 26, mer morte des plaines, *liſez* mer morte a des plaines.
Page 66, lig. 21, loi du Charem, *liſ.* Cherem.
Page 113, lig. 1 & 13, Girandais, *liſ.* Giraudais.
Page 117, lig. 13, menſtrual, *liſ.* menſtruel.
Page 127, lig 28, étoit bien d'être cité, *liſez* étoit bien digne d'être cité.
Page 128, lig. 5, Philoſophes tranſmettent, *liſ.* Philoſophes ſe tranſmettent.
Page 238, lig 13, nous verrons par la ſuite, *liſ.* nous venons de voir que ces Langues.
Page 337, lig. 1, Parthénie, *liſ.* Pathénie.
Page 366, lig. 7, Telles ſont nos idées ſur la Circonciſion. Vous paroît-elle, &c. *liſ.* Telles ſont nos idées ſur la Circonciſion. Votre opinion vous paroît-elle.
Page 382, lig. 10, n'eſt-ce pas aſſez, *liſ.* n'étoit-ce pas aſſez.
Ibid. lig. 21, le Juif d'Acoſta, *liſ.* le Juif Medina.

BM
648
G78
1776
t.2

Guénée, Antoine
Lettres de quelques juif portugais

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY